

Jacques-Yvan Morin dénonce la politique des portes ouvertes

par Marcel AUBRY

TROIS-RIVIERES — Le chef de l'Opposition officielle à Québec, M. Jacques-Yvan Morin, a dénoncé, hier soir, la politique de portes ouvertes pratiquée par le gouvernement Bourassa à l'égard des entreprises étrangères, qui consiste à traiter sur un pied d'égalité l'entreprise autochtone et celle qui vient de l'extérieur.

Portant la parole devant les membres du Conseil des hommes d'affaires québécois (CHAQ), section de la Mauricie, M. Morin a longuement démontré, à l'aide de statistiques, la faillite totale du régime actuel en matière de gestion économique.

Selon lui, quand on fait appel aux étrangers, ceux-ci viennent généralement ici, non pas dans le but d'assurer le mieux-être de notre population mais dans celui de développer le pays à leur avantage.

"Je ne dis pas que nous n'avons pas besoin d'eux et qu'il faille les éliminer, a prévenu M. Morin. Ce que je dis, c'est

que lorsqu'on fonde une politique économique sur l'appel aux capitaux étrangers, on risque de voir s'accroître les tensions sociales à court, à moyen et à long terme."

Le porte-parole du Parti québécois a reconnu que l'entreprise étrangère ou multinationale pouvait être utile et même nécessaire pour contribuer à un développement d'appoint mais selon lui, elle ne doit pas constituer l'essentiel d'une politique économique. "Il convient désormais de développer le Québec par et pour les Québécois. C'est là le postulat de base de notre parti qui résume tout ce qu'on pourrait dire à ce sujet."

Soutenant que la gestion économique représentait l'aspect le plus désastreux du bilan de M. Bourassa depuis cinq ans, le chef péquiste s'en est surtout pris au laissez-faire du gouvernement actuel et à son absence totale d'imagination "qui a plongé la province dans une espèce de léthargie économique incroyable."

Tout en voulant conserver le triangle état-patronat-syndicat, un parti québécois au pouvoir favoriserait l'intervention d'une quatrième dimension, à savoir celle de la coopération. Le PQ, songe, selon M. Morin, à une concertation économique, comme cela se pratique dans certains pays, notamment en Suède et en France. En somme, une sorte de combinaison entre les diverses formes d'entreprises: publiques, parapubliques, privées, coopératives.

Développer le secondaire

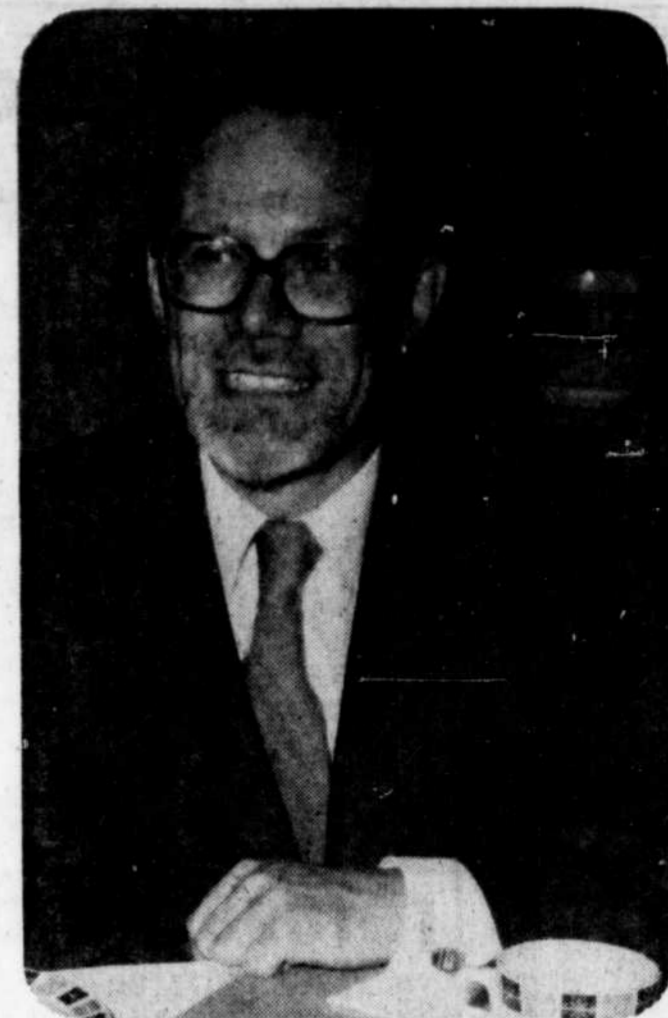
Selon M. Morin, les secteurs primaire et secondaire sont très développés au Québec. Ce qu'il faut, c'est mettre le paquet pour développer ce qui coûte le secteur secondaire, c'est-à-dire celui de la transformation des matières premières de l'initiative et de la création de nouveaux produits. C'est sur ce secteur que l'Europe et plus près de nous, l'Ontario, ont assis leur prospérité, a soutenu le chef péquiste.

Quand elles viennent s'implanter au

Québec, les entreprises étrangères s'intéressent surtout à notre secteur primaire, selon le député de Sauvé. Elles sont à la recherche des matières premières (amiante, fer, cuivre) qu'elles viennent prendre chez nous pour aller les transformer chez eux, pour aller faire fonctionner leurs usines.

Il convient donc de corriger cette situation où le Québec ne s'appartient plus, en créant notamment des complexes de transformation des matières premières. La petite et la moyenne entreprise ont un avenir prometteur au Québec, si on met l'accent sur elles, selon M. Morin, si on leur donne les moyens de survivre et de se développer.

Aussi, dans le nouveau modèle de développement économique et social proposé par le PQ, celui-ci met de l'avant, la création d'une société de réorganisation industrielle. Mais avant tout, estime le chef de l'Opposition, il faut proposer aux Québécois un projet national capable de mobiliser tout le monde.



M. Jacques-Yvan Morin.

\$975,152 pour la marina de Sorel

par Réjean LACOMBE

QUEBEC — La construction du parc nautique de Sorel demandera au gouvernement québécois des déboursés de l'ordre de \$975,152.

C'est du moins ce qu'a indiqué, hier matin, le ministre Oswald Parent à la suite d'une question du député péquiste de Saguenay, M. Lucien Lessard.

Les membres de la Commission parlementaire des engagements financiers étaient appelés à étudier un contrat en vue de la construction d'une capitainerie et d'une rampe de mise à l'eau, de même que différents services aux quais

et de divers autres travaux d'aménagements au parc nautique de Sorel.

Ce contrat de \$975,152 a été accordé à la firme Danis construction inc., de Tracy. Le gouvernement entend dépenser au cours de l'exercice financier 1975-76, la somme de \$852,152. L'autre partie des dépenses, soit \$150,000, sera payée au cours de l'année fiscale 1976-77.

Il s'agissait, dans les faits de la plus basse soumission. L'autre soumissionnaire, la firme Charles Gilbert, demandait des déboursés de l'ordre de \$1,098,000 pour la réalisation de ces travaux.

Les plaques: une semaine de délai est accordée

par Réjean LACOMBE

QUEBEC — Les automobilistes québécois pourront profiter d'une semaine supplémentaire pour l'obtention des plaques d'immatriculation de leur véhicule.

En annonçant la nouvelle, hier, au cours d'une conférence de presse, le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, a indiqué que ce délai avait été repoussé au 8 mars à 16 h 30.

Tout en insistant sur le fait qu'il avait eu une excellente collaboration des services postaux pour la livraison des plaques d'immatriculation par courrier, le ministre Mailloux a indiqué que le délai

de 15 février pour la livraison de ces plaques par courrier n'était pas réaliste.

Il souligne que ce délai pourrait fort bien, l'an prochain, être porté au premier février ou encore au 15 janvier. Les autres facteurs qui ont milité en faveur d'un nouveau délai, sont le mauvais temps qu'a connu le Québec au cours des dernières semaines et aussi la grève des postiers, de même que l'installation, au ministère des Transports, d'un nouveau système d'informatique.

A la lumière de cette expérience, le ministre entend donc apporter différents correctifs afin que, l'an prochain, il ne soit plus question de délai supplémentaire pour les automobilistes.

le nouvelliste

56e année, No 101

Trois-Rivières, vendredi 27 février 1976

lun. ou ven. 25¢, sam. 35¢

Olympiques et constitution à l'ordre du jour?

Bourassa rencontrera M. Trudeau vendredi le cinq mars à Québec

par Réjean LACOMBE

QUEBEC — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau rencontrera, le vendredi 5 mars, à Québec, son homologue M. Robert Bourassa.

Dans un bref communiqué de presse en provenance du bureau du premier ministre Bourassa, on indique que les deux chefs d'Etat se rencontreront à l'occasion d'un déjeuner privé dans les appartements de M. Bourassa à l'édifice du Conseil exécutif.

Sans aucun doute qu'il sera question au cours de cette rencontre de l'épineuse question du financement du déficit des Jeux olympiques et aussi de la non moins délicate question du rapatriement de la constitution.

Jeux olympiques

Jusqu'à maintenant, les autorités fédérales ont toujours opposé une fin de non-recevoir quant à un éventuel financement du déficit des Jeux olympiques que l'on évalue à quelque \$800 millions.

Même si le premier ministre québécois n'a pas encore adressé de demande formelle à Ottawa quant à une éventuelle aide financière, il n'en reste pas moins que c'est par l'entremise des moyens d'information que MM. Bourassa et Trudeau ont jusqu'à maintenant discuté.

M. Trudeau a toujours riposté aux timides approches québécoises que le fédéral avait fait sa part et qu'il n'était pas question d'injecter de nouvelles sommes d'argent.

En janvier dernier, M. Bourassa devait raffiner sa demande en mettant de l'avant une nouvelle formule de financement qui allait entraîner la participation d'Ottawa.

Cette nouvelle formule avait pour but de demander au fédéral de rembourser au Québec la plus-value fiscale provenant de l'augmentation des coûts de construction des installations olympiques. En préconisant cette méthode, M. Bourassa ajoutait même qu'il se disait convaincu de parler au nom de l'immense majorité des Québécois.

Cette nouvelle demande du Québec n'allait pas connaître plus de succès que les timides approches initiales. M. Trudeau a signifié à M. Bourassa son intention de ne pas y souscrire et l'avait même invité à se comporter en adulte.

Au début du mois, le premier ministre québécois devait revenir à la charge en disant que M. Trudeau devrait changer d'avis au sujet du financement du déficit des Jeux olympiques pour la même raison qu'il a changé d'idée en ce qui concerne le contrôle des prix et des salaires, soit une inflation plus forte que celle à laquelle on s'attendait.

Cette formule du plus-value consiste en fait à aller chercher à Ottawa les montants d'argent qui ont été déboursés à cause de la hausse de l'inflation.

Constitution
Le dossier constitutionnel constitue également un autre point chaud des

relations canado-québécoises. A la suite d'une indiscretion du ministre des Affaires intergouvernementales, M. François Cloutier, qui avouait récemment que des négociations avaient cours actuellement relativement au dossier olympique, les partis de l'opposition ont vivement réagi.

Ils ont invité tous les Québécois à se montrer vigilants sur cette attitude de M. Bourassa. Les observateurs craignent également que l'on assiste à une sorte de troc olympique.

Ce troc permettrait à Ottawa de rapa-

trier la constitution canadienne à la condition que ce dernier consente à éponger une partie du déficit olympique.

M. Trudeau, on le sait, désire à tout prix réaliser cette promesse avant de se retirer de la politique.

Il est donc évident que ces deux points litigieux seront abordés entre MM. Bourassa et Trudeau dans une semaine. Plusieurs observateurs estiment qu'il est fort possible qu'ils en viennent à la conclusion qu'il faut convoquer une nouvelle conférence fédérale-

provinciale sur la constitution, conférence qui est demeurée en plan depuis l'échec de celle qui avait eu lieu à Victoria en 1971.

Quant au dossier olympique, il se peut fort bien que M. Trudeau attende le résultat de cette possible conférence constitutionnelle pour donner suite aux demandes québécoises.

Il se pourrait fort bien que M. Trudeau lève le voile sur ses intentions, le samedi 6 mars alors qu'il adressera la parole aux militants libéraux fédéraux réunis en congrès à Québec.

Débrayage de 105,000 employés

MONTREAL (PC) — Les leaders du Front commun intersyndical des secteurs public et parapublic ont qualifié, hier, de "succès inespéré" le mouvement de débrayages qui a mobilisé pendant une partie de la journée quelque 105,000 syndiqués de la CSN et de la CEQ.

Ce succès, accentué par le débrayage de plus de 2,500 enseignants catholiques anglophones et des 2,000 employés de soutien de l'université de Montréal, non membres du front commun, a toutefois singulièrement mis en relief l'absence quasi totale des troupes de la FTQ dans le secteur hospitalier et scolaire.

Les dirigeants du Front commun n'ont pas voulu admettre que le torchon brûlait au sein de l'organisation syndicale. Pourtant, certains indices permettent de concevoir qu'à tout le

moins les choses ne tournent pas aussi rond qu'on le voudrait.

Ainsi, devant l'ampleur des débrayages qui ont frappé durant des périodes variables les 60 plus importants hôpitaux de la province, le comité patronal de négociation du secteur des affaires sociales a décidé de rompre les pourparlers avec la CSN jusqu'à ce que la situation soit redevenue normale.

Le porte-parole du comité patronal, M. Paul Pléau, a indiqué que la séance de négociation d'hier avait été annulée de même que celle d'aujourd'hui. Les parties ne se rencontreront donc que la semaine prochaine, soit mercredi, "si tout est dans l'ordre".

Cependant, ont indiqué les porte-paroles patronaux, les négociations se sont poursuivies, hier, avec la FTQ dont seulement quelques centaines de

syndiqués sur un total de 20,000 ont participé au mouvement de débrayage.

Ajoutant que les négociations avec la FTQ se déroulaient "relativement bien", le porte-parole a ajouté que les syndicats de cette centrale consulteraient la semaine prochaine leurs membres pour faire le point sur les négociations en "une initiative qu'il ne faut pas assimiler aux grèves téléguidées de la CSN dans le secteur hospitalier", a-t-il précisé.

Il a été impossible d'autre part d'en savoir plus long du côté syndical où on se bornait à "constater" l'absence de la FTQ au sein du mouvement de débrayage, sans toutefois parvenir à l'expliquer. La rumeur voulait que le mot d'ordre de débrayage n'ait même pas été envoyé aux états-majors syndicaux locaux.

La statue de Maurice Duplessis

Bellemare accuse Choquette de n'être qu'un opportuniste

par Réjean LACOMBE

QUEBEC — Le chef de l'Union nationale, M. Maurice Bellemare a vivement réagi à la déclaration du chef du Parti national populaire (PNP), M. Jérôme Choquette, qui indiquait, mercredi soir à Trois-Rivières, que si son parti était porté au pouvoir il s'engagerait à faire en sorte que la statue de M. Maurice Duplessis soit mise en évidence sur une place publique de Québec.

M. Bellemare n'a guère pris cette prise de position de M. Choquette. Pour le bouillant chef de l'UN "la déclaration de M. Choquette sur la

statue de Duplessis est nettement opportuniste et ne doit pas être prise au sérieux".

Le député de Johnson se dit par ailleurs surpris de ce nouvel engagement de l'ancien ministre de la Justice dans le gouvernement de M. Robert Bourassa pour la mémoire de M. Duplessis.

M. Bellemare reproche donc à M. Choquette de n'avoir rien fait en tant que ministre de la Justice, de 1970 à 1975, pour "sortir cette fameuse statue de l'ombre où l'avait plongé le gouvernement Lesage".

Pour le chef unioniste, M. Choquette aurait pu très facilement

prendre l'initiative dans le temps où il occupait un poste de pouvoir.

"C'est dommage, d'ajouter M. Bellemare, qu'on se serve de la mémoire d'un grand homme comme M. Duplessis qui a consacré sa vie à sa province pour obtenir des gains strictement politiques et partisans."

Le chef de l'Union nationale estime que si M. Choquette prise tellement la mémoire de M. Duplessis, il devrait avoir la sincérité et le courage d'adhérer aujourd'hui à l'Union nationale pour défendre la doctrine et la mémoire du fondateur de l'Union nationale.

l'actualité aujourd'hui

Violente bagarre sur le mail des Rivières

— page 2

sommaire

Au Coeur du Québec.....	5
Annonces classées.....	26-27-28-29-30-31
Bandes illustrées.....	14
Causes célèbres au Québec.....	30
Centre Mauricie.....	9
Convocations.....	26
Détente.....	13-14-15
Horoscope.....	28
Informations régionales.....	8-11
Le monde des affaires.....	24-25
Le monde en 24 heures.....	7
Mots croisés.....	27
Nécrologie.....	31
Sports.....	17-18-19-20-21
Travail et vie.....	12

Action de \$142,374 contre un Trifluvien

— page 3

La manifestation du front commun: grand et demi-succès?

— page 3

Les producteurs de lait de la rive sud passent à l'action

— page 5

2,000 travailleurs du secteur public ont manifesté hier

— page 9

le sourire du petit déjeuner

Un vice coûte plus cher qu'une famille à nourrir

AU ROI DU POULET
375-1651
1712, ST-FRANCOIS-XAVIER
TROIS-RIVIERES
(FACE AU PARC DES PINS)

service un jour

Averses de neige en matinée
Maximum zéro, samedi, ensoleillé.

chez vos finisseurs de photos associés

métropolitain

TROIS-RIVIERES-CAP-DE-LA-MADELEINE-TROIS-RIVIERES OUEST

Mme G. Earle Baptist vs George-H. Timperley

Action de \$142,374 contre un Trifluvien

par Claude HEROUX

TROIS-RIVIERES — L'étude légale Godin, Lacoursière et Marchand, de Trois-Rivières, vient d'inscrire au nom de Mme G. Earle Baptist, de notre ville, une action au montant de \$142,374 contre M. George-Hubert Timperley de la cité de Laviolette.

L'action dont la cause reposerait sur l'escroquerie et l'abus de confiance a été inscrite à la cour supérieure du district judiciaire de Trois-Rivières. Au jour de son décès, le 9 avril 1969, la succession de Earl Baptist avait une valeur nette de \$633,641,70. Dans un testament fait en 1956, Earle Baptist légua sa maison à son épouse, institua son épouse légataire universelle en usufruit viager de tous ses biens, institua son frère Crammond, les enfants de son dit frère et ceux de Flora Baptist-Tatley légataires universels résiduaire. En plus de nommer et d'instituer The Royal Trust Co. comme unique exécuteur testamentaire et fiduciaire. Par son codicille du 7 mars 1969, Earle Baptist modifia son testament en révoquant le legs universel résiduaire en faveur de son frère, de ses neveux et nièces; en substituant à ce legs universel, un legs

particulier de \$100,000 à être divisé également entre les enfants en premier degré de son frère décédé Crammond, en instituant George-Hubert Timperley son seul légataire universel résiduaire et en nommant et instituant Timperley pour agir comme "executor" et trustee" conjoint de sa succession avec The Royal Trust Co.

Fausses représentations

Selon la requête déposée devant la cour supérieure, dans les quelques mois qui suivirent le décès de Earle Baptist, mais avant le 11 juillet 1969, le défendeur aurait fait de fausses représentations à Mme Baptist alors âgée de 81 ans et atteinte de surdité. Depuis nombre d'années, Timperley, ajoute le document, avait des attentions particulières pour Earle Baptist et il avait gagné son amitié et sa confiance au point que, le 7 mars 1969, il désérita partiellement ses neveux et nièces de la famille Baptist mais à charge d'un usufruit viager en faveur de la demanderesse, alors âgée de 81 ans. Il est dit dans la requête qu'au cours de sa dernière maladie, M. Earle Baptist, alors âgé de 85 ans, était confiné à la maison et Timperley mul-

tiplait ses attentions jalouses et gagnait la confiance de Earle Baptist au point que ce dernier aurait demandé au défendeur de bien prendre soin de sa femme à tous égards et surtout à l'égard de l'administration de ses affaires.

La requête souligne que les 3 et 5 mars 1969, avant le décès de M. Baptist, le défendeur a obtenu que la demanderesse lui signe et lui remette deux chèques aux montants respectifs de \$2,000 et \$3,000, sans que Mme Earle Baptist connaisse la considération de ces chèques, ni à quelles fins ou à quelles personnes ils étaient destinés. Deux autres chèques de \$3,000 furent remis au défendeur par la demanderesse les 26 mai et 9 juin 1969, tandis que le 8 mai 1969, Timperley s'était fait consentir par Mme Baptist une procuration sur une formule de la banque de Montréal.

Au sujet des fausses représentations, Timperley aurait dit à Mme Baptist, avant le 11 juillet 1969, que des impôts dus par M. Baptist n'étaient pas payés lors de son décès, que des inspecteurs d'impôts étaient très mesquins et qu'en conséquence Mme Baptist ne devait disposer d'aucun document ni même d'aucun bien meuble qui se trouvait dans sa résidence sans que le cas

soit soumis au défendeur qui était responsable comme fiduciaire et qui serait seul recherché en vertu des lois d'impôt et finalement que ledit G. Earle Baptist était en principe absolument opposé à payer des impôts et que si la demanderesse ne suivait pas ses directives, elle paierait des impôts considérables et, finalement, que le moyen pour Mme Baptist d'éviter de payer des impôts, était de lui signer et de lui remettre pratiquement chaque semaine des chèques de \$500 laissant entendre qu'il investissait des montants au profit de la demanderesse.

Selon la requête, le défendeur a obtenu que la demanderesse lui signe et lui remette entre le 11 juillet 1969 et le 19 mars 1970, 31 chèques de \$500 chacun payables à l'ordre de "CASH". Le document indique que d'autres manoeuvres frauduleuses auraient été pratiquées par le défendeur.

Des questions

La requête déposée par l'étude légale trifluvienne stipule à l'article 29 que Mme Baptist en est venue à l'obligation de remarquer que M. Timperley avait plus d'une auto et qu'il menait un train de vie plus dispendieux qu'avant le décès de M. Earle Baptist. Dès les premiers mois de

1975, elle commença à poser des questions au défendeur sur son administration et sur les opérations de ses revenus et de ses capitaux. M. Timperley aurait fourni des explications écrites mais le 30 avril 1975, Mme Baptist révoqua les procurations et mandats qu'elle avait confiés au défendeur le 8 mai 1969 et le 28 janvier 1970, à la suite des explications révélatrices. En effet, l'action dit que le 26 avril 1975, le défendeur au cours d'une entrevue avec Mme Earle Baptist donna par écrit des explications additionnelles par lesquelles, pour la première fois, il admettait qu'il avait depuis un certain temps, il utilisait pour des fins personnelles et celles de sa famille les \$200 par semaine plutôt que de laisser aller cet argent en taxes au gouvernement et qu'il se payait ainsi pour ses services de fiduciaire et d'administrateur.

Le document de plusieurs pages souligne que, le 30 avril 1975, Mme Baptist, par ses procureurs Gauthier et Dubeau, a mis le défendeur en demeure de rendre un compte complet de son administration avec pièces justificatives à l'appui dans un délai d'un mois. Le défendeur, enchaîne la requête, ne répondait aucunement, ne

donna pas suite à la mise en demeure et ne rendit aucun autre compte à Mme Earle Baptist. L'article 36 veut que le défendeur, selon ses propres dires, ait entièrement dilapidé l'argent qu'il a soustrait à la demanderesse par escroquerie et abus de confiance et il s'est même endetté.

La requête demande au tribunal de condamner George-Hubert Timperley, tant personnellement qu'en ses qualités de fiduciaire et exécuteur testamentaire conjoint à la succession G. Earle Baptist et aussi en sa qualité de mandataire de Mme Baptist, à payer à la demanderesse la somme de \$142,374 avec intérêts à compter du premier janvier 1976. Le document exige du tribunal de réserver à la demanderesse ses recours que de droit contre le défendeur, tant personnellement qu'en ses qualités susdites, pour exiger en justice une reddition des comptes selon la loi et finalement de réserver à Mme Baptist ses recours contre Timperley à raison de ses manoeuvres frauduleuses et pour obtenir que ledit défendeur soit démis de ses fonctions comme fiduciaire et exécuteur testamentaire conjoint de la succession G. Earle Baptist.

La manifestation du front commun

Un grand succès pour l'un, un demi-succès pour l'autre

par Claude SAVARY

TROIS-RIVIERES — La première grande manifestation du front commun des employés de services publics et para-publics dans la région de Trois-Rivières a obtenu un succès relatif, hier après-midi, alors que seuls de petits groupes d'employés affiliés à la CSN des hôpitaux du Trois-Rivières métropolitain ont quitté le travail. Toutefois, le débrayage des enseignants membres du Syndicat des enseignants des Vieilles-Forges

(CEQ) a été couronné d'un succès complet si on tient compte du fait qu'ils ont réussi à paralyser les activités des centres administratifs des commissions scolaires du territoire de la régionale des Vieilles-Forges.

Dans les hôpitaux, les employés affiliés à la CSN se sont réunis sur les lieux de travail pour discuter des négociations en cours avec le gouvernement provincial. Dans la majorité des

cas, il s'agissait d'employés généraux de services. Il ne semble pas cependant que ces débrayages aient perturbé les activités normales de ces institutions, n'occasionnant en fait que des retards. Le succès mitigé remarqué dans les hôpitaux peut s'expliquer du fait que la FTQ n'avait donné aucune consigne de débrayage à ses membres.

Paralyse

Chez les enseignants, la si-

tuation fut tout autre alors que des lignes de piquetage étaient installées dès le début de l'après-midi, face aux centres administratifs des commissions scolaires. Le personnel de soutien avait pour sa part décidé de ne pas franchir les lignes de piquetage en guise de solidarité avec les enseignants. Seul le personnel de cadre a bien tenté d'entrer dans les centres administratifs mais l'insistance des enseignants eut vite raison de son ardeur.

Ces lignes de piquetage furent levées environ une heure et demie plus tard après que tous les employés eurent résolu de retourner ou à la maison ou en assemblée syndicale.

Ces manifestations, rappelés-le, avaient pour but de souligner la lenteur des négociations provinciales avec le gouvernement.



Les centres administratifs des commissions scolaires du territoire de la régionale des Vieilles-Forges ont été paralysés tout l'après-midi à la suite de manifestations des enseignants membres du SEVF devant ces édifices. Des barrages d'automobiles ont notamment empêché l'accès du personnel de cadre aux terrains de stationnement de ces centres. Ci-dessus, le

directeur générale de la CSRVF, M. Robert Lemieux, discute avec les enseignants tandis que le directeur des services de l'équipement de la régionale, M. Paul Fréchette (à droite) surveille sérieusement la situation. Tout s'est déroulé dans le calme le plus complet. (Photo Roland Lemire)

Le rapport Batshaw

Effet de rayon d'espoir pour l'AESQ

par Claude SAVARY

TROIS-RIVIERES — Le dépôt, la semaine dernière, du rapport Batshaw sur la situation des centres d'accueil pour mésoadaptés sociaux au Québec a eu l'effet d'un rayon d'espoir pour l'Association des éducateurs spécialisés du Québec (AESQ) en ce sens qu'il a dissipé pour la première fois l'image négative de ces centres d'accueil où l'éducateur était le plus souvent considéré comme un tortionnaire.

Dans une déclaration remise à la presse, en fin de semaine dernière, l'AESQ souligne que contrairement aux jugements portés jusqu'à ce jour, le rapport Batshaw

démontrait bien clairement que 20% seulement des centres d'accueil fonctionnaient plutôt mal tandis que 80% d'entre eux fonctionnaient bien ou même très bien. Les problèmes que le rapport a soulevés touchent davantage le personnel des éducateurs et l'esprit même des centres d'accueil.

Ainsi, d'une part, les éducateurs ont une préparation adéquate à leur travail dans une proportion d'à peine 44%. Ce phénomène trouve son explication, selon l'AESQ, dans le fait qu'ils ne sont pas reconnus comme de véritables professionnels et qu'ils ne jouissent pas à ce titre de programmes de perfectionnement comme les

professionnels de la santé ou les enseignants par exemple. Le rapport Batshaw va même jusqu'à faire ressortir que les éducateurs constituent du "cheap labour". Conséquemment, l'AESQ demande au ministère des Affaires sociales de corriger la situation en les reconnaissant comme de véritables professionnels (dans la pratique) et les payant comme il se doit.

Quant à l'esprit qui devrait régner dans les centres d'accueil, l'AESQ est d'avis qu'il faut opérer une réforme en profondeur de la philosophie qui anime ces institutions et qu'à cet effet, les éducateurs, dans leur milieu respectif, devraient favoriser la mise sur pied d'une commission d'évaluation et d'accréditation capable d'améliorer la qualité des services offerts.

Enfin, on souhaite fortement que le MAS investisse en ressources humaines de telle façon à répondre aux nombreux besoins des enfants et adolescents qui fréquentent les centres d'accueil.

M. Batshaw à Trois-Rivières

Par ailleurs, à l'occasion de son congrès qui se tiendra à l'université de Québec à Trois-Rivières, le 25 mars prochain, l'Association des éducateurs spécialisés du Québec aura comme principal invité l'auteur du rapport, M. Manuel Batshaw viendra alors commenter plus en détails ce document de 11 volumes que le comité d'étude a compilé depuis un an sur les 73 centres d'accueil au Québec.

Jean-François Bertrand au Cap-de-la-Madeleine

Le PQ et les Chambres de commerce

par Marcel AUBRY

CAP-DE-LA-MADELEINE — Le Parti québécois et les Chambres de commerce n'ont jamais été reconnus pour faire particulièrement bon ménage. Coïncidence ou non, les participants au dernier souper de la Chambre de commerce du Cap étaient au moins deux fois moins nombreux qu'à l'accoutumée, mercredi soir, alors que le conférencier était un des membres de l'exécutif national du PQ, M. Jean-François Bertrand.

Ce n'est pas monnaie courante, pour un porte-parole du PQ, de se faire inviter à une tribune de Chambre de commerce, a reconnu le jeune professeur en journalisme de l'université Laval. Selon lui, il existe toutefois un mythe à l'effet qu'il n'y a pas de concordance entre les Chambres de commerce et le Parti québécois.

Visiblement désireux d'apporter un message rassurant à son auditoire peu coutumier, M. Bertrand a tenté de démontrer que le PQ s'efforce d'être un parti politique ouvert. "C'est devenu le défi de tout le monde au sein de notre parti", a-t-il dit.

S'il avait été impensable, en 1968, d'imaginer un membre du Parti québécois allant vendre son idéologie devant une Chambre de commerce, la chose apparaît beaucoup moins bizarre aujourd'hui. Ainsi, lors du prochain congrès régional du PQ, dans la région de Québec, en mars, le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne et le président de la Chambre de commerce de Québec, M. Gilles Richard, prendront tous les deux une part active.

"Ce ne sont pourtant pas des péquistes", a admis le conférencier, "mais ils savent qu'on ne peut tenir à l'écart continuellement un parti qui a recueilli

environ 30 pour cent des voix aux dernières élections."

"Quand on nous regarde vite", a poursuivi le conférencier, "on est parfois porté à nous considérer comme un parti aux idées étranges, dangereuses, radicales et révolutionnaires. Mais quand on pousse l'analyse un peu plus loin, on découvre qu'il s'agit de plus en plus du parti du réalisme politique et de la modération politique."

"On me demande souvent si je suis un homme de gauche ou de droite. A ceux-là, je réponds que je suis de l'extrême centre". "Une des plaies de notre monde d'aujourd'hui", selon M. Bertrand, "c'est le charriage. Le charriage des gens de gauche et le charriage des gens de droite. Il y a une chose qui manque dans notre société, aujourd'hui, c'est le sens des nuances. Dès que quelqu'un veut apporter des nuances, on dit de lui qu'il fait du patinage."

"Nous avons la responsabilité, a-t-il poursuivi, d'annoncer aux Québécois des solutions qui s'approchent du réalisme et de la modération politique. Nous ne devons pas être le parti de l'absolu mais celui des nuances. On ne peut penser de changer quoi que ce soit en refusant de tenir compte des préoccupations et de la volonté des citoyens. Nous allons tenir compte de ce qu'ils sont et du niveau de changement qu'ils vont accepter."

Cette volonté de plus en plus évidente au sein du parti indépendantiste a été une des conditions importantes de son adhésion au PQ, a souligné M. Bertrand, en rappelant la décision du dernier congrès de soumettre le projet d'indépendance au référendum, c'est-à-dire à l'approbation des citoyens.

"Le discours que je vous fais, je devrais normalement le tenir devant des péquistes, a admis le conférencier, mais je vous le dis

quand même; eux ont besoin d'être tempérés, modérés, vous, d'être rassurés."

Tout en rappelant sa croyance et sa volonté de participer à l'avènement de l'indépendance, M. Bertrand a affirmé que le PQ se refusait toujours à la faire sans l'assentiment des

Extension du service d'autobus Saucier à TRO

par Claude BERGERON

TROIS-RIVIERES-OUEST — La firme d'autobus Yvon Saucier a décidé d'élargir son service dans la ville de Trois-Rivières-Ouest. Dès ce soir et demain soir, les autobus circuleront jusqu'à une heure du matin.

M. Yvon Saucier a annoncé cette décision, hier, en précisant que cette extension de l'horaire, les vendredis et samedis soir, n'avait qu'un but: donner un meilleur service aux usagers de Trois-Rivières-Ouest et à tous ceux qui utilisent les autobus de Trois-Rivières-Ouest.

Cette extension de service de Louiseville qui offre le service à TRO est d'opinion qu'actuellement les parcours viennent donner un bon service aux citoyens de cette ville de Trois-Rivières métropolitain.

Quant à la rentabilité du service, M. Saucier est heureux de dire que la clientèle répond bien au service. Sans atteindre une rentabilité qui touche la marge de profits, le service actuel avec son nombre d'usagers quotidiens n'exige plus de déboursés monétaires.

A Trois-Rivières-Ouest, le nombre d'usagers est de 2,800 par jour. Depuis la mise en application de l'acceptation des

billets de correspondance, c'est une certaine qui sont échangés quotidiennement avec le service de M. Lucien Germain au Cap-de-la-Madeleine.

L'avenir

Au sujet d'une éventuelle alliance avec M. Germain pour offrir un service permanent dans le Trois-Rivières métropolitain, M. Saucier mentionne que les relations sont excellentes avec M. Germain et que cette possibilité demeure toujours réalisable.

La préoccupation de ces deux hommes d'affaires est de connaître d'abord les exigences du sous-comité intermunicipal du transport en commun en termes de parcours, d'horaires et aussi, aspect non négligeable, les normes financières du ministère du Transport.

Il y a donc un long trajet à parcourir avant qu'une décision puisse être prise par MM. Germain et Saucier. L'échéance donnée par le maire Gilles Beaudoin quant aux appels d'offres ne se fera qu'avant la fin de 1975. M. Beaudoin devait aussi mentionner que le service permanent ne pourra être en fonction qu'au début de 1977.

Donc il reste donc plusieurs inconnus; il faudra attendre ce

pas le droit de s'enfermer dans un esprit de chapelle et un esprit de marginalité. "Il faut savoir répondre aux besoins et aux attentes de toutes les classes de la société. En d'autres mots, il faut savoir devenir un parti crédible pour tous les Québécois."

c'est un secret de polichinelle...

Caisse Sainte-Marguerite

Contrairement à ce qui avait été écrit, la caisse populaire Sainte-Marguerite et sa filiale le comptoir Jean-XXIII vendent déjà depuis trois semaines des billets pour la conférence de Marie-Josée Longchamps qui a lieu, ce soir.

Décès du Dr Allen

Polichinelle est peiné d'apprendre le décès du Dr Marc Allen. Agé de 57 ans, le Dr Allen, anesthésiste depuis plus d'un quart de siècle, a succombé à une insuffisance cardiaque. Il était le frère d'Edouard et de Louis Allen également bien connus en notre ville.

C'est la grande noirceur

De nombreux automobilistes se demandent ce qui se passe du côté du ministère des Transports (voirie). Depuis au moins un mois, le système lumineux en bordure de la 138, près du pont Laviolette, est inopérant, et rien n'est fait pour "jeter un peu de lumière" sur les lieux.

Equipement de bureau
CLAUDE ARBOUR INC.
2120 Notre Dame
Trois Rivières
379-7211

+

COLLECTE DE SANG
SOUS-SOL DE LA CATHÉDRALE
Trois-Rivières
(entrée rue Royale)

Jeu 26 février 13h - 21h
Vendredi 27 février 10h - 18h

organisée par l'A.F.E.A.S.
de la Cathédrale

Objectif: 500 donneurs
Vous seul pouvez offrir
le don de la vie
Soyez généreux.

Nuit mouvementée - cellules remplies

TROIS-RIVIERES (JPA) — Vous voulez savoir ce qui s'est passé cette nuit? Beaucoup! Nos cellules sont remplies, ce matin.

La sûreté municipale de Trois-Rivières bouillonnait d'activités, hier matin, après une nuit pour le moins mouvementée de la part des voleurs un peu partout dans notre ville. La boutique Au Pas, le magasin Mademoiselle dans le centre-ville, aussi la station de service Pothier sur la rue Laviolette, autant de commerces qui ont reçu la visite des voleurs en une seule nuit. Reste maintenant à calculer les pertes au moyen

d'un inventaire minutieux. Quant à ces vols précisément, deux arrestations ont été effectuées par les agents Michel Legault et Serge Lafrance. Deux adultes de Trois-Rivières, qui, les premiers, se sont retrouvés en cellule.

Par la suite deux autres arrestations se sont ajoutées aux précédentes, cette fois celles de deux types de Victoriaville qu'on soupçonne d'être les au-

teurs d'une série de vols dans des automobiles à Arthabaska.

Enfin, pour compléter le remplissage des cellules, un autre Trifluvien s'y est retrouvé après avoir réussi à passer une série de faux chèques.

En fait, le seul délit criminel où il n'y a pas eu d'arrestations (ce qui ne tardera pas), s'est déroulé la même nuit chez Télébec, rue des Forges. Un vol de \$700 de marchandises.



Le juge Jean Girouard

Au tribunal du travail Un poste de juge à Me Jean Girouard

TROIS-RIVIERES (CH) — Me Gérard-D. Levesque, ministre de la Justice dans le cabinet Bourassa, a annoncé, hier après-midi, la nomination de Me Jean Girouard de Trois-Rivières comme juge au tribunal du travail. Me Girouard, qui pratiquera dans le district de Montréal, sera assermenté, lundi prochain, par le juge en chef de ce tribunal dont les titulaires ont le même statut qu'un juge de la cour provinciale.

Me Girouard est né en 1925 à Saint-Lambert. Il a obtenu son baccalauréat ès arts et sa licence en droit à l'université de Montréal, et son baccalauréat en sciences sociales, sa maîtrise en économique à l'université Laval à Québec où il a également suivi des études post-graduates en recherches et statistiques économiques. Me Girouard a été très actif dans la société trifluvienne. Il fut président du Jeune Barreau, président-fondateur de l'Association des parents au STR, président-fondateur de Pro-Organo-Mauricie, membre du conseil d'administration du STR, membre du conseil d'administration des concours de musique du Québec, régionale de Trois-Rivières, premier conseiller au Barreau de Trois-Rivières, membre du conseil général du Barreau et secrétaire de Pro-Organo-Mauricie, etc.

Me Girouard a d'abord pratiqué à Montréal avec l'étude légale Riel, Vermette, Girouard et Marin et ensuite à Trois-Rivières avec Me François Nobert et avec Me Pierre Garceau, maintenant ambassadeur, avec Mes Nobert et Vigeant puis avec l'étude légale Girouard, Beaumier et associés. Me Girouard appartient à plusieurs associations à caractère provincial et national.

La charge est cependant réduite

A cause de la boisson il est accusé de tentative de meurtre

par Claude HEROUX

TROIS-RIVIERES — Un jeune homme de 19 ans du Cap-de-la-Madeleine a un tel problème de boisson que cette maladie lui a déjà valu une accusation de tentative de meurtre qui fort heureusement pour lui a été réduite à une charge d'avoir illégalement commis des voies de fait sur Denise P., lui causant des lésions corporelles.

Jean B. s'est présenté devant le juge René Crochetière, hier matin, en vue de recevoir sa sentence. A une réponse du ma-

gisgrat, il a répondu qu'il avait réduit la quantité d'alcool qu'il absorbait, mais ce que le madelinois ne semble pas savoir, est que le premier verre est de trop et délie chez lui une soif insatiable.

Le crime, reproché à Jean B., remonte au 2 février 1975 alors que les policiers du Cap ont été appelés à dans une maison de rapport de la rue Barkoff au Cap où un jeune homme menaçait une jeune fille avec un couteau à pain. Jean avait été désarmé par un policier qui lui avait appliqué une droite sur un oeil pour faire tomber le couteau

qu'il tenait dans le dos de la jeune-fille.

Le Madelinois avait comparu devant le tribunal en exhibant un oeil au beurre noir mais il avait été envoyé dans une institution spécialisée pour subir une évaluation psychiatrique. Les spécialistes l'avaient déclaré sain d'esprit et apte à subir son procès. L'accusation avait été réduite et l'accusé élargi provisoirement. Finalement, il plaide coupable, et hier matin, il obtenait un sursis de sentence avec l'obligation de garder la paix pendant 2 ans.

Une autre défection à l'OUTA

TROIS-RIVIERES (MA) — Comme l'avaient fait, en novembre dernier, les quelque 330 employés syndiqués de l'usine trifluvienne Fergusson Atlantic, les travailleurs de Dionite Luggage de Lévis viennent de déléguer l'Union internationale des ouvriers unis d'Amérique (OUTA) pour se joindre à la FTQ.

CHASSE

...au plaisir, à la popularité, à la confiance, à la maîtrise de soi, à l'élégance, au charme, à la belle posture. — La danse est votre arme la plus sûre. Des experts vous enseigneront comment vous en servir efficacement. Où? A l'Elite, Club de danse, 270, des Forges, Trois-Rivières, 376-3718. ANNONCE

Selon un communiqué émis par les représentants syndicaux de Fergusson Atlantic, les membres du syndicat de Dionite Luggage ont fait savoir, à la

suite d'un vote pris il y a quelques jours, leur désir d'avoir un syndicat québécois autonome du textile.

Le résultat du vote est assez concluant, selon le syndicat, et ne laisse aucun doute sur leur accréditation prochaine. Ce vote a démontré que 22 travailleurs préféraient conserver leur affiliation à l'OUTA tandis que 73 autres ont exprimé le désir de changer d'appartenance syndicale pour devenir membres du syndicat des travailleurs de Dionite Luggage (FTQ). Quatre bulletins ont été annulés.

Pour ces gens du textile, selon le syndicat, c'est un pas en avant vers leur objectif de former un syndicat québécois autonome du textile. "Ce n'est pas la quantité de permanents syndicaux qui compte pour le bon fonctionnement d'un syndicat, soutient-on, mais la qualité."

LES DEMANDES D'ADMISSION
sont acceptées le vendredi après midi 2h30 pour le cours de secrétariat bilingue année 76-77

COLLÈGE MODERNE DE SECRÉTARIAT
1581 rue Royale, Trois-Rivières, Tél.: 378-1123

POUR INSÉRER UNE annonce classée

SIGNELEZ:
TROIS-RIVIERES
378-6116

CENTRE MAURICIE
537-1801

NOUS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

SI C'EST PAS Ziebart C'EST PAS PAREIL

IMPORTANT: Garantie de 10 ans par écrit

APPROUVÉ PAR L'A.P.A. ANTI-ROUILLE AUTO - CAMION

TÉL.: 377-4384

Dès le 1^{er} mars. D'autres régions reliées directement et sans frais au Centre de service à la clientèle de Sherbrooke. Tous les services du Canadien Pacifique au bout du fil!

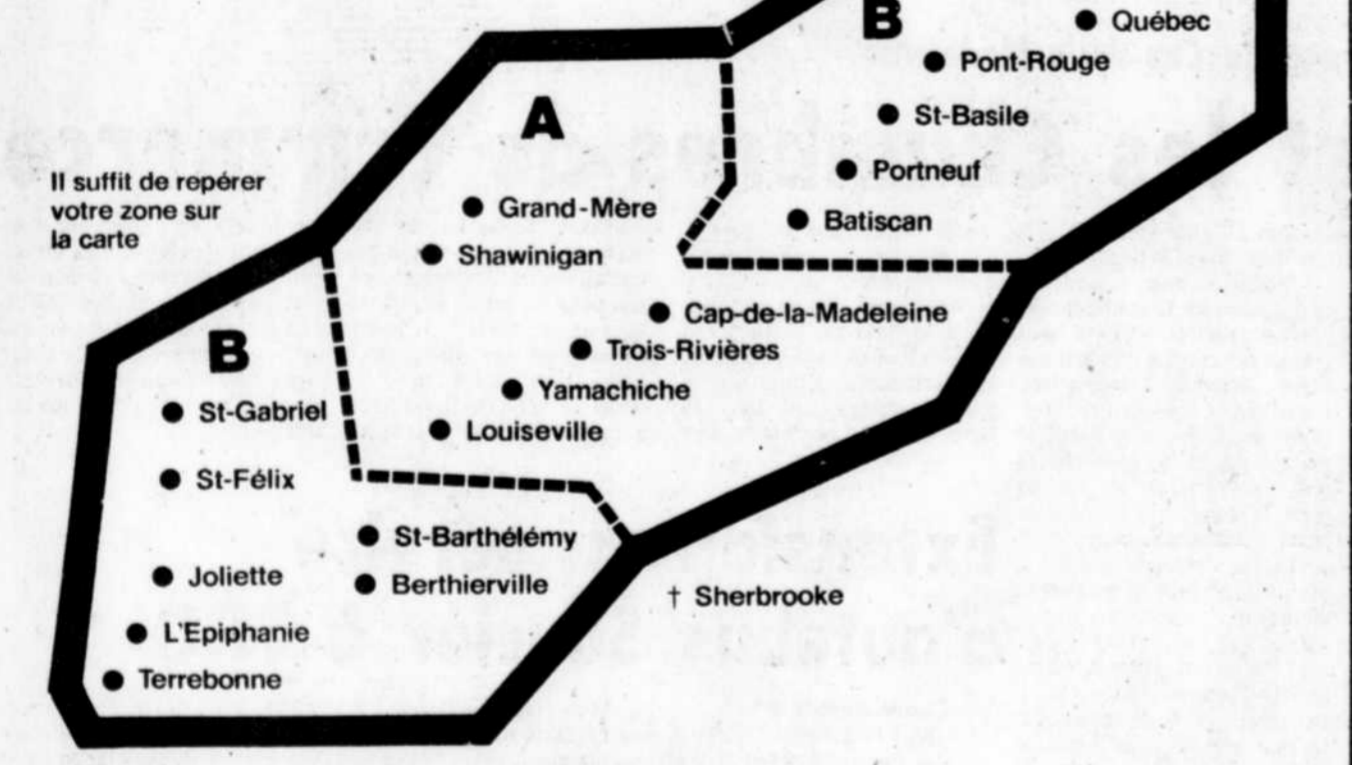
A partir du 1^{er} mars 1976, l'est de Montréal fera partie des régions desservies par le Centre de service à la clientèle de Sherbrooke. St-Gabriel, St-Félix et Joliette pourront de ce fait en profiter.

Un service hors pair. Des renseignements complets. Un seul numéro de téléphone à composer pour

- CP Rail
- CP Air
- CP Hôtels
- CP Navigation
- CP Express
- CP Télécommunications

Si vous habitez à l'intérieur de la région représentée ci-contre, vous pourrez téléphoner directement et sans frais à notre Centre de service à la clientèle de Sherbrooke et vous renseigner sur tous les services du Canadien Pacifique.

Un personnel compétent va régler tous les détails concernant l'expédition de fret, les réservations à l'hôtel, les télégrammes et les voyages par avion. 24 heures par jour, 7 jours par semaine avec un service toujours rapide et chaleureux.



Il suffit de repérer votre zone sur la carte

Si vous le désirez, vous pourrez profiter de l'aide de nos agents d'affaires itinérants qui ont toute l'expérience nécessaire pour résoudre les problèmes des clients. Par exemple, choisir des wagons à marchandises, remplir des feuilles d'expédition et s'occuper des comptes. Ils travaillent en collaboration étroite et constante avec les membres du Centre de service à la clientèle de Sherbrooke. Ces derniers ont l'expérience voulue dans tous les domaines du transport et des télécommunications.

Numéro de téléphone du Centre de service à la clientèle (24 heures par jour)

Si vous habitez dans

La zone A (indicatifs régionaux: 819) 1-800-567-6940 (sans frais)

La zone B (indicatifs régionaux: 418 et 514) 1-800-567-6950 (sans frais)

Si vous habitez un endroit où la composition directe n'existe pas, demandez à votre téléphoniste du service d'interurbain de composer le numéro pour vous. Par ailleurs continuez d'utiliser le numéro de téléphone de votre région pour communiquer avec CP Services si c'est votre cas présentement. Si vous êtes abonné au Telex, vous communiquez avec CP Services en composant 058-36175. Pour faire vos réservations de voyages, vous pouvez également appeler votre agent de voyages.



Rentrée de taxes à 75 pour cent

TROIS-RIVIERES-OUEST (AG) — Le directeur financier du conseil scolaire Chavigny a fait savoir au cours de la dernière assemblée du comité exécutif que 75 p.c. de la taxe scolaire avait été versé par les contribuables en date du 18 février. Cela représente une somme de \$762,000 sur des revenus estimés de \$1,050,000.

Les comptes de taxes avaient été expédiés au début de décembre et les contribuables avaient eu jusqu'au 19 janvier pour acquitter leur compte sans encourir de pénalité. Un intérêt de 12 p.c. sera ajouté à tous les comptes en souffrance depuis cette date.

Vous pouvez faire marquer vos skis

TROIS-RIVIERES (YC) — A compter de lundi prochain, toutes personnes désireuses de faire marquer leurs skis, ou tout objet personnel, pourront le faire.

Ils n'auront qu'à se rendre au poste de police no. 2, situé à l'intersection de Laviolette et Saint-Maurice, à Trois-Rivières. Les pompiers du poste sont maintenant prêts à vous recevoir.

Dans l'éventualité que vous désiriez faire marquer les skis de vos enfants, vous êtes également priés de les accompagner, puisque le numéro d'identification, marqué à l'aide d'un burin, sera le numéro de permis de conduire. Relativement à l'horaire, vous pouvez vous y rendre à toute heure du jour et même de la nuit.



Prix de beauté aux échecs

La ligue d'échecs de la Mauricie a tenu récemment un concours du prix de beauté à l'intention de ses membres. A l'issue des rondes éliminatoires, on a couronné le gagnant, plus tôt cette semaine. Ci-dessus, à cette occasion, on reconnaissait l'adversaire du gagnant, M. Michel Normandin, le responsable du concours, M. Renaud Gélinas, le gagnant du prix de beauté, M. Gilles Ringuette, et le représentant de la compagnie Labatt, M. Hervé Thiffault, qui lui remet un trophée emblématique. (Photo Roland Lemire)

Par les rédacteurs de la revue

LA PURE VÉRITÉ

Revue unique en son genre qui analyse en profondeur les événements de l'heure et qui offre des solutions aux problèmes sociaux vous invitent à une RÉUNION SPÉCIALE dirigée par le ministre Carn A. Catherwood de Montréal samedi le 28 février à 3h00 p.m. au Centre Culturel du Cap-de-la-Madeleine rue Fusey. Vous pouvez bénéficier d'un abonnement gratuit à LA PURE VÉRITÉ.

COUPON À REMPLIR

LA PURE VÉRITÉ
C.P. 1301, Trois-Rivières

NOM:

ADRESSE:

VILLE: Code postal:

au coeur du québec

On veut forcer le fédéral à modifier sa politique laitière

Les producteurs de lait décidés à faire bouger le gouvernement

par Jacques GINGRAS

SAINT-CYRILLE — Les producteurs de lait de la rive sud, qui reflètent quand ils ne le précédent pas, l'ensemble de leurs confrères du Québec, ont la ferme intention de se faire entendre et de faire entendre raison au gouvernement fédéral qui, selon eux, est en voie non seulement de nuire aux agriculteurs, mais de littéralement tuer l'industrie laitière au pays.

Dans le but de parvenir à leur fin, les producteurs de lait industriel des comtés de Drummond, Arthabaska, Lotbinière et Nicolet-Yamaska, le syndicat le plus important au Québec avec ses 3.000 membres, ont élaboré une série d'actions qui feront certes du bruit au propre

ou au figuré, selon la réponse du gouvernement fédéral à leurs demandes. Quels sont ses moyens?

Premièrement, on entend inonder littéralement les députés de lettres personnelles dans lesquelles on expliquera clairement les efforts néfastes de la politique du ministre Eugene Whelan et aussi les correctifs qu'on doit y apporter afin de permettre aux producteurs de conserver leur exploitation.

Deuxièmement, dans le but de sensibiliser le public à leurs revendications, on entreprendra des marches et manifestations devant tous les édifices fédéraux de la zone économique 04 sud.

Troisièmement, on désire que ces moyens de pressions constituent une action concertée avec leurs dizaines de milliers de confrères de la province voisine, l'Ontario, avec qui on est en négociation.

Quatrièmement si cela ne faisait pas bouger le gouvernement eh bien! ce sont les cultivateurs qui bougeront en organisant une manifestation, une marche en règle sur la capitale, dans le but de bien démontrer au gouvernement que le comité de négociation qui se heurte à un mur à Ottawa parle en leur nom.

Action pacifique

Le président provincial de la Fédération des producteurs de

lait industriel, M. Pierre Saint-Martin, et collègue au niveau régional, M. André Desruisseaux, ont tous deux précisé au Nouvelliste que les moyens de pressions préconisés par les quelque 700 agriculteurs producteurs réunis en assemblée annuelle, mercredi et qui vont se répandre comme une tache de lait... se voulaient avant tout une action pacifique.

Il semble clair que les hommes de la terre n'ont pas l'intention d'avoir recours à des actions comme on a vu à l'automne 1974, lesquelles avaient soulevé de vives protestations chez les citoyens. Les deux porte-parole des fermiers nous ont dit que les producteurs laitiers cherchaient à obtenir l'ap-

pui de la population, des consommateurs, qui, selon eux, risquent de subir le contrecoup de la politique du ministre fédéral Whelan.

Pour les dirigeants et les membres de l'Union des producteurs du Québec (et ce sentiment est partagé par leurs confrères de l'Ontario) la réduction des subsides fédéraux sera néfaste non seulement pour eux mais aussi pour les consommateurs.

Dans un premier temps, il coûtera plus cher pour produire le lait; en somme on ne couvrira pas le prix de revient, ce qui en mènera plus d'un à la faillite et à l'abandon de la terre ancestrale. Dans un deuxième temps, les consommateurs ris-

quent de payer plus cher pour les produits laitiers, ce qui veut dire automatiquement une baisse dans la production, détériorant d'autant l'industrie laitière québécoise et canadienne.

Tout ça, selon eux, parce que le gouvernement a commis la grave erreur d'importer trop de lait, fromages et autres produits d'Europe et des États-Unis pour lesquels il faut maintenant payer le gros prix pour les entreposer et les mettre en marché. "C'est au gouvernement d'assumer ses responsabilités et de permettre aux producteurs de vivre décemment sans pour autant surcharger les consommateurs, de dire au Nouvelliste M. Pierre Saint-Martin et André Desruisseaux.

Mailloux ne veut pas discuter de la Transquébécoise avant la fin de mars

par Roger LEVASSEUR

VICTORIAVILLE — Relativement à la rencontre qui avait été sollicitée avec le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, le 15 janvier 1976, par l'exécutif de la Chambre de commerce de Victoriaville, concernant le retard apporté au calendrier de la Transquébécoise, un porte-parole du député Gilles Massé d'Arthabaska a informé la Chambre de commerce qu'une rencontre privée avait eu lieu à Québec, la veille, avec le ministre Mailloux.

Il ressort de cet entretien que le ministre Mailloux n'est pas disposé à recevoir les membres de l'exécutif de la Chambre de commerce de Victoriaville ou à discuter de cette question avant l'adoption du budget du ministère, laquelle doit avoir lieu le 31 mars 1976. Le porte-parole du député Massé a mentionné au représentant de la Chambre de commerce de Victoriaville

que le ministre Mailloux était très conscient des promesses faites par lui-même à la population des Bois-Francis, à l'automne 1974, et que cette question de la Transquébécoise constituait une priorité à son ministère.

Actions immédiates

Les membres de la Chambre de commerce de Victoriaville, qui se réunissent pour leur assemblée de février, ont pris connaissance de ces derniers développements.

M. Rock Gardner, membre de la Chambre de commerce et ex-député unioniste du comté d'Arthabaska, a émis l'opinion que si la Chambre de commerce avait d'autres actions à entreprendre, il serait plus sage d'agir avant le 31 mars 1976. Il expliqua que lorsque les budgets seront adoptés le 31 mars, il sera par la suite pratiquement impossible d'obtenir des chan-

gements. Pour sa part, pour employer ses propres paroles, le président de la Chambre, M. Pierre Hamel, a souligné que jusqu'à hier la Chambre de Victoriaville n'avait pas voulu faire de "tapage ou de gueulage" avec cette affaire. On avait d'abord attendu jusqu'au premier janvier 1976

pour avoir la certitude qu'il existait réellement des retards au calendrier des travaux de la Transquébécoise (région des Bois-Francis). Par la suite, on a demandé une rencontre avec le ministre Mailloux pour avoir des explications au sujet de ces retards. Depuis lors, toutefois, on remet la Chambre de se-

maine en semaine et on est pratiquement arrivé au début de mars.

De son côté, le président du comité de la Transquébécoise à la Chambre, Me Pierre De-nauld, a souligné qu'on lui avait mentionné que le ministre Mailloux ne faisait pas souvent de promesses et lorsqu'il se

hasardait à en faire, il avait l'habitude de les respecter.

Quoi qu'il en soit, les membres ont laissé à l'exécutif de leur Chambre de commerce la liberté de prendre les actions nécessaires ou pressions jugées utiles, d'ici le 31 mars, de façon à éviter que la région se fasse "passer un sapin."

Des employés empêchés d'entrer au travail par les enseignants

par Berthold LEVESQUE

LOUISEVILLE — Les quelques centaines d'enseignants des niveaux secondaire et élémentaire de la région de Louiseville ont participé à une

demi-journée de débrayage, hier après-midi, pour imiter le geste de leurs confrères dans la région et au niveau de la province.

Plusieurs dizaines d'entre eux se sont rendus devant les locaux de la commission scolaire de Grand-Pré, sur la rue Saint-Laurent, au début de l'après-midi, et durant environ une heure ils empêchaient ainsi les employés de cette commission de pénétrer à l'intérieur et de reprendre leur travail.

Le groupe d'enseignants a manifesté dans l'ordre et la gaieté, et vers 14 h ils quittaient les lieux en petits groupes.

Du côté du centre hospitalier Comtois, aucun débrayage n'a eu lieu, ni au centre d'accueil du même endroit. Des moyens

de pressions pourraient se produire au cours des prochains jours, de nous dire cependant le président du syndicat de Comtois affilié à la FTQ, M. Fernand Beland.

Rencontré sur les lieux hier midi, M. Maurice Chassé, du syndicat canadien de la fonction publique, a laissé savoir que le gouvernement, avec les ententes sur les services essentiels, avait maintenant trouvé la méthode pour enlever le droit de grève et non protéger les malades. "On nous propose de poser des gestes, pour ensuite nous poursuivre par la suite", de dire M. Chassé.

On sait qu'à l'hôpital Comtois, l'affaire des services essentiels en cas de conflit est réglée, suite à l'intervention du

commissaire, comme dans les autres établissements de santé de la région.

Advenant un conflit, l'occupation serait dans une proportion de 95 à 96 pour cent, de nous dire les représentants syndicaux. Avec l'entente imposée par le commissaire aux services essentiels, quatre personnes seulement pourraient sortir de l'institution en cas de grève, sur environ 101 personnes affectées à l'intérieur sur une cédule normale.

Au centre d'accueil, où une entente avait lieu avant que le commissaire n'intervienne, le taux d'occupation en cas de grève serait dans une proportion de 40 pour cent.

Enfin, pour manifester leur impatience devant la lenteur des négociations, les syndicats de Comtois expédieront leurs "talons" de chèques de paye, à l'adresse du ministre Parent.

Les négociations se poursuivent

LOUISEVILLE (BL) — Une deuxième séance de conciliation avait lieu hier après-midi à Louiseville, en présence du conciliateur M. Defoy, dans le but de régler le litige qui oppose les treize employés municipaux et la ville de Louiseville.

Ces séances en présence du conciliateur doivent se poursuivre aujourd'hui. Certaines clauses de statu quo auraient été réglées.

Suivant les délais, le syndicat des employés de la ville, affilié à la FTQ, a droit de grève à partir du 5 mars. Il va sans dire qu'à la même date la ville a également droit de lock-out.

Interrogé sur la question des salaires, avant la séance de conciliation d'hier, le négociateur syndical, M. Maurice Chassé, nous laissait savoir que durant les séances de négociation qui ont précédé la conciliation, la ville offrait une augmentation de \$0.35 l'heure pour la première année et une hausse identique pour la deuxième année. C'est même en bas du maximum qu'exige la loi Trudeau, de nous dire M. Chassé.

VISITEZ LA MAISON DU COLONIAL

Vilas Rexton

Si vous recherchez un mobilier Colonial de qualité ou des pièces de style colonial nous les avons en érable solide.

NOUS AVONS L'ASSORTIMENT COMPLET VILAS et REXTON

Ouvert du lundi au samedi

AMEUBLEMENTS DU PORT ENR.

Route Marie-Victorin — Nicolet **Tél.: 293-4579**

A 10 minutes du pont de Trois-Rivières à l'entrée de Nicolet

Une bonne raison de laisser H&R Block se préoccuper de vos impôts

Les frais de H&R BLOCK sont basés sur la complexité de la déclaration. Plus la déclaration est simple plus nos frais sont bas.

Soyez rassuré sur vos impôts.

H&R BLOCK

POUR VOTRE IMPÔT

<p>TROIS-RIVIÈRES 167, Lavolette Tél.: 378-4474</p>	<p>SHAWINIGAN 459, De La Station Tél.: 537-7096</p>
--	--

Ouvert du lundi au vendredi de 9h a.m. à 9h p.m., le samedi de 9h a.m. à 5h p.m.

AUSSI **Sears** Centre Commercial Les Rivières Tél.: 379-5444 **LaSalle** 98, Boul. Ste-Madeleine Cap-de-la-Madeleine Tél.: 379-8822

OUVERT AUX HEURES DE MAGASIN

UN BEAU JOUR VOUS GOUTEREZ SUREMENT AU NOUVEAU BOLS BLANC

ON VOUS SOUHAITE QUE CE SOIT AUJOURD'HUI

V.O. GENEVA GROS GIN

BOLS

Lucas Bols

AMSTERDAM le 1er janvier 1808

ESTILLÉ ET EMBOÛTILLÉ PAR HIRSH WALKER & SONS LIMITED, WALKERVILLE CANADA POUR ET SOUS LE CONTRÔLE DIRECT DE ERVEN LUCAS BOLS AMSTERDAM, HOLLANDE - 40% ALC./VOL. 40 FL. OZ. 114 L.

éditorial

Les compromis de M. Allmand

Dans le but d'amadouer les députés récalcitrants et répondre à un sentiment de crainte qui se manifeste dans la population à l'égard de la criminalité croissante, l'abolitionniste Allmand a fait des concessions. Ainsi, un meurtrier devra purger 25 ans de sa peine avant d'être admissible à la libération conditionnelle. Pourquoi 25 ans et non pas 15 ans comme le voudrait le Solliciteur général? C'est essentiellement un choix politique, a reconnu ce dernier. Rien n'indique en effet qu'il faut un quart de siècle pour réhabiliter un criminel.

Au moins une trentaine de députés libéraux ne seraient pas favorables à l'abolition de la peine capitale. En remplaçant la potence par une détention plus longue et en consolidant la gamme des mesures préventives et punitives, le gouvernement cherche à rendre le plat digestible.

Il existe au Canada une fraction importante des citoyens qui croit aux pouvoirs persuasifs de la peine de mort. On retrouve parmi elle les policiers et les gardiens de prison. La question est débattue dans un climat chargé d'émotivité et il est probable qu'on ne parviendra jamais à faire l'unanimité. Quant à nous, notre position en faveur de l'abolition de cette forme de châtiment est déjà connue.

Ces dernières années, le gouvernement fédéral a tenté de libéraliser le système pénal et carceral afin de faciliter la réinsertion des détenus dans la société. L'objectif poursuivi par M. Allmand est admirable. Il correspond à des principes humanitaires de même qu'à une conception élargie du rôle de l'Etat.

Contrairement à une croyance populaire, ses efforts n'ont pas été stériles. On a beaucoup parlé de ces détenus qui ont récidivé après avoir obtenu une libération conditionnelle. Cela a fini par jeter un certain discrédit sur la Commission des libérations conditionnelles. Le bi-

lan global est cependant loin d'être négatif. Il est vrai qu'un prisonnier qui réintègre sa cellule une fois le temps de sa liberté provisoire écoulé fait rarement la manchette des journaux.

Tout en faisant montre de courage politique, en défendant des positions impopulaires, M. Allmand a pris les bouchées doubles. Du moins le programme n'a pas été bien compris de la population, au point de susciter la méfiance. En refusant d'appliquer une loi en vigueur, le Solliciteur général s'est aliéné la confiance des policiers et des gardiens de prison. Bref, aujourd'hui M. Allmand doit faire marche arrière.

Les mesures soumises à l'approbation des députés correspondent à une réalité. La criminalité violente a augmenté au cours des dernières années et l'une des responsabilités du gouvernement est d'assurer une protection adéquate aux citoyens. Le resserrement des contrôles est nécessaire, notamment en ce qui concerne les cautionnements et les armes à feu. Les criminels dangereux doivent être écartés de la circulation. Plusieurs aspects du programme fédéral répondent à ce besoin.

Le renforcement de la loi et l'ordre n'est qu'une étape dans ce processus continu qui vise à protéger la société contre la criminalité violente. Les peines plus longues et les mécanismes de contrôle plus sévères servent à corriger une partie du problème. La phase de la réhabilitation et de la prévention demeure cependant la plus importante et celle qui, à long terme, rapportera les meilleurs dividendes. C'est à la fois le défi le plus exaltant pour une société et le plus difficile à relever.

Abolir la peine de mort pour régresser à ce chapitre serait une mince consolation. Le défi reste entier.

Raynald BRIÈRE

point de vue

On juge l'arbre à ses fruits

Le chef intérimaire du Parti National Populaire, Me Jérôme Choquette, dénonçait, en fin de semaine, la morbidité de notre système scolaire public. Selon lui, l'école publique, au niveau secondaire empêche actuellement l'épanouissement de l'enfant et est fatale au développement de la personnalité. Elle est devenue dévalorisante tant pour les enseignants que pour les étudiants au point de céder progressivement sa place au système privé.

L'ex-ministre de la Justice et de l'Éducation ajoute que le milieu de l'enseignement est même devenu un lieu de propagande où certains enseignants et étudiants privés d'une pensée réaliste et cohérente y véhiculent des théories marxistes mal assimilées, mal comprises, inadaptées et inutiles, ce qui ne menait à rien d'autre que l'abaissement et une pensée "jouale".

Grave diagnostic que celui d'un ancien titulaire de l'Éducation (même si son séjour y fut bref) mais qui ne peut que nous convaincre davantage à quel point notre enseignement public, en dehors de tous les éléments circonstanciels pouvant le secouer, comme ceux que l'on constate actuellement, s'achemine vers l'impasse la plus complète parce que s'avérant incapable de répondre à la mission qu'il s'attribue. Il semblerait que, loin de contribuer à la création de vraies valeurs, il entraîne au contraire, dans un vertige démocratique et sans le poids du nombre, la destruction pure et simple des élites civiques et morales.

En fait, la démocratisation brutale et radicale de l'enseignement, soi-disant pour répondre aux exigences de la société technologique moderne en main-d'œuvre qualifiée ou semi-qualifiée, supprimerait toute possibilité de sélection et donc de dégagement d'une élite instruite de ses devoirs et de ses responsabilités, et apte à déterminer le choix entre vraies et fausses valeurs.

Les budgets de l'enseignement ont été démesurément grossis alors que le niveau des études, l'intérêt des élèves et la qualification des maîtres ne cessaient de diminuer. A la surcharge financière pesant sur les contribuables correspond une inadaptation de plus en plus grande, une inefficacité pratique de l'enseignement public. A quoi serait donc cette espèce de faillite? En tout premier lieu, certes, au gigantisme de nos milieux scolaires où, selon Me Choquette, beaucoup d'enseignants, des milliers d'élèves, des centaines d'options, de vastes espaces, mais tout cela dans un fouillis où il n'existe aucun contrôle; à une grégarisation qui débouche fatalement sur un ensemble oppressif que l'on dénonçait déjà, il y a un demi-siècle, sous le nom de "mécanisation" de la vie.

Il s'ensuit qu'au sein d'un programme général, il n'y a plus guère d'équilibre entre les diverses disciplines, jalouses chacune de s'étendre au détriment des autres. Par contre, il y a opposition croissante entre formulation théorique et acquisition de connaissances pratiques.

Au début du siècle, l'écrivain anglais H. G. Wells faisait déjà observer que, de plus en plus, l'histoire de l'humanité apparaît comme une course entre l'éducation et la catastrophe. Encore convient-il de préciser de quelle éducation il s'agit. Pas celle, en tous cas, qui, comme la nôtre, a succombé à la tentation néo-scientifique de tout réduire aux formulations mathématiques, à l'économie quantitative et à une pseudo-sociologie qualifiée de "nouvelles humanités modernes" et dont on ne peut méconnaître les résultats: celle de l'homme évalué à son poids en gros argent. C'est l'ère de la technocratie selon laquelle la technologie serait le fond même de la culture, serait désormais capable de répondre à toutes les aspirations des hommes, tant spirituelles que matérielles. Lénine n'a-t-il

pas dit à maintes reprises et été repris en cela par nombre de laudateurs des "lendemains qui chantent", que le communisme, stade final de toute civilisation, c'est-à-dire les Soviets plus l'électrification.

Mais, par ailleurs, un Alfred North Whitehead a répliqué que tout groupe humain qui ne reconnaît pas la valeur de l'intelligence exercée est voué au désastre. En veut-on la preuve, ce véritable écrasement de la qualité par le nombre est le plus grand piège dans lequel sont tombés ceux qui prônent toujours un plus grand libéralisme en enseignement. En cela, ils rejoignent l'objectif des idéologues de la subversion. A l'instar de ceux-ci, ils sont d'accord, dans les mutations pédagogiques qu'ils entendent provoquer, pour réduire, voire supprimer l'enseignement de la philosophie sous le prétexte qu'elle n'est pas une technique.

Cet enseignement reposant sur des interrogations permanentes, sur la liberté de réflexion, il introduit à la perception des principes généraux qui situent les connaissances à leur place. Il permet de distinguer entre vraies et fausses valeurs. Il forme à la sagesse critique. Or, les idéologies subversives visent à spirituellement anesthésier les hommes pour qu'ils soient les simples rouages d'une société mécanisée. Ces hommes doivent être en outre déracinés, sans attaches avec le passé. On leur garantit l'avenir par tout un système de sécurité automatique. L'histoire n'offre plus d'intérêt pour eux, débarrassés qu'ils sont de toute préoccupation métaphysique. Et son enseignement paraît aussi superflu que celui de la philosophie.

Que de plus en plus de parents constatent chez leurs enfants les résultats néfastes d'une telle situation, s'aperçoivent de l'enseignement public et se tournent vers l'enseignement privé, voilà certes un mince palliatif, puisque ce dernier apparaît en mesure de dispenser dans de meilleures conditions pédagogiques le même programme que le public. Mais, ce vers quoi il devient impérieux de se tourner ne peut être autre chose qu'une révision du choix des valeurs sur lesquelles doit reposer l'humanisme dont nous avons cru bon de nous débarrasser sous le prétexte de former des "hommes nouveaux". Sans cela, nous ne pourrions que continuer de pleurer sur les débris de notre enseignement et les piteux résultats qu'il provoque.

Paul LACHANCE
Le Deuil



votre opinion

Lettre ouverte à un professeur

NDLR: Les enseignants de la Commission scolaire de Drummondville et ceux de la Commission scolaire régionale St-François ont remis les résultats scolaires des élèves sur un formulaire qui leur fut fourni par leur syndicat.

Le "feuillelet tenant lieu de bulletin scolaire" à l'élémentaire.

Bien chère Madame,

J'ai bien reçu de la main de mon fils un "feuillelet tenant lieu de bulletin" pour la seconde étape de la présente année scolaire. J'étais, comme tout parent, anxieux de savoir:

— Comment mon fils avait réussi les travaux et les examens de cette étape?

— Comment il s'était classé dans son groupe en français et en mathématiques (rang cinquième)?

Or le feuillelet que vous m'avez fait parvenir répond peu ou pas du tout aux interrogations exprimées précédemment. En fait, il ne contient que des cotes (en lettres ou en chiffres) en regard de chacune des matières scolaires. Ces seuls indices ne constituent vraiment pas une réponse aux questions que je m'étais posées.

En effet, comment puis-je savoir si mon fils s'en est bien tiré en Savoir Ecouter, par exemple, si vous ne me faites pas connaître la moyenne du groupe dans cette matière. Un résultat

de 70%, si la moyenne du groupe est de 80%, peut signifier que mon enfant est en difficulté; le résultat peut par contre représenter une certaine aisance si la moyenne est de 60%. J'ose espérer que la moyenne de votre groupe, puisqu'il est un groupe régulier, se situe à des niveaux raisonnables. Cependant, en ne l'indiquant pas sur ce feuillelet, vous me privez d'un moyen essentiel pour évaluer avec exactitude les résultats de mon fils.

Et ce n'est pas tout. Si au moins vous m'indiquiez de quelque façon comment mon fils se situe en regard de son groupe et ce, au moins en français et en mathématiques; si, en d'autres termes, il se retrouve dans le deuxième ou le quatrième, cinquième. Cela me permettrait d'apprécier un peu mieux la cote inscrite sur le feuillelet que vous m'avez fait parvenir.

Aussi, vous voudrez bien me permettre de vous faire connaître certaines inquiétudes suscitées chez moi par la lecture du "feuillelet tenant lieu de bulletin scolaire".

Les auteurs de ce feuillelet n'ont pas ménagé d'espace pour l'inscription des notes d'enseignement religieux. Serait-ce qu'à leurs yeux cet enseignement ne mérite pas, ou du moins ne nécessite pas l'attribution d'une cote?

Les auteurs de ce feuillelet y ont torturé la grammaire française surtout au chapitre des abréviations. Par exem-

ple, selon eux on peut abrégé: Langue par "lang." (l.) numéro par "no." (n. ou no) éducation par "edu." (ed. ou educ.) arts par "arts." (arts) plastiques par "plas." (plast.) bulletin par "bul." (bull.)

Peut-on supposer qu'ils connaissent mal leur langue? Je suis heureux que vous ayez choisi de les libérer de leur tâche d'enseignement!

Cependant, cher professeur de mon fils, ce qui m'inquiète le plus, c'est que vous ayez utilisé un véhicule aussi imparfait pour me faire connaître les résultats de mon enfant. Serait-ce que vous n'avez pas remarqué ses imperfections ou que, les ayant remarquées, vous avez quand même décidé de l'utiliser? Avez-vous la conscience professionnelle de fournir des résultats exacts, intelligibles et complets aux autorités scolaires afin qu'elles puissent offrir à mon fils un groupe qui lui convienne au cours de l'année scolaire 1976-77?

Cher professeur de mon enfant, je vous le demande, le sacrifieriez-vous à vos intérêts en cette période de négociations? Non, je ne le crois pas. Vous êtes plus qu'un travailleur de l'enseignement, vous êtes une EDUCATRICE. C'est à ce titre que je vous salue.

Mme Madeleine Coupal,
525, 112^e Avenue,
Drummondville-Sud.

Un lecteur s'interroge

Encore une fois, j'ai constaté que trop souvent le quotidien local annonce des nouvelles en rapport avec des poursuites judiciaires en prenant bien soin de ne pas révéler le nom de la personne accusée du délit. Je parle bien sûr, du médecin trifluvien qui a été accusé récemment de 14 infractions à la Loi de l'assurance-maladie, devant le juge Maurice Langlois, et je me pose des questions tentant de découvrir les raisons de ce mutisme des journalistes.

Serait-ce parce que les infractions commises par des professionnels sont moins graves que celles que commettent les journalistes?

Serait-ce parce que ce médecin est le médecin de famille du journaliste qui a couvert la nouvelle?

Serait-ce parce que ce professionnel est parent avec quelqu'un du journal?

Serait-ce parce que cette accusation n'est pas encore certaine?

Serait-ce pour permettre à ce médecin de continuer à frauder le public sous le couvert de l'anonymat?

Serait-ce pour éviter que l'épouse de ce médecin (qui doit vivre dans une tour d'ivoire), ne soit couverte de honte?

Serait-ce parce que la justice applique deux poids, deux mesures?

Serait-ce parce que ce médecin impressionne les journalistes avec sa Cadillac ou son Impérial?

Serait-ce parce que le délit n'est pas assez grave pour nommer son auteur?

En somme, quelle que soit la raison, le public a droit de savoir de qui il s'agit ou alors attendez que le jugement soit rendu pour en parler.

Car je crois traduire la pensée de la majorité des lecteurs en disant que le professionnel comme le journaliste devraient être traités sur un même pied d'égalité. Que même si ce médecin est le frère ou le beau-frère d'un personnage influent, cela lui donne pas de privilèges spéciaux. Que si les accusations ne sont pas bien fondées, alors les lecteurs ne veulent pas connaître la nouvelle. Que si en révélant son nom, ce médecin perd tous ses clients, ce sera tant pis pour lui, il n'aura que ce qu'il mérite. Que si son épouse en rougit de honte, cela lui permettra de descendre des rideaux où elle est grimpée.

En terminant, je m'excuse d'avoir été si violent, mais c'est un réflexe irrésistible chez moi, lorsque je constate que trop souvent on protège les "GROS", alors qu'on démolit les "petits". C'EST CRIANT D'INJUSTICE.

Raymond Perreault, philosophe

Tricofil doit survivre

TRICOFIL, entreprise de textiles autogérée de Saint-Jérôme, traverse actuellement une crise qui menacerait sa survie. Crise d'autant plus grave et inquiétante, si l'on considère que le gouvernement du Québec vient de lui retirer tout appui financier et que les banques se montreraient fort circonspectes à l'endroit de l'entreprise qui compte une centaine d'employés.

Tricofil existe depuis un ans, mais les opérations n'ont député que vers la mi-septembre 1975. Fallait-il s'attendre à ce que quelques mois fussent suffisants pour arriver à une certitude absolue de rentabilité? Il faut croire que le ministère du Commerce et de l'Industrie trouvait une si courte période de temps suffisante puisqu'il vient de conclure que Tricofil n'est pas rentable.

Par ailleurs, les gens de l'entreprise soutiennent que celle-ci est en voie d'atteindre le seuil de la rentabilité.

Il est évident, à la lumière des chiffres publiés, que Tricofil n'a pas réussi à prendre la vitesse prévue dans ce court laps de temps; mais faut-il conclure dès maintenant que la rentabilité est impossible?

Pour ma part, je crois que tout devrait être tenté pour donner le temps aux gens de cette entreprise autogérée de faire la preuve de rentabilité ou de non-rentabilité. Non pas seulement parce que des gens ont eu à fournir des

efforts considérables pour faire démarrer Tricofil mais aussi parce que l'expérience d'autogestion vaut d'être poursuivie aussi loin que possible à cause des leçons que notre société peut en retirer.

Le gouvernement se retirant de l'expérience, les banques n'osant s'y frotter, sur qui peut compter Tricofil? En ce qui me concerne, il ne m'appartient pas de déclencher quelque campagne que ce soit pour appuyer financièrement l'entreprise en question, mais... dois-je rester insensible au désir légitime d'une centaine d'ouvriers de se fournir du travail plutôt que de se laisser doucement glisser dans le grand réservoir des chômeurs?

Les gens de Tricofil sont capables de prendre des décisions, ils l'ont prouvé. Sans savoir quelles décisions ils prendront, je souhaite que la grande famille des travailleurs du Québec soit sensibilisée, elle aussi, aux problèmes d'une centaine des siens qui méritent plus que de l'admiration: de l'appui!

Si certaines institutions peuvent craindre l'implantation d'entreprises autogérées au Québec, pour des raisons faciles à comprendre, il devrait être autrement pour le milieu ouvrier.

Longue vie à Tricofil.

Alain Chartier,
4800, 50^e Avenue, RR 2,
Grand'Mère, Qué.

Le mot du jour

Dans le cadre

Bien que je ne sache pas enfoncer un clou sans me taper sur les doigts, je sais tout de même qu'une vis se dit "screw" en anglais. J'ai donc été aussi surpris que M. Raymond Duvot de Shawinigan, qui a, très justement, relevé certaines erreurs dans ma chronique sur la quincaillerie. Je suis très reconnaissant à ce monsieur d'avoir bien voulu donner aux lecteurs du Nouvelliste une liste assez longue de bons termes de ce domaine spécial qu'est celui des clous (nail), boulons (bolt) et autres moyens de clouer, river ou fixer. Je ne sais pas, en vérité ce qui s'est passé, mais en tous les cas, c'était de la belle salade. Merci, cher Monsieur. Et maintenant, répondons à votre question sur l'emploi moderne de passe-partout, de clichés dans le genre de: au niveau de, dans le cadre de, etc.

Au niveau de la pétanque, ai-je entendu l'autre jour, à la radio, Point de niveau, il s'agissait simplement de dire: En pétanque, comme on dit en baseball. Pas besoin de cette formule toute faite qui veut dire à un certain degré, et donne l'idée d'un plan plus ou moins élevé. Il n'a jamais signifié, dans le domaine, pour ce qui concerne, quant à C'est du charabia moderne. A proscrire quand il ne veut pas dire ce qu'il est censé signifier dans le cadre de, même chose. Cela veut dire dans certaines limites, à l'intérieur d'un ensemble, dans le cadre de la loi. On ne doit pas l'employer pour signifier un rapport à une chose qui n'est pas un ensemble. "Dans le cadre d'un stage" est parfaitement ridicule.

Louis-Paul Béguin
Régie de la langue française

le nouvelliste

500, St-Georges Trois-Rivières 376-2501
Journal quotidien publié à Trois-Rivières par
LE NOUVELLISTE Ltée - Fondé le 30 octobre 1920

REDACTION: Directeur: J. René FERRON
Information: Bernard CHAMPOUX

TIRAGE: Directeur: Wilfrid THIÉRIEN

PRODUCTION: Directeur: Jean-Guy BISSONNETTE

Président et directeur général: Charles D'AMOUR

Rédacteur en chef: Sylvio SAINT-AMANT

Marketing, rel. ext.: Roger LAMONTAGNE

Secrétaire-trésorier: Jocelyne BONIN

Dir. Centre Maurice: J.L. GROULX

PUBLICITE: Directeur: Elyse LEBRUN

Annonces locales: André TRUDEL

Annonces classées: Justin BIRON

Annonces nationales: Thérèse BROUSSEAU



Membre de La Presse Canadienne. Affilié aux agences AFP, Reuter, AP, UPI et ON. Desservi par Télec, TWX et Télec. Photo Fac-similé - Presse Canadienne. Courrier de la deuxième classe. Enregistrement No 9748

Une vague de grèves déferle sur l'Espagne

MADRID (Reuter) — Enseignants et camionneurs ont figuré hier en première ligne de la vague de grèves qui déferle actuellement sur l'Espagne.

Selon des sources syndicales, plus de 20.000 véhicules sont affectés à travers le pays par le mouvement qui menace de priver la capitale de fruits et de légumes frais en fin de semaine.

A Madrid, les camionneurs ont dégonflé les pneus de plusieurs centaines de poids lourds tandis que la police en décousait avec des piquets de grève devant le principal marché aux fruits de la ville, procédant à quatre arrestations.

Côté enseignants, en grève pour le deuxième jour consécutif, plus de 800.000 en-

fants n'ont pu se rendre dans leurs écoles en Pays basque, en Catalogne et dans les grandes villes industrielles.

En Catalogne, une centaine de milliers d'ouvriers du bâtiment ont entamé leur deuxième semaine de grève à l'appui d'une demande en faveur d'une augmentation immédiate et de

l'octroi de plus grandes libertés syndicales.

Toutefois, à Sabadell, ville industrielle proche de Barcelone, paralysée depuis deux jours, certains magasins et certaines usines ont ouvert leurs portes hier, à la suite du retour au travail de quelque 15.000 travailleurs, 25.000 autres restant en grève.

Au Pays basque, où de nouveaux accords de travail sont en cours de négociation, des milliers de travailleurs ont observé des arrêts de travail d'une heure dans des usines et des administrations.

Affrontements

Dans le port de Vigo, treize

personnes, dont sept policiers, ont été hospitalisées à la suite d'affrontements entre forces de l'ordre et 3.000 grévistes devant le siège des syndicats de la ville. Environ 4.000 travailleurs ont été licenciés en une semaine à Vigo.

Dans les Asturies, 13.000 mineurs de charbon sont toujours sans travail en raison d'un lock-

out décrété le mois dernier par la compagnie d'Etat Hunosa, à la suite d'un conflit salarial.

La compagnie affirme avoir perdu 600.000 tonnes de charbon à la suite d'une grève de deux mois qui lui a coûté 1.200 millions de pesetas.

A Barcelone, la police a utilisé des canons à eau et des gaz lacrymogènes pour dis-

perser quelque 20.000 ouvriers du bâtiment qui s'étaient rassemblés dans la soirée devant le siège des syndicats.

Une douzaine de manifestants qui criaient "Liberté syndicale" et "A bas le contrôle des salaires" ont été renversés lorsque les policiers ont chargé à la matraque. On ignore s'il y a des blessés.

En matière de communications

La France veut intensifier ses relations avec le Canada

par Jacques BOUCHARD

PARIS (PC) — Dans le but d'accroître et de développer davantage les relations franco-canadiennes en matière de communications, le nouveau secrétaire d'Etat aux Postes et Télécommunications (PTT), M. Norbert Segard, se rendra notamment à Ottawa et à Québec en septembre prochain.

C'est ce que le ministre a relevé, au cours d'une conversation privée jeudi, à l'issue de sa première conférence de presse en tant que responsable pour le gouvernement français de ce secteur vital de l'activité économique de ce pays.

M. Segard, ex-responsable du commerce extérieur français, en poste maintenant depuis un mois et demi à l'administration des PTT, a profité de cette rencontre avec la presse française pour dresser un tableau complet des priorités qu'il entend développer au cours des prochaines années, notamment et surtout dans le secteur toujours déficient des communications téléphoniques.

C'est donc un secteur qui pourrait s'avérer des plus intéressants pour l'industrie canadienne qui fait preuve de chef de file dans ce domaine, et ça ne pouvait tomber mieux.

En effet, le nouvel ambassadeur du Canada en poste à Paris de-

puis octobre, M. Gérard Pelletier, au cours d'une entrevue accordée à la Presse Canadienne il y a quatre semaines, avait notamment retenu comme priorité un développement accru de ce secteur qu'il connaît d'ailleurs fort bien, ayant été lui-même directement impliqué en tant que ministre des Communications dans l'administration Trudeau.

M. Pelletier avait alors déclaré que le secteur des Communications, au Plan du développement des relations économiques de la France et du Canada, pourrait s'avérer un secteur de pointe "alors que le gouvernement français a une priorité à ce sujet, notamment dans le domaine du téléphone".

M. Segard n'a cependant pu donner plus de précision sur ses intentions d'échanges entre son pays et le Canada, préférant se rendre lui-même sur place afin de constater les possibilités de collaboration.

Le ministre français compte aussi se rendre dans beaucoup d'autres pays, cette année, dont en Union soviétique, en Egypte, en Pologne et sur la Côte-d'Ivoire, notamment pour discuter dans ces pays de la possibilité de l'exportation du matériel technique des PTT.

En ce qui concerne le téléphone, le ministre, au cours de la conférence de presse, a noté que les besoins de la France seront considérables dans les prochaines années, soit jusqu'en 1982, et l'un des objectifs principaux de ses nouvelles fonctions est de "réconcilier les Français avec leur téléphone".

Ainsi, a dit M. Segard, l'objectif poursuivi en matière d'équipement téléphonique "est que le réseau français puisse atteindre en 1982 un niveau comparable à celui des grands pays européens avec un taux d'équipement des ménages de 70 pour cent contre 25 p.c. actuellement".

En sept ans, le ministre envisage de tripler le réseau de lignes installées, qui passerait de sept millions aujourd'hui à 20 millions à la fin de 1982, ce qui nécessitera l'investissement de la part de l'Etat de sommes très considérables.

A la fin de la même année, M. Segard a dit espérer que le raccordement d'un téléphone devrait être fait dans une période de 15 jours sur l'ensemble du territoire national, alors que présentement il faut compter un an entre la demande d'un futur abonné et l'installation d'un appareil dans son appartement. Il y a déjà eu un léger progrès de ce côté, puisqu'en 1974, il fallait compter 16 mois.

M. Segard souhaite aussi que les progrès techniques qu'il désire apporter pour moderniser le réseau déshéant actuel feroient en sorte que le diction qui veut que "la moitié des Français attend le combiné et l'autre moitié la tonalité" soit devenu une légende.

Aux heures de pointe à Paris, par exemple, il est toujours assez difficile de pouvoir rejoindre du premier coup un interlocuteur.

C'est ainsi qu'au cours de la présente année, les PTT devront prendre les décisions relatives à l'introduction de futurs centraux à communication spatiale, et ils ont le choix entre trois systèmes déjà retenus.

Les autres priorités du ministre Segard sont la création d'un réseau d'agences commerciales, la réforme des annuaires téléphoniques, la multiplication des cabines publiques, l'allongement de 30 à 40 jours du délai de suspension de l'usage de la ligne à la suite du non-paiement de la facture, et finalement la facturation téléphonique détaillée.

Sur ce dernier point, plusieurs Français se plaignent de ne pouvoir contrôler leur compte de téléphone, la facturation étant globale et sans aucune précision, et ce environ tous les deux mois et demi. Cette mesure facultative pour les abonnés sera accompagnée d'un déboursé supplémentaire pour le client.

Il y a seulement deux pays au monde où ce système de facture détaillée est véritablement installé. Il s'agit du Canada et des Etats-Unis, a reconnu M. Segard.

Les Etats-Unis ont fourni du matériel à l'URSS pour des missiles balistiques

WASHINGTON (AFP) — Le département d'Etat a reconnu hier que les Etats-Unis ont vendu depuis 1972 à l'Union soviétique des roulements à billes miniatures indispensables à la mise au point du système de

guidage qui équipe les missiles balistiques MIRV à têtes multiples.

La nouvelle avait été annoncée la veille par le général en retraite, Daniel Graham, ancien chef des services de rensei-

gnements du ministère de la Défense. Le général Graham avait affirmé que sans des roulements à billes américains les Soviétiques n'auraient pas été en mesure de produire les MIRV en série.

Le porte-parole du département d'Etat a justifié la transaction en indiquant que les roulements en question ne figurent pas sur la liste des biens d'équipements dont l'exportation vers les pays de l'Est est in-

terdite en raison de considérations stratégiques.

Le porte-parole a également fait savoir que l'URSS aurait pu se procurer ces pièces en Europe occidentale, en particulier en Suisse et en Italie et que par conséquent, il a été jugé préférable que le marché aille à l'industrie américaine plutôt qu'à ses concurrents étrangers. Deux écoles de pensée s'aff-

frontent aux Etats-Unis sur cette question. Alors que le Pentagone est généralement d'avis que les Etats-Unis doivent refuser à Moscou toute

fourniture susceptible d'accroître le potentiel militaire soviétique, les industriels américains estiment pour leur part qu'il est inutile de manquer un contrat que l'URSS peut conclure ailleurs.

La Suède: toujours le sexe

STOCKHOLM (Reuter) — L'âge auquel les relations sexuelles entre partenaires consentants sont permises devrait être abaissé de 15 à 14 ans et l'inceste ne devrait plus être considéré comme un crime si l'enfant a plus de 18 ans: telles sont deux des recommandations d'une commission gouverne-

mentale suédoise qui vont maintenant être soumises pour examen au ministère de la Justice.

La commission, composée de sexologues et de spécialistes en matière de psychiatrie et criminologie, suggère également que toute référence spéciale aux actes homosexuels soit bannie de

sorte que la loi couvre sans distinction les actes homosexuels ou hétérosexuels.

D'autres recommandations de la commission, qui se penche sur d'éventuelles réformes depuis 1972, incluent:

— Les actes des exhibitionnistes ne devraient être punis que si le spectateur a été importuné.

— La peine minimale en cas de viol devrait être réduite de deux ans actuellement, à six mois de prison.

— On devrait permettre à un homme de vivre avec une prostituée sans qu'il soit automatiquement considéré coupable de proxénétisme ou de vivre de ressources immorales.

Lockheed: le Parlement japonais enquête

TOKYO (AP) — Le Parlement japonais a décidé, hier, de convoquer devant la Com-

mission des finances neuf personnes, dont trois citoyens américains, dans le cadre de son

enquête sur les pots-de-vin qui auraient été versés au Japon par la société Lockheed.

C'est la première fois que des étrangers sont convoqués devant la Diète japonaise. Leur audition, le 1er mars prochain, n'aura cependant lieu qu'après accord des personnes concernées et du gouvernement américain.

Les trois Américains convoqués sont: MM. Kotchian, ancien vice-président de Lockheed dont les révélations devant le Sénat américain ont lancé l'affaire, Toshiyoshi Oni, directeur de la succursale japonaise de Lockheed, et Shig Katayama,

président de la United Steel Company qui aurait fourni de faux reçus à la société Lockheed.

Les six Japonais convoqués font partie de la direction d'une compagnie aérienne japonaise ou étaient des représentants au Japon de la société Lockheed.

La décision du Parlement japonais a été le fait de la majorité libérale démocrate. Les partis d'opposition demandaient l'audition de l'ancien premier ministre Kakuei Tanaka et de plusieurs autres personnalités liées au parti au pouvoir.

Des agriculteurs du Québec iront en Bretagne

PARIS (PC) — Au cours des deux premières semaines du mois de juin, la Bretagne, pays très hospitalier, recevra sur ses terres de 30 à 35 agriculteurs canadiens-français, principalement des Québécois.

Ce voyage d'étude organisé par les Bretons permettra aux cultivateurs sélectionnés de prendre connaissance de la façon dont leurs homologues font de la production laitière.

En août de l'année dernière, 38 agriculteurs bretons ont effectué un voyage au Québec dans le but de prendre connaissance des méthodes canadiennes en production laitière.

Ce voyage, selon les responsables bretons, a été très profitable pour ces cultivateurs, à tous les points de vue, aussi bien agricole que culturel.

Le gouvernement du Québec, à cette occasion, avait accordé une subvention de \$5.000 pour

défrayer une partie du séjour des cultivateurs bretons, et une demande similaire a été adressée au gouvernement français par l'Association d'Armorique-Québec qui se charge de l'organisation de ce voyage.

Cette association dont le siège social est à Gourin, en Bretagne, est affiliée à l'Association France-Québec, dont le siège social est à Paris.

Dans sa lettre au gouvernement français demandant cette subvention, le vice-président d'Armorique-Québec, M. Jean Mont-Eaufray a fait valoir que déjà de nombreux contacts avec des responsables agricoles, des gérants de coopératives, de centres d'insémination, etc., ont été pris en vue de ce séjour.

La sélection des agriculteurs québécois, souligne le vice-président, se fera par l'Union des producteurs agricoles, à Montréal.

JEAN-PAUL en liberté

Dans nos cinéma

Par la présente, avis est donné à tous les Newfies que la carte d'assurance-santé ne sera pas acceptée lors de la présentation du docteur Jivago.

Tuel Tuel Tuel

Avec toute cette violence dans le hockey mineur, je me demande s'il ne serait pas préférable de fournir des scies mécaniques aux joueurs. Tant qu'à bûcher...

Psssst! Tu viens?

Une fille de joie se plaint à son syndicat: "Personne ne me regarde quand elle apparaît dans le décor, c'est une véritable ruée vers Laure... Changez-moi d'équipe!"

Comédie hymen

Doit-on dire de la future mariée qu'elle a du ban dans les voiles?

Pis après?

Solution proposée aux producteurs laitiers pour les sortir du marasme: — Coupez l'eau à vos vaches et lancez-vous dans le lait en poudre!



épargne logement



un plan d'épargne-retraite enregistré

offert par votre Caisse Populaire Desjardins

UNE OCCASION UNIQUE

Par exception et dans le but de répondre adéquatement à vos besoins d'épargne, les Caisses populaires du Trois-Rivières Métropolitain seront ouvertes samedi, le 28 février de 10 h à midi **UNIQUEMENT** pour vous offrir un plan d'épargne-retraite ou un plan d'épargne-logement.

Dès aujourd'hui, vous pouvez épargner sur vos impôts de 1975 et n'oubliez pas que votre Caisse populaire sera ouverte samedi, le 28 février jusqu'à midi **EXCLUSIVEMENT** pour vos demandes d'épargne-retraite et d'épargne-logement.

La date limite pour adhérer à ces deux plans est lundi le 1er mars 1976 inclusivement.



Au centre communautaire du Lac-aux-Sables

Projet de rénovation de \$92,000

par Royal ST-ARNAUD

LAC-AUX-SABLES — Même si le taux de la taxe foncière doit

demeurer à \$1.90 et qu'aucun déficit ou surplus n'est prévu aux prévisions budgétaires de la municipalité du lac-aux-Sables,

ces dernières devraient subir une certaine influence par la réalisation d'un important projet de rénovation du centre communautaire où \$92,000 devraient être investis par l'adoption d'un règlement d'emprunt. Quoi qu'il en soit c'est à \$89,180 que s'équilibrent les revenus et les dépenses pour l'année 1976 ce qui représente une légère augmentation sur le budget de l'année précédente à cause de l'investissement prévu à une première partie des travaux au centre communautaire.

Les revenus	
Taxe foncière (\$1.50)	14,500
Taxe d'eau	13,680
Vidanges	6,200
Roulottes	1,200
Subvention foncière	1,200
Subvention chemins d'hiver	
	7,600
Taxe de vente	44,000
Les dépenses	
Administration	17,200
Evaluation	3,100

Police	1,000
Incendie	2,000
Voie	7,100
Enlèvement de la neige	16,000
Eclairage des rues	4,200
Rénovations centre communautaire	12,000
Aqueduc	2,000
Cuvellette des ordures ménagères	8,500
Loisirs	4,000
Frais de financement	8,880

Il est opportun de mentionner que les chiffres transmis ci-haut, tant pour les revenus que pour les dépenses, sont les plus importants.

Les rénovations

Par ailleurs, relativement au projet de rénovation du centre communautaire qui demandera des investissements de l'ordre de \$92,000, municipalité a déjà adressé une demande de subvention auprès du Haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports alors que ce dernier pourrait apporter une aide financière à plus de 50 pour cent. Toutefois, suivant la réponse du Haut-commissariat, et même si l'on ne prévoit utiliser que \$12,000 cette année, il n'est pas interdit de croire que le projet puisse être réalisé complètement en 1976.

Nouvelle ligue dans le domaine du taxi

SHAWINIGAN (JSO) — La Ligue des propriétaires de taxis de Shawinigan a été officiellement formée en soirée mardi et M. Omer Sylvestre a été nommé à la présidence du bureau de direction. Il sera assisté dans ses fonctions par une secrétaire, Mme Louise B-Savard et cinq directeurs, MM. Fernand Therrien, Patrick Bellemare, Alain Paquet, Bruno Goulet et Orlas Routhier.

Près de 60 chauffeurs de Saint-Georges-de-Champlain, Grand'Mère, Shawinigan, Shawinigan-Sud et Saint-Boniface font partie de la ligue nouvellement formée. Un chauffeur choisi au hasard a exprimé l'espoir que cesseront désormais les tiraillements entre groupes de propriétaires de taxis; il croit quant à lui qu'avec la nouvelle ligue, tout changera et il entrevoit pour l'avenir un module d'opération unique favorisant l'implantation d'une seule centrale téléphonique d'où seront acheminés les appels.

Pour avoir été en possession de stupéfiants

Badeau écope de deux ans de prison

par Michel CLOUTIER

SHAWINIGAN — Pour bien servir les fins de la justice, un individu d'une quarantaine d'années, Renaud Badeau, inculpé d'avoir illégalement eu en sa possession des stupéfiants dans le but d'en faire le trafic, a écopé hier d'une peine d'emprisonnement de deux années par le juge Maurice Langlois qui siégeait à la cour des sessions de la paix, au palais de justice à Shawinigan.

Au stade de la sentence, les mots du juge Langlois ont atteint leur but: "Vous deviez savoir ce à quoi vous vous exposez puisque vous n'êtes pas à votre première comparution devant les tribunaux" a-t-il dit au prévenu, originaire de Saint-Etienne-des-Grès.

Sa seigneurie a été directe: "Vous étiez ancré profondément dans ce mode de vie et votre délit extrêmement sérieux est passible de la prison à perpétuité!" Les minutes d'avant, la couronne avait débatté les proesses de l'inculpé, signalant qu'il avait été condamné en 1952 à six mois de prison pour un vol à main armée au Lac-Mégantic.

La feuille de route de Renaud

Badeau a servi d'arme à la couronne. Il fut mis en preuve que le prévenu était en compagnie d'une mineure lors de son arrestation pour le délit incriminant: "C'est du trafic de stupéfiants à haute échelle et non le genre de petit "pusher" de la 5e rue!" s'exclama Me Raymond Pronovost de la poursuite, tout en ajoutant fermement: "Je demande une peine exemplaire surtout en raison des conséquences néfastes chez la jeunesse puisque le prévenu était entouré de jeunes."

La défense avait tenté de lever les obstacles de la poursuite, alléguant au tribunal

que Renaud Badeau avait plutôt un comportement "asocial" qu'entièrement social et que ses activités s'étaient limitées au domaine de la drogue.

Mais le juge Langlois rejeta totalement les arguments de la défense et se rangea de l'avis de la couronne. La preuve avait révélé que le 15 août 1974, 35 plants de substance végétale verte ont été découverts à la demeure de l'inculpé, rue Principale à Saint-Etienne-des-Grès. Les policiers découvrirent également à différents endroits dans la maison, du cannabis dans des sacs contenant des quantités variables.

Indiscrétions

Merci

Le comité de dépannage Belgo formé durant la grève remercie de tout coeur les personnes qui ont aidé les grévistes durant le conflit de quatre mois. Ce message s'adresse aux caisses populaires, aux commerçants, aux syndicats ainsi qu'à la population en générale. Le comité souligne la courtoisie avec laquelle la population a reçu les solliciteurs du comité de dépannage durant le conflit et affirme que les syndiqués de la Belgo se souviendront longtemps de cet appui.

Danses folkloriques

Tous les jeunes garçons et filles de 5 à 15 ans de Grand'Mère qui voudraient se joindre au groupe de danses folkloriques peuvent profiter du début de mars. Le contenu de ce cours est un heureux mélange de folklore international. On peut s'inscrire pour une période de deux mois (mars et avril). La responsable de cette activité, Mlle Johanne Bordeleau, attend les danseurs et danseuses tous les lundis au service des loisirs de Grand'Mère. Pour informations, composer 538-3308.

Invitation

Le service des loisirs, par son comité socio-culturel, lance une invitation spéciale à tous les artisans de Grand'Mère pour une rencontre qui aura lieu le mercredi 10 mars, à 19h30, au centre administratif. Lors de cette rencontre, il sera question d'un éventuel débouché pour la production locale.

Communica-Rocher

A l'émission télévisée Communica-Rocher sur les ondes du canal communautaire 11 (Jules Matteau TV) de Grand'Mère, les téléspectateurs pourront entendre sœur Edith Villemure qui parlera de la chorale Les Frais minois et M. Gilles Leboeuf, qui traitera de l'Optimiste.

L'hôpital Sainte-Thérèse sera ouvert par étape

par Jacques SAINT-ONGE

SHAWINIGAN — C'est au cours d'une visite du maire de la ville à l'hôpital Sainte-Thérèse que M. Dominique Grenier, bien reçu par les membres de la direction, a appris à la lumière des explications qui lui ont été fournies, qu'on avait acquis la certitude qu'une cli-

nique externe pour maladies psychiatriques serait ouverte dès que le consentement définitif aura été accordé par le MAS. Le pré-requis de cette ouverture nécessite l'entraînement d'une quinzaine de membres du personnel qui seront affectés à ce service externe.

Ensuite, ont précisé au premier magistrat, les membres de direction au nombre desquels sœur Lucette Desjardins, le juge Rosaire Lajoie, MM. Aubry et Désaulniers, ont procédé par étape suivant un cheminement bien établi. L'hôpital pourra recevoir 125 lits; on procédera par l'installation de 25 lits, l'équipement en conséquence, l'engagement et l'entraînement du personnel requis et de 25 lits en 25 lits on, espère atteindre l'entité d'opération.

Aucun calendrier n'a été précisé si ce n'est que pour la mise en opération de la clinique externe, on a parlé de la fin de juin, début juillet sans plus de

précision.

Au début, précise le maire Grenier, nous avions été un peu déçu de visiter ce vaste bâtiment désert, démuné de meubles et pourvu de façon embryonnaire en matière d'équipement médical.

L'hôpital Sainte-Thérèse devait, on s'en souvient, être ouvert à la fin de 1974 avec une nouvelle vocation, le traitement des malades psychiatriques chroniques. Mais des restrictions budgétaires imposées par le gouvernement ont empêché cette conversion de parvenir à terme.

Chronique judiciaire

par Michel CLOUTIER

Tension sexuelle trop forte

Accusé d'action indécente, Marcel, dans la trentaine, regardait le juge Maurice Langlois dans le blanc des yeux, sans que son regard toutefois lui porte malheur puisqu'il bénéficia sur-le-champ d'un sursis de sentence. Il devra garder la paix durant les trois prochaines années en plus d'obéir au doigt et à l'oeil en se rapportant à un agent de probation et en suivant consciencieusement des traitements psychiatriques. Quatre jeunes garçons avaient été victimes des exhibitions de Marcel, à deux reprises, en juillet '75 et en janvier de cette année. Le juge Maurice Langlois siégeait hier à la cour des sessions de la paix au palais de justice à Shawinigan.

Sentence le 11 mars

"Si l'oisiveté est la mère de tous les vices, la crainte est le commencement de la sagesse" a répliqué vivement, dans un geste de surprise, Me Guy Germain de la défense, voulant démontrer au tribunal que ses deux clients, Jean et Serge, inculpés dans un vol à main armée survenu dans la soirée du 15 mai '75 au garage Foucher (Boulevard Saint-Sacrement à Shawinigan), étaient sans équivoque, deux cas de réhabilitation certaine puisqu'ils s'étaient réintégré à la vie normale. Le montant du vol s'élevait à \$90.

"Du plus profond de mon coeur, je demande au tribunal la chance de leur vie" a-t-il dit au juge Langlois. Ce dernier rendra sa sentence le 11 mars.

Mandat d'amener émis contre Pierre

L'indignation plissa le nez du juge: Pierre était dans un état d'ébriété fort avancé, resté dans le corridor et soutenu malgré tout par un agent de la clinique Droméry accouru à la cour. Le juge a produit l'effet attendu, un remède efficace pour Pierre, soit sa détention jusqu'à ce matin; une bonne nuit au frais, derrière les verrous. Le prévenu est accusé de vol.

DE RETOUR À LA DEMANDE GÉNÉRALE POUR LA DANSE

"L'INFRACTION"

VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE
dimanche soir 11h00 "soirée du BOUFFON"

Venez vous amuser et passer une agréable soirée dans une joyeuse atmosphère.

AU
LUIGI BAR
(Restaurant Los Pizzaria)
147, BOUL. TRUDEL OUEST
ST-BONIFACE

OPTEZ POUR LA
PACER EN
76



À COMPTER DE
\$3,999⁰⁰

AMC

GAUTHIER ET COSSETTE INC.

ROUTE SHAWINIGAN - GRAND'MÈRE Tél.: 539-4111
CONCESSIONNAIRE AMERICAN MOTORS

POUR INSERER UNE annonce classée

SIGNELEZ:
TROIS RIVIERES
378-6116
CENTRE MAURICIE
537-1801

NOUS TÉLÉPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

MÉCANICIEN D'AUTOMOBILE DEMANDÉ

Important concessionnaire GM recherche mécanicien compétent avec expérience en mécanique générale.

Très bon salaire; bénéfices marginaux; sécurité d'emploi; travail permanent.

Pour informations:

Se présenter à M. CLAUDE GIGNAC

CASCADE PONTIAC BUICK Ltée
1500, boul. Ducharme,
La Tuque, Qué.



SPECIALS VEDETTES

EN VENTE SAMEDI À 9h00 A.M.

S.V.P. AUCUNE COMMANDE POSTALE ET TELEPHONIQUE

JEANS "SCRUBBIES GWG"
déjà lavés, prêts-à-porter. Tailles: 26 - 36
Prix rég.: \$19.95 paire

SPÉCIAL K-MART \$11.95 pre

CHEMISES EN COTON DENIM

pré-rétrécies, pour hommes
Prix rég.: \$6.66 ch.
SPÉCIAL K-MART \$4.44 ch.

CHEMISES DE NUIT

longues, en nylon brossé, tailles: P.M.G.
Prix rég.: \$5.44 ch.
SPÉCIAL K-MART \$3.77 ch.

BONBONS "TAVENERS"

Boîte de 9 onces, choix de saveurs.
Prix rég.: \$1.17 bte

SPÉCIAL K-MART 77¢ bte

BAGUES EN OR 10 CARATS

modèle pour hommes ou dames
SPÉCIAL K-MART
RÉDUCTION DE **30%**
DU PRIX RÉG.

BROUETTES EN PLASTIQUE

pour enfants.
Prix rég.: \$3.99 ch.
SPÉCIAL K-MART \$2.37 ch.

JEANS "WRANGLER"

pour dames, tailles 10 à 18 ans
Prix rég.: \$11.66 paire

SPÉCIAL K-MART \$7.37 pre

PLAZA DE LA MAURICIE SHAWINIGAN

centre mauricie

Les CS écrivent à leurs enseignants:

La réouverture des écoles est entre vos mains

par Carole PRONOVOST

SHAWINIGAN — Chacune des six commissions scolaires du territoire faisait parvenir hier à ses enseignants, ainsi qu'à leur syndicat et à la presse, une lettre dans laquelle elles déclarent que la réouverture des écoles est maintenant entre les mains des enseignants, puisque ce n'est qu'une garantie de leur part qu'ils accompliront leur tâche intégrale et de façon continue qui permettra la réouverture des écoles.

La lettre est ainsi formulée: "La commission scolaire a décidé à regret de fermer ses

écoles pour une période indéterminée et la durée de cette fermeture dépend uniquement de vous.

"En effet, nous vous informons que la commission scolaire n'ouvrira à nouveau les portes de ses écoles que lorsqu'elle aura acquis la certitude que les enseignants sont bien décidés à accomplir leur tâche intégrale et de façon continue, en respectant les directives de l'autorité compétente.

"Les écoles resteront donc fermées tant que nous n'aurons pas obtenu la garantie qu'elles pourront fonctionner normale-

ment". Les directeurs d'écoles ainsi que les comités d'écoles (parents)

ont également reçu copie de cette lettre adressée aux enseignants.

Ils prennent position Les étudiants face au conflit

SHAWINIGAN (CP) — Les étudiants du Cégep de Shawinigan ont suivi leurs cours hier matin, mais devaient se

retrouver libre en après-midi après que les enseignants eurent débrayé pour tenir une assemblée.

Pour leur part, les étudiants avaient tenu une assemblée générale mercredi midi et décidaient que dorénavant, si les enseignants faisaient des débrayages au cours de l'avant-midi, ils respecteraient ces actions, mais se présenteraient à leurs cours l'après-midi. Cette décision vient annuler une autre prise précédemment et qui voulait que tout moyen de pression des enseignants suscite l'absence des étudiants pour la journée.

D'autre part, les étudiants ont refusé une recommandation de leur exécutif à l'effet d'utiliser les journées du 1er, 2 et 3 mars pour faire de la récupération. Ces journées étaient des congés prévus au calendrier scolaire, et resteront donc des congés.

Ouverture d'un centre de bénévolat à Grand'Mère

GRAND'MÈRE (ML) — Un groupe de personnes dynamiques se sont regroupées l'automne dernier en vue de mettre sur pied un centre de bénévolat pour la communauté urbaine.

Après quelques réunions, une décision a été prise et ce centre ouvrira ses portes dans un proche avenir.

L'organisation du centre

Pourquoi organiser un centre de bénévolat à Grand'Mère? Parce qu'il est plus efficace d'avoir un seul bureau au courant de tous les besoins et qui peut diriger les personnes bénévoles vers un travail convenant le mieux à leurs talents, leurs aptitudes et leurs intérêts.

Il est essentiel, pour le bien-être de la population d'avoir un bureau central qui encourage hommes et femmes, étudiants et étudiantes, religieux et religieuses, à donner de leur temps et leurs talents pour aider les moins fortunés.

De plus, le futur centre pourra établir une liaison entre le centre de bénévolat et le personnel des différents organismes et les auxiliaires bénévoles pour trouver de nouveaux champs d'action pour le service de bénévoles et les combler.

Les bénévoles

Décider du temps que vous pourrez donner, d'habitude, le minimum est d'une demi-journée ou d'une soirée par semaine, ou par mois, selon votre disponibilité; téléphoner ou écrire au centre de bénévolat de Grand'Mère pour offrir vos services. En temps et lieu, le responsable du centre vous informera des besoins des agences et vous pourrez choisir le champ d'action qui vous intéressera le plus.

Un comité provisoire a été formé; la présidente est Mme Cécile Lord, la vice-présidente, Mme Laurence Trempe; la secrétaire, Mlle Nicole Tardif; la trésorière, Mme Berthe Crête, la publiciste, Mme Jacqueline Vincent; l'archiviste, Mme Noëlla Trottier; la conseillère-technique, Mme Rose-Ange Godin; l'animatrice, Mlle Cécile Leclerc et Mme Solange Blackburn agit comme surveillante et réceptionniste.

Le centre de bénévolat est situé au 1168, 9^e rue, Grand'Mère. Pour de plus amples informations, on peut contacter Mme Solange Blackburn au numéro de téléphone suivant: 538-7689, les lundis, mardis et mercredis, entre 13 h 30 et 17 h.



Les employés de soutien de la commission scolaire de Shawinigan, à l'instar des autres travailleurs du secteur public, tenaient hier une assemblée générale qui a été suivie d'une marche devant le centre administratif de la commission scolaire (avenue Broadway) et l'hôtel de ville de Shawinigan, lieu de travail du président de la commission scolaire, M. J.-M. Armand Guay. (Photo Francoeur)

laire (avenue Broadway) et l'hôtel de ville de Shawinigan, lieu de travail du président de la commission scolaire, M. J.-M. Armand Guay. (Photo Francoeur)

2,000 travailleurs du secteur public ont manifesté hier

SHAWINIGAN (CP) — Les 2,000 travailleurs du secteur public de la région de Shawinigan tenaient hier, sur les lieux de leur travail, des assemblées d'information ou des débrayages afin de protester contre les conditions de travail, qu'ils jugent pitoyables, que le gouvernement veut leur imposer.

De 13h à 16h, les employés des commissions scolaires, du Cégep et des hôpitaux ont suspendu leur travail afin de prendre connaissance d'un compte-rendu de leurs négociations et manifester dans leur institution.

Pour leur part, les travailleurs de l'hôpital régional de la Mauricie, de l'hôpital Lafleche de Grand'Mère et Saint-Joseph de La Tuque protestent contre "l'anarchie que le gouvernement veut ériger en système dans les institutions de santé du Québec". Dans un communiqué, M. Alain Morissette, de la CSN, précise que le gouvernement veut charrier les employés d'un département à un autre, au mépris de la constance

et de la qualité des soins. Les syndicats s'opposent à cette instabilité dans les services de santé, et demandent plutôt que le gouvernement comble les postes vacants et crée des équipes volantes de remplacement pour décongestionner certains services, comme l'urgence. Pendant les assemblées, les employés ont maintenu les services essentiels.

Subvention de \$11,400 à la bibliothèque de Grand'Mère

GRAND'MÈRE (ML) — Le représentant de la circonscription de Lavolette à l'Assemblée nationale du Québec, M. Prudent Carpentier, annonce que le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Paul L'Allier, a accordé une subvention de \$11,400 à la bibliothèque municipale.

M. Carpentier a fait savoir qu'un chèque au montant total de la subvention vient d'être transmis à la ville pour l'exercice financier 1975-76. Le député de Lavolette a précisé que cette assistance financière aidera la bibliothèque municipale à remplir ses fonctions de centre de documentation pour la population de la région. Cette subvention indique l'intérêt que porte le ministère des Affaires culturelles au développement d'un réseau cohérent et efficace des bibliothèques publiques au Québec.

Selon les parents...

Les enfants ne devraient pas payer pour les pots cassés

par Jacques SAINT-ONGE

SHAWINIGAN — Emettant leur opinion dans le cadre d'une ligne ouverte diffusée hier, trois représentants de comités de parents ont exprimé l'espoir que les commissions scolaires et les enseignants s'assoieront pour négocier et ils ont exhorté les commissions scolaires à mettre fin au lock-out actuel en ouvrant immédiatement les écoles fermées dans certains cas depuis lundi, d'autres depuis mardi.

Mmes Paulien Déry (école Lionel-Groulx), Huguette Charest (école Christ-Roi) ainsi que M. Laurent Gélinas (école Christ-Roi) ont fait l'unanimité pour affirmer que face aux négociations, il était essentiel que les comités de parents maintiennent une neutralité, ne se prononcent pas plus pour une partie que pour l'autre.

Sans pour autant refuser de se prononcer

"mais notre seul pouvoir est suggestif et parfois ni les comités d'écoles, ni surtout les commissions scolaires ne tiennent compte de nos suggestions".

Deux auditeurs ont fait valoir l'importance d'être vigilants aux prochaines élections scolaires quant au choix des commissaires qui devront être vraiment représentatifs des besoins de la population. Plusieurs auditeurs s'en sont pris au mutisme des commissions scolaires et un père de famille de six enfants s'estimant vraiment "écœuré" a déclaré que si les enfants deviennent victimes du conflit et perdent leur année scolaire, tout le monde devra payer...

Il s'est dégagé de l'entretien des représentants des comités de parents avec la population que ni le premier groupe, ni la population donc, n'acceptent qu'il faille payer une année de scolarité pour régler le conflit actuel de l'enseignement qui est entré dans sa phase la plus cruciale.

Message aux parents

Les écoles ne rouvriront que lorsque les enseignants voudront accomplir leur tâche

par Carole PRONOVOST

SHAWINIGAN — Le message promis par les commissions scolaires suite à la fermeture des écoles au début de la semaine a été donné hier, portant la signature de chacun des présidents des commissions scolaires du territoire.

Ce message, donné aux médias d'information, a également été envoyé par lettre aux parents, les informant que les écoles demeureront fermées tant et aussi longtemps que les enseignants n'auront pas assuré qu'ils désirent accomplir leur tâche intégrale et de façon continue. Parallèlement, une lettre a été envoyée à tous les enseignants les avisant que la réouverture des écoles ne dépend plus que de

leur attitude.

Voici le texte du message des commissions scolaires: "Les 23 et 24 février, les écoles ont été fermées par les autorités scolaires parce que les enseignants ont décréé des grèves à l'entrée des élèves. Ces écoles sont fermées pour une durée indéterminée à cause des nombreuses perturbations causées par le personnel enseignant depuis plusieurs mois.

"Ce n'est pas de gaieté de coeur que les autorités ont dû prendre la décision de fermer les écoles. Nous avons toléré depuis très longtemps des manquements à la tâche, tels que le fait de ne pas remettre les bulletins, la non-surveillance, le contrôle des absences non-effectué, les devoirs et leçons

inexistants, le boycottage du para-scolaire et les débrayages spontanés. Cette situation a déjà trop duré et il n'est pas question qu'elle se poursuive.

"Les enseignants et leur syndicat ont le droit de penser que les négociations piétinent, que les offres du gouvernement ne sont pas assez généreuses, que leurs conditions de travail doivent être améliorées. Nous prétendons cependant qu'ils n'ont pas le droit de harceler de telle façon les élèves et leurs parents.

"Devant une détérioration de la situation voulue par les enseignants et le STEM et devant l'exaspération de la population, il ne nous reste plus d'autre choix que de fermer les écoles jusqu'à ce que nous obtenions l'assurance que les enseignants ont l'intention d'accomplir intégralement leur tâche d'une façon continue. Nous considérons que le climat d'incertitude et de désordre imposé aux étudiants et aux parents est inconciliable avec la conception que nous nous faisons d'une école, et nous sommes convaincus qu'il est préférable dans les circonstances que les étudiants demeurent chez-eux dans la tranquillité de leur foyer plutôt que de subir les perturbations présentes.

"D'autre part, les commissions scolaires sont disposées à rouvrir leurs écoles en tout temps dès que les enseignants leur auront donné la garantie qu'ils accompliront normalement leur tâche. Signé: Hervé Côté, président de la CSRM et de Normandie, J.M. Armand Guay, président de Shawinigan, Jean-Guy Amyot, président de Val-Mauricie, Gaston Garceau, président de Grand'Mère, et Philippe Brasgard, président du Haut Saint-Maurice".

nouvelle administration
PIANO BAR FLAMINGO

DANSE DU MERCREDI AU DIMANCHE
AVEC PAUL CHAMPAGNE A L'ORGUE
DIMANCHE SOIR
CONCOURS DE DANSE

Venez passer une agréable soirée dans une atmosphère de détente.



PAUL CHAMPAGNE

PIANO BAR FLAMINGO
2193 ST-MARC, SHAWINIGAN
TEL.: 537-0055

Bienvenue à tous les visiteurs

AU 11^e TOURNOI
À L'ARÉNA DE GRAND'MÈRE
PEE-WEE
OPTIMISTE
DE GRAND'MÈRE



68 équipes seront en listes

du 27 février au 8 mars 1976 en collaboration avec le club Optimiste de Grand'Mère et de son président honoraire M. Justin Dugal C.A. ainsi que le président du tournoi 76 M. Jerry Auclair.

ADMISSION:

ADULTES: \$1.00
ÉTUDIANTS: .50¢
ENFANTS MOINS DE 12 ANS: .25¢

ENCOURAGEZ LES JEUNES HOCKEYEURS
QUI VIENDRONT DE TOUS LES COINS DU QUÉBEC
TOUS LES PARENTS QUI VEULENT LOGER LES PEE-WEE
POUR INFORMATIONS: TÉL.: 538-1152

L'Occident doit renforcer ses forces conventionnelles

OTTAWA (PC) — Le général J.A. Dextraze, chef d'état-major de la défense, estime que l'Occident doit renforcer ses forces conventionnelles de manière à dissuader les visées expansionnistes du Pacte de Varsovie, aussi longtemps du moins qu'un accord de désarmement n'est pas conclu. Le général Dextraze a souligné que s'il n'est pas mis fin à

l'érosion des forces militaires occidentales, le danger qui se présente est celui de la guerre nucléaire. L'Occident est en mesure d'assumer le coût élevé d'un renforcement de ses forces conventionnelles, et de toutes façons cela serait moins coûteux qu'une guerre, a-t-il indiqué dans un discours prononcé devant le Canadian Club d'Ottawa.

"Tous ceux parmi nous qui s'intéressent à notre sécurité collective doivent faire preuve de volonté et de perspicacité pour défendre ce que nous avons sans faire de demandes excessives.

"En d'autres termes, nous

devons consacrer une partie suffisante de nos ressources, de nos cerveaux, de nos hommes et de nos richesses à assurer les moyens militaires dont nous avons besoin pour dissuader l'agression".

Le général Dextraze, qui a rappelé qu'il avait perdu un fils à la guerre, a ajouté:

"Après tout, la liberté dont nous jouissons aujourd'hui a été payée chèrement en vies, en désolation humaine et en argent. Notre mode de vie mérite d'être protégé pour nos enfants".

Le chef d'état-major canadien avait ouvert son discours en soulignant que le Pacte de

Varsovie, c'est-à-dire les forces d'URSS et des pays d'Europe de l'Est qui sont intégrées dans le dispositif militaire soviétique, représente une puissance militaire très supérieure à celle de l'OTAN en Europe.

DES INTERETS VITAUX

La seule voie raisonnable pour l'Occident, a-t-il dit, consiste à maintenir une puissance militaire qui "nous permettra d'être assurés que toute attaque non nucléaire contre nos intérêts vitaux, n'importe où dans le monde... ne peut être entreprise avec la moindre chance de succès par les pays du Pacte de Varsovie".

Les pays occidentaux n'ont pas besoin de procéder à un renforcement vertigineux de leurs forces pour être en mesure de faire face à une attaque conventionnelle tout en s'abstenant de recourir aux armes nucléaires, a ajouté le général Dextraze.

Mais ces pays doivent avoir suffisamment d'hommes, de matériel moderne et de réserves en Europe pour mener la lutte jusqu'à l'arrivée de renforts d'Amérique du Nord. Cela implique également que les voies de navigation maritimes et aériennes de l'Atlantique-Nord doivent être sûres. Une telle amélioration des positions militaires occidentales permettrait de préserver la paix et de hausser à un échelon plus élevé le seuil du recours à l'arsenal nucléaire.

"Je ne peux pas dire qu'un renforcement des forces alliées n'entraînerait pas une augmentation de ce qui est déjà perçu comme le lourd fardeau des budgets de défense, mais je peux certainement affirmer clairement qu'aucun autre objectif ne peut être atteint par notre société si nous n'assurons pas la sécurité de notre territoire et de nos richesses et de ceux de nos alliés.

"Bref, c'est là une tâche que, en tant que membres de l'OTAN, nous ne pouvons pas nous permettre de délaissier".

★ ★ ★ ★ ★
EDITION
SPÉCIALE!
★ ★ ★ ★ ★

Sachez chasser...



ce chat.

★ ★ ★ ★ ★
EDITION
SPÉCIALE!
★ ★ ★ ★ ★

Les concessionnaires Mercury présentent JOURS D'AUBAINE SPÉCIALE

La Mercury Cougar XR-7.
Une voiture personnelle
intermédiaire à l'élégance
de grand style.



La Cougar, c'est la voiture qui permet à son propriétaire d'exprimer sa personnalité. On devine, à travers le luxe, l'élégance et les performances de la Cougar, la touche bien distinctive de bon goût.

La Cougar est de conception soignée; comme sa carrosserie, conçue dans la plus grande tradition Mercury. Et comme son intérieur, confortable et accueillant, qui peut être rehaussé d'une gamme d'options, toutes aussi luxueuses et pratiques les unes que les autres. C'est vraiment la voiture qui permet à son propriétaire de s'exprimer.

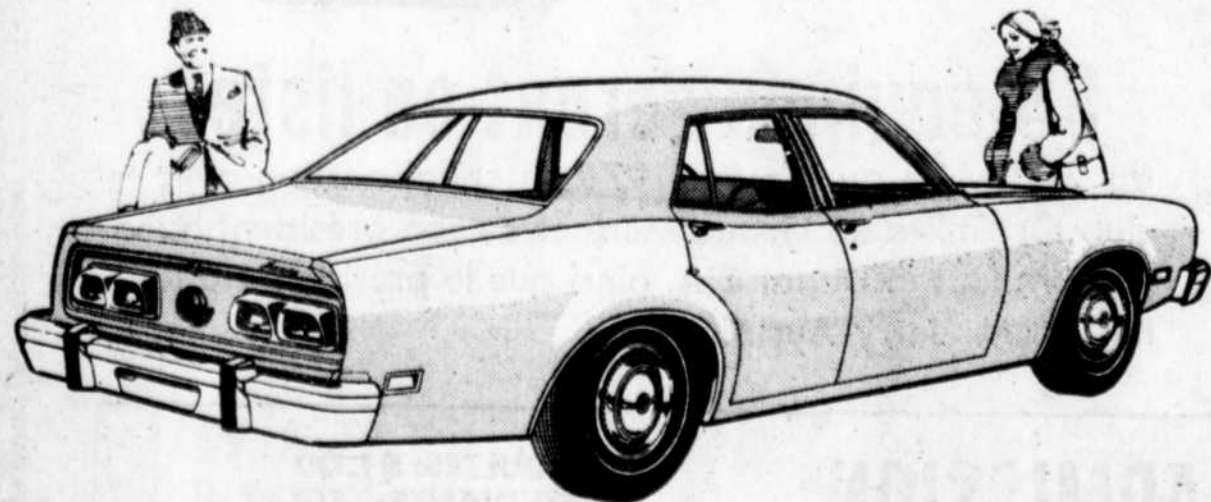
La Cougar a aussi une conduite de grande qualité. Grâce à sa suspension assortie à ses pneus radiaux, son tableau de bord complet, ses servofreins à disque à l'avant et son grand choix de moteurs V8 standard ou optionnels. C'est un félin qui se sent toujours à l'aise, que ce soit en ville ou sur la grande route.

Et maintenant, la Cougar XR-7 est encore plus attirante.

**Une économie de \$150 durant
les Jours d'Aubaine Spéciale.**

La Cougar XR-7 munie de l'ensemble Aubaine Spéciale comprend un nouveau siège avant recouvert d'une garniture spéciale de tissu et vinyle, des panneaux de portes recouverts de garnitures en tapis, des roues en acier sculpté "Magnum 500", et un prix vraiment spécial qui pourrait vous faire économiser jusqu'à \$150.00 du prix régulier de la Cougar. Chez votre concessionnaire Mercury, durant les Jours d'Aubaine Spéciale.

**La Mercury Comet. Une voiture qui allie la résistance d'une grosse voiture
à l'économie et aux avantages d'une voiture compacte.**



La Mercury Comet est une des voitures les plus versatiles et les plus pratiques que vous puissiez posséder. C'est, en même temps, une voiture familiale, personnelle, une voiture économique et une voiture solide aux performances doublées de grand style et de confort.

Renseignez-vous sur la formule qui assure le succès de la Comet et demandez à votre concessionnaire Mercury de vous parler de la construction monocoque, de la suspension en spirales indépendante à l'avant, et de l'utilisation massive de matériel insonorisant qui confère à la Comet les qualités qui ont fait le renom de Mercury.

**Economisez jusqu'à \$92 sur les sedans
4 et 2 portes Comet spécialement équipés.**

Cette version économique de la fameuse Mercury Comet vaut la peine qu'on y jette un coup d'oeil. Elle comprend un nouvel intérieur recouvert d'une garniture de tissu et vinyle disponible dans un choix de quatre couleurs attrayantes. Et vous pouvez économiser jusqu'à \$92.00 du prix déjà étonnamment bas de la Comet.

Ces réductions sont calculées d'après les prix de détail suggérés par le manufacturier. Les prix de détail locaux peuvent être différents. Certains équipements mentionnés ou illustrés sont offerts en option moyennant supplément. Les quantités sont limitées.

Voyez les voitures 76, et les camions Explorer à construction de haute qualité et millage amélioré chez votre concessionnaire Mercury durant les JOURS D'AUBAINE SPÉCIALE.



**L'amende
restera
fixée à
\$120**

OTTAWA (PC) — L'absentéisme couve chez les sénateurs, qui ont bien su trouver le temps de siéger il n'y a pas si longtemps pour approuver une hausse généreuse de leurs traitements, mais un comité du Sénat vient néanmoins de se prononcer contre une augmentation des pénalités imposables aux distingués membres qui s'absentent trop souvent des travaux de la Chambre haute.

Un rapport du comité des affaires économiques internes du Sénat recommandait que les sénateurs qui affirment s'absenter pour vaquer aux affaires publiques pendant les travaux du Sénat fournissent une explication complète de leur absence.

Le sénateur libéral Keith Laird, de l'Ontario, président du comité, a déclaré en Chambre, mercredi, qu'une augmentation de l'amende de \$120 par jour n'aurait que peu d'effet.

Elle ne ferait probablement qu'encourager l'emploi abusif des motifs d'absences pour affaires publiques ou officielles", a-t-il dit.

Le sénateur libéral John Godfrey, également de l'Ontario, a recommandé pour sa part que le montant de l'amende soit doublé.

Les sénateurs, qui gagnent maintenant \$24,000 par année en plus d'un montant de \$5,300 non imposable pour leurs frais, sont autorisés à s'absenter jusqu'à 21 jours pendant chaque session parlementaire.

S'ils s'absentent plus souvent, ils doivent payer l'amende à moins d'être malades ou de s'occuper d'affaires publiques ou officielles.

Ces affaires comprennent les discours prononcés devant les clubs sociaux, l'inauguration de nouveaux locaux dans les hôpitaux et l'exercice de fonctions au sein de leur parti, a précisé le sénateur Laird au cours d'une interview.

Il a rappelé d'autre part que l'amende de \$120 avait été fixée à une époque où les sénateurs gagnaient \$12,000 environ par année. Le montant minime de l'amende n'est toutefois pas le fond du problème, a-t-il ajouté.

Le véritable problème réside dans le fait que lorsqu'ils s'absentent, les sénateurs n'ont qu'à signifier qu'ils le font pour voir à des affaires publiques, sans être tenus de fournir d'explications, a ajouté le sénateur Laird. Le comité a donc recommandé que des raisons détaillées soient fournies pour chaque absence justifiée par des affaires publiques, et que ces raisons soient examinées à l'avenir par le comité de 20 membres qu'il préside.

Membre de l'exécutif national du PQ

Le docteur Jutras a commis une erreur fondamentale - Bertrand

par Marcel AUBRY

CAP-DE-LA-MADELEINE — Selon M. Jean-François Bertrand, de l'exécutif national du Parti québécois, le docteur René Jutras, de Victoriaville, a commis une erreur fondamentale dans la déclaration fracassante qu'il a faite à la suite de sa démission comme membre de ce parti.

Le docteur Jutras a parlé de deux choses, dans sa déclaration, selon M. Bertrand: soit de la décision du conseil national du PQ (300 membres) au sujet du docteur Morgentalier et de l'avortement en général.

Or, le conseil national s'est prononcé en faveur de la libéralisation du docteur Morgentalier mais jamais pour l'avortement libre, comme a tenté de le laisser croire le membre démissionnaire. L'erreur du docteur Jutras a été de mêler les deux choses, de confondre les deux questions, a indiqué M. Bertrand.

Selon ce dernier, le PQ n'a pas encore tranché la question, le problème de l'avortement. A son dernier congrès national, il a formé un comité pour étudier toutes les implications du problème. Ce comité s'appelle le comité de la famille. Ce dernier soumettra son rapport, lors du prochain congrès na-

tional du PQ, et il est probable qu'à la lumière de ce rapport, les congressistes auront alors à prendre position clairement sur la question.

Dans deux semaines toutefois, le PQ tiendra un congrès régional dans la ville de Québec et on s'attend qu'il émettra alors une espèce de position de principe sur le problème de l'avortement. Mais il n'a pas l'intention de trancher la question de façon définitive et carrée à ce moment-là. Selon M. Bertrand, il faut permettre aux Québécois de réfléchir encore sur le problème.

Quant à sa position personnelle, M. Bertrand n'hésite pas à dire qu'il est contre l'avortement libre, tout comme il est contre la peine de mort. Mais il y a des nuances, admet-il. Ainsi, dans des cas de grande nécessité où il n'y a pas d'autres solutions meilleures, cette possibilité peut être envisagée, selon lui.

Au sujet de la décision du conseil national de se prononcer en faveur de la libéralisation du docteur Morgentalier, M. Bertrand a indiqué qu'il ne s'agissait pas là d'une question ou contre l'avortement. "C'est une question de justice humaine tout simplement", a-t-il dit.

Le vice-président exécutif de la Chambre provinciale, de passage à Victoriaville

Le producteur est trop souvent un défavorisé de notre société

par Roger LEVASSEUR

VICTORIVILLE — Il faut cesser d'être fatalistes et pessimistes en songeant que le mouvement inflationniste actuel est irréversible et qu'on ne peut rien faire pour le contre-

car. Alors qu'il s'adressait aux membres de la Chambre de commerce de Victoriaville, M. Jean-Paul Létourneau, vice-président exécutif de la Chambre de commerce de la province de Québec, a émis l'opinion que les hommes d'affaires se devaient de réagir et faire confiance à leur Chambre provinciale ou du Canada, qui bataille pour défendre leurs intérêts.

Parlant des mesures anti-inflation, M. Létourneau a mentionné que c'était une limitation sévère des libertés de l'entreprise, mais qu'il fallait faire quelque chose. Ce n'est pas nécessairement la meilleure formule, mais quelle que soit la formule, il faut d'abord détruire la psychose de l'inflation".

Rétablissement des faits

Par ailleurs, M. Létourneau a voulu rétablir les faits concernant un document publié récemment par la Chambre du Canada, document qui attirait des commentaires acerbes de la part de plusieurs députés fédéraux.

Le vice-président exécutif de la Chambre de commerce de Québec a expliqué qu'on avait demandé aux membres leurs opinions sur les dépenses du gouvernement. On avait ensuite publié intégralement une bonne partie des réponses reçues. Toutefois, il faut bien comprendre que ces propos, sont des opinions individuelles de membres de Chambres de commerce et non pas nécessairement la pensée générale de la Chambre de commerce en tant que mouvement collectif. Le conférencier a souligné qu'il avait été frustrant de voir des journaux prendre des extraits de ce document, en attribuant les propos au mouvement de la Chambre de commerce du Canada.

M. Létourneau répéta qu'en

somme la Chambre du Canada avait demandé à ses membres de lui faire parvenir leurs opinions sur ce qu'ils estimaient être des dépenses excessives de la part du gouvernement fédéral. Elle a reçu des centaines de réponses et elle les a reproduites dans un document en prenant bien soin de dire que ces opinions ne représentaient pas nécessairement l'opinion officielle de l'organisme.

"C'était peut-être un procédé imprudent dans un monde où il y a tellement de gens qui feraient n'importe quoi pour entretenir le mythe de l'homme d'affaires rétrograde, sans conscience sociale, assoiffé de profits, toujours d'extrême droite, etc. pour susciter des controverses, les affrontements, les chicanes," de dire M. Létourneau en ajoutant qu'heureusement telle n'était pas la réalité et que la majorité pense et agit tout autrement. "Collectivement, la pensée des hommes d'affaires au Québec et au Canada est beaucoup plus évoluée, sociale,

articulée, nuancée et sophistiquée que ne veulent le laisser croire "les vieux clichés" que certains gens veulent perpétuer.

Le vrai message

Selon M. Létourneau, de l'ensemble des propos des hommes d'affaires, le vrai message qui se dégage est le suivant: "Les gouvernements ont joué depuis quelques années un rôle très actif dans la redistribution des revenus. Les mesures de sécurité sociale et d'accessibilité sans frais directs à l'individu, aux soins et à l'éducation ont connu un développement très rapide depuis quelques années.

"En fait, tellement rapide que c'est le producteur qui est devenu trop souvent un défavorisé de notre société.

"Il faut maintenant que les gouvernements encouragent le producteur, celui qui travaille, qui produit, qui entend, qui risque. C'est ça la nouvelle stratégie que les hommes d'affaires et entrepreneurs veulent voir adopter par les gouvernements dans l'appropriation et la dépense des fonds publics".

Le conférencier a expliqué que le travailleur mieux rémunéré voit une partie de plus en plus grande de son revenu s'en aller en taxes de toutes sortes et il est frustré parce qu'il voit du gaspillage et des abus dans l'usage du produit de ses taxes.

Problèmes de l'homme d'affaires

Toujours selon M. Létourneau, l'entrepreneur, l'homme d'affaires, de son côté, en plus de faire face à une fiscalité de plus en plus lourde, se voit envahi, encadré, contraint par des centaines de nouvelles lois et règlements, au point où il devient humainement impossible de les connaître tous. Autrefois ces nouvelles lois faisaient en quelque sorte l'affaire des avocats, notaires, comptables qui les expliquaient à leurs clients mais on est rendu à un point tel que même ces professionnels n'y comprennent plus rien et ne peuvent conseiller leurs clients. Et en justice, le même principe demeure toujours: nul ne peut plaider l'ignorance de la loi.

Parmi les autres problèmes d'envergure de l'homme d'affaires d'aujourd'hui, soulignons qu'il ne peut trouver une main-d'oeuvre fiable et compétente et ce qui est très important, le plus important compétiteur de l'entrepreneur privé est le gouvernement qui offre plus à ses employés que lui peut le faire. Le gouvernement offre parfois des bénéfices à ses employés et défend à l'entrepreneur privé de le faire.

En terminant, M. Létourneau, répéta qu'il ne fallait pas pour tout cela être pessimiste et qu'il fallait combattre pour faire changer la situation.

A La Tuque

Des félicitations pour le service d'ambulance

LA TUQUE (JAD) — Un citoyen de Boucherville, M. Henri Doré, n'a pas ménagé ses remerciements et félicitations à l'endroit des policiers de la ville de La Tuque et à propos de l'excellence du service ambulancier du service de protection publique.

M. Doré a adressé des lettres de félicitations au conseil municipal, de même

qu'au directeur de police, M. Léo Lavoie. Le Montréalais fut victime d'une attaque "tachycardie" alors qu'il se trouvait chez sa soeur, à La Tuque, le quatre janvier.

M. Doré a dû être transporté d'urgence à l'hôpital Saint-Joseph, par les policiers municipaux, à bord de l'ambulance du service de protection publique. "N'eut

été de la promptitude et la délicatesse de vos constables M. Richard Poirier et M. Daniel Fortin, une hémorragie cérébrale aurait peut-être suivi mon attaque de "tachycardie", écrivait M. Doré au directeur Lavoie, le félicitant d'abord pour le magnifique service d'ambulance et le priant de transmettre son admiration aux deux policiers".

Des cadets séjournent au camp Fraser

SAINT-FERDINAND-D'HALIFAX (GAB) — Une cinquantaine de jeunes faisant partie des cadets de l'air, escadrilles de Thetford et de Beauveville, ont séjourné au camp Fraser, à Saint-Ferdinand-d'Halifax. M. Emile Leroux, directeur des ambulanciers St-Jean, avec M. Alain Grondin comme aide, ont joué le rôle d'instructeurs pour les cadets de l'air, escadrille 775 de Thetford. L'adjutant Jocelyn Anger a été proclamé meilleur cadet du groupe.

Quant aux cadets de l'air, escadrille 619 de Beauveville, ils avaient comme instructeurs civils le major Jean-Paul Duchesne ainsi que son épouse et le cadet-major Pierre Lessard; ce dernier a reçu le titre de meilleur cadet de son groupe. Ces deux groupes ont profité

avantageusement des installations du camp Fraser pour les activités inscrites au programme de la fin de semaine passée sur les lieux. Les jeunes et ceux qui en avaient la responsabilité ont complété l'ordre du jour de la fin de semaine par un témoignage d'appréciation envers le père Fraser, aumônier du camp, à Miles Noëlla Grenier et Doris Vachon, hôtesse et cuisinière, à MM. Guy Forcier et Jean Laliberté, moniteurs-coordonnateurs.

Les cadets de l'air des escadrilles de Thetford et de Beauveville ont également rendu un hommage particulier au commandant Simon Poisson (Plessisville) et au lieutenant Jacques Labrecque (Plessisville) qui étaient en charge de cette activité de fin de semaine au camp Fraser.

Spécialiste du système métrique au Richelieu

PLESSISVILLE (GAB) — Un spécialiste dans le domaine du système métrique international a prononcé la conférence au programme d'un souper-causerie régulier, au Richelieu. M. André Paradis a expliqué que le système métrique était en usage depuis de nombreuses années déjà, au Canada, dans différents domaines.

Quant à l'implantation générale du système métrique inter-

national, le conférencier a souligné que la plupart des entreprises ont déjà adopté des programmes pour les modifications à apporter dans leurs activités; selon M. Paradis la bonne volonté se manifeste de façon très satisfaisante. Il est possible que, dès 1980, le système métrique international soit généralisé dans tous les domaines de l'activité du pays.

L'adoption du système métrique international est très avantageuse pour le Canada, a-t-il fait remarquer: la presque totalité des pays ont adopté ce système depuis longtemps et une telle initiative a pour effet de simplifier considérablement une foule d'opérations. Sur la question des coûts pour la transformation, il est peut-être moins élevé qu'on serait porté à le croire, de préciser M. André Paradis. Selon lui, l'implantation du système métrique international se fera graduellement, sans heurts, tout doucement et sans que personne n'en ait à souffrir. C'est le président du Richelieu, M. Marcel Trépanier, qui a dirigé les activités de la rencontre à l'hôtel Manoir-Plessis.

Démission du juge de la cour municipale à Louiseville

LOUISEVILLE — Me Jean Pinsonneault de Trois-Rivières, qui agissait comme juge municipal à Louiseville, a démissionné dernièrement de ces fonctions, et il en avait le ministre de la Justice du Québec, M. Gérard D. Lévesque.

Me Pinsonneault a laissé entendre simplement qu'il ne pouvait continuer à assumer cette tâche. Il était assesseur comme juge à Louiseville, le 21 mai 1975. Il remplaçait à ce moment-là un autre démissionnaire, en la personne de Me André Daviault de Berthierville.

La ville était avisée de cette dernière démission au cours des derniers jours. Le maire M. Gaston Fleury, au cours de la dernière assemblée publique du conseil, dira simplement que cette lettre de démission a été adressée au ministre de la Justice. Il ne reste qu'à attendre la nomination d'un successeur.

Nouveaux tarifs pour la vente de documents à Saint-Gabriel

SAINT-GABRIEL-DE-BRANDON (PB) — Faisant suite à une recommandation du ministre des Affaires municipales, le conseil de ville adopte de nouveaux tarifs pour la vente de documents. A compter de lundi, les contribuables de Saint-Gabriel qui désirent obtenir des copies de documents devront débours, à la ville, les montants suivants: Rapport d'accident, service de la police, \$3; certificat de toute



C'est le vice-président exécutif de la Chambre de commerce de la province de Québec, M. Jean-Paul Létourneau, qui étoit le conférencier à la réunion mensuelle de février à la Chambre de commerce de Victoriaville. A ses côtés, on retrouve M. Ubald Martin ainsi que le président de la Chambre de Victoriaville, M. Pierre Hamel. (Photo Lero)

Cours de maniement d'armes à Plessisville

PLESSISVILLE (GAB) — Le maniement des armes à feu est un point sur lequel les responsables de l'Association chasse et pêche de Plessisville donnent toute leur attention à cette période-ci de l'année. Cette attention prend la forme de deux sessions de cours offerts au public et particulièrement aux chasseurs. Les intéressés à profiter de cette formation en vue de recevoir le certificat de "chasseur" ont été invités à s'inscrire pour l'une ou l'autre des deux sessions, invitation faite par M. Daniel Bouffard, président de l'ACPP, et par M. Jean-Claude Gamache, instructeur des cours.

C'est au domaine de l'Association chasse et pêche de Plessisville, à l'édifice du 2048 de la rue St-Jean, que seront donnés les cours. La première session sera inaugurée le mardi, 2 mars, à 18 h 30 et se poursuivra les mercredi et jeudi soir, 3 et 4 mars, au même en-

droit et à la même heure. La deuxième session en sera une intensive d'une seule journée, soit le dimanche, 14 mars, toujours au même endroit; les cours débuteront à 8 h ce matin-là. M. Jean-Claude Gamache, instructeur des cours, tient à rappeler que tous ceux qui veulent obtenir un permis pour chasser doivent auparavant se procurer le certificat du chasseur. Le but des cours n'est pas de former des experts mais de donner des directives générales sur les armes à feu, les munitions, les lois sur la chasse, le civisme, etc.

Les parents dont les jeunes de 12 et 13 ans s'inscrivent aux cours ont avantage à accompagner ces derniers afin de pouvoir être en mesure de poursuivre l'éducation qui leur sera donnée par l'instructeur. On est souvent porté à croire qu'il est suffisant d'avoir suivi les cours et passé les examens pour éviter les erreurs futures; toutefois, ces dernières ne peuvent être corrigées que si quelqu'un fait remarquer qu'il en ait commises, de souligner M. Jean-Claude Gamache.

Message important

Un message important est livré par l'instructeur des cours offerts par l'Association chasse et pêche locale.

Il est prouvé, de dire M. Gamache, que la majorité des accidents de chasse sont attribuables au manque de connaissances et à la NEGLIGENCE de ceux qui utilisent des armes à feu; ces derniers ne sont pas dangereuses comme on est porté à le croire. C'est la façon dont elles sont manipulées qui est dangereuse; une arme à feu ne se décharge pas spontanément mais il faut

que quelqu'un la charge de munitions et actionne le mécanisme pour que le coup parte... Le fameux échappatoire "je ne savais pas" n'est aucunement valable. La vie humaine est une chose précieuse; un accident est vite arrivé et la victime pourrait être un père, un frère ou un ami. "Que dirait votre femme si, au retour d'une excursion de chasse, vous aviez à lui apprendre que vous avez tué ou blessé gravement votre fils, parce que vous ne saviez pas?" de conclure M. Jean-Claude Gamache dans son message.

Dernière journée de l'inscription des élèves

BERTHERVILLE (PB) — Aujourd'hui, est la dernière journée pour l'inscription des élèves fréquentant les écoles de la commission scolaire Berthierville-Dutraie.

Pour les parents qui désirent inscrire leurs enfants à la maternelle il est nécessaire d'apporter et de présenter l'extrait de baptême de l'enfant.

Les élèves qui fréquentent actuellement les écoles de la CSBD apporteront une formule d'inscription à la maison. Les parents doivent la signer et la retourner à l'école par leur enfant.

entre/voisins

PLESSISVILLE — Le bénévolat est toujours bien vivant ici. Le maire Fortier, a tenu à rendre hommage à ces nombreuses bonnes volontés qui se dévouent dans les organismes et associations du milieu. Sur ce plan du bénévolat, Plessisville serait même une ville-pilote où les représentants de grands centres comme Drummondville, Trois-Rivières et autres viennent se rendre compte sur place de la façon dont fonctionne ce bénévolat dans la ville de l'érable.

PLESSISVILLE — Une équipe dynamique voit aux activités de la saison 1975-76 au club de patinage artistique de Plessisville. Les principaux responsables sont Mme France Piuzé, présidente, Mme Odette Doyon, vice-présidente, Mme Paule Bérubé, trésorière, M. Jean-Guy St-Pierre, publicitaire; ce groupe se complète par plusieurs bonnes volontés qui se partagent le travail pour les tâches particulières. Pour le patinage, le programme comprend des séances d'entraînement ainsi que des cours, à l'aréna municipale. Un groupe du club de patinage artistique a aussi pris part aux finales régionales des Jeux du Québec qui ont eu lieu à Plessisville même.

LAURIEVILLE — La direction de "Carrefour sobriété" a fixé au jeudi soir, 4 mars, la date de sa prochaine réunion. Les intéressés de toute la région sont toujours les bienvenus aux activités de ce mouvement. Pour la rencontre du 4 mars, les responsables ont convenu de puiser dans la revue "Oratoire St-Joseph", à l'article sur l'alcoolisme, la question à étudier ce soir-là par les participants.

PLESSISVILLE — Le conseil municipal urbain a convenu d'accepter les nouveaux tarifs suggérés par le ministère des Affaires municipales en ce qui a trait aux documents et papiers pouvant être désirés par les contribuables et autres intéressés. Le maire Fortier, et les conseillers ont donné instruction à leur secrétaire-trésorier, M. Benoît Laliberté, de mettre cette nouvelle politique de prix en application à partir du 1er mars. Les nouveaux tarifs sont une augmentation sur ce qui était demandé auparavant pour un tel service.

PLESSISVILLE — Les membres du comité exécutif de la municipalité scolaire Jean-Rivard ont autorisé le directeur des services financiers, M. Réal Campagna, à prendre part à une réunion convoquée par le bureau régional de Trois-Rivières, avec le Cap-de-la-Madeleine comme lieu de rendez-vous. D'autre part, M. Martial Demers, président de la MSJR, a dû annuler une session des commissaires, en février, faute de quorum. Cette décision a été prise après les 30 minutes réglementaires d'attente mais qui n'ont pas permis de compléter l'équipe requise.

SAINT-BARTHELEMY — Ce saint serait-il devenu italien? Tout porte à le croire. Les nouveaux panneaux routiers orthographient maintenant Saint-Barthélemi. Espérons que ceci ne donnera pas lieu à un autre massacre.

BERTHERVILLE — Un budget c'est fait pour être défoncé. Avec une augmentation de primes de \$17,000 les compagnies d'assurances se sont chargées de confirmer ce dicton.

POUR INSERER UNE
**annonce
classée**

SIGNALÉZ:
TROIS-RIVIERES
378-6116

CENTRE MAURICIE
537-1801

NOUS TELEPHONISTES SE SERONT
UN PLAISIR DE VOUS AIDER

travail et vie



Marine et blanc. Tailleurs printaniers de la collection prêt-à-porter de Michel Robichaud. Remarquez le simple boutonnage du tailleur de gauche, les deux plis de la jupe et la simplicité du chapeau marine. Le blanc et le marine sont aussi un heureux mariage pour le tailleur dont la jaquette offre un double boutonnage. (Photo Roméo Flageol du Studio Lemire).

Treize: chiffre chanceux pour Michel Robichaud

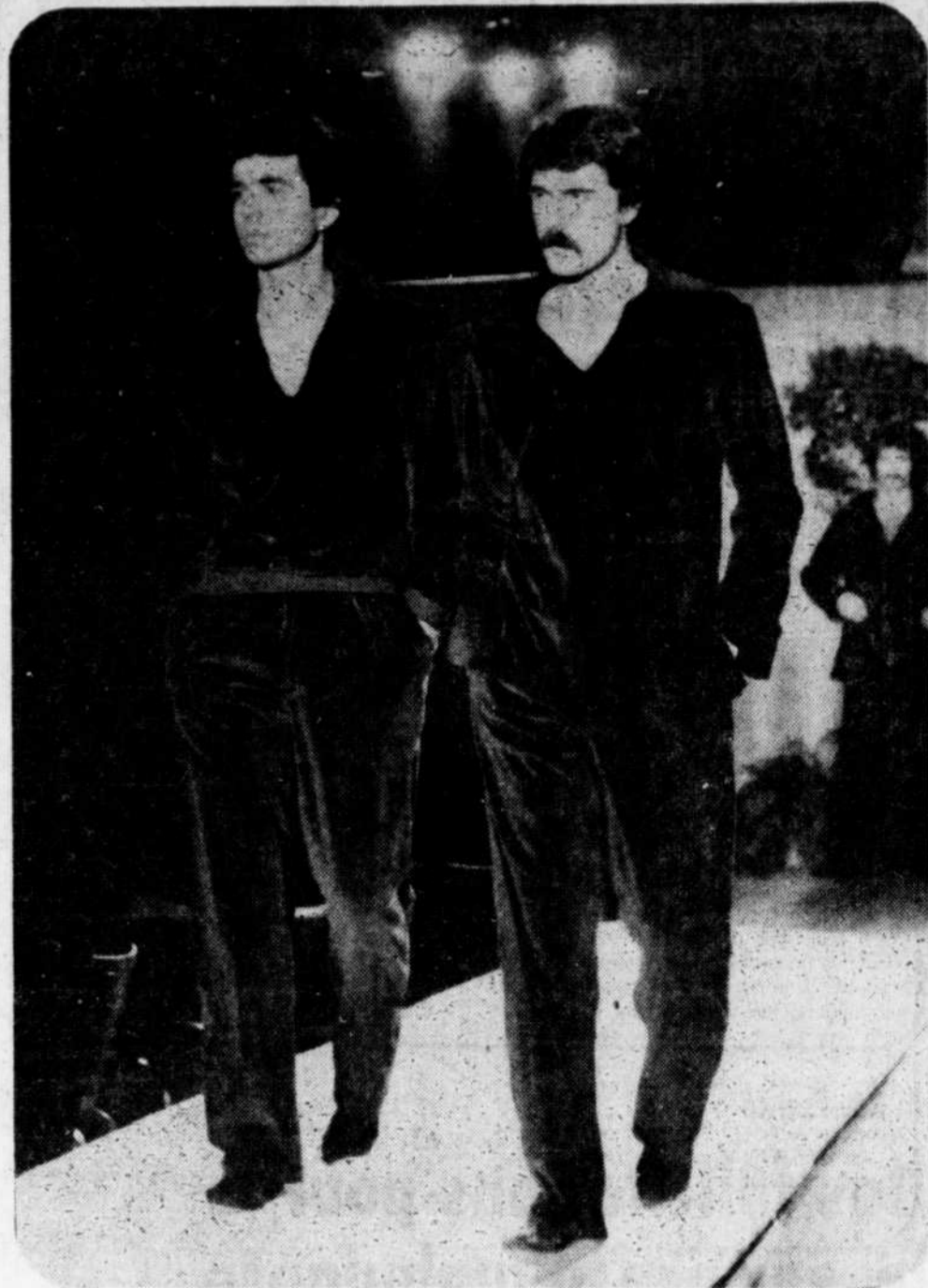
par Doris Hamel

MONTREAL — Michel Robichaud ne se dément pas. Encore hier, à la répétition, nous avons pu admirer la centaine de modèles de la treizième collection du prêt-à-porter printemps-été 1976. La constante des beige, blanc cassé, marine, noir, pour les hommes comme pour les femmes revient dans d'autres formes, d'autres tissus.

Toujours aussi souples. Des vêtements qui habillent bien. Des vêtements faits pour le confort, le rêve, la détente et aussi pour les courses de tous les jours. Il y avait bien quelques morceaux de vert forêt, dans un tissu souple et spongieux, le jersey velours, pour les messieurs, à l'heure de la détente. Du bleu-pétrole, pour la femme qui s'habille simplement et la plus magnifique tenue matinale ou tardive de l'homme de votre vie, dans un rouge vif, gansée de noir, à porter avec la tuque de jersey velours.

Michel Robichaud a choisi des tissus souples pour les modèles du printemps et de l'été '76. Beaucoup de jerseys. Des soies naturelles. Des toiles grossières ou fines et toujours souples. Treize tableaux montrant des indestructibles, des impers, des passe-partout et des pimpantes. Des T-shirts, longues robes-tubes portant des initiales MR. Les raffinés sont des robes et coordonnés en jersey velours bleu-pétrole et voile naturel, à faire rêver toutes les femmes, surtout, si vous portez cette tenue accompagnée du serre-fête nouveau et minuscule. Le blanc et le noir du dernier tableau se veulent séducteurs: c'est un succès, personne ne demeure indifférent.

La treizième collection de ce talentueux architecte des silhouettes féminines, Michel Robichaud, fut présentée, à l'hôtel Windsor, sous la présidence de madame Robert Bourassa. Les profits iront aux Concours de musique du Québec.



Jersey de velours en vert forêt pour le confort de l'homme d'aujourd'hui. Deux modèles de la treizième collection printemps et été 1976 de Michel Robichaud. (Photo Roméo Flageol du Studio Lemire).

Associations Activités

SAINT-SEVERIN — Le club de l'Age d'or de Saint-Séverin-de-Prouville organise une soirée dansante pour ce samedi soir, 28 février, à la salle paroissiale de l'endroit. Elle débutera à 20 h. Il y aura également distribution de prix de présence et un goûter sera servi après la soirée. Le président Albert Chevalier lance une cordiale invitation à la population locale ainsi qu'aux membres des environs.

TROIS-RIVIERES — La danse annuelle de la Saint-Patrick aura lieu au Club de curling de Trois-Rivières, le vendredi soir 12 mars à 21 h. Il y aura danse avec organiste et orchestre, buffet froid et prix de présence. Cette soirée est organisée par la CWL, les billets sont disponibles au presbytère de l'église Saint-Patrick ou à l'entrée le soir. Bienvenue à tous.

CAP-DE-LA-MADELEINE — Le cercle de l'Age d'or Sainte-Bernadette a élu son nouveau conseil qui est représenté maintenant par Mme François Alarie, présidente; Mme Alice Saint-Pierre, vice-présidente; M. Alphonse Saint-Pierre, secrétaire-trésorier; directeurs: Mmes Germaines Grégoire, Ida Biron, Gilberte Baribeau et M. Philippe Daviau.



ANNONCE

TANGO

Danse de caractère facile à apprendre, mais demandant usage constant pour contrôle. Accent et beauté sur notre piste à l'Elite, Club de danse, 270, des Forges, Trois-Rivières, 376-3718.

Les clubs de l'Age d'or de la région se sont réunis dernièrement au Centre commercial des Rivières de Trois-Rivières, pour un bingo et un grand souper. Plusieurs dizaines de personnes ont participé à cet événement. (Photo Roland Lemire)



**CLAUDE HOUDE
ET
RAYMOND BEUDET
PHARMACIENS
375-9686**

Ouvert 365 jours par année
Centre d'achats de Trois-Rivières-Québec

HEROUXVILLE — Le conseil 6053 des Chevaliers de Colomb de Saint-Timothée-d'Hérouxville a prévu pour ce samedi 28 février, à compter de 20 h 30, une soirée dansante, à la salle du couvent de la rue Goulet. Il y aura distribution de prix de présence et danse avec un orchestre de choix.

TROIS-RIVIERES — L'Association des veuves de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine invite les membres et les amies des membres à participer à une retraite fermée du Couvent des Soeurs Marie-Réparatrice, les 5, 6 et 7 mars prochain. Il y aura aussi une rencontre au Club de curling de Trois-Rivières, rue Ste-Ursule, prévue pour le 14 mars. La partie de sucre de l'Association est prévue pour le 4 avril. Qu'on se le dise. Les membres anciens et nouveaux peuvent communiquer, pour plus d'informations, en composant les deux numéros suivants: 374-2640 ou 375-8556, l'avant-midi, de préférence.

TROIS-RIVIERES — Le huitième bal annuel des Néo-Canadiens est organisé pour le samedi, 6 mars, à 20 h 30, à l'hôtelier Le Baron. Les membres du comité des Néo-Canadiens invitent toute la population à venir fraterniser avec eux. Un attrait supplémentaire est fourni par tous les costumes nationaux que porteront les Canadiens d'origines ethniques différentes. Quelques places sont encore disponibles, on vous demande de composer 375-2196, au nouveau local des Néo-Canadiens, pour plus amples informations.

TROIS-RIVIERES-OUEST — Le club de l'Age d'or Jean-XXIII a organisé une soirée récréative pour le samedi 28 février à 20 h., à la salle de l'Age d'or, 6061, chemin Sainte-Marguerite, TRO. Un programme bien rempli promet des danses de toutes sortes, chants, histoires drôles, jeux, etc. Bienvenue à tous.

TROIS-RIVIERES — La Catholic women's league invite les gens à participer à la journée mondiale de prière le vendredi après-midi 5 mars, à 14 h, à l'église Saint-Patrick. Le thème, "l'éducation pour toute la vie", est d'inspiration sud-américaine. La cérémonie sera bilingue, avec la participation de l'AFEAS Saint-François-d'Assise et des personnes des églises Saint-Andrew et Saint-James, et la CWL est responsable de l'organisation. Le café sera servi par la suite aux participants, au sous-sol de l'église. Bienvenue à tous.

SAINT-LUC-DE-VINCENNES — Le cercle de l'Age d'or, fondé le 26 avril 1975, compte 73 membres, et vient de réélire au complet son bureau de direction composé de Mme Eddy Grandmaison, présidente, M. Donat Brouillette, vice-président, Mlle Thérèse Rheault, secrétaire, M. Théobald Cossette, trésorier; les directeurs: MM. Théophile Normandeau, Philippe-G. Dubois et Mme Richard Lucroix; au programme Horizons nouveaux, qui vient de recevoir du gouvernement fédéral une subvention de \$3,000 (une première tranche) Mlles Claire Rheault et Jeanne-d'Arc Fugère, MM. Léo Gravel et Philippe-G. Dubois.

Pas d'opposition en principe au sacerdoce de la femme

par Michelle GUERIN

TROIS-RIVIERES — Nous allons parler encore une fois d'une question soulevant des controverses parfois virulentes: le sacerdoce des femmes. Il faut d'abord préciser que les personnes interrogées (Mme Pierrette Maheu-Despins, théologienne, le père Jean-Marie Archambault, sj, directeur du département de théologie de l'UQTR, et le curé Martin Veillette) ont été sollicitées par notre journal, non le contraire, et qu'elles se sont toujours prononcées en s'appuyant sur leur science et leur expérience, d'une façon prudente, mesurée, sereine, ce qu'on ne peut malheureusement pas dire des gens qui ont contre-attaqué de façon violente et émotive; une telle réaction sera d'ailleurs expliquée dans le prochain texte.

Le curé Martin Veillette, de la paroisse Sainte-Thérèse, a sa licence en sociologie et a fait la scolarité de la maîtrise en cette science; il est licencié en philosophie, tout en étant, il va de soi, diplômé en théologie. Originaire de La Tuque, il a été professeur au séminaire de Trois-Rivières et au CEGEP trifluvien avant de faire ses études en sociologie; cela fera bientôt deux ans qu'il est curé. Parmi ses expériences, on retrouve notamment la pastorale au CEGEP, le vicariat dominical et la pastorale de loisirs au camping municipal de La Tuque, deux étés, à plein temps. Donc, beaucoup de science et une variété d'expériences, le tout joint à une personnalité ouverte, communicative et sereine.

Question culturelle

"Ce qui me frappe dans les diverses réactions sur la question du sacerdoce féminin, c'est, d'un côté comme de l'autre, la référence à la tradition", dit Martin Veillette. Dans les prises de position de chrétiens engagés et de la hiérarchie ecclésiastique, "il y a un accord: en principe il n'y a aucune espèce d'objection. Et je souligne: en principe. Toute la question revient à une situation culturelle". Là où les difficultés peuvent se poser, continue le curé Veillette, c'est au niveau des mentalités, qui évoluent beaucoup plus lentement même que les institutions. Il y a une interaction entre les institutions et les mentalités. "Il y a une tradition qui est très lourde à l'arrière-plan même de l'Eglise, qui monte

jusque dans l'Ancien Testament, qui remonte au sacerdoce juif qui était uniquement masculin, en réaction contre les autres religions antiques où le sacerdoce féminin était la norme".

Image masculine

"Quand on dit prêtre, quand on dit sacerdoce, instantanément c'est l'image d'un

changement signifie par lui-même que l'individu se sent insécure dans sa propre image; c'est pourquoi la résistance se fait si émotive, c'est dû à la psychologie même des réactionnaires; ces derniers refusent même de voir, dans cette analyse de leur réaction, la vérité; eux, ils se croient missionnaires de la Vérité avec un grand V... alors qu'ils se battent pour



Le curé Martin Veillette, de la paroisse Sainte-Thérèse a des diplômes en sociologie et en philosophie en plus de celui qu'il a comme prêtre en théologie. Il a une variété d'expériences pastorales en outre, ce qui peut lui faire dire fort courageusement: "Je serais favorable à ce que des femmes puissent être, un jour, ordonnées prêtres." (Photo Studio R. Lemire).

homme qui se présente à l'esprit", continue le curé Veillette. "Cette image-là PEUT changer, mais probablement qu'elle ne changera pas toute de suite. Elle peut changer dans la mesure où l'ensemble de l'image de la femme va changer dans une culture donnée". De plus, explique le curé, ce qui se passe dans la société et ce qui se passe dans l'Eglise, c'est lié et en interaction l'un sur l'autre. "S'il se passe une révolution culturelle importante dans la société, cela se reflétera inmanquablement dans l'Eglise, et vice-versa". C'est un processus qui est déjà amorcé, que ce changement d'image. La question des rôles masculins et féminins est remise en question; si les stéréotypes ont la vie dure, c'est dû au fait qu'une certaine partie de la population craint tout changement, parce que le

qu'on puisse en arriver à avoir des femmes prêtres. Mais la génération des opposants actuels aura probablement fait son temps et reposera paisiblement dans l'éternité! "Au plan intellectuel, au plan du service, du dévouement, au plan personnel, il n'y a aucun empêchement", souligne le curé Veillette.

Rejoindre le sacré

Il y a dans le diocèse de Saint-Jean une femme qui est "animatrice de pastorale". Elle ne dispense pas les sacrements. Mais elle joue en fait le rôle d'un curé. Il y a un peu partout des femmes qui ont des responsabilités ecclésiastiques; il y a une floraison d'animateurs de pastorale qui sont des femmes. Si le Christ était un homme, Dieu, pur esprit, est à tort vu comme un homme (bien que le Christ y faisait référence comme "son père"); il n'y a rien qui empêche que le médiateur entre nous et le sacré soit une femme, souligne Martin Veillette. Les engagements viennent de la société, eux-mêmes basés sur la tradition millénaire. Les modèles de comportements sont en train de changer dans la société et donc dans l'Eglise. C'est un mouvement irréversible: ce à quoi on s'oppose aujourd'hui... ne sera plus demain un obstacle. "La culture, les idées, les images, les symboles changent; cette première transformation appelle le second plan, soit la transformation au plan culturel, et il est prévisible que ce changement amène une transformation au plan des institutions". L'accès au sacerdoce des femmes ne fait pas encore partie de l'imagerie culturelle. Pas encore. Mais le mouvement est amorcé. Mais pour un bon nombre de personnes évoluées, cette possibilité fait déjà partie de leur bagage d'images et de symboles. "Le désir qui vise un objectif valorisé, on appelle cela une aspiration: il y a des femmes qui aspirent à devenir prêtres. Mais leur aspiration n'est pas encore traduisible dans les faits". Au fond, c'est l'image de "toute une religion dominée par l'homme" contre laquelle il faut remonter le courant! Ce n'est pas facile! Et ce sont les femmes qui vont avoir la aussi à lutter pour se tailler une place. "Je serais favorable à ce que des femmes puissent un jour être ordonnées prêtres", avoue le curé Martin Veillette.

Semaine des études québécoises à l'UQTR

Quelle est le rôle de l'artiste dans la société?

TROIS-RIVIERES (RL) — La table ronde d'hier après-midi sur la "relève en arts plastiques" a suscité plus d'intérêt que les autres activités de la Semaine des études québécoises, mais elle a été décevante quant à l'identification des problèmes des artistes face à la société québécoise.

A cette occasion, le panel présidé par M. Guy Robert était composé de MM. Pierre Larochelle, directeur du département des arts visuel à l'université Laval, Claude Blin, responsable du département des arts plastiques au Cégep du Vieux-Montréal, Lévis Martin qui occupe le même poste au Cégep de Trois-Rivières, et Claude Meloche, directeur du module arts plastiques à l'UQTR.

M. Pierre Larochelle

Comme les autres panellistes, M. Larochelle s'en est tenu au premier aspect qui devait être discuté lors de cette table ronde, c'est-à-dire l'évaluation de l'enseignement des arts. Il s'est principalement occupé à décrire les objectifs de l'école d'art qui doit, selon lui, oeuvrer sur deux plans: l'éducation et l'enseignement.

Selon lui, il est difficile d'élaborer un programme précis de l'enseignement des arts puisque cette discipline n'exige pas essentiellement, de connaissances précises qui peuvent être identifiées comme indispensables. Les écoles peuvent dispenser des connaissances historiques, techniques, voir à développer

l'habileté de l'étudiant, à faire croître son sens critique, etc. "Il faut offrir un régime équilibré plutôt que donner des aliments précis". M. Larochelle souligne le danger des systèmes trop étroits. L'école, selon lui, ne doit pas privilégier une conception particulière de l'art, ni lui attribuer une fonction spécifique. Il revient à l'étudiant de déterminer ses propres objectifs sur le plan affectif. L'école doit l'aider à trouver son propre langage.

M. Claude Blin

Pour M. Claude Blin, le passage au Cégep constitue une épreuve pour l'étudiant en arts plastiques. A cause de la bousculade des horaires, et la multiplicité des matières, l'étudiant est continuellement tiraillé et ne peut trouver le temps nécessaire à sa réflexion. Il a donc de la difficulté à se situer par rapport à la société et prendre conscience de son rôle qui consiste, selon M. Blin, à être témoin de son temps et un agent de réflexion.

M. Blin estime que les cours au Cégep devraient davantage être orientés vers l'étudiant pour lui permettre de se découvrir et de montrer ce qu'il est à travers son travail. L'étudiant devrait pouvoir travailler dans un climat dépourvu de sujétion à l'intérieur d'un programme plus cohérent où la communication entre les matières est plus facile.

M. Lévis Martin

M. Lévis Martin a précisé que le rôle

du Cégep était de former un étudiant créateur. Le cours vise à éduquer la vision de l'étudiant sur les plans cognitif, psycho-moteur et affectif et à le préparer à l'université.

Il a insisté sur la distinction entre un être créatif et un véritable créateur. Le premier peut émettre des idées originales, mais le second sait les utiliser avec pertinence. M. Martin a par ailleurs souligné que les écoles donnaient uniquement de la science, de la technique et initiaient assez mal les étudiants à ce mystère, à cet impalpable qu'est l'art véritable.

M. Claude Meloche

Préférant donner la parole à l'auditoire, M. Meloche n'a fait que souligner rapidement quelques grands principes de l'enseignement: développement de la créativité, prise de conscience de l'environnement, connaissance du milieu. Il a fait remarquer que l'artiste avait une responsabilité face à l'évolution de la société.

La discussion a par la suite oscillé avant de revenir au rôle social de l'artiste. Ce sur quoi, M. Larochelle de Laval a précisé qu'il n'appartenait pas à l'école d'imposer une fonction sociale à l'art.

Tout compte fait, personne n'a réussi à cerner ce que devrait être cette responsabilité de l'artiste face à la société québécoise.



MM. Lévis Martin du Cégep de Trois-Rivières, Claude Meloche de l'UQTR, Pierre Larochelle de Laval, Guy Robert, animateur et Claude Blin, du Cégep du Vieux-Montréal

participaient hier à la table ronde sur "La relève en arts plastiques". (Photo Roland Lemire)

Les mortels face à l'éternité



Les émanations spirituelles de notre esprit peuvent-elles continuer de vivre consciemment sans le support du corps physique, après la mort? Toute question et toute réponse aboutit là, selon le conférencier Gerd Haeffner au Cercle de philosophie. (Photo studio R. Lemire)

par Michelle GUERIN

TROIS-RIVIERES — M. Gerd Haeffner, professeur de l'université de Munich et professeur invité à l'université Laval, a traité d'un sujet qui ne peut pas ne pas être intéressant: vivre face à la mort. Une centaine de personnes étaient venues au Centre culturel pour écouter ce conférencier au Cercle de philosophie, mercredi soir.

Selon M. Haeffner, on assiste actuellement à une vague de publications sur la mort, aussi bien dans les pays communistes qu'occidentaux. Partout on constate que le sujet est tabou mais ce constat se dément de lui-même, à cause de la multiplication des traitements du sujet.

Pourtant cette verbalisation excessive ne serait qu'une autre forme de la fuite. Plus on classifie le culte des morts dans les diverses civilisations, plus on analyse les derniers instants, plus on étudie les diverses théories sur la mort... moins on fait face au problème personnel de notre propre mort.

La mort nous touche indirectement quand elle emporte, avec la disparition d'un être aimé, une partie de nous-

mêmes. Elle est directe quand il s'agit de notre propre mort. Dès notre naissance la mort est présente dans notre destinée, mais nous ne l'expérimentons qu'une seule fois, au dernier instant.

Tout discours sur la mort s'enlise dans le danger de fuir la réalité, "y compris ma conférence de ce soir", souligne M. Haeffner, qui a divisé sa conférence en deux parties: 1- élaboration de la vraie question posée par la mort, 2- discussion des trois types de réponse à la question: comment vivre face à la mort?

La mort humaine

On a toujours assisté dans les écrits des philosophes, depuis des millénaires, à une tentative de faire passer la mort pour autre chose que ce qu'elle est. On a cherché à la rendre impersonnelle: ON meurt tous... cela signifie que les autres meurent mais pas encore moi. ON c'est tous... et ce n'est personne en particulier. "Nous chérissons inconsciemment cette illusion que nous serons épargnés", dit le conférencier, qui lira un passage du roman de Marie-Claire Blais "Une saison dans la vie d'Emmanuel".

Fuir devant la vérité: certains philosophes ont tenté cela, dont Epicure, dont la doctrine se résume en gros à ceci: la mort n'est rien, tant que nous sommes, elle n'est pas, et quand la mort est là, nous ne sommes plus. La mort n'a donc rien à voir avec la réalité. Elle n'a aucune forme d'être. Comment peut-elle nous faire frémir? Nous et la mort, voilà deux réalités inséparables, car nous sommes en réalité tous condamnés à mort.

Autre doctrine: la mort ne concernerait que le corps, l'âme étant le vrai "moi". Or on ne peut prendre une certaine distance face au corps, notre sort y est intimement lié, c'est moi qui meurs, pas la fragilité de mon corps; ce qui meurt est le sujet de mon corps.

Le conférencier fait une distinction entre la mort d'un animal, qui n'est qu'un représentant de son espèce et qui n'est pas conscient de sa mort, et la mort d'un homme, qui "concentre en lui tout un monde à cause de son indépendance individuelle". Il peut créer et ordonner son univers, il prend conscience du caractère unique de l'humanité au moment où il prend

conscience d'être mortel. L'homme conscient est donc plus mortel que l'animal.

L'homme n'est pas non plus libre de choisir s'il veut mourir ou non. Liberté et mortalité sont à la base de l'existence humaine. Mais il y a obligation de dire oui ou non face à ce qu'on est: ou bien notre vie à un sens, ou bien elle est absurde. Depuis notre naissance nous avons été remis à nous-mêmes comme un cadeau ou un fardeau. Il y a toujours un moment de révolte ou un silence amer face à la réalité qui nous reprend morceau par morceau, jusqu'à l'anéantissement final. La vie ne serait-elle donc qu'une punition tromperie, comme l'exprime Simone de Beauvoir dans ses "Mémoires...".

Dans de rares moments de lucidité il faut faire usage de notre raison pour trouver une réponse fondamentale à cette question que nous pose la mort, et reviser notre attitude.

Trois réponses

Il y a trois types de réponse possibles. La première consiste en l'attitude suivante: si la vie est courte et avare de ses richesses, je vais toute la jouer d'un seul coup sans retenue, la vie ne vaut la peine que dans un seul mo-

ment où nous ressentons l'ivresse d'exister en plénitude. Ainsi, de peur de laisser passer une seule joie, on court de plaisir en plaisir, ce qui finit par créer le vide et l'écoeurément et tourne à la haine de soi.

La seconde attitude est de ne pas se résigner à la finitude: la vraie vie ne se trouve que si on s'abandonne le moins possible à la diversité fragile des biens de ce monde, si on ne s'attache à rien ni à personne, pour éviter d'être blessé en cas de perte. Cela mène à la solitude la plus terrible. Toute tentative d'échapper à la mort attire justement la mort comme une punition métaphysique.

La troisième attitude face à la mort est de vivre comme si elle n'existait pas. Cela nous ramène à la position d'Epicure.

La notion d'éternité entre en conflit avec notre finitude. Le mur de la mort se crevasse par l'espérance, l'infini est le prolongement de soi au-delà de la finitude". Vivre face à la mort n'est donc possible que si la vie transcende par elle-même le condition mortel, que si la mort n'est pas l'anéantissement total et que la vie de l'esprit se prolonge au-delà de la mort.

Advertisement for CKTM-TV winter promotion. It features a large '5' and '13' logo, a 'CINEMA DE 5H' offer, and a 'HORS SÉRIE' offer for 'BULLITT' (suite). The ad includes the text 'LA CHALEUR DE VOTRE HIVER CKTM-TV...' and 'JOUÉZ SUR 2 ROULETTES AU CINÉMA DE 5H00'.

Bernard Lagacé au prochain récital de Pro-Organo

CAP-DE-LA-MADELEINE (R.I. et comm.) — La série de récitals de Pro-Organo Maurice se poursuit dimanche à 20 h 30, à la basilique Notre-Dame du Cap, alors que le mouvement reçoit le réputé organiste Bernard Lagacé.

La réputation internationale de cet organiste est bien assise et il est perçu comme l'un des organistes actuels les plus importants. Il est reconnu comme l'un des organistes les plus ac-

tifs du mouvement de renaissance de l'orgue en Amérique du Nord. Le Conservatoire de Montréal a retenu ses services dès 1957, comme professeur et les nombreux élèves qu'il a conduits à des concours internationaux (Genève, Bruges, Munich, St-Albans) en font un chef de file remarquable.

Né à Saint-Hyacinthe, en 1930, Bernard Lagacé a fait ses premières études. Boursier du gouvernement en 1954, il étudie deux ans à Paris, avec André Marchal et une année à Vienne, avec Anton Heiller.

En plus de donner de nombreux récitals d'orgue, partout, au Canada et aux États-Unis, il joue fréquemment en Europe, dans le cadre d'importants festivals (Paris, Bruges, St-Maximin, Avignon, Londres, etc) Depuis 1969, il

anime avec un succès croissant les Choate Music Seminars, à Wallingford,

Conn., E.-U. Spécialiste de la musique baroque et en particulier des oeuvres de

Bach, Bernard Lagacé a joué, néanmoins, la plupart des oeuvres notables du ré-

pertoire de l'orgue. Le programme de dimanche sera entièrement

consacré à Bach et se situe dans le cadre de l'intégrale des oeuvres de Bach que Bernard Lagacé offre, cette saison, à Montréal.

BWV 653 et 653B; la Sonate en trio, no 2, en do min. BWV 526; le Nun Komm' der Heiden Heiland BWV 659-660-661; le Prélude et Fugue, en ré min. BWV 539; le trio en ré min. BWC 583; la Fuga sopra il Magnificat BWV 733; la Fantaisie et Fugue en sol min. BWV 542.

Décès de H. E. Smith, écrivain et publicitaire

MONTREAL (PC) — M. H. E. Smith, ancien vice-président exécutif de Crombie Advertising Ltd. et pionnier de l'industrie canadienne de la réclame, est mort subitement, à l'âge de 73 ans.

En tant que rédacteur et producteur, il a créé les deux premiers romans radiophoniques au Canada, Our Jimmy, en anglais, et Le curé du village, en français. L'hebdomadaire Time avait nommé M. Smith publicitaire de l'année en 1942.

Ancien président du Club des directeurs des ventes et de la publicité de Montréal, il a fondé l'Institut canadien de la réclame.

soeur et un fils, aujourd'hui président de Crombie Advertising Ltd.

Le prix Pierre Mille à André Payette

PARIS (AFP) — Le prix "Pierre Mille" 1975 a été remis hier au journaliste André Payette, de Radio-Canada.

Le prix récompense l'ensemble des reportages qu'il a effectués à la radio et à la télévision.

M. Payette a été plusieurs années correspondant de Radio-Canada à Paris.



Bernard Lagacé

L'ELITE club de danse REAL PAQUET

- amuser en apprenant
- Être le meilleur
- Quel tonique musical
- Surtout, changer la routine
- Rencontres des amis, nouveaux amis, les meilleurs amis.

270, Des Forges T.-R. 376-3718

HÔTEL STE-ANGÈLE
Bécancour
Les vendredis et samedis
DANSE
avec les formidables
DILEM
de 9h00 à la fermeture
Tous les vendredis, 10h30
JACK ARSENEAULT
Votre hôte: Pierre Marcoux
Informations: 222-5253

• steaks
• danse
Vaste stationnement
Salle à diner: midi à minuit
Grill: Midi à 3h
• Réceptions de tout genre
• Réservez dès maintenant pour votre mariage '76
• Musique continue

NOTEZ BIEN
Fermé les lundis jusqu'au 5 avril

Manoir des Vieilles forges
10,000 boul. Des Forges Trois-Rivières 374-2277

La propriété des soeurs Grises: site historique

QUEBEC (PC) — La propriété des soeurs Grises de Montréal a finalement été désignée comme site historique, a annoncé hier le ministre des Affaires culturelles.

aux principaux groupes intéressés à la sauvegarde du patrimoine.

A la suite d'une recommandation favorable, le ministre Jean-Paul L'Allier a signé le document touchant la propriété sise dans le quadrilatère formé par les rues Ste-Catherine, Guy, St-Mathieu et Dorchester.

L'ensemble de la propriété ne pourra donc être démolie, altérée, restaurée ou modifiée sans l'autorisation du ministre des Affaires culturelles.

M. L'Allier a profité de l'occasion pour annoncer qu'il n'avait pas l'intention d'autoriser aucune démolition même partielle du couvent ou de ses dépendances.

Quant aux immeubles bâtis sur la propriété et ayant front sur la rue Ste-Catherine, toute demande de permis de démolition ou de construction soumise au ministre sera référée pour consultation à la Commission des biens culturels, aux autorités municipales et

HENRI

BLONDINETTE

GIGI

MANDRAKE

LE FANTOME

JULIE

DINER D'HOMMES D'AFFAIRES
assistez GRATUITEMENT à l'heure du dîner au spectacle de

VENUS
pour la 1ère fois
SALLE DUVERNAY
du Centre d'Achats de Trois-Rivières-Ouest

DÎNER EXPRESS
\$2.95 à \$4.50
REPAS COMPLET
(du lundi au vendredi)
NOUVELLE ADMINISTRATION

Le Roussillon
HEURES D'OUVERTURE
11h30 A.M. à 2h P.M.
5h30 P.M. à 10h30 P.M.
SAMEDI
5h30 P.M. à 10h30 P.M.

331, Des Forges Trois-Rivières
Pour réservation: 378-0720

Réservation, tél.: 295-3464
Maintenant ouvert à 11h sur semaine
L'AUBERGE DES 7 FABLES
(route 138, Champlain)

Steaks, fruits de mer, plats canadiens
Une aventure gastronomique!
Dans un décor nature...
Des spécialités de terre et de mer
C'est à voir!
Idéal pour petite réception

UNIQUE NOUVELLE DISCOTHÈQUE
ipotek
217, THIBEAU CAP.
Musique de **Sapin bleu**
DANSE
dirigée par **CAMPEAU DISCO**
Salle-Manger Bar Salon

DISCOTHÈQUE LA CAVERNE
AVEZ-VOUS VU LA NOUVELLE DISCOTHÈQUE "LA CAVERNE"?
c'est quelque chose à voir et aussi à entendre
LA PLACE No 1 A TROIS-RIVIÈRES
956, ST-AURICE TROIS-RIVIÈRES
Pour réservations:
379-8000
OUVERT DU MERCREDI AU SAMEDI
DE 7H00 P.M. à 3H00 A.M.
DIMANCHE DE 7h P.M. à 2h A.M.

N'OUBLIEZ PAS NOTRE BRASSERIE DU CHÂTEAU

970, ST-AURICE TROIS-RIVIÈRES
SPÉCIAL DÉJEUNER A 99¢
• 2 oeufs, toast-café, jambon ou bacon
• Crêpes avec sirop • Café ou thé
• Pain doré • Café ou thé
• Fèves au lard avec toast-café
TOAST - CAFÉ 45¢
AUSI NOS DINERS ET SOUPERS A \$1.99
4 menus différents à tous les jours
Mezzanine pour réservation
378-2517
970, ST-AURICE TROIS-RIVIÈRES

Une nouvelle saison pour le festival de Stratford

par James NELSON
 STRATFORD, Ont. (PC) — La deuxième saison dirigée par Robin Phillips au Festival de Stratford commencera le 4 mars à Kingston (Ont.) avec *La Tempête* de Shakespeare et une production de Hamlet, l'oeuvre la plus profonde du

barde. Cette dernière comportera une double distribution. Après avoir présenté ces spectacles à Ottawa et à Montréal, la troupe shakespearienne s'installera au Théâtre Avon, à Stratford. Huit autres pièces seront

présentées, entre juin et octobre, dans le cadre du festival, soit au théâtre Avon, soit au théâtre Festival.

Le programme du "Third Stage" n'a pas encore été annoncé.

Nicholas Pennell et Richard Monette joueront alternativement le rôle de Hamlet, le mélancolique prince de Danemark, tandis que Pat Galloway et Pat Bentley-Fisher joueront le personnage de Gertrude, mère de Hamlet. Cette alternance a pour but de donner deux interprétations différentes de la pièce, d'après la conception individuelle des divers acteurs, sous la direction de Robin Phillips. Le décor, de même que certains des costumes, seront également différents pour les deux versions de Hamlet.

ACTEUR ET METTEUR EN SCENE

William Hutt, acteur shakespearienne chevronné qui en est à sa 21e saison à Stratford, sera le co-metteur en scène de Hamlet, et tiendra le rôle de Prospero dans *La Tempête*. Pennell et Monette y tiendront respectivement les rôles

d'Ariel et de Calaban.

Ce récit fantaisiste d'un naufrage et de ses survivants sur une île fantastique servira de contrepoids à la sombre histoire de meurtre, d'inceste et de folie qui se déroule dans le "Royaume pourri du Danemark".

Les productions maintenant annoncées pour le festival comprennent *Le Marchand de Venise*, *Antoine et Cléopâtre*, *Songes d'une Nuit d'Été* et *Mesure pour Mesure*, une reprise de la saison dernière.

On présentera également *The Way of the World*, par William Congreve, qui fut écrit une centaine d'années après Hamlet.

L'interprétation incomparable de Hutt dans le rôle de Lady Bracknell, dans la pièce d'Oscar Wilde, *The Importance of Being Earnest*, n'a pu être appréciée que par quelques centaines de privilégiés, l'automne dernier, dans le minuscule Third Stage. On présentera de nouveau cette pièce au théâtre Avon, qui compte 1.000 fauteuils.

Deux autres pièces sur les femmes — *Les trois Soeurs* de Tchekov, et *Eve*, une nouvelle pièce de Larry Fineberg fondée sur un roman à succès de Constance Beresford-Howe, complètent le programme annoncé jusqu'à maintenant.

UNE BROCHURE

Le détail des représentations sera publié sous forme de brochure, fin février, et le guichet sera ouvert pour les commandes postales dès le 3 mars. Pour la première fois depuis trois ans, le prix des places a été augmenté: les billets les plus chers sont à \$12.50 au lieu de \$10; les places les moins chères seront à \$2.50.

Les projets concernant le Third Stage promettent de la nouveauté. En effet, au lieu de présenter des représentations achevées et de vendre des billets aux spectateurs, on dit que Phillips projette d'utiliser ce théâtre pour des ateliers d'art dramatique, où le public serait admis gratuitement.

Le fil conducteur qui relie les diverses pièces choisies pour être présentées cette année au festival est le rôle des femmes, et particulièrement celui de la grande Elizabeth Ière elle-même, à la fois comme monarque et comme femme. Un portrait fameux d'Elizabeth, avec sa chevelure rousse, domine les affiches du Festival 1970.

"Elizabeth était probablement un sujet d'irritation perpétuelle pour les gens de son entourage, avec son refus de se marier, son refus de nommer un successeur. Cléopâtre était aussi une femme insupportable. Titania était insupportable. Mais par ailleurs, Elizabeth avait de grandes qualités de coeur. Tout cela est exprimé dans *Shakespeare*", dit Phillips.

RETOUR AU CANADA
 Parmi les vedettes engagées par Phillips, il y a la comédienne britannique Maggie Smith, qui sera Cléopâtre, ainsi que Hume Cronyn et Jessica Tandy, qui

reviennent au théâtre canadien après plusieurs années passées aux États-Unis et en Grande-Bretagne.

Mais l'intérêt, au début du moins, sera concentré sur Pennell et Monette qui interpréteront Hamlet, et qu'on verra en avant-saison à Kingston, Ottawa et Montréal. Pennell, qui a reçu sa formation dramatique en Angleterre et qui a tenu des rôles dans neuf productions à Stratford au cours des cinq dernières années, est blond, bien bâti, calme. Il n'a jamais joué Hamlet encore.

Monette est brun, mince, nerveux et intense. Il a étudié au Collège Loyola de Montréal. Il a joué Hamlet à Toronto en 1964, alors qu'il n'avait que 19 ans. Il a joué à Broadway le rôle du travesti

dans *Hosanna*, la première version en anglais de la pièce de Michel Tremblay à être jouée à New York.

Dans *La Tempête*, Pennell tient le rôle d'Ariel et Monette celui de Calaban; ces deux personnages représentent les forces de la lumière et de l'obscurité commandées par Prospero, le despote débonnaire de l'île.

Pour les pièces présentées en tournée ainsi que pour celles qui seront jouées ici à l'Avon, Daphné Dare, première décoratrice de Stratford, a ajouté de la profondeur à la scène amovible et y a ajouté un fond de scène noir.

UNE PLATE-FORME

La Tempête sera jouée sur une simple plate-forme de bois représentant l'île. Le dé-

cor de Hamlet, construit sur la même plate-forme, est une série d'escaliers et de galeries de bois, assez semblable à la célèbre scène du théâtre Festival, à Stratford.

Selon Mlle Dare, cette scène

pourra être utilisée à l'avenir pour transférer les productions du théâtre du Festival sur les scènes plus traditionnelles un peu partout dans le pays.

5e SEMAINE
 un vrai triomphe
 UN FILM À VOIR ET À REVOIR



JAWS
 EN FRANÇAIS
 ROBERT SHAW
 ROY SCHEIDER
LES DENTS DE LA MER
 Horaire: 6h45 - 9h10

O'FLAM
 PRESENTE
 Jean-Marc, Pierle, Jean, Daniel, Johanne



O'LYMPACT
 Jeudi-Vendredi-Dimanche
 entrée LIBRE
 Un groupe FORMIDABLE pour la DANSE

les 2 films les plus émouvants de l'année !



MAGIE NOIRE A HAITI
 ELIA CARPENAS
 SASHA MONTENEGRO
 HORAIRE: 6h30 Magie - 8h05 L'étrangleur - 9h35 Magie

L'ÉTRANGLEUR DE VIENNE
 EN COULEUR
 VICTOR BUONO
 BRAD HARRIS - KARIN FIELD
FLEUR DE LYS
 Centre d'Achats de T.R.O.
 375-3277

URSULA ANDRESS - ELI WALLACH - FABIO TESTI

DE LA PRISON DE BORDEAUX
 A LA FRONTIERE DES ETATS-UNIS...
48 HEURES POUR FUIR!



LA DERNIERE CHANCE
 COULEUR
 PLUS
CONSIDERONS L'AFFAIRE COMME TERMINEE

VENDREDI: La dernière: 6h20 - 9h30
 Considérons: 7h45
 SAMEDI: Matinée: 12h45
 Soirée: 6h20 - 7h45

Un Cinema Uni
CAPITOL
 374 DES FORGES, 374 2459

DIMANCHE: Continue dès 1h20
 La dernière: 3h00 - 6h15 - 9h30
 Considérons: 1h20 - 4h30 - 7h45

CE SOIR
 Ouverture officielle

blue jeans

Discothèque
 109 Brunelle
 Cap-de-la-Madeleine

- Décor exclusif
- Jeu de lumière unique
- Ancien personnel du Blue Bird

CJTR
 sur les lieux

14 ANS

Deux hommes sans pitié dans une lutte sans merci pour le contrôle de la corruption et du vice



Patrick GORI
 Horst JANSON
 Wann SILVA
 une distribution FRANCE FILM

CERCUEILS DE PLOMB POUR UNE JEUNESSE DORÉE

2e FILM AU MEME PROGRAMME
 SI CE N'EST TOI... C'EST DONC TON FRERE

UNE REPRESENTATION A 7h30 P.M.

CINEMA DE PARIS
 374 DES FORGES

CHAMPLAIN
 4125 DES FORGES, 379 2523

3e SEMAINE



ILSA EST DE RETOUR!
 PLUS FEROCES QUE JAMAIS
 DANS UN NOUVEAU FILM CHOC!
ILSA
 GARDIENNE DU HAREM DES ROIS DU PETROLE

2e FILM: "Aux Tropiques, j'ai eu le cancer"
 Tel: 374-9955
Midi-Minuit
 323, Des FORGES
 Un Cinema Uni
CINEMA 1
Les rivières
 4125 DES FORGES, 379 2523

Tropiques: 12h40, 3h55, 7h15
 Ilsa: 2h15, 5h35, 9h00
 Dernière complète à 7h15
 Ilsa: 6h15 - 9h30
 Tropiques: 7h50

POUR TOUS



Vérités et Mensonges
 un film de

ORSON WELLES

... son immortalité réside dans son œuvre!
 ROBERT BENAYOUN - LE POINT
 "Une fête pour l'esprit et pour les yeux."
 — FRANCE SOIR

... un chef-d'œuvre ... réalisé par un prestidigitateur diabolique.
 GILLES JACOB - L'EXPRESS
 "Il faudrait voir ce film plusieurs fois. Pour le plaisir, mais aussi pour percevoir et apprécier au-delà des obscurités, pirouettes et plaisanteries son chant grave et pathétique."
 — TELERAMA

... un grand moment de cinéma
 JEAN-LOUIS BORY - NOUVEL OBSERVATEUR
 "Une oeuvre époustouflante. Passionnante comme un roman policier, profonde comme un essai sur l'art, fascinante comme un tour de prestidigitation."
 — PARIS-MATCH

... une nouvelle preuve de son génie...
 GUY BRACOURT - LES NOUVELLES LITTERAIRES
 "Un tour de prestidigitacion réalisé par un des plus grands illusionnistes du monde: Orson Welles."
 — AGENCE FRANCE PRESSE

... une oeuvre considérable...
 ROBERT CHAZAL - FRANCE-SOIR

2e FILM
L'AUDIENCE
 avec Claudia Cardinale, Michel Piccoli

VENDREDI: Une représentation: 7h30
 SAM:Di: Matinée: 12h30
 Soirée: une repr.: 7h30
 DIMANCHE: Continue dès 12h30
 dernière à 7h25

CINEMA 3
Les rivières
 4125 DES FORGES, 379 2523

Qui donc s'habille à la Mercerie de Luxe?

Le futur marié, le père du futur marié, le père de la future mariée, les frères des futurs mariés, les oncles des futurs mariés, les futurs beaux-frères des futurs mariés et surtout le fiancé de la future mariée...



Message No 4

André Breton président

Il aime bien peu celui qui peut encore exprimer par des mots combien il aime.

Un ami qui vous veut du bien.



FIANCÉS DE PÂQUES



Le choix de vos alliances, bagues à diamant et jons, méritent une attention particulière. Chez-nous, à la Bijouterie Saphir, vous découvrirez des créations exclusives d'une qualité supérieure à des prix tout simplement raisonnables. Venez nous voir dès maintenant!

BAGUES À DIAMANT À COMPTER DE \$69⁹⁵

BIJOUTERIE SAPHIR GALERIES DU CAP 2 SUCCURSALES POUR MIEUX VOUS SERVIR

FUTURS MARIÉS 76

venez choisir votre ameublement dans une ambiance unique.



Profitez des meilleurs BAS PRIX ENTREPOSAGE GRATUIT

AUCUN COMPTANT REQUIS • 36 MOIS POUR PAYER. ACHÉTEZ DIRECTEMENT DE L'ENTRÉPÔT. J. ROBERT VINCENT MEUBLES 777, 11e Ave, Grand'Mère 538-2633

Futurs mariés... gagnez votre VOYAGE de NOCES

AU DÉPART: une nuit au "Montreal Aeroport Hilton"

(1 SEMAINE)

à MIAMI

sur les ailes de AIR CANADA

Seul AIR CANADA offre un service sans escale vers Miami en BOEING 747. Tous les jours départ à 9h10 a.m.

au magnifique MOTEL SUEZ DIRECTEMENT SUR LA PLAGE



Règlements:

Sont éligibles ceux qui projettent de se marier à compter du 15 mai au 11 décembre 1976. Il suffit tout simplement d'obtenir un coupon chez un des marchands qui annoncent dans cette page; le remplir au complet et le déposer dans la boîte intitulée: "Futurs Mariés..." Chacune de vos visites chez un des marchands participants à cette promotion dont l'annonce est publiée le vendredi durant la période du 6 février au 7 mai, vous donne l'occasion de participer au concours.



+ \$500⁰⁰ en argent GRACIEUSEMENT DE VOTRE QUOTIDIEN

le nouvelliste

La direction technique de ce voyage a été confiée à l'agence de

les voyages permis no 75-01-50435 Beau-mont 1515, ROYALE - TROIS-RIVIÈRES 379-1212



467, STATION SHAWINIGAN 536-4442

704, 6e AVENUE GRAND'MÈRE 538-1701



ENSEMBLE POUR 3 PIÈCES COLONIAL SPÉCIAL \$795

CLEMENT BOISVERT 550, Whitehead 378-5055

PLAN MISE DE CÔTÉ



La Mariée est toujours belle au

Salon Michel

1447, Notre-Dame, Trois-Rivières 2e étage

On appréciera votre distinction, votre élégance; et votre satisfaction sera durable, parce que vous aurez d'abord profité de nos propositions et de notre expérience dans le vêtement bien fait à prix abordable.



à l'avant-garde de la mode masculine

mg Bisson INC.

361, Des Forges Tél.: 379-0850

l'endroit choyé pour bien marier bourses et souliers! Petits points...Choix...Qualité...Élégance...Service



Chaussures mademoiselle 334, Des Forges Trois-Rivières 374-9633



SI VOUS PENSEZ MARIAGE... VOUS PENSEREZ "CENTURION"

Votre réception, nous en ferons un événement inoubliable! 2 salons à votre disposition



Tél.: 376-2808 376-2453 le Centurion 1375, Place Hôtel de ville 356, des Forges - Trois-Rivières



FUTURES MARIÉES!

dévoilez votre élégance cachée

Mme Rolande Bellemare, prop. en exhibant fièrement:

- Un ravissant soutien-gorge
- Ce maillot aguichant
- Ou un souple vêtement de base l'un ou l'autre vous iront à ravir!

Consultez nos corsetières!

SALON DU CORSET Enr. 403, St-Georges Trois-Rivières 375-5689

PAUL BELLEMARE

la maison que l'on doit visiter en premier lieu



- JONCS
- MONTRES
- BAGUES À DIAMANT
- BIJOUX EN OR SOLIDE, etc.

Paul Bellemare 396, Des Forges Trois-Rivières

Le 22e round a lieu, aujourd'hui

NEW YORK (AP) — La cloche pour le 22e round du championnat poids lourd du baseball sonnera aujourd'hui en opposant les propriétaires et les joueurs tandis que le commissaire Bowie Khun se proclamera probablement champion dans les coulisses.

La 22e réunion du comité des relations des joueurs et de l'Association des joueurs doit avoir lieu dans le bureau de l'Association. Les progrès des 21 premières réunions ont été infimes au mieux.

Les proprios ont suggéré d'accorder le statut d'agents libres aux vétérans de huit saisons à leur 10e année dans les majeures. Ils modifieraient cette suggestion générale aujourd'hui.

Le représentant des proprios, Jon Gaherin, a qua-

lifié cette proposition de "juste et équitable", mais Marvin Miller, représentant des joueurs, est tout à fait d'opinion contraire.

Miller note qu'un vétéran de 10 ans dans les majeures aura déjà évolué dans le baseball professionnel pendant 13 à 14 ans avant d'obtenir sa liberté.

Age

Ce joueur sera alors un vétéran, dont les meilleures années seront derrière lui.

Les joueurs ont proposé certaines idées nouvelles sur la clause de réserve, système qui liait un joueur à un club pour la vie, mais qui, présentement, lui donne sa liberté après avoir exercé son option d'un an.

Les proprios ont soutenu que cette interprétation of-

frait plus de désavantages que d'avantages. Pour sa part, Miller déclare que, sans égard au progrès des négociations, le com-

missaire demeurait comme un nuage au-dessus des procédures.

"Il est la raison majeure de la mésentente, a dit

Miller, car il peut tenter d'annuler une entente en raison de ses pouvoirs non définis.

"Il peut prendre la pré-

rogative d'extraire un élément d'une entente sous prétexte qu'il attaque l'intégrité du baseball", a dit Miller.

Citant un exemple, Miller a rappelé que le président de la LA, Lee MacPhail, avait déjà déclaré que si un certain nombre de joueurs utilisaient leur option et signaient avec le même club, le commissaire pourrait décider que cela ne pourrait se faire dans l'intérêt de l'intégrité du baseball."

Miller a assuré que les joueurs ne céderaient pas à ce chantage.

Préséance

Un des problèmes actuels porte sur la préséance du contrat collectif sur les contrats individuels, ou vice versa.

Présentement, les joueurs qui ont signé leur contrat 1976 pourraient devenir agents libres en 1978.

Les proprios veulent que Miller abolisse ce droit acquis de façon légale ré-

cemment. Ils citent la décision de la Cour suprême en 1944 alors qu'elle avait décidé que le contrat collectif avait préséance sur les contrats individuels. Miller maintient que ce cas ne s'applique pas au baseball.

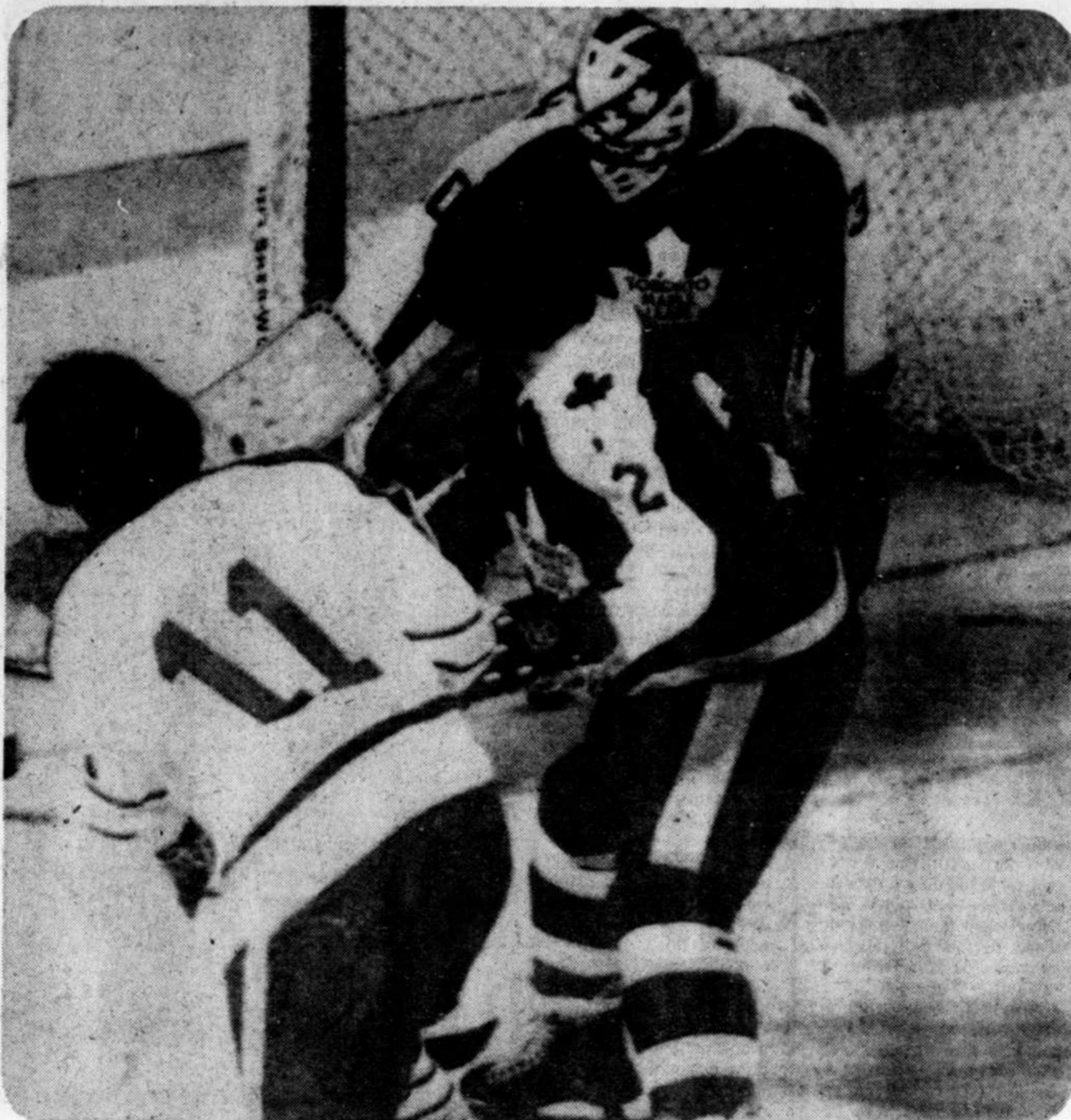
De plus, il cite l'article 3 du contrat de travail du baseball expiré voulant "que la fin du contrat collectif actuel ne limitait en rien les droits des proprios et des joueurs dans leurs engagements individuels".

Miller conclut que les idées proposées sur la clause de réserve réduiraient la dispute du repêchage, "car elles n'incluraient qu'une poignée de joueurs".

"Le baseball pourrait se tirer d'affaire ainsi pendant deux ans, mais les proprios n'en veulent pas."

section sportive

le nouvelliste



Gilbert Perreault (11) décoche un dur lancer que Wayne Thomas bloque. Perreault a toutefois récolté une passe sur le jeu, car Danny Gare s'est emparé du retour pour marquer. (Téléphoto AP)

Encore des problèmes

MINNEAPOLIS (AP) — Bob Short, un des hommes d'affaires qui tentent d'acheter les Giants de San Francisco, a admis hier que certains problèmes se posaient et empêchaient la transaction d'être complétée.

Short et ses partenaires ont jusqu'à lundi matin pour remplir les conditions exigées par les propriétaires de la ligue hier quand ils ont accepté la vente au prix de \$8 millions.

Le San Francisco Chronicle et le Chicago Tribune rapportent dans leur édition d'hier que la condition, qui fait que Robert Lurie doit posséder la majorité absolue des parts, aura comme résultat que les Giants se retrouveront à Toronto d'ici peu.

Selon les deux quotidiens, les trois conditions exigées par les propriétaires étaient les suivantes:

—Lurie, un homme d'affaires de San Francisco, posséderait 55 p.c. des parts et son vote serait prédominant face à Short et Minnesota Enterprises Inc, les deux autres propriétaires.

—Les Giants pourraient quitter San Francisco s'ils n'attiraient pas un million de spectateurs au cours de chacune des trois prochaines années. Il leur faudrait alors déboursier \$2.5 millions à la ville de San Francisco pour briser le bail au Candlestick Park.

—La taxe de 50 cents par billet exigée par la ville pour les réparations au stade serait retirée. Les 49ers de San Francisco de la Ligue nationale de football avaient été les instigateurs de ce projet.

Changement d'attitude

Au début de la journée, Short s'était déclaré optimiste. Après plusieurs appels téléphoniques cependant, il a mentionné qu'il avait changé d'attitude.

"Les choses ne se déroulent pas tout à fait comme prévu", a dit Short.

Il s'est dit furieux quand il a pris connaissance des conditions exigées par les propriétaires de la ligue. Short, on le sait, est à l'hôpital depuis jeudi dernier après avoir chuté dans la rue à Minneapolis.

Le maire de San Francisco, George Moscone, qui était opposé à la vente de l'équipe à la Brasserie Labatt qui aurait déménagé le club à Toronto, est celui qui a fait les démarches pour trouver le nouveau groupe d'acheteurs.

Il a mentionné que les deux dernières conditions seraient rencontrées après que la transaction soit complétée. Il a mentionné que la ville de San Francisco n'est pas dirigée par un seul homme et qu'il tenterait par tous les moyens possibles d'éviter une poursuite si les Giants n'attiraient pas un million de spectateurs et si les Giants voulaient déménager. Il a mentionné également qu'il ferait tout en son pouvoir pour faire disparaître la taxe de 50 cents.

Short a déclaré par ailleurs qu'il croyait que deux équipes, les A's d'Oakland et les Giants, pouvaient survivre dans la région.

Il doit rencontrer Lurie à nouveau demain pour tenter de trouver des solutions aux nouveaux problèmes.

Short n'a pas voulu par contre confirmer la rumeur voulant que Bill Rigney ou Alvin Dark soit nommé gérant quand la transaction sera complétée.

La "french connection"

BUFFALO (AP) — Le trio des Canadiens français composé de Gilbert Perreault, Richard Martin et René Robert, réuni pour la première fois depuis le 7 décembre, a récolté trois buts et cinq aides hier soir en conduisant les Sabres de Buffalo à un gain de 5-2 sur les Maple Leafs de Toronto.

Robert a récolté deux buts; Perreault, un but et trois aides; et Martin, deux aides.

Pete McNab a marqué le premier des trois buts des vainqueurs au cours des neuf premières minutes de jeu. Danny Gare l'a imité moins de deux minutes plus tard, pendant un jeu de puissance.

BOSTON (AP) — Jean Ratelle, Don Marcotte et Ken Hodge ont compté en première période hier soir alors que les Bruins de Boston ont porté à huit parties leur série de matches sans revers en supplantant les Blues de St. Louis 4-2.

Les Bruins, qui n'ont perdu que deux de leurs 26 derniers matches, se sont lancés à l'assaut des filets d'Ed Johnstone avec trois buts dès le premier engagement, puis Chuck Leafley a réduit la marge à 3-1 avant la fin de la reprise.

UNIONDALE (AP) — Bob Nystrom et Lorne Henning ont marqué en troisième période hier soir quand ils ont permis aux Islanders de New York de revenir de l'arrière et de faire match nul 2-2 avec les Scouts de Kansas City dans la Ligue nationale de hockey.

DETROIT (AP) — Bill Hogaboam a marqué à 7:40 de la troisième période hier soir quand il a permis aux Red Wings de Detroit de faire match nul 1-1 avec les Seals de la Californie dans la Ligue nationale de hockey.

Le joueur de centre a accepté une passe parfaite du jeune défenseur Al Cameron avant de déjouer Gilles Meloche avec un tir de 15 pieds.

Ils rêvent à l'an prochain...

Les Dynamos ont hâte

par André CÔTE

SHAWINIGAN — A voir s'entraîner les Dynamos de Shawinigan, ils nous donnent l'impression des joueurs qui anticipent la fin de la saison au plus tôt. Hier soir, l'instructeur Marc Picard était absent et la pratique était des plus calmes.

L'instructeur-gérant des locaux est parti en chasse. Il est à la recherche de talents pour la saison prochaine, puisqu'il a déjà tourné la page, et avec raison, pour cette année. Il n'y a rien à faire et il le sait très bien. La guigne continue cependant à s'acharner sur les siens. Ce soir, lors de la confrontation de son équipe et celle des Festivals de Hull, sept de ses hommes manquèrent à l'appel outre le trio de Jean-Marc Bonamie, il faut ajouter les noms des défenseurs Daniel Champagne, Yves Grenier, au rancart pour une semaine tout comme Ri-

chard Paquette. Quant à René Hamelin, le médecin a fixé son retour au jeu, au 5 mars prochain.

Picard a appris cette semaine que son allier droit Normand Lahaie devra être tenu à l'écart du jeu pour trois autres semaines. Son retour devrait être simultané à celui de Bonamie qui rêve d'enregistrer son 50e but en saison régulière à sa première saison dans le circuit junior majeur du Québec.

"Quest-ce que tu veux que je fasse; je dois attendre, je n'ai pas le choix. J'espère seulement être en uniforme lorsque nous affronterons les Draveurs de Trois-Rivières" de nous dire le meilleur pointeur des Dynamos.

Hier, une moitié d'équipe divisée non seulement par les blessures, mais aussi par le talent, s'entraînait sur la glace de l'aréna de Shawinigan. Rien de trop convaincant mais dans les circonstances il faut admettre qu'il est dif-

ficile de faire mieux même si les représentants de Shawinigan s'acheminent allègrement vers un nouveau record de points contre, dans le circuit Lagacé.

"Nous savons tous, qu'il est impossible de faire quelque chose cette saison. Mais l'an prochain nous aurons une bonne équipe", de nous dire Gaétan Rochette, dépeignant ainsi l'attitude de ses coéquipiers. "Présentement, nous avons beaucoup de glaces

avec toutes ces blessures, peut-être même trop. Personnellement, je reprends la confiance que j'avais perdue en moi, lorsque j'étais avec le National de Laval", ajoute-t-il. S'il est un joueur qui en a surpris plus d'un depuis quelques semaines il s'agit bien de Rochette, qui a la ferme intention de prouver sa valeur en vue de la prochaine campagne. Ce soir, l'équipe de Picard tentera de se défendre face à la troupe de Marcel Pronovost.

Cornwall a eu chaud

par Daniel LEQUIN

CORNWALL — Le 100e point de Lucien Deblois n'a pas suffi aux Eperviers de Sorel qui ont tout de même donné la frousse aux Royals de Cornwall avant que ces derniers ne puissent l'emporter par le pointage de 5-4.

Il est vrai que les véritables chances du Cornwall ne leur ont pas profité se contentant de marquer sur des jeux mal préparés, mais c'est encore une fois le capitaine Dany Geoffrion qui a donné le ton avec une page de buts, et ce dans le

premier droit. Benoit Gosselin a répliqué pour les Sorelois dans ce premier engagement.

C'est en période médiane que les Sorelois ont connu leurs meilleurs moments en marquant à trois reprises soit les buts d'Yvon Blais, Daniel St-Laurent et Alin Chaput.

Cornwall a répliqué dans le dernier tiers avec Cam McGregor, Gord Botting et Pierre Brassard pour sceller l'issue du match. Les Eperviers se rendent à Québec ce soir pour ensuite recevoir les Draveurs de Trois-Rivières, dimanche.

Ne pas tuer la poule aux oeufs d'or

Par la Presse associée

Le président des Reds de Cincinnati, Bob Howsan, tient mordicus à ce que le baseball ne bouge pas avant une entente finale joueurs-proprios.

"Les proprios doivent aller aussi loin que possible pour obtenir une entente équitable qui leur permettra d'accomplir leur tâche."

Selon lui, "le système de réserve est important au point d'aligner un club assez compétitif pour mériter le support des amateurs".

Howsan soutient que le système de réserve avait été bon pour les joueurs et le baseball.

Admettant qu'il y avait place pour amélioration dans le système, "mais il faudrait bien se garder de tuer la poule aux oeufs d'or".

Vecek

Le propriétaire Bill Vecek, des White Sox de Chicago, a annoncé hier qu'il ouvrirait son camp d'entraînement lundi, à la date prévue, avec 25 joueurs qui ne font pas partie de son personnel régulier.

Vecek a déjà qualifié la décision des proprios de retarder l'ouverture des camps de "injuste et non raisonnable". Les joueurs, invités par Vecek à Sarasota, comprennent la crème dans le système du club, "même si la majorité a peu de chance de faire le saut cette année".

Cette crème inclut Cleon Jones, ex-Met, et Bob Oliver. En prenant cette décision, Vecek a laissé percer clairement son désir d'une entente hâtive entre proprios et joueurs.

Washington

Les frères Theodore et Lawrence Lerner, de Washington, ont fait hier une demande officielle pour obtenir une concession de la Ligue nationale de baseball dans la capitale.

Ils préféreraient obtenir un club établi comme les Giants de San Francisco, mais accepteraient un club de l'expansion.

"Nous avons la patience, la détermination et le capital nécessaires pour bâtir un système de filiales et nous serons prêts à acquérir de bons joueurs d'autres clubs."

Lerner, qui a bâti plusieurs centres d'achats dans la région de Washington, a fait une offre de \$10 millions pour les Giants, mais a été devancé par un groupe de Toronto, défilé à son tour par Bob Short et Bob Lurie, de San Francisco.

Selon Lerner, le commissaire Bowie Kuhn et le représentant démocrate de la Californie, B. F. Sisk, sont au courant de son intérêt dans le sport.

Le problème de Washington mijote depuis que Short a déménagé les Sénateurs au Texas en 1971, car Sisk et certains autres membres du Congrès ont menacé le baseball d'une loi antitrust si le port ne retournait pas à Washington.

Université du Québec à Trois-Rivières
SERVICE DES SPORTS



CHAMPIONNAT PROVINCIAL
BASKETBALL UNIVERSITAIRE FÉMININ
Endroit: Pavillon des Sports UQTR

- Patriotes UQTR
- Rouge et Or de Laval
- McGill super Squaws
- Concordia Stingers

Vendredi, 27 février, demi-finales

- A) 18h30 — McGill vs Patriotes UQTR
- B) 21h30 — Concordia vs Laval

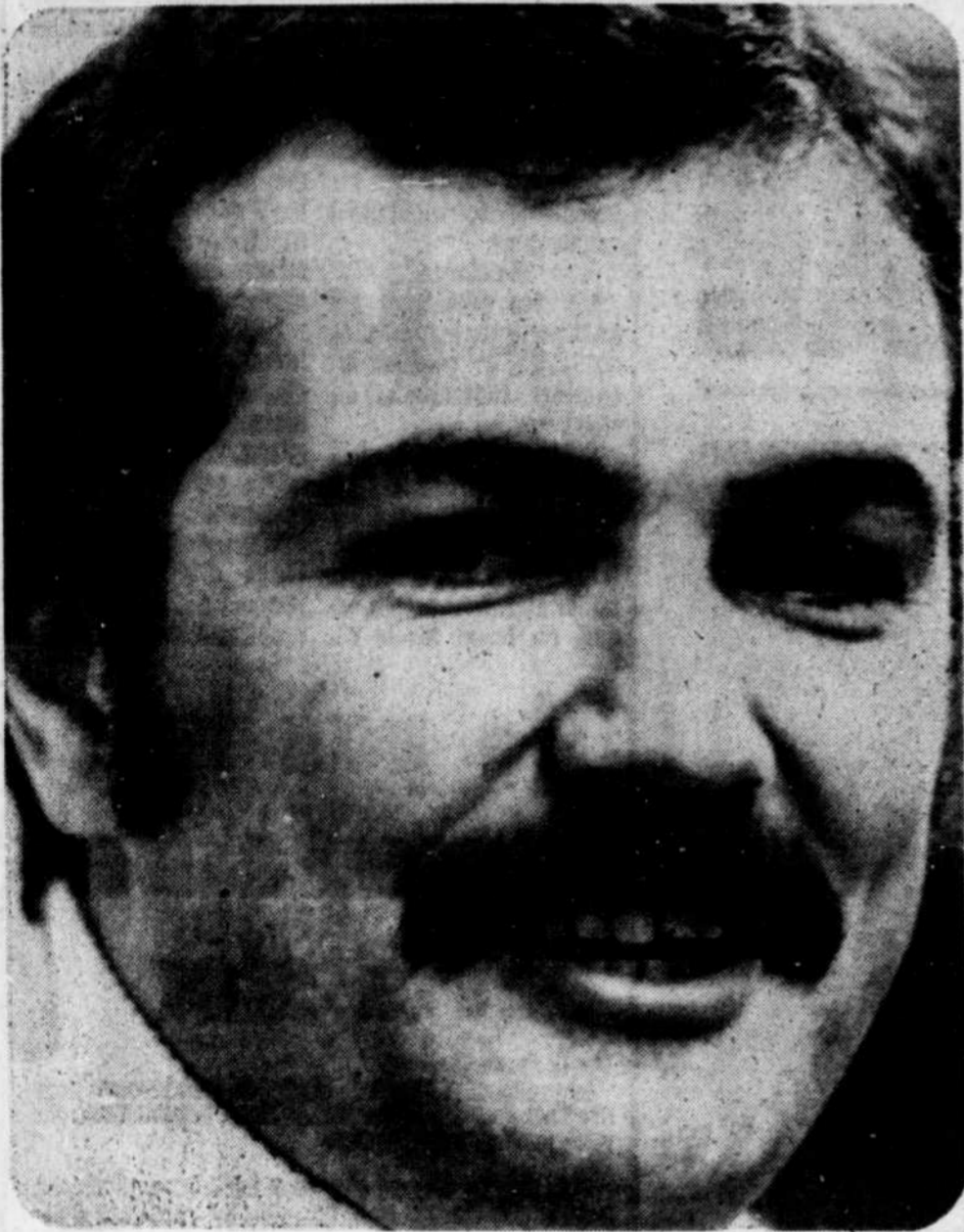
Samedi, 28 février: finale 14 heures
Gagnant A vs Gagnant B

ENTRÉE: Adultes: \$1.00
Etudiants: 50¢ (avec carte)

Le gagnant représentera le Québec à Guelph, Ontario
los 5-6-7 mars 1976 pour le championnat canadien.

Dernière heure

Les Maroons ont fait parvenir en dernière heure hier soir un télex avisant la ligue et les dirigeants des Barons qu'ils seront bel et bien au Cap-de-la-Madeleine ce soir afin de disputer leur dernière partie cédulée contre les Barons du Cap. Contrairement à ce que Jacques Malouin nous avait affirmé en après-midi, il semble que les choses se soient tassées à Waterloo en soirée. La partie débutera à 20 h 30.



Michel Sévigny suspendu (Photo Studio Lemire).

Au tour de Sévigny

par Claude MONGRAIN

CAP-DE-LA-MADELEINE — Michel Sévigny a été suspendu indéfiniment par l'organisation des Barons des circuits interités pour avoir posé certains gestes concernant les relations entre les Barons junior "A" et les circuits mineurs interités.

Sévigny est le pilote des Barons du circuit juvénile présentement en route pour le championnat de la saison régulière et un droit aux championnats juvéniles provinciaux tenus à Québec en avril prochain.

Cette décision des autorités n'a pas plu aux membres de

l'équipe juvénile. Voulant faire valoir leurs idées, les joueurs ont rencontré le président Maurice Carpentier hier soir au centre Jean-Guy-Talbot.

Cette rencontre s'est tenue avec la présence de quelques parents et sans la présence de l'entraîneur Michel Sévigny.

Les joueurs ont plaidé leur cause. L'ensemble de l'équipe demande à la direction de réviser le cas de Michel Sévigny. Tous sont d'accord pour le retour mais sont conscients du litige créé par une déclaration parue dans l'édition du Nouvelliste, mercredi dernier.

Après bien des plaidoiries, Yves Baribeau, au nom de l'é-

quipe, a saisi le message et s'est dit d'accord sur le principe de la suspension mais aimerait voir l'entraîneur Michel Sévigny pour le prochain match de mercredi prochain au colisée de Trois-Rivières.

Maurice Carpentier a accepté cette suggestion et rendra une réponse prochainement. Carpentier leur a dit que c'est pas de gaieté de coeur de suspendre un entraîneur mais il n'avait pas d'autre alternative.

Du vrai bon hockey

par Jacques PRONOVOST

TROIS-RIVIERES — Les Vics de Granby et les Barons du Cap-de-la-Madeleine se sont livrés, hier soir, un véritable duel de... HOCKEY. Bien sûr, les coups d'épaule ont été fréquents et quelques batailles entre deux gars ont eu lieu mais deux points différaient avec lundi dernier: premièrement, Marcel Vaillancourt arbitrait le match et n'a rien laissé passer, s'imposant dès les débuts, et, secundo, les joueurs ont su garder leur sang-froid, pendant toute la partie. Il va sans dire que les

arbitres, lundi dernier, n'ont pas eu le temps de s'imposer, tellement les esprits étaient échauffés.

Les Barons ont alors réellement démontré, comme Gerry Thériault l'avait affirmé, qu'ils pouvaient fournir une chaude opposition à l'adversaire ainsi qu'un bon spectacle de hockey. Même Daniel Mathieu, blessé à un oeil, suite à une bagarre, et qui n'était pas supposé jouer hier a très bien tiré son épingle du jeu. Les Barons ont quand même perdu au compte de 6 à 5, mais les 781 spectateurs peuvent témoigner de leur té-

né et du bon calibre de jeu fourni. Après que Jean-Pierre Sanvido, à la mitaine miraculeuse, les eut gardés dans la partie pendant toute la troisième période, Gaétan Rhéault, l'étoile incontestée des Vics, est venu ravir cette victoire tant désirée par les Barons, alors qu'il ne restait que 2 min 11 à jouer. Rhéault et son prolifique trio ont hanté les Barons pendant toute la partie. Le grand capitaine des Vics a, en effet, participé à 5 des six buts de son équipe avec deux filets et 3 passes.

Les joueurs des Barons ont

cependant eu l'avantage du jeu sur les autres trios des Vics. Il va sans dire que la lutte était inégale: les 14 joueurs en uniforme pour le Cap ne pouvaient, disait-on rivaliser avec les 19 gars de Granby qui prenaient leur tour sur la glace à un rythme moins fréquent. Cependant les gars de Gerry Thériault ont fourni tout ce qu'ils avaient en se consacrant à la pratique du hockey avec tout ce que cela comporte et, c'est encore une défaite fort amère qu'ils ont inscrite à leur fiche. Laurent Girard a marqué son troisième truc du chapeau

pour les Madelinois. Il redonnait ainsi plus de poids à l'honneur qu'on lui faisait, hier, en lui remettant la plaque du meilleur joueur du mois de janvier. Yves Thériault et Daniel Bégin ont marqué les autres buts des Barons.

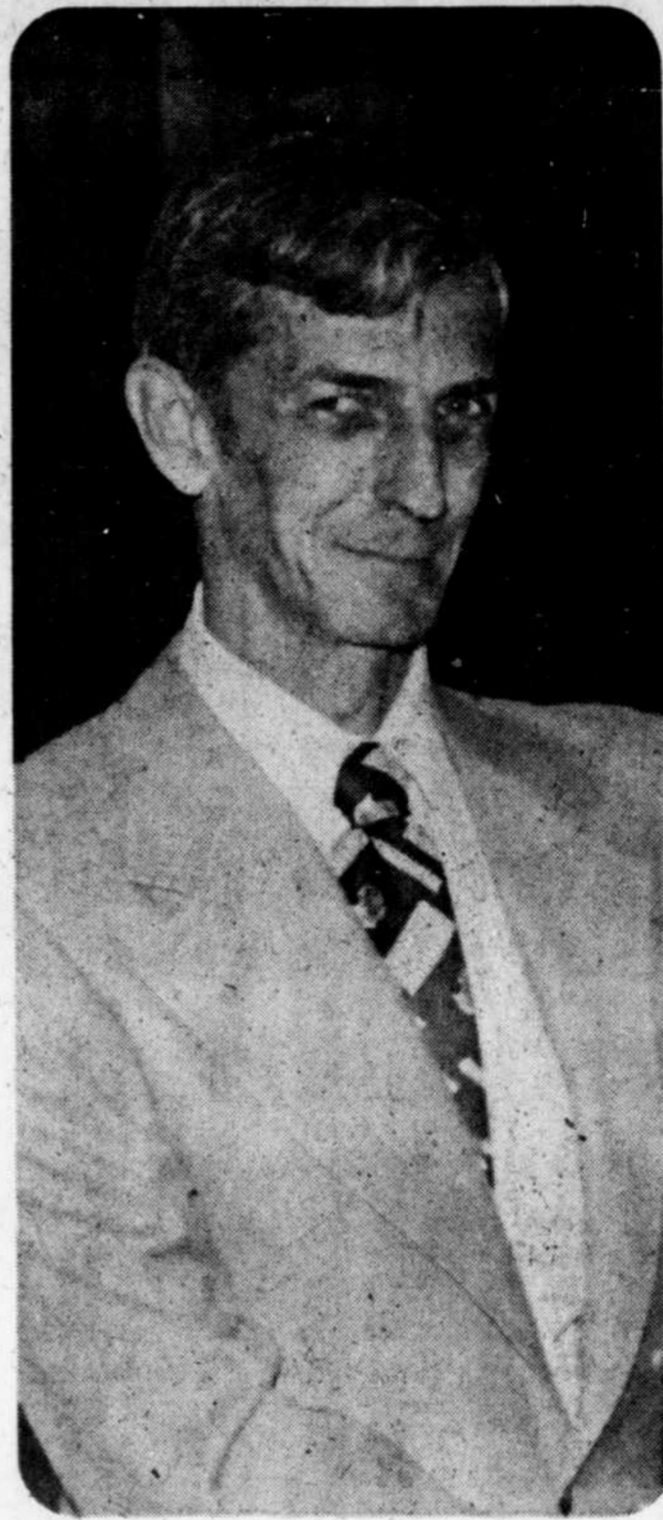
Tout un "thrill"

Jacques Morin avait pris la barre des Barons, hier soir, et avoue que c'est là "tout un thrill". Il en profite pour donner la mention à ses gars même s'ils ont perdu: "Mes gars ont donné du 150%, ils étaient vidés."

On va voir

TROIS-RIVIERES

(JP) — Avenant le cas où les Maroons ne se présentent pas au Cap-de-la-Madeleine ce soir comme l'a fait savoir l'instructeur Jacques Malouin, l'équipe peut, comme prévu dans les règlements de la ligue, se voir imposer une amende de \$1,000 et risque même certaines suspensions (des instructeurs ou même des joueurs). Le président de la Ligue Jr "A", Marcel Lebel nous précisait ses faits hier après-midi ajoutant avant de conclure sur l'absence de Waterloo ce soir: "On va attendre, on va voir le match de ce soir (hier) et la sécurité qu'il y aura au Cap, on verra après". "Si les gars veulent s'aider, on va les aider; avec de la bonne volonté, ça va se régler", poursuit-il. "Les rancunes, il faut oublier ça, c'est pas des batailles de coqs tout de même; ces gars-là doivent aussi penser qu'un jour ils pourraient jouer ensemble dans la même équipe." "Nous autres nous travaillons pour le bien du jeune" et dans cette veine, les dirigeants de la ligue semblent décider à agir. Même s'il avoue qu'il y a eu certains manques "quelque part", Marcel Lebel estime que tout va rentrer dans l'ordre.



Waterloo dit: NON

par Jacques PRONOVOST

TROIS-RIVIERES — "C'est définitif, je persiste dans mes opinions", déclarait Jacques Malouin, instructeur des Maroons de Waterloo, qui affirme que même si le président Lebel croyait fermement voir les Maroons se présenter au Cap-de-la-Madeleine ce soir "il n'est pas question que Waterloo aillent au Cap, je l'ai dit hier (mercredi soir) à l'assemblée de la ligue".

Pour Malouin, les Maroons sont dans la même situation que les Castors de Sherbrooke alors qu'ils n'avaient pas voulu se présenter à Shawinigan, suite à l'incident Benoît Plouffe. Pour lui, les événements de lundi sont encore trop frais à la mémoire de tous et il ne serait pas prudent pour les Maroons de se monter le nez au Cap. "Nous subirons les sanctions qu'on nous imposera, c'est tout", conclut-il sur le sujet.

D'ailleurs, affirme-t-il, il n'est pas question d'avoir peur des joueurs: ce que craignent les Maroons ce sont plutôt les spectateurs. Même si la direction des Barons a annoncé que la surveillance policière serait pour une fois adéquate, Malouin déclare: "Je ne crois pas à la sécurité qu'ils vont nous assurer; la direction des Barons n'est pas assez sérieuse".

On se rappellera que plusieurs spectateurs s'en étaient pris aux joueurs et entraîneurs des Maroons lundi, dans des scènes encore plus dégueulasses du fait qu'ils n'avaient en aucun temps à se mêler à la bagarre. "A Waterloo, les gens ne s'en prennent pas ainsi aux joueurs" de dire l'instructeur suspendu Malouin. "Chez nous, on a une police et des gardes... les policiers sont prêts à intervenir en nombre, si c'est nécessaire".

Bien sûr, les Maroons iront en appel des décisions rendues par le comité de discipline de la ligue. D'ailleurs on se demande à Waterloo comment il se fait que l'entraîneur Dupont ait été suspendu. La seule raison que l'on connaisse chez les Maroons c'est qu'il a été banni pour avoir sauté sur la glace.

"Après la partie de lundi, les joueurs étaient tous dégoûtés, ils étaient tous du même avis, c'était de la provocation directe", de poursuivre Malouin et tout ça a commencé lorsque Gerry Thériault a frappé le grand John Isenor à Waterloo, la semaine dernière partant le bal, explique-t-il. "Ensuite, la bagarre a pogné et ça n'a pas arrêté"... Les Maroons défient donc le président Lebel et ne se présenteront pas au Cap-de-la-Madeleine ce soir.

A La Tuque

Le sourire aux lèvres

par Jacques PRONOVOST

TROIS-RIVIERES — L'ère est aux réjouissances à La Tuque depuis mercredi soir alors qu'une franchise de la Ligue Jr "A" a été accordée à la commission des Loups. Jean-Marie Carrier ne cachait pas qu'il avait le sourire aux lèvres depuis cette acceptation de La Tuque dans le circuit Lebel.

"On reconstruit"

Le temps est donc venu pour Carrier et ses acolytes de reformer la commission des Loups car comme il le dit "il y a le nom mais il n'y a pas à l'heure actuelle de membres comme tels et encore moins de membres ayant une responsabilité définie". Au début de la prochaine semaine, lundi soir probablement, les intéressés se réuniront donc à La Tuque afin de jeter les bases de la nouvelle commission. Jean-Marie Carrier opine cependant que personne n'est exclu de ce futur comité car "je veux qu'on ob-

tienne les meilleurs hommes, et ce, le plus sérieusement possible" dit-il.

Comme il y a trois ans que le hockey intermédiaire a disparu à La Tuque il faut repartir presque à neuf aujourd'hui. "On met un pas devant l'autre, et là on est rendu à reformer la commission" répète-t-il.

Quant au noms possibles comme instructeur ou même gérant général, Carrier désire de pas en mentionner pour ainsi ne pas exclure les autres qui y seraient intéressés. Cependant, dans les coulisses, on parlait de René Lebel comme futur instructeur des Loups. Carrier ne démentit pas la nouvelle préférence s'en tenir à ceci: "Ca ne serait pas impossible, il y a lui comme les autres; il n'y a rien d'incompatible avec son nom". Quant au choix du gérant général, Carrier nous faisait la même réponse au sujet de l'éventuelle nomination de Vic Croteau. Pour sa part il ne

se considère pas encore comme le président des Loups, persévérant dans son explication sur la non-existence de cette commission sauf si ce ce n'est que de nom. Cependant il estime qu'on le forcera probablement à accepter le poste; et même s'il affirme ne pas savoir encore s'il accepterait la présidence on sent fortement qu'il ne serait pas difficile à décider.

La Tuque rejoindra donc les Barons dans les rangs de la Ligue Jr "A" l'an prochain en ce qui concerne les équipes de Saint-Georges-de-Beauce en même temps que de La Tuque, Marcel Lebel voit grossir sa ligue à 10 équipes. Ce n'est pas La Tuque qui va se plaindre de cette nouvelle franchise et déjà on pense à former une équipe qui au départ ne traînerait pas derrière les autres du circuit Junior "A".

Pour l'instant "il faut décoller avec le bébé qu'on a pour en faire un adulte au plus tôt" de dire Carrier.



Jean-Marie Carrier se réjouit... (Photo Berthiaume)

Vers le championnat

par André COTE

SHAWINIGAN — "Nous partons à 7 h ce matin et on est pas mal sûr d'aller chercher le championnat avec les Belzile, Bergeron et Roy". Jean Breaud, instructeur de l'équipe de la Mauricie, dans la catégorie juvénile, est plus qu'optimiste en vue du critérium provincial qui se tiendra, demain et dimanche à Rimouski.

Celui qui a laissé récemment l'équipe de zone en coupe du Québec, compte bien gagner des points à son dossier personnel d'instructeur.

Pour ce faire, il prévoit une forte performance des Belzile, Bergeron chez les garçons et Hélène Roy, chez les filles. "J'ai vu les gars ce matin (hier) et je peux dire qu'ils sont prêts non seulement physiquement mais aussi mentalement. Ils veulent gagner et cela augure bien", de souligner Breaud.

Un changement a été apporté à l'équipe de la région. Ainsi, Yves Dufresne prendra la place de Luc Désaulniers. "Yves avait plus de points d'accumulés et c'est pour cette raison que nous avons pris une telle décision".

L'instructeur de l'équipe juvénile débordé vraiment d'enthousiasme en vue de cette course. "On est sûr que l'é-

quipe de la Mauricie va être en tête. Nos juvéniles sont terribles. Il ne faut pas oublier que la majorité a compétitionné cette saison à la coupe du Québec ce qui prouve leur force. Il est impossible que l'on ne se classe pas".

Breaud est particulièrement confiant de voir Hélène Roy de La Tuque se tailler une place enviable au classement. Cette skieuse de 12 ans seulement, a bien fait depuis le début de la saison et elle devrait s'imposer en fin de semaine, alors qu'elle fera face à des skieuses de son calibre.

"Ecoute, on ne s'en va pas là pour être pessimiste, au contraire, nous sommes tous très optimistes et conscients de nos possibilités", d'appuyer Jean Breaud, directeur de l'école de ski de Vallée-du-Parc, par surcroît.

Ce dernier sera secondé dans son travail d'instructeur en fin de semaine par nul autre que... Luc Fournier. "L'idée ne me plaît peut-être pas tout à fait au départ, mais on verra bien s'il est possible de s'entendre en travaillant ensemble".

En fin de semaine dernière, Luc Fournier, instructeur de l'équipe de zone nous avait déclaré au mont Saint-Sauveur, qu'il ne voyait aucun problème avec son ex-compétiteur...

TOUJOURS no 1
MARINEAU & LONGVAL
le plus important concessionnaire
AMC entre Québec et Montréal

PACER
1976



(Transport, préparation et équipements facultatifs en option)

NOTRE PRIX:

\$3,695

(Prix suggéré par le manufacturier \$4,069)

(seulement 20 disponibles)

Cette offre s'applique à tout notre stock de Pacer neuves livrées d'ici la fin du mois de mars 1976.

12 mois
12,000 milles

Garantie 100%
PLAN PROTECTION DE L'ACHETEUR saut "Jeep"

Disponibilité de location à longs termes

Accommodation de financement tous bancaires 13% B.N.E.

En option 2 ans / 24,000 milles de garantie 100%

GREMLIN HORNET PACER MARINEAU & LONGVAL MATADOR & JEEP 4 X 4

2530, Royale Tél.: 378-4511 Trois-Rivières

HOCKEY
CE SOIR
8h30 p.m.
ARENA
JEAN-GUY TALBOT
CAP-DE-LA-MADELEINE
Événement No 31
Billets en vente à l'entrée
DANIEL MILOT
MAROONS DE WATERLOO
VS
LES BARONS DU CAP
Merci aux amateurs sportifs. (La Direction)

Beaucoup plus qu'un championnat

Un championnat permet toujours d'acquiescer ses lettres de noblesse ou de confirmer une supériorité déjà existante. Celui remporté par l'équipe féminine de basketball des Patriotes de l'université du Québec à Trois-Rivières sous la direction de Cécile Duval n'y échappe pas. Il est d'autant plus méritoire qu'il vient concrétiser le travail de tous ceux qui ont œuvré avec "la foi" depuis les tout débuts, dans une discipline acceptée par un nombre mitigé d'adeptes.

Le cou refoulé dans le col de la diplomatie empêche, les dirigeants sportifs de l'UQTR de parler des "pe'tits francophones" qui se retrouvaient à l'ombre des "p'tits anglophones". Ce championnat revêt un cachet particulier puisqu'il a été remporté dans une discipline qui a toujours appartenu à ceux qu'on se plaît à surnommer les Anglais. De plus, combien s'attendaient à voir l'équipe de hockey traverser "le mur du son"

avant celle du basket, parce que le hockey c'est notre sport national, du moins ce qu'il en reste.

Les Bridges, Lamarche, Morineau, Duval et compagnie ont bien raison de s'attarder quel-



andré poitras

ques instants à jeter un regard sur le lustre de la performance de cette formation féminine. On a mangé des coups bas et c'est peu dire, la frustration a fait partie un bon moment de la vie quotidienne de cette organisation, mais le défi

était trop beau et grand à relever pour simplement se dire que le basketball appartenait aux autres.

Avec persévérance, tact et stratégie, n'ont-ils pas ravi Monique Rodgers aux autres universités du circuit interuniversitaire, tout en recueillant sous leur tutelle les meilleurs éléments de chez nous pour ensuite polir leur jeu et lui donner du caractère sous la direction de Cécile Duval?

L'équipe féminine de l'UQTR permet donc à cette institution d'atteindre une partie du but visé, et surtout, il ne faut pas le dire tout haut car il pourrait y avoir accroc au protocole universitaire, d'être regardée avec la même paire d'yeux que les autres composantes.

Ce soir et demain, au complexe, se déroulent les séries éliminatoires dans des parties-suicides. A mon avis, c'est là une farce de l'Association sportive universitaire du Québec (ASUQ) qui se

dit sérieuse.

Après une saison qui nous a présenté un calibre amélioré aux dires des amateurs qui assistaient aux différents matches, il fallait que l'on prenne la décision de venir nous mettre un point final en queue de poisson. On alléguera qu'il fallait respecter les dates pour les éliminatoires nationales auxquelles prennent part les grands champions de l'ASUQ. Cependant quand on se dit sérieux, il y a lieu de planifier.

Depuis le temps que ces bonnes gens nous soulignent qu'il est difficile de vendre le sport universitaire, car il ne faut pas se le cacher ça coûte aussi cher qu'ailleurs, on réussira encore une fois consciemment à ne pas se servir de ses meilleurs éléments pour vendre un bon produit. Les matches-suicides ne permettront certes pas à l'amateur d'apprécier à sa juste valeur les formations en présence.

Basket universitaire féminin au pavillon des sports

ELIMINATOIRES SUICIDES



Les Patriotes entrent en demi-finale, ce soir. Les filles de Cécile Duval n'ont pas le choix. Il leur faut une victoire puisqu'il n'y a pas de deuxième chance. L'étoile offensive du match de

championnat de dimanche dernier, Françoise Aubry (12), sera donc encore une fois le point de mire et l'espoir des amateurs trifluviens. (Photo Flageol)

par Michel SAINT-AMANT

TROIS-RIVIERES — Les Patriotes viennent à peine de gagner le championnat de la saison régulière de la ligue de basket féminin de l'Association sportive universitaire du Québec. Pourtant, dès ce soir, les filles de Cécile Duval se lanceront à la conquête du championnat des séries d'après-saison.

Toutefois, la lutte ne sera pas longue et elle est même suicide. En effet, elle se limitera à une partie pour la demi-finale et une également pour la finale. C'est presque un non-sens mais semble-t-il que les dirigeants du sport universitaire ne pouvaient faire autrement puisque les championnats canadiens ont lieu dès le 5 mars à Guelph.

Une défaite des Patriotes ou même du Rouge et Or de Laval mettrait donc automatiquement fin à une belle saison d'efforts. Car même si ces deux formations semblent des candidates logiques aux grands honneurs, il ne faut pas oublier que ces équipes de

Concordia et McGill peuvent causer des surprises car elles n'ont perdu respectivement que sept et huit parties sur 20 au cours de la saison.

C'est l'UQTR qui est responsable de la tenue de ce championnat d'après-saison. Ainsi, les quatre équipes en lice seront au pavillon des sports du parc de l'exposition à compter de ce soir. Les Patriotes débiteront la première demi-finale contre McGill à 18h30, alors que Laval et Concordia feront les frais de la deuxième demi-finale à 20h30. Les deux équipes gagnantes se rencontreront en finale, demain après-midi, à 14h, toujours au pavillon des sports.

L'équipe gagnante méritera le droit et l'honneur de représenter le Québec au championnat canadien à Guelph. Les amateurs de bon basket peuvent donc réserver leur soirée, aujourd'hui, et leur après-midi de demain sans crainte d'être déçus. Du moins si on se fie à l'avant-goût que leur ont donné les Patriotes et le Rouge et Or de Laval, lors du match de championnat de dimanche dernier.

Vive le loisir

Raquetteuse à ... 65 ans

par Michel SAINT-AMANT

La zone Normandie n'a pas fini de produire des bons athlètes à la raquette. Actuellement, la responsable de cette discipline dans le coin, Rolande Groleau, de Sainte-Thécle, dispense des cliniques dans toutes les municipalités de la zone. Entre autres, hier, elle était à Notre-Dame-des-anges et, aujourd'hui, elle sera à Montauban accompagnée, évidemment, de son bras droit, Viviane Lahaie.

Parlant de raquette, on doit bien se rendre à l'évidence que cette discipline est accessible à tous les âges. Ainsi, lundi, à la clinique de Saint-Joseph-de-Mékinac, les responsables ont eu le plaisir de rencontrer, parmi le groupe, un jeune de sept ans et une autre jeune de... 65 ans. Madame Rheault en a épaté plus d'un par sa forme physique. Elle a facilement accompli les deux milles de la tournée.

Le comité des loisirs de Saint-Luc-de-Vincennes a procédé à ses élections annuelles au cours de la semaine. Daniel Cossette a reçu la confiance du comité pour un autre mandat à la présidence. Il sera secondé par Come Cossette et Yvette

Hamelin à la vice-présidence, Mireille Normandin au secrétariat, Jean Jacques à la trésorerie, et finalement par Théophile Beaudoin et Céline Baril aux postes de directeurs.

Il reste à souhaiter que le nouveau comité réussira à régler le fameux problème de la patinoire dans cette municipalité.

Toujours au sujet d'élections, il y en aura le 7 mars à Saint-Louis-de-France. Semble-t-il toutefois que le président actuel, Gérard Piché, ne soit pas tellement intéressé à accepter un autre mandat. Peut-être les bénévoles réussiront-ils à lui "tordre le bras" pour le faire changer d'avis.

D'ailleurs, à Saint-Louis-de-France, on est toujours en plein carnaval. On sait que c'est Jacqueline Plante qui en est la présidente. Le succès est presque assuré puisque madame Plante a même reçu le titre de personnalité de l'année à Saint-Louis-de-France.

Les activités ont connu un bon succès la semaine dernière, même si plusieurs ont dû être annulées à cause de la

mauvaise température. Une des activités majeures de cette deuxième et dernière fin de semaine d'activités est le fameux dog derby auquel devaient participer au moins 12 équipes.

Comme tout carnaval qui se respecte, celui de Saint-Louis-de-France a ses princesses. Les quatre jolies candidates sont Johanne Doucet, Marie-Josée Bradley, Johanne Côté et Huguette Therrien. La reine sera couronnée demain

soir à la salle municipale de St-Maurice.

Les agents de développement du Conseil des Loisirs de la Mauricie poursuivent toujours leur tournée régionale. A moins de contretemps fâcheux, ils devraient normalement commencer la visite de la zone Caxton fin de semaine. Les premiers comités de loisirs visités seront ceux de Saint-Paulin, Saint-Alexis-des-Monts et Saint-Elie-de-Caxton.



EXTRAORDINAIRE
Vente fin de saison
chez Jack Abran Sports

SKI DE FOND
"MADSHUS"
(light touring)

Rég.: \$79.95
SPÉCIAL

\$49.95

Ensemble complet
de ski de fond
• bottes de marque "Suvaeren"
et "Norfond" (toute peinture)
• Skis - fixations • Poles • (Installation incluse)

\$89.95

Harnais Snabber "T"
Rég.: \$9.95
SPÉCIAL \$7.95

JACK ABRAN
SPORTS

1408, Lavolette Trois-Rivières
375-8475 - 379-5479

Une cinquième randonnée

par Jacques PRONOVOST

TROIS-RIVIERES — Avec les beaux jours que l'on a connus, on n'en est que plus attiré par les promenades à l'extérieur. Les sentiers de ski de fond vous sont toujours aussi accessibles.

Une randonnée?

Si le cœur vous en dit, les responsables de la randonnée "Coeur au ventre" vous invitent à parcourir les sentiers de Vallée-du-Parc en profitant de l'atmosphère d'amitié d'un groupe de randonneurs et des beaux paysages du coin.

C'est la cinquième édition de cette randonnée qui attire chaque année un nombre croissant de randonneurs. L'an dernier on y retrouvait plus de 400 personnes. C'est une promenade longue de 20 kilomètres entrecoupée de deux relais. Le départ est prévu pour 11 heures demain.

Vue futuriste

• autres randonnées sont déjà au programme du mois de

mars, juste avant de remettre vos skis pour l'été. Le 13 mars, un sentier de 20 km unira le club Grand-Sha de Shawinigan-Sud à celui de Mont-Carmel. Seuls 200 fondeurs pourront cependant s'inscrire à cette marche; on réserve d'ailleurs l'exclusivité aux membres des clubs Grand-Sha et Mont-Carmel. Il en coûtera \$3 d'inscription (randonnées et souper).

Le lendemain, 14 mars, tous les skieurs sont invités à se rendre à Louiseville où ils pourront participer à la "Randonnée de la cabane à sucre". 13 kilomètres de piste, des repas succulents et une soirée de danse les attendent au chalet du club de golf.

Et juste avant que le soleil ne vienne compromettre les dernières excursions en skis, se tiendra l'Aventure Hot-dog du Sable-Fin, de St-Etienne.

Les beaux jours qui reviennent amènent donc avec eux les occasions de se bien divertir et d'en profiter pour se rafraîchir les muscles avant le retour de l'été.

D VENDREDI 27 FÉVRIER
8h00 P.M.
ARÉNA de SHAWINIGAN

**FESTIVALS de HULL
VS
Dynamos de Shawinigan**

• ADMISSION •
Réservé \$2.50 | ETUDIANTS avec carte \$1.00 | ENFANTS 12 ans et moins 50¢
Général \$1.50

Billets en vente à l'Aréna
Librairie Sauvageau.

Pas de motivation, pas de succès

Au hockey, les Patriotes ont connu une saison médiocre, nettement en dessous de ce qu'on était en droit d'attendre d'eux. S'il y eut de ces matches où les protégés de Lacoste et Meunier ont joué avec détermination et désir de vaincre, plus encore il y eut des lendemains pénibles à supporter, où la qualité du spectacle n'avait d'égal que l'indifférence de certains porteurs de l'UQTR. Cette suite de hauts et de bas s'est soldée par l'élimination, en demi-finale, des Patriotes devant le Rouge et Or de Laval, une équipe qui en était à sa première saison et qui était loin d'avoir le potentiel de la machine orange.

Il est évident que les Patriotes n'avaient pas le talent pour rivaliser avec la puissante formation de Concordia. Mais de là à flancher devant des clubs de second ordre, il y a une marge. A quoi attribuer un tel état de chose? Tout simplement une question de motivation. Les

Patriotes ne l'avaient pas. Comment se fait-il qu'on ait réussi à se motiver dans des matches hors-concours contre Toronto et York et qu'on n'ait pu le faire en saison régulière?



pierre ducharme

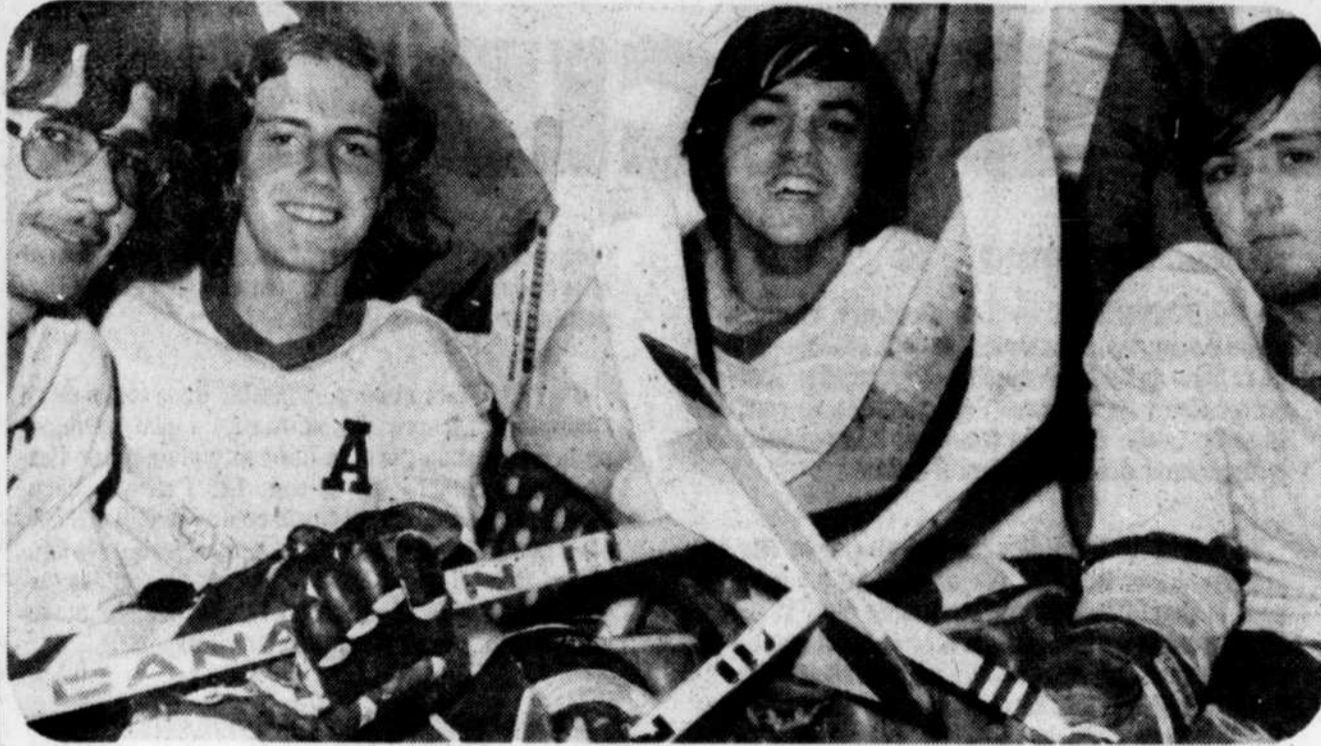
Deux raisons m'apparaissent être à la base de tout le problème: d'un côté, plusieurs joueurs n'ont pas compris le sens de l'approche utilisée par Lacoste; de l'autre, Lacoste a constaté, trop tard hélas, que sa façon de procéder nécessitait quelques rajustements importants. Lacoste avait pris pour acquis qu'il travaillait avec des gars

matures, capables de s'auto-discipliner et de se motiver, sans qu'on leur pousse continuellement dans le dos. Et ce fut là son erreur. Plusieurs gars, profitant de l'attitude libérale de l'instructeur, ont vite fait de glisser sur la pente du laisser-aller. A partir de là, la motivation devient une utopie. Et que dire de l'esprit d'équipe?

Il ne faut pas se leurrer, à quelque palier que ce soit, il faut que l'instructeur adopte une attitude ferme afin que les moins disciplinés ne viennent pas créer une certaine forme de dissension au sein de l'équipe. C'est justement ce qui s'est produit, cette saison, chez les Patriotes. Pierre Lacoste, qui n'est peut-être pas d'accord avec cette prise de position, allègue que son équipe a connu toutes sortes de difficultés cette année, et que plusieurs joueurs pour des raisons diverses, ont préféré se retirer de la compétition, créant ainsi des vides difficiles à combler, plus particulièrement à la défensive.

C'est un fait indéniable que la perte de gars comme Tardif, Martel, Boucher et autres n'a pas été de nature à aider la cause de l'équipe. Mais je demeure convaincu que quelques-uns de ces joueurs, et non les moindres, seraient encore aujourd'hui avec les Patriotes, si on avait su les intéresser et les aider à se motiver.

Lacoste et Meunier ont compris, environ un mois avant la fin de la saison, qu'il leur fallait enligner leurs flûtes autrement. A la requête même de certains joueurs qui ont demandé de couper le "bois mort", le tandem d'instructeurs a modifié sa façon d'agir, raffermissant sa position. Certains ont été suspendus, d'autres se sont désistés et on a fait appel à des gars peut-être moins talentueux, mais désireux de vaincre. Toutefois, il était trop tard, le mal était déjà fait. Il ne restait plus assez de temps pour redresser la barque qui a sombré en demi-finale comme lors des deux saisons précédentes.



Les Castors de Saint-Tite joueront une joute décisive ce soir, dans la finale de zone, et sont grands favoris pour passer en ronde finale samedi. Ci-dessus on peut distinguer, sur cette

photo, Mario Charest, Jocelyn Rousseau, André Marineau, et Jacques Hamelin. (Photo "Méo" Flageole)

Les éliminatoires

par Claude MONGRAIN

TROIS-RIVIERES — Les séries éliminatoires de hockey mineur de la région mauricienne débuteront demain (samedi), pour se terminer dimanche matin.

Au cours de cette fin de semaine, il y aura une ronde éliminatoire dans la catégorie midget et pee-wee à Saint-Tite et à Nicolet.

Le grand vainqueur de cette série éliminatoire de la Mauricie sera le délégué officiel aux championnats provinciaux prévus à Québec, les 9-10 et 11 avril.

A Saint-Tite

Saint-Tite accueillera demain et dimanche les huit équipes championnes de leur zone. L'équipe qui perdra en première ronde sera automatiquement éliminée.

La première rencontre débutera à 8 h

(samedi) entre le Saint-Charles-Garnier, de Shawinigan et le vainqueur de la série Jets de Grand-Mère et les Castors de Saint-Tite. Cette joute décisive sera présentée au crépuscule aujourd'hui. Lors de la première partie, Saint-Tite l'avait emporté 7 à 3.

A 9 h 15, le Saint-Paulin, représentant de la zone Louiseville, fera face au Saint-André de Shawinigan-Sud. A 10 h 30, les Centaures du centre Landry de Jean-Yves Martin seront les adversaires du La Tuque.

Cette ronde se terminera à midi, alors que le Saint-Grégoire, de Paul Garceau, aura comme adversaire les Eperviers du Cap-de-la-Madeleine.

D'autres joutes seront présentées à 13 h 30, 16 h et la finale est prévue pour dimanche matin à 10 h "pile".

Un léger prix d'admission sera exigé à la porte.

Chez les pee-wee

Les séries éliminatoires pee-wee seront genre tournoi, ce qui veut dire qu'une équipe pourra jouer au moins deux joutes, car il y aura une ronde de consolation. La grande finale opposera le gagnant du consolation au vainqueur de l'événement principal, soit le "main-event".

Cette compétition est sous la responsabilité du comité du hockey mineur de Nicolet sous la présidence de Léo-Paul Brouillard.

A 8 h, Trois-Rivières croiera le fer avec Grand-Mère, suivi de Nicolet contre Shawinigan à 9 h 15. A 10 h 30, ce sera au tour de Louiseville de s'attaquer au Shawinigan-Sud, suivi du Cap-de-la-Madeleine avec La Tuque.

D'autres joutes sont prévues au calendrier jusqu'à 5 h 30, samedi, puis la finale sera présentée à Nicolet, dimanche à 11 h 15.

Tout pour le jeune

par Claude MONGRAIN

Midget "AAA"

TROIS-RIVIERES-OUEST — "Je défendrai toujours le jeune joueur de hockey contre toute espèce de situations confuses ou encore de la part de conflits d'adultes."

"Ces conflits de personnalités ne manquent pas chez nous dans la région, et il serait temps que certains adultes y réfléchissent sérieusement avant de poser un geste", de déclarer le président J.-Albert Bégin.

Depuis quelques mois, nous avons eu des problèmes de joueurs dans la zone Normandie, zone de Louiseville, l'intercités et autres petites situations. Dans la plupart des cas, ce sont ces adultes qui avaient peur de prendre leurs responsabilités. Dans d'autres situations, un peu confuses, on remettait le tout à la région puis, lorsqu'une situation était belle, c'était la ligue qui prenait la situation en mains.

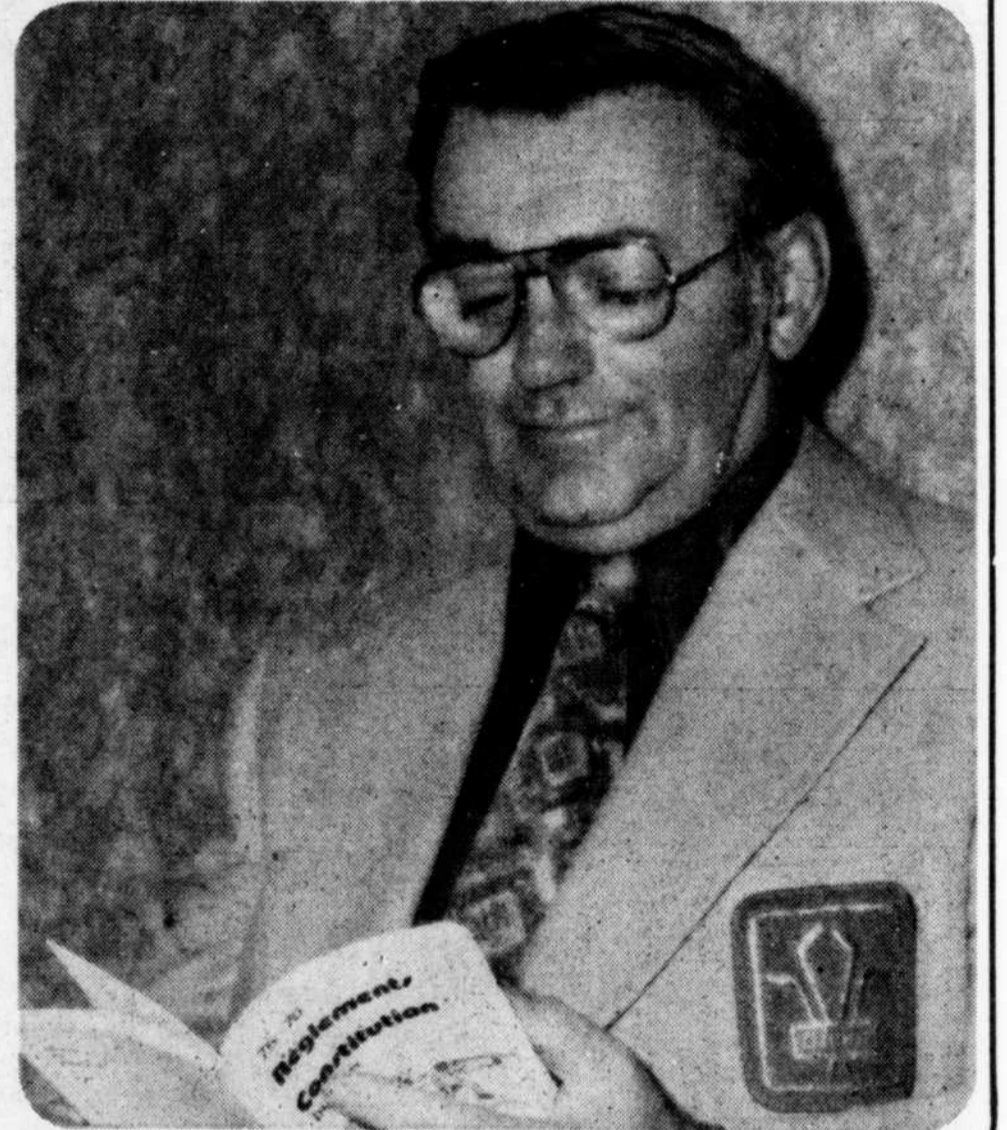
"Il faut que ces conflits cessent et qu'on pense au jeune joueur de hockey, surtout chez les pee-wee et bantam. Dans le cas des midgets je ne suis pas prêt à jeter seulement le blâme sur des adultes, mais je crois que rendu à cet âge on est capable de prendre une décision assez éclairée." J'aimerais bien en savoir davantage sur ces joueurs midgets, surtout des ententes entre eux et l'équipe supérieure. Si les clubs mineurs veulent arrêter ces raids des circuits intermédiaires, ils n'ont qu'à s'organiser et la porte leur est ouverte. Mais est-ce que l'on veut ouvrir cette porte qui est celle de la formation d'un circuit intercentres, genre inter-cités avec la section "A" ou "B"?

La venue du hockey midget "AAA" ne peut qu'être très bonne pour le jeune. Je pense, de dire J.-Albert Bégin que la Mauricie aurait tout intérêt à voir de près ce projet très bien vu par le Haut-Commissariat à la jeunesse, aux sports et aux loisirs.

Notre région (la Mauricie) a certes les hommes pour prendre en main les destinées d'un tel circuit sans nuire à personne. Personnellement, en tant qu'individu, je suis en faveur, et je laisse le soin à mon successeur d'en parler au nom de la région à l'organisme provincial. Les performances des Draveurs dé-

montrent bien que nous avons les joueurs pour un tel projet ainsi que les hommes.

De ce côté, Yvan Leclerc, au nom de l'Intercités (Trois-Rivières), s'est prononcé contre un tel projet. Leclerc a dit que ses compagnons de travail ne voient pas la cité de Laviolette prête à construire un tel circuit.



Ça débute ce soir à Grand-Mère

Pee-wee quand tu nous tiens

par Claude MONGRAIN

TROIS-RIVIERES — Pee-wee, pee-wee, quand tu nous tiens. Voilà une phrase qui sera sur les lèvres de milliers de sportifs qui envahiront au cours de la prochaine dizaine, l'arène de Grand-Mère, lors de la présentation du 11e tournoi national Optimiste Pee-wee.

Dans le domaine du hockey, c'est l'événement majeur de l'année. Rien n'est négligé par les organisateurs, pour en faire un succès.

Jerry Auclair assumera la présidence du tournoi pendant que Justin Dugal en est le président honoraire. Plusieurs autres précieux collaborateurs ont accepté une fois de plus à venir épauler le comité central.

Un total de 68 équipes ont été acceptées dans cette ronde pee-wee qui débutera ce soir pour se terminer le lundi 8 mars. Un calendrier de 64 rencontres a été tracé par les responsables.

C'est un départ

Les amateurs, témoins du tournoi pee-wee Kiwanis du Cap-de-la-Madeleine, pourront voir à nouveau plusieurs jeunes joueurs qui ont su se faire remarquer par leurs performances.

Dans ce tournoi comme dans beaucoup d'autres, il y a des vedettes et des oubliés...malheureusement mais les entraîneurs dans plusieurs clubs tentent de donner une chance à chacun de se faire valoir.

Dans cette ordre d'idée, l'équipe de la Baie de Shawinigan jouera contre les Diablos de Charette. Cette dernière équipe avait créé une très forte impression au tournoi Kiwanis mais s'était inclinée après une belle lutte contre Gentyly. De son côté, l'équipe Baie de Shawinigan a un cerbère rempli de promesses en Gilles Lamy. A 20 h 15, les Cougars de Grand-Mère qui ont créé une belle impression au tournoi Waterloo affronteront la formation du Fleur-de-Lys de Contrecoeur, pendant qu'à 21 h 30 le Wickham de Drummondville jouera contre les Braves de Longueuil.

Samedi, le tout débutera à 10 h, et la dernière aura lieu à 21 h 15.

Coups de patins

Quatre classes sont prévues à ce tournoi pee-wee national...Les membres du club Optimiste apportent une belle aide lors de cet événement...Les quatre finales sont prévues lundi à compter de 17h...Gerry Boivin, un des fondateurs de cette compétition sera un homme fort occupé au cours de cette ronde pee-wee...

Cédule du 11ième tournoi Pee-wee de Grand-Mère
(En ordre des parties)

27 février VENDREDI
1 - 19 h C St-Joseph Mékinac Nordiques — Grand-Mère Faucons
5 - 11 h 15 C Charlesbourg St-Jérôme — Beloeil Faucons
6 - 12 h 30 B Mt.-Nord St-Antoine — Drummondville Vailancourt et fils
7 - 13 h 45 B Mt.-Nord St-Comille — St-Eustache Optimiste
9 - 16 h 15 B Ile Bizard — Trois-Rivières Papineau
10 - 17 h 30 C Ste-Foy Ste-Ursule — St-Raymond
11 - 18 h 45 C Shawinigan St-Charles — Mont-Saint-Hilaire
12 - 20 h B Laval St-François — Drummondville Venture Carpet
13 - 21 h 15 B Vainqueur (3) — Mt-St-Jean Vianney.

28 février SAMEDI
4 - 10 h C St-Joseph Mékinac Nordiques — Grand-Mère Faucons
5 - 11 h 15 C Charlesbourg St-Jérôme — Beloeil Faucons
6 - 12 h 30 B Mt.-Nord St-Antoine — Drummondville Vailancourt et fils
7 - 13 h 45 B Mt.-Nord St-Comille — St-Eustache Optimiste
9 - 16 h 15 B Ile Bizard — Trois-Rivières Papineau
10 - 17 h 30 C Ste-Foy Ste-Ursule — St-Raymond
11 - 18 h 45 C Shawinigan St-Charles — Mont-Saint-Hilaire
12 - 20 h B Laval St-François — Drummondville Venture Carpet
13 - 21 h 15 B Vainqueur (3) — Mt-St-Jean Vianney.

29 février DIMANCHE
14 - 10 h C Vainqueur (5) — Vainqueur (11)
15 - 11 h 15 C Shawinigan Ste-Croix — St-Alexis Cursons
16 - 12 h 30 C St-Georges Tigres — Cap-de-la-Madeleine Pirates
17 - 13 h 45 B Vainqueur (7) — Vainqueur (8)
18 - 15 h B Vainqueur (12) — Vainqueur (9)
19 - 16 h 15 C Gentyly Auto — St-Tite Optimiste
20 - 17 h 30 C Shawinigan Christ-Roi - II — Grand-Mère Bisons

CLASSE C
21 - 18 h 45 Valcartier BFC vs Shawinigan Christ-Roi I
22 - 20 h Répétigny Condors vs La Tuque Turbos
23 - 21 h 30 Grand-Mère Eperviers vs Pleussville Pompiers

Lundi 1er mars
24 - 19 h Vainqueur (1) vs Vainqueur (4)
25 - 20 h 15 Ste-Thécle Trappeurs vs Shawinigan Ste-Hélène
26 - 21 h 30 Lac-aux-Sables vs Grand-Mère Panthères

Mardi, 2 mars
27 - 19 h Vainqueur (15) vs Vainqueur (25)
28 - 20 h 15 Shaw-Sud St-Sauveur vs St-Georges Lions
29 - 21 h 30 Vainqueur (19) vs Vainqueur (20)

Mercredi, 3 mars

30 - 19 h Vainqueur (26) vs Vainqueur (16)
31 - 20 h 15 Vainqueur (27) vs Vainqueur (24)
32 - 21 h 21 h 30 Vainqueur (28) vs Vainqueur (10)

Jeudi, 4 mars

33 - 19 h Vainqueur (29) vs Vainqueur (30)
34 - 20 h 15 Mt.-Est Canadiens vs Shawinigan Assomption
35 - 21 h 30 Vainqueur (32) vs Vainqueur (31)

Vendredi, 5 mars

36 - 16 h 15 Vainqueur (34) vs Vainqueur (2)
37 - 17 h 30 Grand-Mère Loups vs Charlesbourg St-Rodrigue
38 - 18 h 45 Montmagny Optimiste vs Shawinigan St-Bernard
39 - 20 h Senneterre Elites vs St-Constant Bruins

CLASSE AA

40 - 21 h 15 Shaw-Sud Olympiens vs Répétigny Olympiques

CLASSE C

Samedi, 6 mars
41 - 10 h Vainqueur (23) vs Vainqueur (22)
42 - 11 h 15 Vainqueur (21) vs Vainqueur (37)
43 - 12 h 30 Vainqueur (39) vs Vainqueur (38)

CLASSE A

44 - 13 h 45 St-Hyacinthe Lions vs Mt.-Nord Bisons

CLASSE AA

45 - 15 h Grand-Mère Optimiste vs Québec Centre Haute-ville

CLASSE A

46 - 16 h 15 Westlake vs Mt.-Nord Aigles

CLASSE C

47 - 17 h 30 Vainqueur (42) vs Vainqueur (41)

CLASSE C

48 - 18 h 45 Mt.-St-Jean-Vianney vs Charlemagne C.S.L.

CLASSE AA

49 - 20 h Granby Vics vs Mt-Mercier
50 - 21 h 15 Shawinigan Dynamis vs Magog As

La parole aux amateurs

Une risée

Au Président de l'Association du hockey mineur de Trois-Rivières-Ouest.

M. le Président,

Après avoir vanté, dit et redit autour de moi que l'organisation du Hockey mineur de Trois-Rivières-ouest (dit "Hockey impartial") était cette année vraiment exceptionnelle, juste et impartiale, je me vois aujourd'hui la risée de mes interlocuteurs.

Au début de la saison, on disait y faire participer tous les enfants inscrits; le but était: du hockey pour tous, non du hockey pour quelques experts de compétitions. Je regrette infiniment, mais après quelques mois d'activités, nous nous voyons devant certains entraîneurs ambitieux ou trop ambitieux, avec une équipe qui réussit bien, pour ne pas dire très bien, et qui demandent à certains enfants, considérés moins bons, de rester à la maison lors des parties cédulées, ceci afin de ne pas enfreindre un règlement passé antérieurement et qui stipule que tous doivent participer, personne n'use son pantalon sur le banc. Les enfants ne sont pas fous, encore moins les parents, on comprend le manège.

La raison du nombre de joueurs dans une formation, n'est qu'une facette pour s'en sortir, d'autres équipes perdent par défaut, les enfants n'étant pas en nombre suffisant. Placez-vous du côté des parents, des payeurs de taxes, des enfants, soyez surtout objectif, et vous ne pourrez pas trouver justification à ce geste.

Faudrait-il dire qu'à Trois-Rivières-Ouest le hockey est organisé pour le plaisir des entraîneurs plutôt que le plaisir des joueurs?

C'est frustrant! C'est surtout dommage, nous avions cru, nous avions espéré en une organisation franche, juste et sincère. Encore une fois, ça finit comme d'habitude...

Bonne chance quand même pour la fin de saison à tous ceux qui ont le bonheur d'être du nombre.

Denise R. MARTEL
87 Demontigny
Trois-Rivières-Ouest.

P.S. Je vous ferai remarquer que ceci n'est pas un cas unique, qu'il soit novice, atome ou pee-wee, on constate le fait un peu partout.

LNH

Section Lester Patrick							
	pi	pg	pp	pn	pp	pc	pts
Philadelphie	61	38	10	13	268	170	89
NY Islanders	60	31	17	12	227	145	74
Atlanta	64	27	28	9	202	192	63
NY Rangers	62	23	33	6	207	256	52
Section Conny Smythe							
Chicago	60	24	19	17	183	180	65
Vancouver	60	25	24	11	205	202	61
St. Louis	60	22	29	9	186	215	53
Minnesota	60	17	39	4	147	221	38
Kansas City	61	12	41	8	145	261	32
Section Charles Adams							
Boston	59	38	11	10	234	168	86
Buffalo	61	33	18	10	252	184	76
Toronto	62	27	24	11	232	213	63
Californie	62	23	32	7	200	214	53
Section James Norris							
Montréal	63	45	9	9	266	138	99
Los Angeles	62	30	25	7	204	204	67
Pittsburgh	62	26	25	11	258	235	63
Détroit	62	19	35	8	164	241	46
Washington	63	7	48	8	173	314	22

AMH

Section canadienne							
	pi	pg	pp	pn	pp	pc	pts
Winnipeg	64	42	20	2	277	197	86
Québec	60	38	18	4	269	224	80
Calgary	60	30	26	4	225	204	64
Edmonton	64	22	37	5	215	269	49
Toronto	59	15	39	5	242	303	35
Section est							
Cincinnati	61	29	31	1	233	255	59
Whalers	62	26	31	5	193	223	57
Cleveland	60	25	30	5	201	211	55
Indianapolis	60	23	35	2	174	187	48
Section ouest							
Houston	60	38	22	0	241	202	76
Minnesota	59	30	25	4	211	212	64
Phoenix	59	29	24	6	219	199	64
San Diego	61	30	27	4	234	212	64

LJMQ

Division Est							
	pi	pg	pp	pn	pp	pc	pts
Québec	60	32	21	7	276	246	71
Trois-Rivières	62	31	26	5	325	302	67
Chicoutimi	60	25	25	10	294	309	60
Sorel	62	23	29	10	267	321	56
Shawinigan	60	9	47	4	228	456	22
Division Ouest							
Sherbrooke	61	44	11	6	434	239	94
Cornwall	62	32	21	9	312	243	73
Montréal	60	29	24	7	279	239	65
Hull	63	25	32	6	269	287	56
Laval	62	21	35	6	265	307	48

junior "A"

	pi	pg	pp	pn	pp	pc	pts
Mégantic	63	46	13	4	428	256	96
Theford-Mines	62	42	18	2	436	282	86
Granby	61	31	20	9	329	294	71
St-Jérôme	63	29	25	9	326	297	67
Waterloo	60	25	26	9	260	278	59
Cap	60	23	30	7	299	329	53
Beauport	61	18	37	6	323	388	42
Ste-Foy	61	5	50	6	237	514	16

ligue nationale

Toronto 2 Buffalo 5							
Première période							
1. Buffalo, McNab 23 (Guevremont, Lorentz) 3:25							
2. Buffalo, Gare 37 (Perreault, Martin) 4:58							
3. Buffalo, Robert 25 (Martin, Perreault) 8:59							
Pénalités —Glennie T 3:53, Fogolin Buf 16:12, Sittler T 16:46, Guevremont Buf, Perreault Buf 19:26							
Deuxième période							
4. Buffalo, Perreault 33 (Guevremont) 10:03							
5. Toronto, Salming 15 (Williams, Boutette) 12:59							
Pénalités —McDonald T 1:26, Schoenfeld Buf 5:01, Turnbull T, Luce Buf 6:21							
Troisième période							
6. Toronto, McDonald 31 (Thompson) 1:10							
7. Buffalo, Robert 26 (Stanfield, Perreault) 3:19							
Pénalités —Seiling T 1:44, Hatt Buf 5:32, Guevremont Buf 9:20, Spencer Buf 12:52							
Tirs au but							
Toronto	6	13	16	—35			
Buffalo	12	9	14	—35			
Gardiens —Thomas, Toronto; Desjardins, Buffalo							
A.—16:433.							
Boston 4 St-Louis 2							
Première période							
1. Boston, Ratelle 23 (Sheppard) 4:19							
2. Boston, Marcotte 9 (Savard, Cushman) 11:13							
3. Boston, Hodge 15 (Cashman, Gibson) 15:14							
4. St-Louis, Lefley 35 (Larose, Sanderson) 16:02							
Pénalités —MacMillan St 4:11, D. Smith B 11:51, St-Louis banc 17:46							
Deuxième période							
5. St-Louis, Thomson 8 (Plante, Hess) 16:32							
6. Boston, Sheppard 26 (Forbes, D. Smith) 19:56							
Pénalités —B. Pinger St 4:08, Schmutz B, Gossoff St 11:02							
Tirs aux buts							
St-Louis	6	9	10	—25			
Boston	12	8	10	—30			
Gardiens —Johnston, St-Louis; Gilbert, Boston							
A.—14,961.							
Beauport 8 Ste-Foy 9							
Première période							
1. Beauport, Hébert (Audisio, Bourassa) 5:09							
2. Ste-Foy, Painchaud (Levasseur, Mercier) 6:17							
3. Beauport, Gosselin (Bourassa, Audisio) 8:26							
4. Ste-Foy, Genest (Fiset) 12:24							
5. Beauport, Bourassa (Audisio, Gosselin) 13:25							
6. Ste-Foy, Bechard (Richard) 16:13							
7. Beauport, Hébert (Audisio) 17:17, Painchaud et C. Gosselin (maj) 14:37, Boudreau (maj), maj ext inc 16:19, Audisio (maj), maj ext inc 16:19, Robert 17:28, B. Gosselin et Watt (maj) 19:46							
Deuxième période							
7. Beauport, Bourassa (L. Hébert, C. Gosselin) 1:22							
8. Beauport, Deschesnes (Ouellet, Paire) 10:02							
9. Ste-Foy, Gosselin (Fiset, Caron) 15:39							
10. Ste-Foy, Gosselin (Richard, Bouchard) 15:51							
11. Beauport, Deschesnes (Ouellet, Paire) 4:36, Ouellet 15:14, Deschesnes 17:32, Genest (min, maj cond) 17:32							
Troisième période							
11. Ste-Foy, Amoruso (Levasseur) 2:48							
12. Ste-Foy, Amoruso (Richard) 2:57							
13. Ste-Foy, Bédard (sans aide) 6:27							
14. Beauport, Bourassa (Deschesnes, Robert) 6:38							
15. Beauport, Deschesnes (C. Gosselin, Paire) 7:13							
16. Beauport, Hébert (sans aide) 12:01							
17. Ste-Foy, Fiset (Leblond, Bechard) 17:51							
Pun. —Paire 4:02							
Lancers par Beauport: 42, par Ste-Foy: 42							
Gardiens de but: Beauport, M. Deschesnes, H. Maranda, Ste-Foy, L. Asselin							

ass. mondiale les meneurs

Houston 5 Whalers 2							
Première période							
1. Houston, Labossière 15 (Taylor) 4:08							
2. Houston, Hughes 26 (Lund, G. Howe) 18:33							
Pénalités —D. Roberts NA 5:29, G. Howe H 12:55, Swain NA 16:31							
Deuxième période							
3. Houston, Preston 13 (Mark Howe) 15:52							
Pénalités —Hansleben NA 10:46, Irwin H 15:24							
Troisième période							
4. N.-Ang., O'Donnell 7 (McManama, Charlebois) 12:48							
5. Houston, Hise 29 (Lund) 13:06							
6. N.-Ang., Webster 26 (Ley, Paement) 15:18							
7. Houston, G. Howe 19 (Mark Howe, Preston) 16:31							
Pénalités —P. Popiel H 0:49, Backstrom NA 13:53, Hall H 18:01							
Tirs aux buts							
Houston	11	10	8	—29			
New England	11	11	14	—36			
Gardiens-Graham: Houston; C. Abrahamsson, N.A.							
A.—10,203.							

junior majeur

Sorel 4 Cornwall 5							
Première période							
1. Cor Dan Geoffrion (Kajola) 3:05							
2. Sor Benoit Gosselin (St-Laurent Gellins) 13:44							
3. Cor Dan Geoffrion (Bailey) 14:09							
Punitions							
Sor Platt 3:02, Cor Geoffrion 7:26, Sor Platt 18:04							
Deuxième période							
4. Sor Yvon Blais (Deblois Platt) 11:48							
5. Sor Daniel St-Laurent (Gosselin Cadain) 17:28							
6. Sor Alain Chaput (Gosselin Gellins) 19:38							
Punitions							
Sor St-Laurent 7:16, Sor Jodain Cor Gary Borden Min 10:43, Sor Patenteau Mauv Cond 19:39							
Troisième période							
7. Cor Cam Macgregor (Nicolson Kijala) 8:03							
8. Cor Gord Botting (Conroy Patterson) 12:25							
9. Cor Pierre Brassard (Conroy) 14:39							
Punitions							
Sor St-Laurent 1:47, Sor Platt 8:21, Sor Thomas 17:19, Cor Geoffrion 17:29, par Cor 16:14 17:14 17:14 17:14							
Arbitre 3.—Jean-Claude Clavel							
Ass.: 1,726							

junior "A"

Granby 6 Barons 5							
Première période							
1. Granby Marc Thierrien (Rheault et Bernard) 0:10							
2. Granby Jean François Bernard (Rheault et Menard) 0:51							
3. Cap Laurent Girard (Pellerin et Normand) 11:06							
4. Cap Laurent Girard (Begin et Desjardins) 10:20							
5. Cap Yves Thierrien (Mathieu et Bergeron) 17:48							
Punitions							
Bouthillier em 3:25, Poirier MJ 13:40, Bouthillier MJ 16:03 Boutin 19:47							
Deuxième période							
6. Granby Jean François Bernard (Thierrien et Rheault) 1:38							
7. Granby Gaetan Rheault (SA) 2:59							
8. Cap Laurent Girard (Pellerin et Begin) 7:38							
9. Granby Gilles Poirier (Larocque) 11:50							
10. Cap Daniel Begin (Leblanc) 12:12							
Punitions							
Furlatt 10:02, Bouthillier et Dandurand MN MJ et EXT Inc 14:10 Girard MN et MJ Martin MJ 14:31							
Troisième période							
11. Granby Gaetan Rheault (Bernard et Menard) 17:49							
Punitions							
Maheux 8:46, Pellerin 15:57							
Gardiens: Granby Louis Daoust, Cap Jean-Pierre Sanvido							
Lancers par:							
Granby	9	9	17	35			
Cap	18	12	8	38			
Arbitre Marcel Vaillancourt							
Ass.: 781							

ligue nationale

Boston 4 St-Louis 2							
Première période							
1. Boston, Ratelle 23 (Sheppard) 4:19							
2. Boston, Marcotte 9 (Savard, Cushman) 11:13							
3. Boston, Hodge 15 (Cashman, Gibson) 15:14							
4. St-Louis, Lefley 35 (Larose, Sanderson) 16:02							
Pénalités —MacMillan St 4:11, D. Smith B 11:51, St-Louis banc 17:46							
Deuxième période							
5. St-Louis, Thomson 8 (Plante, Hess) 16:32							
6. Boston, Sheppard 26 (Forbes, D. Smith) 19:56							
Pénalités —B. Pinger St 4:08, Schmutz B, Gossoff St 11:02							
Tirs aux buts							
St-Louis	6	9	10	—25			
Boston	12	8	10	—30			
Gardiens —Johnston, St-Louis; Gilbert, Boston							
A.—14,961.							
Beauport 8 Ste-Foy 9							
Première période							
1. Beauport, Hébert (Audisio, Bourassa) 5:09							
2. Ste-Foy, Painchaud (Levasseur, Mercier) 6:17							
3. Beauport, Gosselin (Bourassa, Audisio) 8:26							
4. Ste-Foy, Genest (Fiset) 12:24							
5. Beauport, Bourassa (Audisio, Gosselin) 13:25							
6. Ste-Foy, Bechard (Richard) 16:13							
7. Beauport, Hébert (Audisio) 17:17, Painchaud et C. Gosselin (maj) 14:37, Boudreau (maj), maj ext inc 16:19, Audisio (maj), maj ext inc 16:19, Robert 17:28, B. Gosselin et Watt (maj) 19:46							
Deuxième période							
7. Beauport, Bourassa (L. Hébert, C. Gosselin) 1:22							
8. Beauport, Deschesnes (Ouellet, Paire) 10:02							
9. Ste-Foy, Gosselin (Fiset, Caron) 15:39							
10. Ste-Foy, Gosselin (Richard, Bouchard) 15:51							
11. Beauport, Deschesnes (Ouellet, Paire) 4:36, Ouellet 15:14, Deschesnes 17:32, Genest (min, maj cond) 17:32							
Troisième période							
11. Ste-Foy, Amoruso (Levasseur) 2:48							
12. Ste-Foy, Amoruso (Richard) 2:57							
13. Ste-Foy, Bédard (sans aide) 6:27							
14. Beauport, Bourassa (Deschesnes, Robert) 6:38							
15. Beauport, Deschesnes (C. Gosselin, Paire) 7:13							
16. Beauport, Hébert (sans aide) 12:01							
17. Ste-Foy, Fiset (Leblond, Bechard) 17:51							
Pun. —Paire 4:02							
Lancers par Beauport: 42, par Ste-Foy: 42							
Gardiens de but: Beauport, M. Deschesnes, H. Maranda, Ste-Foy, L. Asselin							

Championnat aux Sabres?

par Gilles LEBEL

Les Sabres seront-ils les champions...?

DRUMMONDVILLE — Les Leafs de Drummondville ont été éliminés du 7e tournoi provincial de hockey midget d'Acton Vale, en baissant pavillon 2 à 0 contre les Lions d'Acton Vale, joute de classe 5.

Avant cette joute, les Drummondvillois l'avaient emporté 4 à 2 contre ASM Saint-Vincent-Marie. Floriace Loiselle a marqué à 10 secondes du premier engagement et Jean-Guy Touchette à 24 secondes avant la fin du match pour les protégés du Drummondvillois André Ruel instructeur des Lions d'Acton Vale. Le cerbère Jean-Guy Joyal a défendu la cage des Leafs de Drummondville.

Onze parties à l'affiche

Aujourd'hui, onze joutes sont cédulées pour la huitième journée du tournoi midget d'Acton Vale. A 9 h 45, le Christ-Roi de Shawinigan fera face au BFQ de Valcartier en classe C; caisse pop de Louiseville contre les Kiwanis de Sainte-Marie-de-Beauce à 11 h en classe C; les Epervières du Cap-de-la-Madeleine livreront la lutte contre le National de Montréal-Est à 14 h 45 et les Olympiens de Shawinigan-Sud en classe AA à 14 h 45. A 16 h, partie de classe C opposant les gagnants Sainte-Marie-de-Beauce-Louiseville contre Shawinigan Christ-Roi Valcartier BFC.

Yvon Lambert des Canadiens de Montréal sera de la mise au jeu officielle au début de soirée.

Les Sabres de Drummondville et les Forts de Chambly pour ce championnat avec seulement une joute à disputer. Les Forts sont premiers au classement avec 62 points, un de plus que l'équipe de Gérard Lefebvre.

Hier soir, les Forts de Chambly ont affronté les Tigres de Beloeil, et au moment d'écrire ces lignes le résultat n'était pas connu. Advenant une victoire des Forts de Chambly, les Sabres devront se contenter de la seconde position. Un revers des Forts donne la chance aux Sabres de se mériter le championnat mais ils devront remporter la joute contre Laprairie ce soir au Centre civique de Drummondville cédulée pour 20 h 30.

St-Tite l'emporte

SAINT-TITE — Les Castors de Saint-Tite par un triomphe de 6-5 sur les Trappeurs de Sainte-Thècle ont conservé leurs chances de participer aux séries de fin de saison. Il a fallu que le jeune vétéran Réjean Groleau se signale cependant. Ce dernier en plus de marquer deux filets a participé à deux autres pour ainsi devenir la grande vedette offensive de la rencontre.

Jacques et Gaetan L'Heureux, Alain Magny et Roger Dampousse ont été les autres marqueurs des vainqueurs.

Pour les Trappeurs la tenue de Michel Groleau avec un tour du chapeau n'a pas suffi. Jean-Guy Carpentier et France Vallée ont également enregistré pour les perdants.

Devant cette défaite, les Trappeurs se voient maintenant acculés au pied du mur alors qu'ils se doivent de renouer avec la victoire s'ils veulent conserver espoir de se retrouver dans les éliminatoires.

Ce soir, dans la ligue Mauricie, les Faucons de Lac-aux-Sables seront opposés à la Caisse pop de Saint-Narcisse.

Par la ligue Centrale La Rive sud battue

DRUMMONDVILLE (GL) — La ligue de hockey Centrale des Bois-Francis du président Michel Sigouin a défilé celle des Caisses pop de la rive sud dans une rencontre disputée à l'aréna de Nicolet. Lors d'une première confrontation entre ces deux ligues au Centre civique de Drummondville, Claude Lemire avait permis au circuit des Caisses pop de livrer un match nul de

Régime Naran: la recette pour maigrir chez soi.

Le régime Naran vous aidera à vous débarrasser de vos livres superflus de graisse, et ce sans que vous ayez à sortir de chez vous. Un tel régime est économique et aussi, facile à suivre. Rendez-vous d'abord à la pharmacie et demandez le régime amaigrissant Naran. Chaque emballage contient tous les détails, quant au mode d'emploi, il est clairement décrit sur l'étiquette. Vous n'avez qu'à verser la formule liquide dans un contenant d'une chopine, puis à ajouter du jus de pamplemousse jusqu'à la pleine contenance. Deux cuillerées à soupe suffisent, deux fois par jour, selon vos besoins. Absorbent toutefois le supplément vitaminique inclus et tenez-vous-en au régime alimentaire quotidien à faible teneur en calories.

Dès le premier essai, vous saurez qu'il s'agit là de la meilleure façon, car la plus simple, de diminuer votre embonpoint et de vous redonner grâce et sveltesse. Cou, menton, bras, hanches, poitrine, mollets et chevilles reprendront bonne forme, par suite de la perte de poids excédentaire et des poudres superflues de graisse. Si vous ne retirez pas entière satisfaction au premier essai, retournez-nous la boîte vide-nous vous la rembourserons. Optez donc pour la méthode facile que plusieurs personnes ont déjà expérimentée avec succès. Voyez vous-même avec quelle rapidité les boursofflures disparaissent et le regain de bien-être qui en naît. Vous retrouverez votre apparence de jeunesse, votre entrain et votre vivacité.

Quatre contrats de publicité au coût de \$475,000 dont deux sans résultats

par Réjean LACOMBE

QUEBEC — Au cours du mois d'octobre dernier, le gouvernement québécois a accordé quatre contrats de publicité totalisant \$475,038.80 à trois firmes différentes et deux de ces contrats n'ont pas donné les résultats attendus. C'est du moins ce qui ressort de l'étude des engagements financiers du gouvernement, alors que les représentants de

l'Opposition se sont indignés d'une telle situation.

Deux de ces contrats accordés à l'Agence Pierre Tremblay Publicité inc., dont l'un des dirigeants est M. Guy Morin, président du Parti libéral pour la région de Québec ont surtout retenu l'attention du chef de l'Union nationale, M. Maurice Bellemare et du représentant du Parti québécois, M. Lucien Lessard.

Dans un premier temps, le

gouvernement avait confié le soin à cette agence de mener des études et d'effectuer des recherches concernant une éventuelle campagne de publicité qui aurait pu être conduite en 1976 chez nos voisins du Sud à l'occasion du bicentenaire des Etats-Unis.

Cette étude et ces recherches n'ont pas été menées à terme. Le ministre Oswald Parent a expliqué que les retombées n'auraient pas été suffisantes.

Malgré tout, le gouvernement devra déboursier la modique somme de \$36,538.80 pour défrayer le coût des frais de l'agence en question.

MM. Lessard et Bellemare se sont indignés de cette situation et le chef de l'UN a riposté en disant: "C'est épouvantable. Donner \$36,000 à un "chef" libéral qui a fait "pétache".

Le deuxième contrat de publicité accordé à cette agence touchait la conception et la ré-

alisation d'une campagne d'information visant à promouvoir la participation aux élections de juin 1975 pour les nouveaux membres des conseils d'administration des établissements de santé et de services sociaux.

Cette campagne a demandé des déboursés de l'ordre de \$38,000. Les membres de l'Opposition ont fait ressortir que l'effet n'avait pas été à la hauteur de la somme investie puisque seulement 11 pour cent des gens

avaient voté. M. Parent a toutefois répliqué en disant que "cela aurait pu être pire s'il n'y avait pas eu de campagne de publicité".

Deux autres contrats Par ailleurs, deux autres contrats de publicité ont également provoqué l'indignation de l'Opposition.

Ainsi, le gouvernement a accordé un contrat de \$300,000 à la firme "Groupe des communications", de Montréal, pour la mise en oeuvre de la campagne publicitaire: "Ne coupez pas la communication" pour le compte du ministre de l'Industrie et du Commerce.

Le chef unioniste a déclaré à l'endroit de M. Parent: "Dans ce cas-là, c'est plutôt "Ne coupez pas dans les dépenses". M. Bellemare faisait allusion aux restrictions budgétaires imposées par le premier ministre Bourassa.

Finalement, un dernier contrat de publicité a provoqué une vive contestation de MM. Bellemare et Lessard.

Ce contrat accordé à l'agence de publicité Communications J.B.L. limitée, de Montréal avait pour but de voir à la création, la production d'annonces promotionnelles et le placement de ces mêmes annonces dans des moyens d'information pour huit ministères et organismes gouvernementaux. Cette annonce a été publiée dans un cahier spécial sur Mirabel, dans le magazine Financial Times of Canada en octobre 1975. Le coût de ces travaux: \$103,500.

M. Bellemare a demandé à M. Parent pourquoi Québec faisait la publicité du fédéral puisque l'aéroport de Mirabel lui appartient. M. Lessard devait lui aussi s'inquiéter des buts poursuivis par les autorités gouvernementales.

Le ministre Parent devait toutefois répliquer que le Québec possédait lui aussi de vastes terrains à proximité de cet aéroport et qu'il désirait en faire un parc industriel.

De Fil en Aiguille vous présente le magazine utile des loisirs passionnants.

Ateliers

L'encyclopédie hebdomadaire des Arts Manuels

En tout être vit ou sommeille le goût du beau, le sens de l'utile, la nostalgie d'une époque où les meubles, les bibelots, les vêtements, les bijoux, le pain même portaient l'empreinte de ceux qui les avaient façonnés. Cet univers, "Ateliers", l'Encyclopédie de l'Art chez soi, le met à votre portée. Elle vous initie et vous perfectionne, semaine après semaine, au monde passionnant des arti-

sanats traditionnels et modernes. Au fil de 98 éditions hebdomadaires, clairement commentées et illustrées, vous découvrirez les ressources infinies de matériaux étonnants et familiers: papier, tissu, fil, bois, argile, métal, plastique, émaux, verre, perles, osier... Et vous admirerez avec une légitime fierté votre maison transformée: ici un meuble banal réveill-

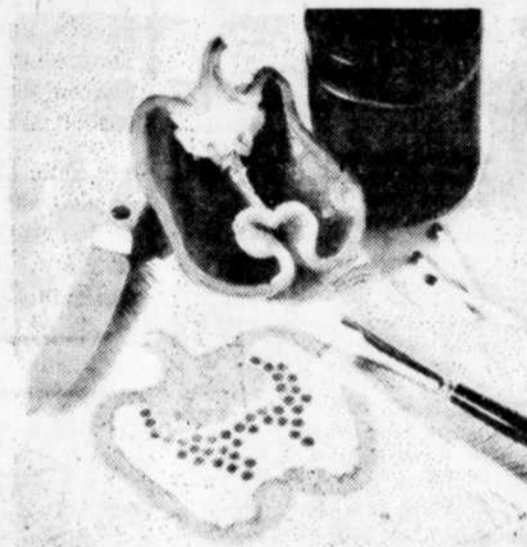
par une patine à l'ancienne ou un décor éclatant; là une poterie jaillie de vos doigts; ailleurs ce rideau au crochet, cette mosaïque en papier, ce verre gravé, ces jouets joyeux, cette robe qu'une teinture a métamorphosée... Se tromper? Impossible. "Ateliers" vous fait suivre pas à pas la voie qui révèle votre imagination et vous permet de la concrétiser.



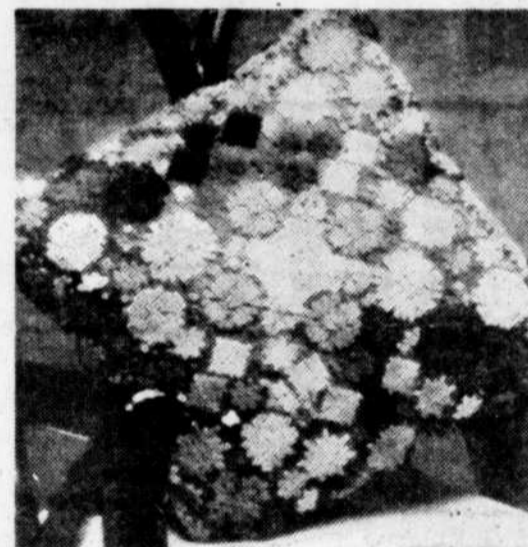
LA POTERIE: Mettre la main à l'argile, au plâtre de Paris, en tirer fresques et mosaïques, sentir naître les formes d'une statuette... Et, après quelques semaines, modeler, tourner et cuire cent objets beaux et utiles qui ne vous coûteront que le plaisir de les faire.



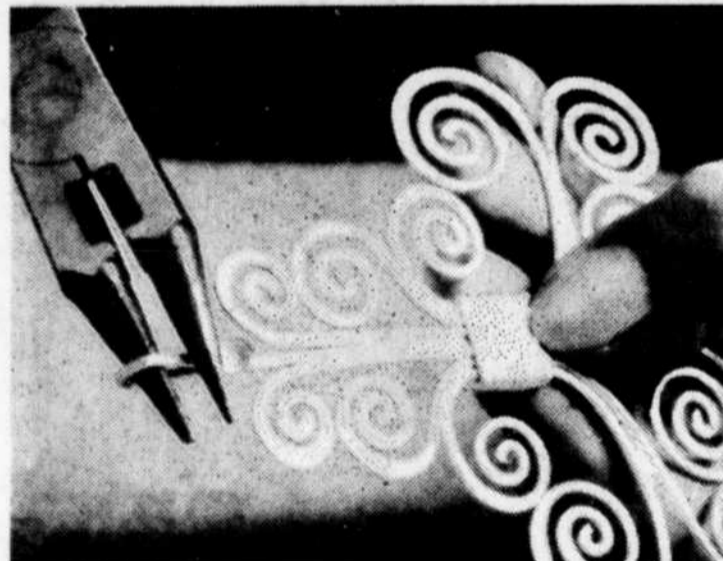
LES TISSUS: Vous saurez couper, assembler, créer pour tous une garde-robe originale, des cousines jamais vus, des nappes, des édredons bien moins chers. Vous habillerez de neuf vos fauteuils, réussirez des animaux fourrés, une tente d'indien, des poupées...



LA COULEUR: D'un coup de pinceau, vous métamorphoserez tous les matériaux: papier, bois, plastique, vêtements, cuir, osier, fer, verre, meubles, porcelaine, sols... Clairs et précis, nos explications, croquis et photos vous apprendront à tout maîtriser.



DE LA QUENOUILLE A L'AIGUILLE: Tissage, crochet, macramé, tricot, broderie. "Ateliers" ressuscite les points de nos aïeules, les enseigne pas à pas, suggère modèles exquisément anciens ou résolument modernes. En fil, laine, corde, soie, ficelle...



LES BIJOUX: Ils seront de perles, de graines, de coquillages, de pierres. Vous travaillerez émaux, métal, plastique. Bijoux de grands soirs et de journées gaies (mais aussi boutons, boucles, coffrets sertis, lampes perlées...) vous entoureront de beauté personnalisée.



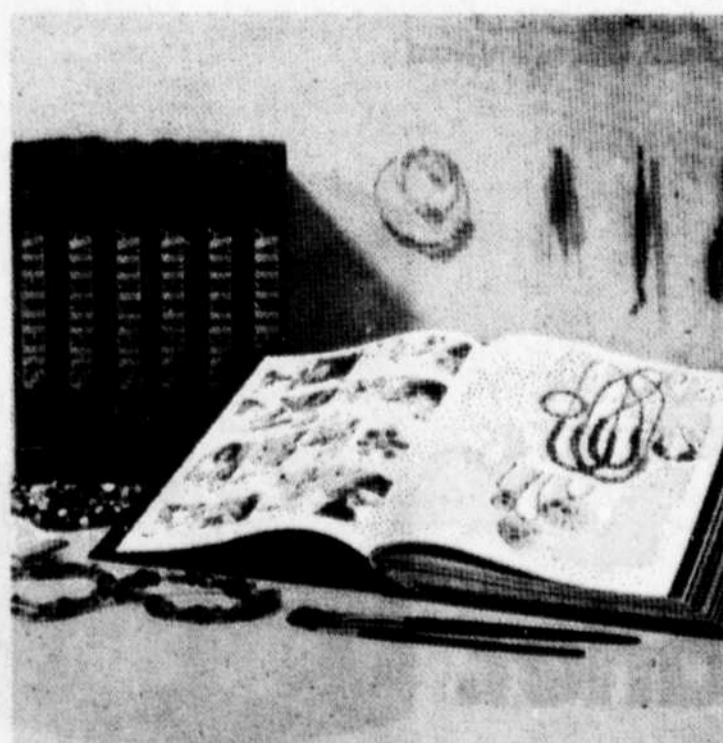
LES "IDEES JUNIOR": Simple, amusante comme ce tissu tressé, voici chaque semaine une réalisation à la portée des enfants. En tout, 60 pages-idees qui développent l'adresse, stimulent la créativité et l'occupent des heures à vos côtés.



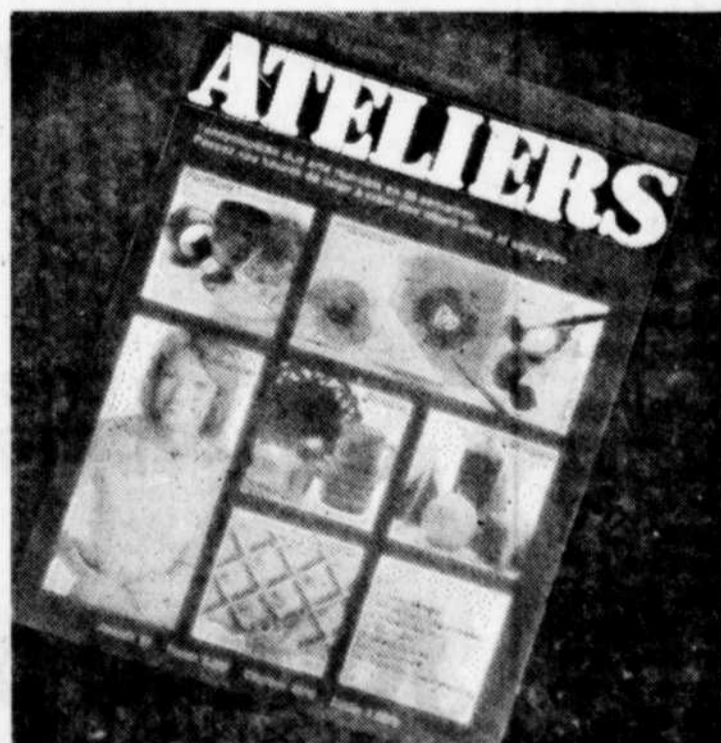
LA VANNERIE: Renouez avec des gestes millénaires: tressez l'osier, la paille, le raphia; ils deviendront corbeilles, plateaux, chaises, mobile, abat-jour, tapis rustique, paravent, siège. Et vous saurez recanner un fauteuil, rempailler une chaise, bref économiser...



LE PAPIER: Cet incépisable se laissera découper, plier, modeler, filigraner. Il deviendra reliure, tableau, motifs sur meuble, mur sculpté, fleurs éternelles, fête fugitive: guirlandes, décor de table, masques, déguisements, cartes de voeux, emballages ravissants.



VOS 98 HEBDOMADAIRES DEVIENDRONT UNE ENCYCLOPEDIE de 2.744 pages et 3.000 illustrations en couleurs: 7 volumes dignes de votre bibliothèque. En guise de bienvenue leurs reliures résistantes et élégantes sont provisoirement offertes à \$3.50 (au lieu de \$3.95).



DES AUJOURD'HUI LE 1er NUMERO CHEZ VOTRE MARCHAND DE REVUES Vous constaterez d'emblée combien "Ateliers" est, pour tous, simple, utile, passionnant, enrichissant. Réservez-le déjà. Et découvrez "Ateliers". Pour découvrir et mettre à profit vos talents.

OFFRE SPECIALE D'ABONNEMENT

ECONOMISEZ \$2.00
Si vous préférez recevoir "ATELIERS" par la poste, voici comment vous pouvez vous procurer deux (2) exemplaires gratuitement. Postez ce coupon avec \$2.00. Vous recevrez les deux (2) premiers numéros d'ATELIERS. Si vous décidez par la suite de vous abonner à "ATELIERS", une réduction de \$2.00 vous sera accordée sur le prix régulier des 26 prochains numéros.

Postez à: ATELIERS
C.P. 305
Station Bourassa
Montréal, Qué.

Ci-inclus je vous envoie \$2.00. S.V.P. me faire parvenir les deux (2) premiers numéros d'ATELIERS. Je recevrai également les détails de votre offre spéciale d'abonnement sans aucune obligation de ma part.

Nom _____
Adresse _____ Code Postal _____
Ville _____

E.B. Eddy: les offres acceptées

HULL (PC) — Les 1.400 ouvriers de la société E. B. Eddy d'Ottawa et Hull se sont prononcés hier soir dans une proportion de 85 pour cent en faveur d'un contrat de travail de trois ans, mettant ainsi fin à une grève qui durait depuis 22 semaines.

Les travailleurs, qui avaient déclenché la grève à la mi-septembre, sont membres de cinq sections locales de l'Union canadienne des travailleurs du papier et d'une section locale de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale.

Comme d'autres ententes conclues récemment dans le secteur des papeteries, le contrat approuvé hier prévoit une hausse salariale de 14 pour cent pour la première année et de dix et huit pour cent respectivement pour la deuxième et la troisième année.

"Ce n'est pas une bonne entente, mais nous n'avions pas le choix", a déclaré à ce propos M. Phil Gornon, président du syndicat.

Maison de la francité

BRUXELLES (AFP) — Une "Maison de la francité" s'ouvrira à Bruxelles le 5 mars; a annoncé la Commission française de la culture.

Selon le président de la commission, M. Jean Poupko, Bruxelles, capitale de la Belgique et métropole de la francophonie, se devait de disposer d'un centre culturel d'échanges entre les communautés francophones qui, aux quatre coins du monde, groupent quelque 150 millions de personnes.

Des colloques, des rencontres, des campagnes de promotion du français seront organisés dans cette maison où déjà une dizaine de groupements ont fait connaître leur désir de s'installer ou d'être représentés. Parmi eux, on trouve l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPEL), le Conseil des professeurs de français (CILF), le Centre de pédagogie de Sévres, la Fédération des alliances françaises de Belgique, etc.

La Commission parlementaire sur les Jeux olympiques

Le PQ demande de réviser la décision de Goldbloom

par Réjean LACOMBE

QUEBEC — Le porte-parole du Parti québécois en matière olympique, M. Marcel Léger, a protesté, hier, auprès du premier ministre Robert Bourassa contre la décision du ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom, qui a annoncé récemment que la réunion de la commission parlementaire sur les Jeux olympiques n'aura pas lieu.

Dans une lettre adressée à M. Bourassa, le député péquiste de Lafontaine, indique que cette décision de M. Goldbloom va à l'encontre de sa promesse à l'effet que cette commission parlementaire allait siéger en mars. "Je proteste vigoureusement, dit-il, contre cette décision aussi inattendue qu'inacceptable, et

vous demande de la réviser sans délai".

M. Léger rappelle par ailleurs au premier ministre les engagements qu'il avait pris publiquement à la suite des questions qu'il avait posées à l'Assemblée nationale et la de-

mande faite par plusieurs organismes, pour une enquête judiciaire sur la préparation des Jeux.

"Je n'ai pas à rappeler non plus, dit-il, l'engagement formel pris par le ministre Fernand Lalonde lors de l'étude du

projet de loi créant la Régie à l'effet que la commission parlementaire siégerait régulièrement pour prendre connaissance de l'évolution du dossier".

M. Léger indique que depuis la création de la Régie olym-

ptique, la commission parlementaire n'a jamais siégé, et ce, malgré les demandes répétées qu'il avait faites. Selon le député de Lafontaine, l'Assemblée nationale est moins bien informée de la poursuite des travaux depuis que le

Québec en a pris la charge qu'elle ne l'était lorsque la ville de Montréal, en était responsable.

"Le secret qui a entouré l'organisation des Jeux, d'ajouter M. Léger, a été jusqu'ici la cause première de la méfiance

avec laquelle ce projet a été vu non seulement au Québec mais à l'étranger. Ce n'est certes pas en donnant quelques conférences de presse qu'on pourra rétablir la situation".

Tout en considérant le fait que ce sont les contribuables

québécois qui défraieront la note des olympiques, M. Léger estime qu'il est inconcevable que l'Assemblée nationale ne puisse, malgré les promesses formelles qui lui ont été faites, jouer son rôle normal de surveillance des deniers publics.

Du sexe à la réparation de camion, il n'y a qu'un pas

par Réjean LACOMBE

QUEBEC — La Commission parlementaire des engagements financiers a donné lieu, hier matin, à des moments d'hilarité générale.

De la sexualité, à la politique, au patronage et même à la réparation d'un camion de 1953, il n'y a dans les faits pour les parlementaires qu'un pas à franchir.

Ainsi, le chef de l'Union nationale, M. Maurice Bellemare a trouvé fort curieux que le gouvernement accorde un contrat de \$34.200 à la direction générale de l'éducation permanente de l'Université de Sherbrooke pour une session d'information professionnelle sur la fertilité et sur la planification des naissances.

"On tombe dans l'excès, de s'écrier M. Bellemare. Je commence à avoir mon maudit voyage."

Le chef de l'UN devait rappeler que déjà le gouvernement avait accordé un contrat de \$165.000 à trois sexologues pour enseigner la sexologie aux personnes âgées qui vivent dans des foyers pour vieillards.

"C'est épouvantable, d'ajouter M. Bellemare. A mon âge, vous savez, j'ai plus de tentatives que de tentations..."

Et le camion...

Le dossier sur la sexualité devait par ailleurs amener les députés à discuter... des réparations que le gouvernement a consenti à effectuer à un camion de 1953.

En fait, les Equipements Saint-Paul de Québec se sont vu accorder un contrat de \$30.000 pour la réparation de ce camion Sicard 1953. Cette pièce d'antiquité est affectée aux travaux de nettoyage et de déneigement de la piste d'atterrissage à Fort-Georges.

"Je trouve curieux, de dire le député péquiste de Saguenay, M. Lucien Lessard que l'on puisse investir dans un camion vieux de 23 ans. Il doit y avoir quelque un à l'autre bout qui attend quelque chose..."

Le chef de l'Union nationale est lui aussi scandalisé du fait que le gouvernement consacre autant d'argent pour une "vieillesse". "Ce n'est pas compréhensible", ajoute-t-il.

Malgré les répliques cinglantes de l'Opposition, le ministre Oswald Parent estime pour sa part que cela en vaut la peine puisque le camion en question sera meilleur qu'un neuf."

Mais ces bons mots du ministre Parent n'allient pas éclipser ceux du député d'Huntingdon, M. Kenneth Fraser qui a déclaré à la grande satisfaction de tous: "J'ai un tracteur de 1935 qui marche encore..."

Que dire de plus?

Vente de modèles hors-série des concessionnaires Ford.

Vous faites une meilleure affaire en achetant maintenant une Ford spécialement équipée à prix spécial.

Les montants indiqués sont basés sur les prix de détail suggérés par le manufacturier. Les prix de détail des marchands peuvent varier localement. Les quantités sont limitées.

TORINO



Economisez **\$159.**

Une "grande voiture" intermédiaire très confortable: la Torino. Economisez en achetant une Torino hors-série spécialement équipée: glaces opéra, demi-toit de vinyle, rétroviseurs doubles de couleur harmonisée, type course, intérieur type sport, deux bandes de peinture contrastante sur les côtés de la carrosserie, moulures latérales avec bandes de vinyle, enjoliveurs de roues de type sport.

Ce groupe d'équipements optionnels coûte \$159, de moins que le prix total de ces équipements achetés séparément.

MUSTANG II



\$165. d'équipements supplémentaires, sans frais additionnels.

La Mustang II 3 portes 2+2 est la plus personnelle des petites voitures sportives. A l'occasion de la Vente de modèles hors-série des concessionnaires Ford, la 2+2 est devenue encore plus sportive, parce qu'on l'a équipée d'une façon bien spéciale: revêtement Tu-Tone, bande adhésive sur les côtés de la carrosserie, cercles enjoliveurs, roues en acier sculpté, empièchements de sièges uniques, appliques d'aluminium brossé, sur le tableau de bord. \$165. d'équipements supplémentaires, sans frais additionnels.

ELITE



\$200. de rabais

L'élégante Ford Elite a été conçue pour être fidèle à la tradition des Thunderbird. Lors de la Vente de modèles hors-série des concessionnaires Ford, vous pouvez vous procurer une Elite spécialement équipée pour beaucoup moins cher. Elle possède une banquette spéciale, des bandes latérales de vinyle rembourré sur les panneaux de garnitures des portes, des enjoliveurs de roues et un volant très spécial. Cette Elite à l'équipement unique, se vend \$200, de moins qu'une Elite ordinaire.

PICKUP EXPLORER

Economisez jusqu'à

\$236.

Le robuste pickup Ford travaille comme un camion et roule comme un yoiture. Actuellement, pendant la Vente de modèles hors-série des concessionnaires Ford, vous pouvez obtenir une nouvelle version vraiment formidable du Pickup Explorer. Quand vous achetez un Explorer, un choix de trois groupes d'options vous est offert sur tous les modèles Styleside, y compris le SuperCab.

GROUPE A: Ce premier groupe donnera à votre pickup une apparence bien particulière: il comprend une peinture métallique spéciale • des garnitures de sièges en tissu quadrillé Compton ou en vinyle • des carpettes harmonisées, des garnitures de panneaux de portes, des ceintures de sécurité, un pare-soleil et un tableau rembourré • une bande de caoutchouc sur le pare-chocs avant • des butoirs au pare-chocs avant • des ridelles brillantes avec caisse de 8 pieds (crochets de fixation avec caisse de 6 3/4 pieds)



• des bandes collées au capot et au bas côté de la carrosserie • des moulures brillantes autour du pare-brise • des moulures de gouttières • l'identification Explorer sur les panneaux de custodes • des rétroviseurs Swing-Lok montés bas • des enjoliveurs de roues de style Magnum pour les roues de 15 po. • une ornement de tuyau d'échappement en métal brillant et un ornement Explorer. Les sièges arrière en option des modèles SuperCab sont en vinyle de couleur harmonisée au tissu quadrillé. Ce groupe d'équipements optionnels coûte \$97, de moins que le prix total de ces équipements achetés séparément. **Economisez \$97.**

GROUPE B: Il possède les mêmes équipements que le groupe A, plus la transmission SelectShift Cruise-O-Matic et la servodirection. **Economisez \$157.**

GROUPE C: Il possède les mêmes caractéristiques que les groupes A et B, plus l'air climatisé et les vitres teintées. **Economisez \$235.**

POUR INSERER UNE
**annonce
classée**

SIGNALEZ:
TROIS-RIVIERES
378-6116
CENTRE MAURICIE
537-1801

NOTS TELEPHONISTES SE FERONT
UN PLAISIR DE VOUS AIDER

On fait toujours un bon achat
chez le concessionnaire Ford.



Nomination à la CIP



William F. Wolstenholme

La nomination de M. William F. Wolstenholme au poste de vice-président, Exploitation forestière, de la Compagnie Internationale de Papier du Canada, est annoncée à la suite d'une récente réunion du conseil d'administration de la Compagnie. Diplômé de l'université du Nouveau-Brunswick, M. Wolstenholme a occupé plusieurs postes de direction dans les divisions forestières de la compagnie et avant sa nomination actuelle il était Directeur à l'exploitation forestière.

le monde des affaires

Les échanges commerciaux entre le Canada et l'Amérique latine se sont rapidement développés

TORONTO — Les échanges commerciaux entre le Canada et l'Amérique latine se sont développés à un rythme accéléré, spécialement au cours de 1974, alors que les exportations canadiennes vers l'Amérique latine s'étaient accrues de 83% par rapport aux chiffres de l'année précédente et que nos importations en provenance de cette région avaient un peu plus que doublé, rapporte-t-on dans la Lettre commerciale publiée ce mois-ci par la Banque de commerce canadienne impériale et que l'on peut se procurer à toutes ses succursales au Canada.

Au cours des années soixante-dix, la valeur de nos expéditions vers l'Amérique latine marquait un accroissement annuel moyen de 22%, dépassant le taux correspondant de nos exportations vers les Etats-Unis (18%), vers les six pays membres fondateurs de la Communauté économique européenne (15%) et vers le Royaume-Uni (6%). Le rapport entre nos exportations vers l'Amérique latine et le total de nos exportations vers des pays autres que les Etats-Unis est passé de 9,6% en 1970 à 11,5% en 1974. En cette même année, les expéditions canadiennes

vers l'Amérique latine ont été évaluées à \$1,277 millions, soit 4% de la totalité de nos exportations vers tous les pays du monde.

L'augmentation plus rapide qu'à l'ordinaire des investissements intérieurs bruts et une vigueur exceptionnelle du secteur des exportations ont été deux des principaux facteurs qui ont contribué à l'essor économique de l'Amérique latine au cours des cinq dernières années. On y a également enregistré, en dépit d'une forte croissance démographique, une augmentation de la moyenne du revenu réel per capita.

Le Canada a subi en 1974, au chapitre de ses échanges commerciaux avec l'Amérique latine, un déficit de \$562 millions, dû surtout à la hausse en flèche du prix du pétrole importé du Venezuela, poursuivi dans la Lettre commerciale. Quelque 58% de l'ensemble de nos exportations vers l'Amérique latine consistaient en biens entrant dans les catégories des demi-produits et des produits finaux, tandis que 70% de nos achats en provenance de cette région étaient constitués de matières brutes. De l'ensemble de nos importations l'an dernier en provenance d'Amérique latine,

le pétrole brut importé du Venezuela comptait pour plus de 91%. Le blé a été notre principal produit d'exportation, mais depuis 1968, les ventes de papier journal et de pièces de véhicules automobiles ont pris plus d'ampleur.

pour plus de 91%. Le blé a été notre principal produit d'exportation, mais depuis 1968, les ventes de papier journal et de pièces de véhicules automobiles ont pris plus d'ampleur.

L'une des plus importantes réalisations de l'Amérique latine en ce qui a trait à nos objectifs commerciaux dans cette région a été la mise sur pied d'associations régionales créées dans le but de promouvoir le commerce entre les diverses économies latino-américaines. Avec plus ou moins de détermination et de succès ces trois organismes régionaux se donnent pour objectif d'accroître le commerce intra-régional au moyen d'une politique de libre-échange et de tarifs douaniers communs, de promouvoir l'intégration industrielle dans les secteurs où elle s'avère possible et de stimuler le développement socio-économique des pays membres les moins nantis au sein de ces associations.

En dépit de tout cela, le commerce du Canada avec

l'Amérique latine a prospéré, et la demande d'importation qu'engendrera l'essor économique prévu compensera amplement, il faut l'espérer, toute perte de marché que la concurrence de la part des fournisseurs latino-américains au sein de ces associations ferait subir aux exportateurs canadiens. Les répercussions que pourront avoir ces divers mécanismes d'intégration économique sur les investissements directs du Canada pour le reste des années soixante-dix demeurent en quelque sorte incertaines. Toutefois, des prévisions de croissance favorable, des projets d'investissement audacieux, des difficultés au chapitre de la balance commerciale de plusieurs pays à cause du pétrole, de même que le désir manifeste de vouloir bénéficier du savoir-faire et de la technologie ordinairement liée aux investissements étrangers vont, semble-t-il, assurer que les capitaux étrangers continueront d'être bienvenus en Amérique latine au cours des cinq prochaines années.

Le Brésil, qui est le plus prospère parmi nos marchés latino-américains, a importé pour à peine moins de \$400 millions de marchandises en 1974, soit 31% de nos exportations vers l'Amérique latine. Les perspectives pour l'ensemble de l'économie brésilienne demeurent favorables et quelques secteurs offrent encore des possibilités très prometteuses pour l'accroissement des ventes canadiennes de biens d'équipement au cours des prochaines années.

Le Brésil est bien disposé à accepter les investissements de capitaux étrangers.

Nomination à la CIP



F. D'Arcy Quinn

La nomination de M. F. D'Arcy Quinn, vice-président de la Compagnie Internationale de Papier du Canada, est annoncée à la suite d'une réunion du conseil d'administration de la Compagnie.

Suivant la récente réorganisation au sein de la compagnie, M. Quinn est aussi nommé Directeur Général, Emballages.

M. Quinn est responsable de la rentabilité et de la direction des divisions forestières et des usines de papier et de transformation dans le groupe Emballages, appuyées par des services de marketing, d'ingénierie, de finances et de fabrication.

Diplômé de l'université Sir George William à Montréal, M. Quinn est entré au service de la CIP en 1958 et a occupé plusieurs postes dans les domaines des ventes et du marketing avant d'être nommé vice-président de la compagnie en 1970. En 1973, M. Quinn a été nommé vice-président, Produits de consommation et produits non-tissés, de la International Paper Company à New York, poste qu'il occupait au moment de sa nomination actuelle.

billet économique

par Georges DESCHODT

WASHINGTON (AFP) — Sur la base des statistiques officielles, le pouls de l'économie américaine se révèle bien meilleur au début 1976 qu'à la fin 1975. Certaines des statistiques publiées par l'administration au cours des dernières semaines sont cependant accueillies avec un certain scepticisme dans les milieux économiques.

C'est le cas en particulier de celles du chômage qui ont fait état d'une forte baisse de l'effectif des chômeurs en janvier: 7,8 pour cent de la population active au lieu de 8,3 pour cent en décembre, le plus fort repli mensuel des 16 dernières années.

La centrale syndicale AFL-CIO, qui tient cette semaine sa convention d'hiver dans les palaces de Miami Beach, a accusé lundi l'administration d'avoir utilisé divers "trucs", notamment une modification de l'ajustement saisonnier du sous-emploi chez les jeunes, pour parvenir à ce résultat.

Il est probable, effectivement, note-t-on dans les milieux compétents de Washington, que les révisions annuelles du mécanisme d'ajustement ont joué en faveur de l'administration le mois dernier.

Remontée

Plusieurs membres de l'administration l'ont admis implicitement. M. Elliot Richardson, secrétaire au Commerce, a déclaré au cours d'une interview télévisée la semaine dernière que les statistiques de janvier feront probablement apparaître une légère remontée du chômage.

M. Alan Greenspan, chef des conseillers économiques de la Maison-Blanche, a tenu des propos à peu près similaires lors d'un récent petit déjeuner avec des journalistes.

De toute manière, note-t-on dans les milieux économiques, les statistiques de janvier, même si elles permettent d'espérer que le chômage diminuera un peu plus rapidement que ne le prévoyait l'administration, ne changent pas les perspectives à long terme selon lesquelles, tant de l'avis des analystes gouvernementaux que de ceux du secteur privé, l'économie américaine ne reviendra pas à un plein emploi relatif avant le début de la prochaine décennie.

En outre, souligne-t-on, les chiffres officiels ne tiennent pas compte du fait qu'il existe actuellement aux Etats-Unis plus d'un million de "chômeurs sans espoir", c'est-à-dire de gens qui n'ont même plus le courage de chercher un emploi.

RENTE DE RETRAITE FLEXIBLE SANS ASSURANCE

Vous déterminez vous-même le montant de vos contributions et le moment qui vous convient.



Rendement garanti en 76,9%.
Dispense de prime en cas d'invalidité.
Date limite le 1er mars pour votre impôt de 1975.

LA GREAT WEST
Suite 1122, Place Royale
Trois-Rivières

Téléphone: Bureau: 379-2525
Résidence: 375-9738

DENIS LEFEBVRE, C.L.U.
Directeur

Représentants demandés. Expérience non requise.

• Salaire et entraînement appropriés aux candidats qualifiés.

... Qu'est-ce qu'on va faire cet été ?

C'est simple !
On va embaucher des étudiants !



... Qu'est-ce que tu fais cet été ?

Je me suis trouvé un patron !



Nous travaillons ensemble



Main-d'œuvre et Immigration
Robert Andras
Ministre

Manpower and Immigration
Robert Andras
Minister

Centres de Main-d'œuvre du Canada pour étudiants

bourse de montréal

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes.

bourse de toronto

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes.

le monde des affaires

Table of business-related data, including company names and financial metrics.

mercure

Table of mercury-related data, possibly prices or quality metrics.

fonds mutuels

Table of mutual funds data, including fund names and performance metrics.

les devises étrangères

Table of foreign exchange rates for various currencies.

bestiaux

Table of livestock prices, including categories like cattle and sheep.

blanc-notes

Large table of financial data, likely related to the 'blanc-notes' section, containing multiple columns of numbers and names.

bourse canadienne

Table of Canadian stock market data, including various stock indices and prices.

denrées

Table of food and commodity prices, including items like flour and oil.

la construction navale

Article discussing the shipbuilding industry, mentioning LONDRES (Reuters) and the impact of oil prices.

Revenus de la Westcoast

Article reporting on the Westcoast Petroleum Company's revenue for 1975, noting a 24% increase.

Revenus des agriculteurs

Article discussing the income of farmers in 1975, mentioning a 4.9% increase in total revenue.

indice dow jones

Article about the Dow Jones Industrial Average, mentioning a record high and market activity.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

Section header for career and profession advice, including sub-sections like 'SURTENDANT DE PRODUCTION'.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

Large advertisement for 'GÉNÉRAL DES VENTES' (General Sales) featuring a recruitment notice for sales representatives in the Trois-Rivières area.

annonces classées

trois-rivières 378-6116
shawinigan 537-1801

CONVOCAION

TROIS-RIVIERES
12 h - Dîner de la Jeune Chambre au 15e de la Place Royale.

CAP-DE-LA-MADELEINE
19 h 30 - Réunion de l'Age d'Or Saint-Gabriel-Archange au centre communautaire.

CARTES D'AFFAIRES

PARQUETERIE
POSE, sablage finition plastique. S'adresser: Jean-Claude Prince, 378-4288 D 2 T 100-129

PARQUETERIE en cerisier posée, sablée, finition de plastique quatre couches, \$1.85 le pi. cor. tout inclus. Ouvrage garanti. Communiquer: 377-1919 B 2 T 94-123

SUCRERIE Bedard, cuisine canadienne, archestre populaire, capacité 200 personnes. Réervations: 378-3800 ou 378-3015 Denis Bedard, St-Stanislas. L 2 T 100-107

ROGER Gauthier entrepreneur en stucco, tirage de joints de gyproc et peinture. 466, Notre-Dame, Cap. 378-2010. B 2 T 101-107

Nous déménageons
VOLCANO Ltée
La direction de la compagnie Volcano Ltée, désire aviser sa clientèle que ses locaux présentement situés, au 1025 Ste-Julie, Trois-Rivières seront déménagés à compter du 24 février 1976 au
31 La Fosse
Trois-Rivières
Tél.: 378-4677

NOUVEL AGENT



Pierre Veillette
375-9120

Fiducie Prêt et Revenu est heureuse d'annoncer la nomination de M. PIERRE VEILLETTE à titre d'agent d'immeuble pour ses bureaux de Trois-Rivières.

Diplômé et licencié du Service du Courtage Immobilier du Québec et avantageusement connu dans le monde des affaires, M. Veillette saura répondre à tous vos besoins immobiliers.

M. Veillette peut être rejoint dès maintenant à nos bureaux au 940, Notre-Dame, Trois-Rivières. 374-6289

COURTIER

FIDUCIE PRÊT ET REVENU
374-6289
D 2 T 1363

PROPRIÉTÉS À VENDRE

TROIS-RIVIERES-OUEST
(Voisin Castel-des-Prés)
Maison à prix modique avec garage chauffé ou bouidor et 4e chambre.
374-1386 — 375-2943
375-6059

LAURENT J. DESHAIES INC.
ENTREPRENEUR EN CONSTRUCTION
B 4 T 1148

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

SECTEUR Rosemont, Trois-Rivières-Ouest Particulier offre jusqu'à \$27,000 pour bungalows de préférence chauffage électrique. Communiquer immédiatement ou 377-4038. B 3 T 99-101
LOUERAIS bungalow pour 1er juillet avec sous-sol. 375-7503. L 3 T 101-104

PROPRIÉTÉS À VENDRE

MAISON à vendre, construction 1 an 1/2, 5 pièces, chauffage électrique, couvre-plancher Armstrong dans cuisine et salle de bains, parqueterie dans les autres pièces, terrain gazonné, remise 12 x 12, abri d'auto, toute offre raisonnable sera considérée. Fait vendre, 223, Cormier, Contrecoeur. Soir seulement. 786-3363. M 4 T 82-111

MAISON Déaourdy, Venez visiter notre maison-modèle, située au Cap-de-la-Madeleine. Pour informations, tél.: 375-4537. X F 4 T 97-101

SECTEUR Lambert, 3525 Talbot, bungalow neuf, briques, finition de luxe. Libre à l'acheteur. 378-1833, 293-4290. L 4 T 96-125

MAISON Déaourdy, Venez visiter notre maison-modèle, située au Cap-de-la-Madeleine. Pour informations, tél.: 375-4537. X F 4 T 97-101

SECTEUR Lambert, 3525 Talbot, bungalow neuf, briques, finition de luxe. Libre à l'acheteur. 378-1833, 293-4290. L 4 T 96-125

MAISON Déaourdy, Venez visiter notre maison-modèle, située au Cap-de-la-Madeleine. Pour informations, tél.: 375-4537. X F 4 T 97-101

SECTEUR Lambert, 3525 Talbot, bungalow neuf, briques, finition de luxe. Libre à l'acheteur. 378-1833, 293-4290. L 4 T 96-125

MAISON Déaourdy, Venez visiter notre maison-modèle, située au Cap-de-la-Madeleine. Pour informations, tél.: 375-4537. X F 4 T 97-101

SECTEUR Lambert, 3525 Talbot, bungalow neuf, briques, finition de luxe. Libre à l'acheteur. 378-1833, 293-4290. L 4 T 96-125

MAISON Déaourdy, Venez visiter notre maison-modèle, située au Cap-de-la-Madeleine. Pour informations, tél.: 375-4537. X F 4 T 97-101

SECTEUR Lambert, 3525 Talbot, bungalow neuf, briques, finition de luxe. Libre à l'acheteur. 378-1833, 293-4290. L 4 T 96-125

MAISON Déaourdy, Venez visiter notre maison-modèle, située au Cap-de-la-Madeleine. Pour informations, tél.: 375-4537. X F 4 T 97-101

SECTEUR Lambert, 3525 Talbot, bungalow neuf, briques, finition de luxe. Libre à l'acheteur. 378-1833, 293-4290. L 4 T 96-125

PROPRIÉTÉS À VENDRE

STE-BERNADETTE Cap. Duplex 28' x 45', 2 de 5 1/2, chauffage électrique, remise extérieure, terrain 100' x 80', construction 1972. Particulier. 379-4306. B 4 T 84-113
CAP et environs, bungalows neufs, 41' x 26', terrain 84' x 100'. Peu comptant. S'adresser à André Babineau et Fils inc., 374-5725. B 4 T 88-117

PAROISSE Ste-Bernadette, Cap Directement du propriétaire. Bungalow de luxe, 1ère qualité, style original. 13 pièces 1/2, près de fou services. Financement par caisse Pop. si désire à taux très compétitif. Voyez à 125 Outmet. B 4 T 92-121

CAP-DE-LA-MADELEINE, directement du propriétaire, maison à revenus, comprenant 2 logements x 5 1/2 pièces, 3 logements x 2 1/2 pièces meublés. Garage. Entrée asphaltée, com de rues. 375-5635. D 4 T 93-122

SECTEUR Lambert, 3525 Talbot, bungalow neuf, briques, finition de luxe. Libre à l'acheteur. 378-1833, 293-4290. L 4 T 96-125

MAISON Déaourdy, Venez visiter notre maison-modèle, située au Cap-de-la-Madeleine. Pour informations, tél.: 375-4537. X F 4 T 97-101

SECTEUR Lambert, 3525 Talbot, bungalow neuf, briques, finition de luxe. Libre à l'acheteur. 378-1833, 293-4290. L 4 T 96-125

MAISON Déaourdy, Venez visiter notre maison-modèle, située au Cap-de-la-Madeleine. Pour informations, tél.: 375-4537. X F 4 T 97-101

SECTEUR Lambert, 3525 Talbot, bungalow neuf, briques, finition de luxe. Libre à l'acheteur. 378-1833, 293-4290. L 4 T 96-125

MAISON Déaourdy, Venez visiter notre maison-modèle, située au Cap-de-la-Madeleine. Pour informations, tél.: 375-4537. X F 4 T 97-101

SECTEUR Lambert, 3525 Talbot, bungalow neuf, briques, finition de luxe. Libre à l'acheteur. 378-1833, 293-4290. L 4 T 96-125

MAISON Déaourdy, Venez visiter notre maison-modèle, située au Cap-de-la-Madeleine. Pour informations, tél.: 375-4537. X F 4 T 97-101

SECTEUR Lambert, 3525 Talbot, bungalow neuf, briques, finition de luxe. Libre à l'acheteur. 378-1833, 293-4290. L 4 T 96-125

MAISON Déaourdy, Venez visiter notre maison-modèle, située au Cap-de-la-Madeleine. Pour informations, tél.: 375-4537. X F 4 T 97-101

SECTEUR Lambert, 3525 Talbot, bungalow neuf, briques, finition de luxe. Libre à l'acheteur. 378-1833, 293-4290. L 4 T 96-125

MAISON Déaourdy, Venez visiter notre maison-modèle, située au Cap-de-la-Madeleine. Pour informations, tél.: 375-4537. X F 4 T 97-101

PROPRIÉTÉS À VENDRE

À vendre maison avec terrain de 145' x 170', située à Notre-Dame du Bon Conseil dans le 12ème Rang à 3 arpents de la route 20. 336-5264. B 4 T 96-101

COIN rue Père Daniel, Trois-Rivières. Particulier. Résidence luxueuse. 4 revenus \$8,000/année ou 3 revenus \$5,500/année plus 6 1/2 pièces. À l'acheteur. Ecrite C.P. 668, dist. 3829, Trois-Rivières. L 4 T 95-124

TROIS-RIVIERES vente rapide cause transfert. Bungalow avec revenu \$150/mois. Prix à discuter. Jour. 375-8906, soir. 374-6178. D 4 T 95-106

SECTEUR Lambert, 3525 Talbot, bungalow neuf, briques, finition de luxe. Libre à l'acheteur. 378-1833, 293-4290. L 4 T 96-125

MAISON Déaourdy, Venez visiter notre maison-modèle, située au Cap-de-la-Madeleine. Pour informations, tél.: 375-4537. X F 4 T 97-101

SECTEUR Lambert, 3525 Talbot, bungalow neuf, briques, finition de luxe. Libre à l'acheteur. 378-1833, 293-4290. L 4 T 96-125

MAISON Déaourdy, Venez visiter notre maison-modèle, située au Cap-de-la-Madeleine. Pour informations, tél.: 375-4537. X F 4 T 97-101

SECTEUR Lambert, 3525 Talbot, bungalow neuf, briques, finition de luxe. Libre à l'acheteur. 378-1833, 293-4290. L 4 T 96-125

MAISON Déaourdy, Venez visiter notre maison-modèle, située au Cap-de-la-Madeleine. Pour informations, tél.: 375-4537. X F 4 T 97-101

SECTEUR Lambert, 3525 Talbot, bungalow neuf, briques, finition de luxe. Libre à l'acheteur. 378-1833, 293-4290. L 4 T 96-125

MAISON Déaourdy, Venez visiter notre maison-modèle, située au Cap-de-la-Madeleine. Pour informations, tél.: 375-4537. X F 4 T 97-101

SECTEUR Lambert, 3525 Talbot, bungalow neuf, briques, finition de luxe. Libre à l'acheteur. 378-1833, 293-4290. L 4 T 96-125

MAISON Déaourdy, Venez visiter notre maison-modèle, située au Cap-de-la-Madeleine. Pour informations, tél.: 375-4537. X F 4 T 97-101

SECTEUR Lambert, 3525 Talbot, bungalow neuf, briques, finition de luxe. Libre à l'acheteur. 378-1833, 293-4290. L 4 T 96-125

MAISON Déaourdy, Venez visiter notre maison-modèle, située au Cap-de-la-Madeleine. Pour informations, tél.: 375-4537. X F 4 T 97-101

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-MAURICE, grandeur 26 x 32, clapboard, bois, solage neuf, 7 1/2' mois de juillet en bois de ciment. Cave fini ciment avec faux plancher plywood. Mur cave en contre-plaque. Terrain 90 x 280, 133,000, 2031, rang Ste-Marguerite. 376-0013. D 4 T 98-102

BUNGALOW 3270 rang St-Jean-Baptiste (loc St-Pierre), Nicollet. 5 pièces, tapis mur à mur, chauffage électrique. 2 fenêtres panoramiques donnant sur le lac, très grand terrain. Tél.: 293-2401. F 4 T 98-109

BUNGALOW 3270 rang St-Jean-Baptiste (loc St-Pierre), Nicollet. 5 pièces, tapis mur à mur, chauffage électrique. 2 fenêtres panoramiques donnant sur le lac, très grand terrain. Tél.: 293-2401. F 4 T 98-109

MAISON rue Juras, 6 logements de 4 pièces, bien entretenue. Bons revenus. Particulier. 378-6891. B 4 T 98-127

À vendre, maison pierre et brique, 4 1/2 pièces, plus bachelor s.-s. Bon revenu. S'adresser 59, Montplaisir, Cap. Après 19 heures. D 4 T 98-109

MAISON rue Juras, 6 logements de 4 pièces, bien entretenue. Bons revenus. Particulier. 378-6891. B 4 T 98-127

À vendre, maison pierre et brique, 4 1/2 pièces, plus bachelor s.-s. Bon revenu. S'adresser 59, Montplaisir, Cap. Après 19 heures. D 4 T 98-109

MAISON rue Juras, 6 logements de 4 pièces, bien entretenue. Bons revenus. Particulier. 378-6891. B 4 T 98-127

À vendre, maison pierre et brique, 4 1/2 pièces, plus bachelor s.-s. Bon revenu. S'adresser 59, Montplaisir, Cap. Après 19 heures. D 4 T 98-109

MAISON rue Juras, 6 logements de 4 pièces, bien entretenue. Bons revenus. Particulier. 378-6891. B 4 T 98-127

À vendre, maison pierre et brique, 4 1/2 pièces, plus bachelor s.-s. Bon revenu. S'adresser 59, Montplaisir, Cap. Après 19 heures. D 4 T 98-109

MAISON rue Juras, 6 logements de 4 pièces, bien entretenue. Bons revenus. Particulier. 378-6891. B 4 T 98-127

À vendre, maison pierre et brique, 4 1/2 pièces, plus bachelor s.-s. Bon revenu. S'adresser 59, Montplaisir, Cap. Après 19 heures. D 4 T 98-109

MAISON rue Juras, 6 logements de 4 pièces, bien entretenue. Bons revenus. Particulier. 378-6891. B 4 T 98-127

À vendre, maison pierre et brique, 4 1/2 pièces, plus bachelor s.-s. Bon revenu. S'adresser 59, Montplaisir, Cap. Après 19 heures. D 4 T 98-109

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BUNGALOW 3270, rang St-Jean-Baptiste (loc St-Pierre), Nicollet. 5 pièces, tapis mur à mur, chauffage électrique. 2 fenêtres panoramiques donnant sur le lac, très grand terrain. Tél.: 293-2401. F 4 T 98-109

BUNGALOW 3270 rang St-Jean-Baptiste (loc St-Pierre), Nicollet. 5 pièces, tapis mur à mur, chauffage électrique. 2 fenêtres panoramiques donnant sur le lac, très grand terrain. Tél.: 293-2401. F 4 T 98-109

MAISON rue Juras, 6 logements de 4 pièces, bien entretenue. Bons revenus. Particulier. 378-6891. B 4 T 98-127

À vendre, maison pierre et brique, 4 1/2 pièces, plus bachelor s.-s. Bon revenu. S'adresser 59, Montplaisir, Cap. Après 19 heures. D 4 T 98-109

MAISON rue Juras, 6 logements de 4 pièces, bien entretenue. Bons revenus. Particulier. 378-6891. B 4 T 98-127

À vendre, maison pierre et brique, 4 1/2 pièces, plus bachelor s.-s. Bon revenu. S'adresser 59, Montplaisir, Cap. Après 19 heures. D 4 T 98-109

MAISON rue Juras, 6 logements de 4 pièces, bien entretenue. Bons revenus. Particulier. 378-6891. B 4 T 98-127

À vendre, maison pierre et brique, 4 1/2 pièces, plus bachelor s.-s. Bon revenu. S'adresser 59, Montplaisir, Cap. Après 19 heures. D 4 T 98-109

MAISON rue Juras, 6 logements de 4 pièces, bien entretenue. Bons revenus. Particulier. 378-6891. B 4 T 98-127

À vendre, maison pierre et brique, 4 1/2 pièces, plus bachelor s.-s. Bon revenu. S'adresser 59, Montplaisir, Cap. Après 19 heures. D 4 T 98-109

MAISON rue Juras, 6 logements de 4 pièces, bien entretenue. Bons revenus. Particulier. 378-6891. B 4 T 98-127

À vendre, maison pierre et brique, 4 1/2 pièces, plus bachelor s.-s. Bon revenu. S'adresser 59, Montplaisir, Cap. Après 19 heures. D 4 T 98-109

MAISON rue Juras, 6 logements de 4 pièces, bien entretenue. Bons revenus. Particulier. 378-6891. B 4 T 98-127

À vendre, maison pierre et brique, 4 1/2 pièces, plus bachelor s.-s. Bon revenu. S'adresser 59, Montplaisir, Cap. Après 19 heures. D 4 T 98-109

MAISON rue Juras, 6 logements de 4 pièces, bien entretenue. Bons revenus. Particulier. 378-6891. B 4 T 98-127

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-LOUIS-DE-FRANCE Directement du propriétaire, construction première qualité, chauffage électrique, certifié Novellec, 5 1/2 pièces, 24 x 45, terrain 90 x 134. 530, Emmanuelle, centre domiciliaire. F 4 T 99-102

DU propriétaire: maison brique, 4 logements 2 x 6, 2 x 4, sous-sol fini, garage, chauffage eau chaude. Cause départ. S'adresser 1600, Lajoie, opp. 1, Trois-Rivières, de 2 à 20 heures. L 4 T 96-102

DU propriétaire: maison brique, 4 logements 2 x 6, 2 x 4, sous-sol fini, garage, chauffage eau chaude. Cause départ. S'adresser 1600, Lajoie, opp. 1, Trois-Rivières, de 2 à 20 heures. L 4 T 96-102

DU propriétaire: maison brique, 4 logements 2 x 6, 2 x 4, sous-sol fini, garage, chauffage eau chaude. Cause départ. S'adresser 1600, Lajoie, opp. 1, Trois-Rivières, de 2 à 20 heures. L 4 T 96-102

DU propriétaire: maison brique, 4 logements 2 x 6, 2 x 4, sous-sol fini, garage, chauffage eau chaude. Cause départ. S'adresser 1600, Lajoie, opp. 1, Trois-Rivières, de 2 à 20 heures. L 4 T 96-102

DU propriétaire: maison brique, 4 logements 2 x 6, 2 x 4, sous-sol fini, garage, chauffage eau chaude. Cause départ. S'adresser 1600, Lajoie, opp. 1, Trois-Rivières, de 2 à 20 heures. L 4 T 96-102

DU propriétaire: maison brique, 4 logements 2 x 6, 2 x 4, sous-sol fini, garage, chauffage eau chaude. Cause départ. S'adresser 1600, Lajoie, opp. 1, Trois-Rivières, de 2 à 20 heures. L 4 T 96-102

DU propriétaire: maison brique, 4 logements 2 x 6, 2 x 4, sous-sol fini, garage, chauffage eau chaude. Cause départ. S'adresser 1600, Lajoie, opp. 1, Trois-Rivières, de 2 à 20 heures. L 4 T 96-102

DU propriétaire: maison brique, 4 logements 2 x 6, 2 x 4, sous-sol fini, garage, chauffage eau chaude. Cause départ. S'adresser 1600, Lajoie, opp. 1, Trois-Rivières, de 2 à 20 heures. L 4 T 96-102

DU propriétaire: maison brique, 4 logements 2 x 6, 2 x 4, sous-sol fini, garage, chauffage eau chaude. Cause départ. S'adresser 1600, Lajoie, opp. 1, Trois-Rivières, de 2 à 20 heures. L 4 T 96-102

DU propriétaire: maison brique, 4 logements 2 x 6, 2 x 4, sous-sol fini, garage, chauffage eau chaude. Cause départ. S'adresser 1600, Lajoie, opp. 1, Trois-Rivières, de 2 à 20 heures. L 4 T 96-102

DU propriétaire: maison brique, 4 logements 2 x 6, 2 x 4, sous-sol fini, garage, chauffage eau chaude. Cause départ. S'adresser 1600, Lajoie, opp. 1, Trois-Rivières, de 2 à 20 heures. L 4 T 96-102

DU propriétaire: maison brique, 4 logements 2 x 6, 2 x 4, sous-sol fini, garage, chauffage eau chaude. Cause départ. S'adresser 1600, Lajoie, opp. 1, Trois-Rivières, de 2 à 20 heures. L 4 T 96-102

DU propriétaire: maison brique, 4 logements 2 x 6, 2 x 4, sous-sol fini, garage, chauffage eau chaude. Cause départ. S'adresser 1600, Lajoie, opp. 1, Trois-Rivières, de 2 à 20 heures. L 4 T 96-102

DU propriétaire: maison brique, 4 logements 2 x 6, 2 x 4, sous-sol fini, garage, chauffage eau chaude. Cause départ. S'adresser 1600, Lajoie, opp. 1, Trois-Rivières, de 2 à 20 heures. L 4 T 96-102

DU propriétaire: maison brique, 4 logements 2 x 6, 2 x 4, sous-sol fini, garage, chauffage eau chaude. Cause départ. S'adresser 1600, Lajoie, opp. 1, Trois-Rivières, de 2 à 20 heures. L 4 T 96-102

DU propriétaire: maison brique, 4 logements 2 x 6, 2 x 4, sous-sol fini, garage, chauffage eau chaude. Cause départ. S'adresser 1600, Lajoie, opp. 1, Trois-Rivières, de 2 à 20 heures. L 4 T 96-102

DU propriétaire: maison brique, 4 logements 2 x 6, 2 x 4, sous-sol fini, garage, chauffage eau chaude. Cause départ. S'adresser 1600, Lajoie, opp. 1, Trois-Rivières, de 2 à 20 heures. L 4 T 96-102

DU propriétaire: maison brique, 4 logements 2 x 6, 2 x 4, sous-sol fini, garage, chauffage eau chaude. Cause départ. S'adresser 1600, Lajoie, opp. 1, Trois-Rivières, de 2 à 20 heures. L 4 T 96-102

DU propriétaire: maison brique, 4 logements 2 x 6, 2 x 4, sous-sol fini, garage, chauffage eau chaude. Cause départ. S'adresser 1600, Lajoie, opp. 1, Trois-Rivières, de 2 à 20 heures. L 4 T 96-102

DU propriétaire: maison brique, 4 logements 2 x 6, 2 x 4, sous-sol fini, garage, chauffage eau chaude. Cause départ. S'adresser 1600, Lajoie, opp. 1, Trois-Rivières, de 2 à 20 heures. L 4 T 96-102

DU propriétaire: maison brique, 4 logements 2 x 6, 2 x 4, sous-sol fini, garage, chauffage eau chaude. Cause départ. S'adresser 1600, Lajoie, opp. 1, Trois-Rivières, de 2 à 20 heures. L 4 T 96-102

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-LOUIS-DE-FRANCE Directement du propriétaire, construction première qualité, chauffage électrique, certifié Novellec, 5 1/2 pièces, 24 x 45, terrain 90 x 134. 530, Emmanuelle, centre domiciliaire. F 4 T 99-102

DU propriétaire: maison brique, 4 logements 2 x 6, 2 x 4, sous-sol fini, garage, chauffage eau chaude. Cause départ. S'adresser 1600, Lajoie, opp. 1, Trois-Rivières, de 2 à 20 heures. L 4 T 96-102

DU propriétaire: maison brique, 4 logements 2 x 6, 2 x 4, sous-sol fini, garage, chauffage eau chaude. Cause départ. S'adresser 1600, Lajoie, opp. 1, Trois-Rivières, de 2 à 20 heures. L 4 T 96-102

DU propriétaire: maison brique, 4 logements 2 x 6, 2 x 4, sous-sol fini, garage, chauffage eau chaude. Cause départ. S'adresser 1600, Lajoie, opp. 1, Trois-Rivières, de 2 à 20 heures. L 4 T 96-102

DU propriétaire: maison brique, 4 logements 2 x 6, 2 x 4, sous-sol fini, garage

4- PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROPRIÉTÉ 26 x 40, construction 2 ans, 5 1/2 pièces. S'agit: 379-7527. D 4 T 99-104

IGENTILLY, Maison de campagne, entièrement rénovée à neuf, avec garage, remise, grand terrain. Communiquer: 298-2871 après 6 heures. B 4 T 99-105

PROPRIÉTÉ à vendre, Lac Rose, Ste-Marie-de-Blondford. Pour informations communiquer après 6 heures: 298-2871, Gentiilly. B 4 T 99-105

TROIS-RIVIÈRES, rue Ste-Angele, 3 logements de 6 pièces à vendre, en brique, \$15,000. 376-2724. L 4 T 99-102

TERRASSE Duvernay, Bungalow, sous-sol fini, foyer, piscine creusée, cause vente transfert. 3200, Anjou, T.-R.-O. 379-6554. L 4 T 99-102

CAP, Bungalow 5 1/2 pièces, toutes entrées, sous-sol entièrement terminé, garage. Informations: 226, des Erables, Cap. L 4 T 100-103

EXTRA, Extra, Cap. Duplex 2 x 5 1/2 pièces, à vous pour \$25,000. Tapis, fixtures, très bien situé. Se pose par lui-même. Appelez-moi, Exclutiviste Paul-Emile Piché, 379-3037, 378-4886. Desaulniers, courtier. B 4 T 100-101

MAISON 2 logements à vendre, 4 1/2 pièces, 5272, boul. des Forges, rénovée à neuf de 2 ans, \$20,000. 374-6323. D 4 T 100-101

POINTE-DU-LAC, Bungalow neuf, 5 1/2 pièces, chauffage électrique, fini. Color lock blanc. 377-2039. M 4 T 100-101

A 30 milles de Trois-Rivières, à vendre cause de maladie, grande maison en stucco, 14 appartements, plus 2 salles de bains, chauffage central, grand terrain paysager, près rivière Battison, meublée si désirée, idéal pour maison de pension. (418) 322-5263, 375-7598 de pension. (418) 322-5263, 375-7598. M 4 T 100-102

4- PROPRIÉTÉS À VENDRE

DUPLEX 30 x 40, foyer, sous-sol fini, rénové, faut voir l'intérieur. Visiter 3059, Papineau, Trois-Rivières. Après 5 h. M 4 T 100-102

ST-THOMAS-DE-CAXTON, Maison neuve 5 1/2 pièces, plus abri d'auto, chauffage électrique, parqueterie, portes patio, terrain 100 x 200, occupation immédiate, \$22,300. 296-3070 ou frais virés 430-1679. M 4 T 100-129

MAISON modèles à visiter sur appointment, on peut vous construire dans toute la région. Gérard Lamy et Fils, 791, Des Prairies, Cap-de-la-Madeleine. 378-3434. B 4 T 100-129

NICOLET, Propriété à vendre 42' x 24', terrain 110' x 100'. Chauffage électrique, Abri d'auto. Après 6 heures: 292-2501. B 4 T 100-103

A vendre maison pierre et brique. Située à 4245, boul. Rigaud. Pour visiter de 6 à 7 heures 30. B 4 T 100-103

URGENT BESOIN

TROIS-RIVIÈRES et Cap-de-la-Madeleine, plusieurs acheteurs sérieux désirent bungalow ou prix de \$25,000 à \$30,000. Communiquer avec André Aylotte, 374-6505, 378-4886. Desaulniers, courtier. X F 4 T 101

POUR l'achat de votre maison voyez Hinc et Fils, 28 modèles au choix. Maison-Modèle rue Gagnon, T.R.O. Rendez-vous: 375-0656. X F 4 T 101-102

COTTAGE à vendre, Ste-Marthe, fini en pierres, comprenant 5 pièces, sous-sol semi-fini. Poêle, four et laveuse de vaisselle encastrés 374-6102. B 4 T 101-114

ST-LOUIS-DE-FRANCE, Propriété brique, 5 1/2 pièces, sous-sol fini, garage, remise, terrain 175 x 50, paysager. 375-2271. M 4 T 101-102

4- PROPRIÉTÉS À VENDRE

BAIEVILLE, A vendre directement du propriétaire, maison à revenus 3 logements, 1 x 5 pièces, 2 x 2 1/2 pièces, située dans village, chauffage central, foyer pierres, terrain 80 x 180, paysager, entrée privée, vente cause décès. S'adresser: Mme Raoul Besille, 783-6726. M 4 T 101-102

SHAWINIGAN, Maison 3 logements, 3 pièces, chauffage, garage, située rue Station. 537-7992. Z 4 S 98-127

SHAWINIGAN, 5 minutes Plaza, centre culturel, marché public, commercial, 3 étages, brique, chauffage central, ler, bon état, 3 garages, rue Lambert. Pas d'intermédiaire. 539-3848. Z 4 S 99-128

SHAWINIGAN, Propriété 3 logements, 4 1/2 pièces, terrain arboré, près Plaza. 539-9525. Z 4 S 101-102

852, Summit, Cottage 7 pièces, garage séparé, site idéal, vue panoramique. Shingani 537-8638 ou Laval. 514-689-0280. Z 4 G 92-121

SHAWINIGAN-SUD, bungalow, pour ter. julleit plan du fédéral, spcial intérêt 8% styles, standard Québécois, Michel Bolduc Construction, 536-4224. Y 4 G 94-123

ST-GEORGES, 141, 101a Rue, Cottage 5 1/2 pièces, paiements à compter de \$98.00 mois, durée 15 ans. Shawinigan, 2762, Lavergne, paiements à compter de \$163.00, durée 35 ans. 538-3116, 538-8358. Z 4 G 95-124

GRAND-MÈRE, Centre-ville, propriété 3 logements, \$19,000.00 S'adresser: 1360, Be Avenue. 538-2775. Z 4 G 97-102

SHAWINIGAN, rue Frigon, maison 2 logements, 4 1/2 pièces, chauffage à l'huile. 536-5024. Z 4 G 98-101

4- PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-GEORGES-DE-CHAMPLAIN, Propriété à vendre, 103e Rue, 2 ans, 5 1/2 pièces, Novelec, particulier. 538-9021. Z 4 G 99-102

ST-TITE, Bungalow comprenant 5 1/2 pièces, chauffage électrique, sous-sol semi-fini, construction 2 ans, prix à discuter. 1-418-365-6786. Y 4 G 100-104

ST-GERARD-DES-LAURENTIDES, Bungalow 24 x 36, rue Des Soules, avec grand terrain paysager. Paiements faciles. 532-2964. Z 4 G 100-102

ST-GEORGES-DE-CHAMPLAIN, Propriété neuve, 5 1/2 pièces, 41 x 27, chauffage électrique, terrain 65 x 120, situé 690, 107e Rue, Particulier. 538-6795, 538-9604. X Z 4 G 100-102

4- PROPRIÉTÉS À VENDRE

MAISONS JUMELÉES

- Maison Modèle 3147 Côte-Rosemont T.-R.-O. (face à l'Arène)
- Construction de qualité à prix modique. Comptant minimum.
- Éligible au rabais fédéral.
- Prêt à habiter, livraison immédiate.
- Ouvrez les samedi et dimanche de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous.

R. Laforte A. Crête
379-5653 379-9633

REAL **Arnaud** **CONSTRUCTION**
F 4 T 1223

MAISON Prudent Dargis inc.

CHOIX dans trois secteurs résidentiels

MAISONS VARIEES PARTIR DE \$24,000.

rabais fédéral JUSQU'À \$100.00 par mois

379-0432 F 4 T 1216

4- PROPRIÉTÉS À VENDRE

PARC ISABEAU
1720, Calixa Lavallée

Propriété 3 chambres à coucher, sous-sol fini, foyer, quartier agréable, motif transfert dans une autre ville. Particulier seulement.

\$37,000
Taxes totales annuelles \$550
374-1671
L 4 T 1613

MAINTENANT

FERME DE TOIT SPECIALITE
Pour tous genres de maisons

CHEVROTEK Inc.
445, Desbureaux, Cap.
Tél.: 374-8211
A 4 T 452

5- MAISONS MOBILES

MAISON mobile Glendale, 64 x 14, meublée ou non. 375-0995, 1-418-328-8360. L 5 T 99-113

NICOLET, Paramout De Luxe 1974, 68' x 14', meublée ou non, installée au Domaine des Pins, Port St-François. Prix à discuter. 293-2728. M 5 T 99-102

A vendre: maison mobile Glendale 1974, grandeur 60 x 14, chauffage électrique, non meublée, prix à discuter. 376-3848. M 5 T 99-102

MAISON mobile Paramout 1971, non-meublée, 66' x 12, 3 chambres, 376-1203. B 5 T 101-102

MONTEBELLO, 14' x 68', 1976. Fabrication canadienne. 3 chambres. Maisons-mobles neuves ou usagées. La Prairie Trailer, 463 Principale, St-Basile, 535-2745. Ouvert 7 jours semaine. Y 5 S 94-123

GRANDE VENTE
Maisons mobiles usagées, \$4,500 et plus, financement à tous brédaires, sur place. 463, Principale, St-Basile. 535-2745. Y 5 S 99-103

7- COMMERCES À VENDRE

TRANSPORT général (rayon 5 - 30 milles), clientèle établie, achat camion nécessaire. Couser: santé. C.P. 772, Victoriaville. F 7 T 76-105

EQUIPEMENT de restaurant complet, prêt à vendre immédiatement. Livraison le 15 avril après fermeture. 293-2155. M 7 T 92-121

MOTEL à vendre ou échanger pour maison multiple. C.P. 668, Département 3831, Trois-Rivières. D 7 T 96-125

TERRAIN situé boul. Parent, 60' x 142', très bon marché. 375-8590. L 7 T 99-101

TERRAIN à vendre 115' x 100', coin St-Georges des Vétérans, Cap-de-la-Madeleine (secteur résidentiel), situation: près centre récréatif, polyvalente, centre d'apprentissage, école Assomption, centre communautaire St-Gabriel, Exemption, taxes d'améliorations locales, conduites de services, pavage, trottoirs, chaises rues. 375-2611. L 7 T 99-102

RESTAURANT à vendre, établi depuis 14 ans, bon chiffre d'affaires. Situé: 5912, boul. des Hêtres, Shawinigan. 539-9567. Y 7 S 100-102

9- COMMERCES À LOUER

RESTAURANT à louer, Pour information écrite à C.P. 992, Trois-Rivières. M 9 T 101-103

14- LOCAUX À LOUER

ENTREPOT à louer, environ 2500 pi., avec chauffage et porte garage, 200 ampères, stationnement, accessible aux vans. Tél.: 376-2712. F 14 T 101-130

SHAWINIGAN 4ème rue, 1500' idéal professionnel, hommes d'affaires, tapis mur à mur. 537-0707, 537-8719. Y 14 S 92-121

16- CHALETs

CHALET à vendre, 5 pièces, meuble, Shawinigan-Sud, conditions faciles, références. 1-819-768-3101. F 16 T 92-103

LAC-A-LA-TORTUE, chalet entièrement meublé, habitable hiver-été, \$100/mois. 538-1100. Z 16 G 98-101

17- TERRAINS À VENDRE

A l'est du village St-Louis-de-France, terrain de sable en pelouse, secteur résidentiel. 374-6796. B 17 T 77-106

31,350' soit l'équivalent 5 lots de 65' x 95'. Bâties comprises sur terrain. Centre commercial Boul. St-Laurent, Cap (coin rue) 379-0510. L 17 T 94-102

TERRAINS: secteur résidentiel, cadastre, plan d'urbaniste. Situés 22, 23e Rue, Ste-Marthe. 379-0197. F 17 T 99-128

ST-LOUIS-DE-FRANCE, Magnifiques terrains boisés (pins), près Golf du Moulin, rang St-Alexis, 4 (80 x 100). Après 5 h 30: 536-3184. F 17 T 99-101

2 terrains à très bas prix, 80' façade, acheteur sérieux seulement. S'adresser: 287, Des Vétérans, Cap. M 17 T 101-111

TERRAIN à vendre, Grand'Mère est. 8 5 x 100, \$2,000.00 538-1932, après 5 heures. 538-5555 jour. Y 17 S 100-102

2 terrains boisés, 60 x 90, situés 4 milles du site des Vieilles-Forges. 538-3187. Y 17 S 100-102

GRAND-MÈRE, Terrains 70 x 100, 18 e rue, Entre 10e et 13e Avenues. Service d'eau et d'égoûts. 53 900.00, 538-5158. X 17 G 101-112

20- TERRES OU FERMES À VENDRE

PETITE terre 15 arpents, maison pièces sur pièces, garage, 374-2122, 264-5606. M 20 T 100-102

TERRA à vendre avec maison, poulailler, scierie, machinerie etc... 15 milles de Trois-Rivières, 296-3432. X 20 T 101-102

TERRA à vendre, Mont-Carmel, avec boeuf de boucherie Hereford et tout l'équipement ferme. 376-1166. D 20 T 101-104

21- ENTREPOTS

ENTREPOT chauffé, à louer, 1er plancher, 1,600 pi. car., près Galeries du Cap. 378-5649. D 21 T 99-128

SHAWINIGAN, 4ème rue, entrepot ou atelier 1450', 2 grandes portes de garage, 537-8579. Avant-midi. Y 21 S 92-121

23- LOGEMENTS À LOUER

ST-PIERRE-LES-BÉCOUETS, 5 1/2 chauffage électrique, 292-2400. L 23 T 87-116

CENTRE-VILLE, logement à louer, 4 1/2 pièces, entrées lessiveuse-sècheuse libre ler mai. \$130/mois. 378-4959. D 23 T 94-123

CONSTRUCTION neuve, 3 1/2 pièces, chauffage, éclairage, eau chaude fournie. Trois-Rivières. 374-9773. B 23 T 98-127

CAP, libre, 3 1/2 pièces, non-meublée, chauffé. Situé près de Thibeau et Galeries du Cap. Ménage fait à neuf. \$115 par mois. Mme Piché 379-3037. B 23 T 98-104

TRUST GÉNÉRAL

courtier
trois-rivières
379-7230

Membre de la Chambre d'Immeuble, Photo M.L.S.
VEND, FINANCE VOTRE PROPRIÉTÉ
Prêts jusqu'à \$2,500,000.00

2163 Des Ormeaux, Shawinigan

Beau 2 logements, de 5 1/2 pièces. Sous-sol terminé. Garage. Plancher bois franc. 2 systèmes de chauffage. Une visite vous convaincra.
TR-75-487

Lisette Morin
Bur.: 537-8847 - Rés.: 537-7483

Bungalow, Shawinigan-Sud

5 1/2 pièces. Sous-sol entièrement terminé. Garage. Sur coin de rues. Construction impeccable. Prix négociable.
TR-76-133.

Lisette Morin
Bur.: 537-8847 - Rés.: 537-7483

Dépanneur licencié, 5e Rue, Shawinigan

Bon chiffre d'affaires. Bien situé. Offre raisonnable acceptée. Informez-vous.
TR-75-794

Gaston Côté
Bur.: 537-8847 - Rés.: 538-8701

Terrain 45 arpents

Situé Tour du Lac, Lac-à-la-Tortue. Excellent pour terrain de camping.
TR-76-807.

Gaston Côté
Bur.: 537-8847 - Rés.: 538-8701

Shawinigan, rue Des Erables

Beau duplex. Pierre et brique. Terrain paysager 100' x 143'. Arbres fruitiers et conifères. Pour détails appeler:

Gilles Trépanier
Bur.: 537-8847 - Rés.: 536-2344

Vous désirez partir en affaire dans Shawinigan

Un commerce de tabagie, journaux, une boutique d'audit, disques, cassettes, un dépanneur, un garage etc... Détail sur rendez-vous.

Joachim Gélinas
Bur.: 537-8847 - Rés.: 539-9536

Shawinigan-Sud, style Futura

Split-level, brique. Fenêtres panoramiques. Sous-sol fini. Terrain paysager. Construction 1972.
TR-76-125.

Christiane Mongrain
Bur.: 537-8847 - Rés.: 538-9941

44, 46 St-Pierre, Cap-de-la-Madeleine

Duplex, très avantageux. Électricité et salle de bain refaites à neuf. Il faut voir. Informez-vous.
TR-76-408.

Trust Général
Bur.: 379-7230

Rue Notre-Dame, Cap-de-la-Madeleine

Sur le bord du fleuve. 4 logements aluminium. Revenu \$3,096 au premier mai 1976. Vente cause maladie. Faut visiter.
TR-75-434-R.

Orise Mineau
Bur.: 379-7230 - Rés.: 374-1316

4 logements

Brique, 4 1/2 pièces, chacun. Chauffage eau chaude. Bonne construction. D'une propreté incomparable. C'est un bijou de propriété. Pour aussi peu que \$45,000.

Réjean Fournier
Bur.: 379-7230 - Rés.: 378-2478

Rue Mauriac, Trois-Rivières-Ouest

Belle construction. Pierre et brique. 6 1/2 pièces. Beau terrain paysager 73' x 108'. Une visite s'impose.
TR-76-116

Gaétane Fleurent
Bur.: 379-7230 - Rés.: 378-5739

Rue St-Paul, près de St-Maurice

3 logements de 6 1/2 pièces. Chauffage air chaud au premier. Plomberie et électricité refaites. Bons revenus.
TR-76-423.

Diane Sauvageau
Bur.: 379-7230 - Rés.: 375-1407

Bungalow, rue St-Georges, Cap-de-la-Madeleine

42' x 27'. Chauffage air chaud. Extérieur brique. Logement loué au sous-sol. Terrain 78' x 100'. C'est à voir.
TR-75-382.

Lise Bleau
Bur.: 379-7230 - Rés.: 379-7527

Bungalow, Trois-Rivières-Ouest

De construction récente. Belle décoration intérieure. Que vous offre ce 6 pièces. Une visite vous convaincra. Communiquer avec:

Lysle Bleau
Bur.: 379-7230 - Rés.: 379-7527

Salon Luc, 1160 rue Royale

Coiffeur, coiffeuse. Devenez propriétaire de votre propre salon. Renseignements confidentiels sur rentabilité. Appelez vite.
TR-76-793.

Ginette Bourbonnais
Bur.: 379-7230 - Rés.: 379-9804

Terrain rue Pratte

50' x 140'. Service d'eau et égout. Situé près du fleuve dans un secteur résidentiel. Faites une offre.
TR-75-911-R.

Bernard Leblanc
Bur.: 379-7230 - Rés.: 379-3149

Cottage d'époque avec revenus

12 pièces. Rue Radisson, Trois-Rivières. Idéal pour restaurant, centre d'exposition, etc... En plus 2 logements. Avec revenu annuel de \$3,500. Voir.
TR-76-425

Jean Gauthier
Bur.: 379-7230 - Rés.: 379-2796

Duplex, rue Lajoie, Trois-Rivières

Dans un quartier résidentiel, près Cegep et Hôpital. 2 de 5 1/2 pièces, pierre et brique. 2 systèmes de chauffage air chaud. 2 garages, grand terrain clôturé et paysager. M.L.S.

Bernard Leblanc
Bur.: 379-7230 - Rés.: 379-3149

Boul. Des Forges (9425)

Bungalow 8 1/2 pièces. Construit en 1970 par le propriétaire actuel. Sous-sol fini. Avec grand foyer en pierre naturel. 2 salles de bain. Emplacement paisible. Vente cause transfert.
TR-76-104.

Roger Massicotte
Bur.: 379-7230 - Rés.: 378-1116

Motel salon-bar

Situé route 138 (2) à 30 minutes de Trois-Rivières. 16 unités, motel. Bar-salon, salle de danse 175 personnes. Vente cause maladie.

Roger Massicotte
Bur.: 379-7230 - Rés.: 378-1116

2 bureaux pour mieux vous servir

TROIS-RIVIÈRES
1350, Royale

SHAWINIGAN
794, 5e Rue, suite 122

Demandez à voir notre catalogue,
un de nos agents très spéciaux se fera un plaisir de vous rendre visite

B 4 T 1471

TRUST GÉNÉRAL

courtier
Shawinigan
537-8847

MAISONS Maurice Dargis

CHOIX dans trois secteurs résidentiels

5 à 7 pièces Rabais fédéral jusqu'à \$100.00 par mois

375-2108

Les Tourelles Inc.

M. Raoul Guay

Voulez-vous vendre ou acheter soit un commerce, une résidence, une terre, etc...

Financement assuré par la Caisse d'Établissement.

Vente rapide
Rés.: 375-3185

La Caisse d'Établissement de la Mauricie

COURTIER
497, Rochefort, Cap
Jour: 379-9555 Soir: 374-8355
B 4 T 1626

134, Beauchemin Cap-de-la-Madeleine

4 logements, fini stucco. Excellent état. Bon locataire. Placement avantageux. Prix. \$24,000.

Terrasse Duvernay
3740, Landerneau, bungalow pierre des champs et brique. 5 pièces dont grande cuisine avec comptoir-lunch. Propriété exceptionnelle et décoration sobre. Terrain boisé. Livraison à l'été.

St-Grégoire
Joli bungalow brique, 5 pièces finies avec soin. Agencement fonctionnel et accueillant. Sous-sol fini. Abri d'auto. Magnifique terrain près du village. Livraison au printemps ou à l'été.

Secteur Père Daniel
Duplex 5 pièces chacun, exceptionnellement lumineux, tel que: vacuum intégré, intercom, piscine creusée. Logement additionnel ou s.-s. prêt à louer.

Bon duplex
Face Centre d'Achats Trois-Rivières-Ouest, 5 pièces par logement. Toutes sortes de commodités.

JACQUES TRAHAN
COURTIER INDÉPENDANT
376-2555
D 4 T 1402

MAISONS J.-G. DARGIS INC.

SECTEUR LAMBERT T.-R. rue J.-A. TESSIER

SECTEUR LAMONTAGNE Trois-Rivières-Ouest (près autoroute)

RABAIS FÉDÉRAL SUBVENTION JUSQU'À \$100 par mois 5% COMPTANT constructeur

375-0055

vendeur
376-7008
(ouvert 2h à 4h tous les jours)

M 4 T

MAISONS MODÈLES

situées
RUE LIMOGES,
RUE LANDERNEAU,
TERRASSE DUVERNAY,
TROIS-RIVIÈRES-OUEST

Pour visite ou renseignement

MARCEL HOUE
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
3640, DES ERABLES
TROIS-RIVIÈRES, Qué.
374-1764
soir
374-7575 M 4 T 52

SITE DOMICILIAIRE

GRAND-MÈRE SHAWINIGAN "Maisons jumelées" "Bungalow"

Tout à l'électricité Libres immédiatement

5% comptant ristourne Fédéral Allant jusqu'à \$100/M.

GASTON SAVIGNAC
Entrepreneur général
3702 Bellevue
Shawinigan
Tél.: 539-3131
Y 4 S 524

5- MAISONS MOBILES

A vendre, maison mobile PMC 1975, 14 x 64, 3 chambres, remise en bois, installée dans Parc de Gentiilly, 298-2705. D 5 T 86-115

GENTIILLY, maison-moblie Bendix 74, meublée, ou non, 3 chambres à coucher, installée avec portiques sur parc de roules, \$10,800, cause de transfert. 298-2941. M 6 T 93-122

A vendre maison mobile, "Générale" 1967, 55 x 10, meublée avec galerie en fer forgé. Ste-Angèle-de-Laval. 222-5257. M 5 T 98-102

PROBLEME 3281

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
2	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
3	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
4	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
5	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
6	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
7	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
8	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
9	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
10	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
11	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
12	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

HORIZONTALEMENT

1-Prén. masc. - Mesure algérienne.
2-Année. - Ouvrage de maçonnerie (pl.). - Partie du corps humain.
3-Pron. pers. - Reçu. - Sorte de siège.
4-Consacré. - Vend.
5-Inf. - Préfixe. - Manche de pinceau.
6-Que l'on prend à table. - Adv. de lieu.
7-Commandant en second sous Montcalm. - Différent du pied.
8-Récolte du vin. - Oiseau jaune.
9-Habitants. - Ecorce du chêne. - Bruit.
10-Situé. - Onguent qui a pour base la cire et l'huile. - Poss.
11-Cong. - Privés de chaleur.
12-Tête d'une tige de blé. - Qui réside actuellement.

VERTICALEMENT

1-Outil du barber. - Boue.
2-Sombre. - Borne
3-Pref. priv. - Attachées au mors du cheval.
4-Avant-midi. - Suspension d'hostilités (pl.). - Exprime le dédain.
5-Chemin de ville. - Observe secrètement. - Conseil du roi.
6-Non cuite. - Aviateur. - Ville d'Asie Mineure.
7-Du verbe être. - Événement fortuit. - Maladie des os.
8-Ce qui frappe l'oeil. - Pays.
9-Troupe de chiens de chasse. - Div (anglais)
10-Grande pièce. - Inférieur. - Saint.
11-Propre aux oiseaux. - Célèbre paysagiste français.
12-Animal domestique. - Propre au mach.

23- LOGEMENTS A LOUER

CAP, rue St-Maurice, 4 1/2 x 5 1/2 meublé, eau chaude, chauffage, électricité incluse, conciergerie, buanderie, 376-2176. D 23 T 100-129

25- APPARTEMENTS A LOUER

PLACE DU CENTRE APPARTEMENTS de 2 à 8 pièces piscine intérieure ascenseurs restaurant appartement meublé

25- APPARTEMENTS A LOUER

CAP, 3 1/2, meuble, chauffe, tapis, 1er étage, bungalow moderne, stationnement, \$199, 374-0838. D 25 T 100-102

35- MEUBLES NEUFS

CLOUTIER centre Maytag. Vente, distributeur, lessiveuses, sècheuses, commodes, lave-vaisselle portatifs, etc. Réparation tous marcs, pièces. 121, Thibault, Cap 374-2646. F 35 T 86-127

81- PAYSAGISTES

SERVICE d'entretien des Arbres Ent. Spécialités: émondage, abattage, taille haies, arbustes, etc. Normand, Cap. 375-4575. D 81 T 97-126

98- DIVERS

A vendre, véhicule tout terrain Play-Cat, 379-0975, après 5 heures, vendredi. Voir 376-101-102

109- FEMMES-FILLES DEMANDÉES

Devenez représentante Avon. C'est un excellent moyen de gagner de l'argent tout en choisissant vos heures de travail.

109- FEMMES-FILLES DEMANDÉES

Devenez représentante Avon. C'est un excellent moyen de gagner de l'argent tout en choisissant vos heures de travail.

23- LOGEMENTS A LOUER

LIBRE immédiatement 5 1/2 pièces, non meublé, chauffe, éclairé, intercom, accès à la piscine, services de conciergerie, près Les Rivières, \$225/mois. Appartement Georges, 379-8905. M 23 T 100-129

25- APPARTEMENTS A LOUER

1 MOIS GRATUIT avec bail d'un an sur nos loyers de 2 1/2 à \$180 3 1/2 à \$185

35- MEUBLES NEUFS

3 1/2 pièces, meuble, chauffe, éclairé, eau chaude, piscine, très moderne, libre immédiatement, entrée privée, stationnement, face Tooke, S'adresser à 98 Duguay, Cap. B 25 T 100-102

35- MEUBLES NEUFS

3 1/2 pièces, meuble, chauffe, éclairé, eau chaude, piscine, très moderne, libre immédiatement, entrée privée, stationnement, face Tooke, S'adresser à 98 Duguay, Cap. B 25 T 100-102

81- PAYSAGISTES

VENTE, pose tapis, prêt, nettoyage tapis, divan (vapeur), 25 ans d'expérience. Jean-Paul Hénaire, 374-6369. M 81 T 97-126

98- DIVERS

AVON. Vous voulez augmenter vos revenus, gagner de \$10,000 à \$15,000 par an, vous aimez le public, vous possédez une voiture, si oui, présentez-vous à heures fixes les jours où il y a un grand public. F 98 T 100-102

109- FEMMES-FILLES DEMANDÉES

AVON. Vous voulez augmenter vos revenus, gagner de \$10,000 à \$15,000 par an, vous aimez le public, vous possédez une voiture, si oui, présentez-vous à heures fixes les jours où il y a un grand public. F 109 T 100-102

109- FEMMES-FILLES DEMANDÉES

AVON. Vous voulez augmenter vos revenus, gagner de \$10,000 à \$15,000 par an, vous aimez le public, vous possédez une voiture, si oui, présentez-vous à heures fixes les jours où il y a un grand public. F 109 T 100-102

24- LOGEMENTS DEMANDÉS

DEMANDE 5 1/2 pièces, porcelaine Ste-Madeleine ou St-Gabriel, Cap. 374-9717 heures repos et/ou. D 24 T 99-105

25- APPARTEMENTS A LOUER

3 1/2 pièces, meuble, chauffe, éclairé, eau chaude, piscine, très moderne, libre immédiatement, entrée privée, stationnement, face Tooke, S'adresser à 98 Duguay, Cap. B 25 T 100-102

35- MEUBLES NEUFS

3 1/2 pièces, meuble, chauffe, éclairé, eau chaude, piscine, très moderne, libre immédiatement, entrée privée, stationnement, face Tooke, S'adresser à 98 Duguay, Cap. B 25 T 100-102

35- MEUBLES NEUFS

3 1/2 pièces, meuble, chauffe, éclairé, eau chaude, piscine, très moderne, libre immédiatement, entrée privée, stationnement, face Tooke, S'adresser à 98 Duguay, Cap. B 25 T 100-102

81- PAYSAGISTES

AVON. Vous voulez augmenter vos revenus, gagner de \$10,000 à \$15,000 par an, vous aimez le public, vous possédez une voiture, si oui, présentez-vous à heures fixes les jours où il y a un grand public. F 81 T 97-126

98- DIVERS

AVON. Vous voulez augmenter vos revenus, gagner de \$10,000 à \$15,000 par an, vous aimez le public, vous possédez une voiture, si oui, présentez-vous à heures fixes les jours où il y a un grand public. F 98 T 100-102

109- FEMMES-FILLES DEMANDÉES

AVON. Vous voulez augmenter vos revenus, gagner de \$10,000 à \$15,000 par an, vous aimez le public, vous possédez une voiture, si oui, présentez-vous à heures fixes les jours où il y a un grand public. F 109 T 100-102

109- FEMMES-FILLES DEMANDÉES

AVON. Vous voulez augmenter vos revenus, gagner de \$10,000 à \$15,000 par an, vous aimez le public, vous possédez une voiture, si oui, présentez-vous à heures fixes les jours où il y a un grand public. F 109 T 100-102

24- LOGEMENTS DEMANDÉS

DEMANDE 5 1/2 pièces, porcelaine Ste-Madeleine ou St-Gabriel, Cap. 374-9717 heures repos et/ou. D 24 T 99-105

25- APPARTEMENTS A LOUER

3 1/2 pièces, meuble, chauffe, éclairé, eau chaude, piscine, très moderne, libre immédiatement, entrée privée, stationnement, face Tooke, S'adresser à 98 Duguay, Cap. B 25 T 100-102

35- MEUBLES NEUFS

3 1/2 pièces, meuble, chauffe, éclairé, eau chaude, piscine, très moderne, libre immédiatement, entrée privée, stationnement, face Tooke, S'adresser à 98 Duguay, Cap. B 25 T 100-102

35- MEUBLES NEUFS

3 1/2 pièces, meuble, chauffe, éclairé, eau chaude, piscine, très moderne, libre immédiatement, entrée privée, stationnement, face Tooke, S'adresser à 98 Duguay, Cap. B 25 T 100-102

81- PAYSAGISTES

AVON. Vous voulez augmenter vos revenus, gagner de \$10,000 à \$15,000 par an, vous aimez le public, vous possédez une voiture, si oui, présentez-vous à heures fixes les jours où il y a un grand public. F 81 T 97-126

98- DIVERS

AVON. Vous voulez augmenter vos revenus, gagner de \$10,000 à \$15,000 par an, vous aimez le public, vous possédez une voiture, si oui, présentez-vous à heures fixes les jours où il y a un grand public. F 98 T 100-102

109- FEMMES-FILLES DEMANDÉES

AVON. Vous voulez augmenter vos revenus, gagner de \$10,000 à \$15,000 par an, vous aimez le public, vous possédez une voiture, si oui, présentez-vous à heures fixes les jours où il y a un grand public. F 109 T 100-102

109- FEMMES-FILLES DEMANDÉES

AVON. Vous voulez augmenter vos revenus, gagner de \$10,000 à \$15,000 par an, vous aimez le public, vous possédez une voiture, si oui, présentez-vous à heures fixes les jours où il y a un grand public. F 109 T 100-102

25- APPARTEMENTS A LOUER

1 pièce tout compris, 1er étage, \$100, près hôpital Ste-Marie Bon-Joseph, Cap. 376-3372, 379-7630, 378-3144. B 25 T 73-102

25- APPARTEMENTS A LOUER

3 1/2 pièces, meuble, chauffe, éclairé, eau chaude, piscine, très moderne, libre immédiatement, entrée privée, stationnement, face Tooke, S'adresser à 98 Duguay, Cap. B 25 T 100-102

35- MEUBLES NEUFS

3 1/2 pièces, meuble, chauffe, éclairé, eau chaude, piscine, très moderne, libre immédiatement, entrée privée, stationnement, face Tooke, S'adresser à 98 Duguay, Cap. B 25 T 100-102

35- MEUBLES NEUFS

3 1/2 pièces, meuble, chauffe, éclairé, eau chaude, piscine, très moderne, libre immédiatement, entrée privée, stationnement, face Tooke, S'adresser à 98 Duguay, Cap. B 25 T 100-102

81- PAYSAGISTES

AVON. Vous voulez augmenter vos revenus, gagner de \$10,000 à \$15,000 par an, vous aimez le public, vous possédez une voiture, si oui, présentez-vous à heures fixes les jours où il y a un grand public. F 81 T 97-126

98- DIVERS

AVON. Vous voulez augmenter vos revenus, gagner de \$10,000 à \$15,000 par an, vous aimez le public, vous possédez une voiture, si oui, présentez-vous à heures fixes les jours où il y a un grand public. F 98 T 100-102

109- FEMMES-FILLES DEMANDÉES

AVON. Vous voulez augmenter vos revenus, gagner de \$10,000 à \$15,000 par an, vous aimez le public, vous possédez une voiture, si oui, présentez-vous à heures fixes les jours où il y a un grand public. F 109 T 100-102

109- FEMMES-FILLES DEMANDÉES

AVON. Vous voulez augmenter vos revenus, gagner de \$10,000 à \$15,000 par an, vous aimez le public, vous possédez une voiture, si oui, présentez-vous à heures fixes les jours où il y a un grand public. F 109 T 100-102

25- APPARTEMENTS A LOUER

1 pièce tout compris, 1er étage, \$100, près hôpital Ste-Marie Bon-Joseph, Cap. 376-3372, 379-7630, 378-3144. B 25 T 73-102

25- APPARTEMENTS A LOUER

3 1/2 pièces, meuble, chauffe, éclairé, eau chaude, piscine, très moderne, libre immédiatement, entrée privée, stationnement, face Tooke, S'adresser à 98 Duguay, Cap. B 25 T 100-102

35- MEUBLES NEUFS

3 1/2 pièces, meuble, chauffe, éclairé, eau chaude, piscine, très moderne, libre immédiatement, entrée privée, stationnement, face Tooke, S'adresser à 98 Duguay, Cap. B 25 T 100-102

35- MEUBLES NEUFS

3 1/2 pièces, meuble, chauffe, éclairé, eau chaude, piscine, très moderne, libre immédiatement, entrée privée, stationnement, face Tooke, S'adresser à 98 Duguay, Cap. B 25 T 100-102

81- PAYSAGISTES

AVON. Vous voulez augmenter vos revenus, gagner de \$10,000 à \$15,000 par an, vous aimez le public, vous possédez une voiture, si oui, présentez-vous à heures fixes les jours où il y a un grand public. F 81 T 97-126

98- DIVERS

AVON. Vous voulez augmenter vos revenus, gagner de \$10,000 à \$15,000 par an, vous aimez le public, vous possédez une voiture, si oui, présentez-vous à heures fixes les jours où il y a un grand public. F 98 T 100-102

109- FEMMES-FILLES DEMANDÉES

AVON. Vous voulez augmenter vos revenus, gagner de \$10,000 à \$15,000 par an, vous aimez le public, vous possédez une voiture, si oui, présentez-vous à heures fixes les jours où il y a un grand public. F 109 T 100-102

109- FEMMES-FILLES DEMANDÉES

AVON. Vous voulez augmenter vos revenus, gagner de \$10,000 à \$15,000 par an, vous aimez le public, vous possédez une voiture, si oui, présentez-vous à heures fixes les jours où il y a un grand public. F 109 T 100-102

horoscope BELIER (21 mars - 20 avril): Concentrez-vous sur un secteur précis de vos activités, la dispersion nuirait à l'efficacité de vos méthodes. Santé: Mangez des crudités. TAUREAU (21 avril - 20 mai): N'accordez pas une confiance illimitée aux personnes qui voudront vous conseiller, restez méfiant et prudent. Santé: Bonne. GEMEAUX (21 mai - 21 juin): Des obligations supplémentaires viendront perturber votre programme, essayez de préserver votre vie privée. Santé: Limitez votre consommation de tabac. CANCER (22 juin - 22 juillet): Prenez garde au surmenage, réfléchissez avant d'accepter de nouvelles tâches qui vous absorberaient excessivement. Santé: Bonne vitalité. LION (23 juillet - 22 août): Libérez-vous des opinions toutes faites et des conceptions préimées qui vous empêchent de progresser comme vous le devez. Santé: Alimenter-vous sainement. VIERGE (23 août - 22 sept.): Les événements ne semblent pas favorables à vos projets, vous avez intérêt à rester sur une prudente réserve. Santé: Ne vous surmenez pas. BALANCE (23 sept. - 22 oct.): Qui qu'il arrive ne vous détournez pas de vos objectifs et mettez tout en oeuvre pour parvenir plus rapidement. Santé: Bonne. SCORPION (23 oct. - 21 nov.): Ne vous emballez pas sur la première idée venue, et n'hésitez pas à la soumettre à la critique de votre entourage. Santé: Paresse intestinale. SAGITTAIRE (22 nov. - 20 déc.): De nouvelles données viennent modifier la situation, vous aurez à réviser vos positions et à répartir sur de nouvelles bases. Santé: Bonne. CAPRICORNE (21 déc. - 19 jan.): Les conséquences de vos engagements ne doivent pas vous échapper, réfléchissez bien avant de donner votre accord définitif. Santé: Ne fumez pas trop. VERSEAU (20 jan. - 18 fév.): Montrez-vous plus réaliste et cherchez avant tout l'efficacité dans les domaines pratiques que vous avez tendance à négliger. Santé: Bonne vitalité. POISSONS (19 fév. - 20 mars): Efforcez-vous de toujours garder votre calme en étant continuellement tendu, vous n'arriverez à rien de bon. Santé: Attention aux chutes.

MEUBLES NEUFS CHEZ LACOMBE ACHETONS, vendons, échangeons, second-main, antiquités, 2510, boul. St-Louis, Mont-Carmel. Tél.: 374-0365. B 36 T 78-102

MEUBLES NEUFS CHEZ LACOMBE ACHETONS, vendons, échangeons, second-main, antiquités, 2510, boul. St-Louis, Mont-Carmel. Tél.: 374-0365. B 36 T 78-102

MEUBLES NEUFS CHEZ LACOMBE ACHETONS, vendons, échangeons, second-main, antiquités, 2510, boul. St-Louis, Mont-Carmel. Tél.: 374-0365. B 36 T 78-102

MEUBLES NEUFS CHEZ LACOMBE ACHETONS, vendons, échangeons, second-main, antiquités, 2510, boul. St-Louis, Mont-Carmel. Tél.: 374-0365. B 36 T 78-102

MEUBLES NEUFS CHEZ LACOMBE ACHETONS, vendons, échangeons, second-main, antiquités, 2510, boul. St-Louis, Mont-Carmel. Tél.: 374-0365. B 36 T 78-102

MEUBLES NEUFS CHEZ LACOMBE ACHETONS, vendons, échangeons, second-main, antiquités, 2510, boul. St-Louis, Mont-Carmel. Tél.: 374-0365. B 36 T 78-102

Ménage neuf 1976 MEUBLES MODÈLES \$1,695.00

MEUBLES NEUFS CHEZ LACOMBE ACHETONS, vendons, échangeons, second-main, antiquités, 2510, boul. St-Louis, Mont-Carmel. Tél.: 374-0365. B 36 T 78-102

MEUBLES NEUFS CHEZ LACOMBE ACHETONS, vendons, échangeons, second-main, antiquités, 2510, boul. St-Louis, Mont-Carmel. Tél.: 374-0365. B 36 T 78-102

MEUBLES NEUFS CHEZ LACOMBE ACHETONS, vendons, échangeons, second-main, antiquités, 2510, boul. St-Louis, Mont-Carmel. Tél.: 374-0365. B 36 T 78-102

MEUBLES NEUFS CHEZ LACOMBE ACHETONS, vendons, échangeons, second-main, antiquités, 2510, boul. St-Louis, Mont-Carmel. Tél.: 374-0365. B 36 T 78-102

ÉLECTRICIEN INDUSTRIEL EXIGENCES: • Etre détenteur d'une licence C plus un minimum de 2 ans d'expérience, ou être détenteur d'une licence A-2. • Expérience dans l'entretien de la machinerie industrielle serait un atout. • Le candidat devra accepter à l'occasion de travailler les fins de semaines. AVANTAGES: • Salaire selon expérience • Emploi stable • Bénéfices marginaux très avantageux Les personnes intéressées sont priées de s'adresser au bureau du personnel: J. DEMERS INC. C.P. 150 GENTIL, VILLE BEAUCOUR Tél.: 819-298-2144

MEUBLES NEUFS CHEZ LACOMBE ACHETONS, vendons, échangeons, second-main, antiquités, 2510, boul. St-Louis, Mont-Carmel. Tél.: 374-0365. B 36 T 78-102

MEUBLES NEUFS CHEZ LACOMBE ACHETONS, vendons, échangeons, second-main, antiquités, 2510, boul. St-Louis, Mont-Carmel. Tél.: 374-0365. B 36 T 78-102

MEUBLES NEUFS CHEZ LACOMBE ACHETONS, vendons, échangeons, second-main, antiquités, 2510, boul. St-Louis, Mont-Carmel. Tél.: 374-0365. B 36 T 78-102

MEUBLES NEUFS CHEZ LACOMBE ACHETONS, vendons, échangeons, second-main, antiquités, 2510, boul. St-Louis, Mont-Carmel. Tél.: 374-0365. B 36 T 78-102

135- MACHINERIES-MACHINISTES

NOUS achetons, vendons ou échangeons des loaders de 2 à 5 verges, bulldozers, camions, chenilles avec remorque, chargeuse à bois, skidders, pull-jack, backhoe sur roues, pelle hydraulique, drott. Tél. 1-418-99-6717. F 135 T 101-103

137- TAXIS-VOYAGES

POMPANO Beach Florida, appartements meublés, à louer pour touristes, à la semaine, mois ou saison. S'adresser à Rodolphe Lazerre, 514-783-6653, entre 7 p.m. et 10 p.m. B 137 T 75-104

139- EMBARCATIONS-MOTEURS

JOHNSON de 2 à 70 h.p. en magasin. Venez nous voir pour acheter. Achetez durant l'hiver et profitez d'escomptes imbattables. Vente, service, échange. Quincailleurie L. Rousseau Inc., Nicolet, 293-4825. XF 139 T 101-102

140- EXTERMINATION

DUCHESNEAU & FILS Extermination commerciale et résidentielle. Rats, souris, coquerelles, puces, punaises. Ouvrage garanti. Voiture sans nom et discrétion. Trois-Rivières, 379-6939. D 140 T 81-110

INSECTES, rongeurs. Depuis 1935, Estimation gratuite. Insecticides, raticides à vendre. Service téléphonique 24 heures. Sommes seuls à avoir pignon sur rue. 1805, 5e Avenue, Shawinigan Sud, Tél. 536-3808, B.B. Extermination. F 140 T 77-106

TROIS-RIVIERES désinfection, pest control, industriel, commercial, résidentiel. Georges Bradley, prop. 379-0023. L 140 T 94-123

EXTERMINATION JULES. Tous genres d'insectes et vermines. Estimation gratuite. Résidentiel ou commercial. Travail garanti. Personnel expérimenté. Valeurs anonymes. 375-5211. 8h00 a.m. à 11h00 p.m. 7 jours par semaine. A 140 T 434

141- ANIMAUX

PORTEE de chiots Labrador noirs ou doré, pure race, enregistrés et tatoués, parents très bon chasseurs. \$135 chacun. 378-3898. B 141 T 100-102

BARBETTES, petits chiens de maison. Acheter le votre maintenant, 679, St-Maurice, 375-8555. Trois-Rivières. B 141 T 100-102

DES CHIOTS Irish Setter, pure race, parents chasseurs. A bon prix. 375-2792. B 141 T 100-103

GRIFFONS Korhals, lignée de champion français, enregistrés, \$200. Tél. 1-418-268-3760. F 141 T 101-103

PETIT caniche, gris bleu, pure race, enregistré, tatoué, femelle 2 ans, \$100. 375-6209. D 141 T 101-104

ATTENTION. Superbes caniches d'Espagne blond et cramoisi, St-Bernard, petits caniches blanc, Doberman, croisés, 374-4841. XM 141 T 101-102

ACHETERAIS tout et poils. S'adresser à 375-6597. M 141 T 101-108

SERIN à vendre, très bon chanteur, avec cage. 1853, Cloutier, Shawinigan, 536-4222. Y 141 S 100-101

BELLE jeune taure Holstein, descendant d'insemination artificielle, yblant 1 mois. 532-202. Y 141 S 100-103

POUR INSERER UNE annonce classée. SIGNALÉZ: TROIS RIVIERES 378-6116. CENTRE MAURICIE 537-1801. NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

Les marées

Le vendredi 27 février 1976 Batiscan et La Péraide: basse: 04 h 34 haute: 08 h 36 basse: 16 h 29 haute: 20 h 46 Champlain: basse: 05 h 35 haute: 09 h 15 basse: 17 h 30 haute: 21 h 25 Trois-Rivières: basse: 06 h 59 haute: 09 h 59 basse: 18 h 54 haute: 22 h 09

Trudeau aura un publiciste à \$850 par semaine

OTTAWA (PC)— Un publiciste de carrière, M. Richard O'Hagan, après s'être fait prier durant plusieurs mois, vient d'accepter la tâche de diriger les relations du premier ministre Trudeau avec le grand public. Il touchera \$850 par semaine pour ce travail. Au bureau de M. Trudeau, on a annoncé que le spécialiste en relations publiques, âgé de 47 ans, assumera ses nouvelles fonctions le 1er avril. Le premier ministre a fait savoir qu'il choisira deux autres personnes, un secrétaire de presse et un directeur des communications, qui collaboreront sous les ordres de M. O'Hagan, dont le titre officiel est "conseiller spécial en communications".

Même si M. O'Hagan aura surtout à prodiguer ses conseils en matière de communications au premier ministre, on assure qu'il aura également à traiter directement avec les membres de la presse. Si M. O'Hagan a longtemps hésité à faire le saut, c'est en partie dû au fait qu'il n'est pas bilingue. Depuis 1966, il avait été conseiller en relations publiques à l'ambassade canadienne à Washington. Apparaissant, il avait été durant trois années secrétaire de presse de feu le premier ministre Lester Pearson, dont il fut aussi adjoint spécial en 1961-63. L'automne dernier, M. O'Hagan prenait un répit à Washington pour venir à Ottawa mettre en branle le programme de contrôle sur les prix et les salaires du gouvernement. Il rentrait à Washington en janvier, mais entre-temps on l'avait approché à plusieurs reprises pour accepter un poste auprès de M. Trudeau.

gens comme son premier secrétaire Jim Couvets et le sénateur Keith Daulty. Diverses autres personnes ont été invitées à oeuvrer dans le bureau de presse du premier ministre, mais n'ont pas accepté. On estimait que c'était une tâche "suicidaire". M. Trudeau a la réputation de ne pas confier ses secrets politiques à ses agents de presse, mais de les blâmer quand il se croit maltraité par les journaux. Il a plutôt des tendances, dans le domaine des médias de communications, à rechercher les avis de

Lalonde parle de l'avenir des services sociaux et de santé

OTTAWA (PC) — "Au cours des prochaines années, l'efficacité des programmes de services sociaux reposera essentiellement sur la possibilité de fournir des soins spécialisés directement aux patients," a déclaré, hier à Ottawa, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, alors qu'il était conférencier devant l'Association des physiothérapeutes de l'Ontario. M. Lalonde a également insisté sur l'importance de mettre l'accent sur la pré-

vention, la réadaptation et les soins aux patients atteints de maladies chroniques. Le ministre a reconnu que les progrès des services sociaux ont accusé un retard sur ceux de l'éducation et des services sanitaires. "Au cours des dix dernières années, a ajouté le ministre, malgré une mobilité à grande échelle et des changements sociaux accélérés, nous croyions naïvement que les gens pouvaient résoudre eux-mêmes leurs difficultés de dislocation sociale." Selon M. Lalonde, la nouvelle stratégie des services sociaux s'éloigne de la notion d'un "état de dépendance sociale établi" pour se tourner vers celle des

commodités sociales nécessaires aux individus et aux familles afin de leur permettre de faire face aux difficultés. "où les familles et les collectivités, malgré toute leur bonne volonté, ne peuvent combler leurs besoins sociaux." "Les services de réadaptation professionnelle pour les handicapés ne se concentreront plus sur la préparation à l'emploi; ils seront étendus aux domaines de la prééducation professionnelle et du soutien de l'emploi, de l'intégration sociale et de la vie communautaire," a dit le ministre Lalonde. L'avenir, la planification, la recherche, l'évaluation, la formation et le programme d'information concernant les acti-

Les hommes d'affaires doivent accepter le rôle grandissant de l'Etat

OTTAWA (PC) — Les hommes d'affaires canadiens se doivent d'accepter le rôle grandissant du gouvernement et de chercher à améliorer le travail de ce gouvernement, grâce à une critique et une action positives. C'est ce que déclarait hier M. Marcel Bélanger, président de l'Institut canadien des comptables-agrégés. Devant le Club des comptables-agrégés d'Ottawa, M. Bélanger a souligné que le monde des affaires au Canada, habitué à une grande liberté, a été lent à accepter le rôle accru du gouvernement. "En fait, on conteste encore ce rôle, au lieu de coopérer avec le gouvernement, comme cela se fait dans d'autres pays industriels. On le considère comme une intrusion et même un ennemi à combattre." Selon M. Bélanger, les relations entre le gouvernement et le monde des affaires se sont détériorées. "A la suite des observations faites par le premier ministre la veille du 1er de l'An, la situation est devenue presque désespérée. Et les explications qu'il a données plus tard ne semblent pas avoir apaisés les sentiments de frustration et de colère des hommes d'affaires."

EN BREF

Terrorisme OTTAWA (PC) — Le ministre Robert Andras de l'Immigration a soumis aux Communes hier une série de mesures temporaires qui permettront aux employés des services d'immigration de fermer les frontières du pays aux étrangers susceptibles de représenter un danger. Le ministre a affirmé que cette loi est nécessaire immédiatement. Cette législation temporaire, qui deviendra caduque le 31 décembre prochain, permet d'interdire l'entrée au Canada de personnes susceptibles de participer à des actes de violence pouvant mettre en danger la vie ou la sécurité des personnes résidant au Canada. Ces mesures ont été adoptées sans opposition. Un amendement néo-démocrate fut rejeté par 36 voix contre 32. En fait, ces mesures législatives ont pour but d'empêcher l'entrée au Canada de terroristes durant les jeux Olympiques de Montréal et la conférence onusienne Habitat, qui se tiendra à Vancouver en juin.

AVIS PUBLIC CORPORATION MUNICIPALE DE LA PAROISSE ST-JEAN-BAPTISTE DE NICOLET SOUMISSIONS DEMANDÉES

La Corporation Municipale de la Paroisse St-Jean-Baptiste de Nicolet, donne avis à tous les intéressés, qu'elle recevra au bureau de son secrétaire, (lequel bureau est situé au numéro 725 du boulevard Louis-Frédéric, en la Ville de Nicolet) des soumissions cachetées pour la construction d'un réseau de conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire, sur diverses rues et chemins du SECTEUR DU BAS DE LA RIVIERE et du SECTEUR DU PORT ST-FRANCOIS. Ces soumissions seront reçues jusqu'à lundi le 22 mars 1976, à 8 heures du soir. A cette même heure, il y aura une séance publique du Conseil de la Corporation, au bureau de son secrétaire, soit à l'adresse ci-dessus, à laquelle séance, les soumissions seront ouvertes et considérées. Les soumissions sont demandées à tous les intéressés suivants: a/ LES ENTREPRENEURS EN CONSTRUCTION, spécialisés dans les travaux d'excavation pour la pose de tuyauterie d'aqueduc et d'égout. b/ LES ENTREPRENEURS EN CONSTRUCTION, spécialisés dans les travaux de construction de stations de pompage pour égout sanitaires.

Les plans, devis et formules de soumission pourront être obtenus au bureau de EDOUARD LAIR, ingénieur-conseil, situé à 111 rue Notre-Dame, à Nicolet, moyennant un déboursé de \$20,00, lequel déboursé ne sera pas remboursable. La soumission devra être accompagnée d'un cautionnement de soumission (bid-bond) ou d'un chèque accepté représentant au moins 10 pour cent du montant de celle-ci. La Corporation Municipale de la Paroisse St-Jean-Baptiste de Nicolet ne s'engage pas à accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui lui seront présentées, et ce sans aucune obligation ou responsabilités envers le soumissionnaire. Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par l'ingénieur-conseil de la municipalité, EDOUARD LAIR de Nicolet. Les plans pour chacun des secteurs mentionnés ci-dessus étant séparés, le soumissionnaire pourra, s'il le juge à propos, soumissionner pour l'un ou l'autre des secteurs, ou les deux à la fois.

HERMAN BEAUCHEMIN Secrétaire-trésorier FAVIS T 80

Ville de Trois-Rivières

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que le conseil de la ville de Trois-Rivières, à sa séance du 9 février 1976, a passé un règlement intitulé: "No 191-30-X, règlement amendé le règlement No 191 pour modifier le zone PD-15, secteur 1 et créer la zone CA-15, secteur 1, de façon à permettre le commerce dans cette dernière zone".

Le dit règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter, les 18 et 19 février 1976.

Le dit règlement est actuellement déposé dans les archives du conseil, au bureau du greffier, à l'Hôtel de Ville, où tout intéressé pourra en prendre copie.

(signé) Gilles BEAUDOIN Maire

(signé) Georges BEAUMIER, Greffier de la Ville, Hôtel de Ville, Trois-Rivières

City of Trois-Rivières

PUBLIC NOTICE

Is hereby given that the council of the city of Trois-Rivières, at its meeting of February 9th, 1976, passed a by-law entitled: "No 191-30-X, by-law amending by-law No 191 to modify PD-15 Zone, secteur 1 and create CA-15 Zone, sect. 1, to permit trading in the said Zone".

The said by-law was approved by the persons qualified to vote February 11th and 12th, 1976.

The said by-law is now deposited in the archives of the council, in the city clerk's office, at the City Hall, where everyone interested can take cognizance of it.

(signed) Gilles BEAUDOIN, Mayor.

(signed) Georges Beaumier, City Clerk, City Hall, Trois-Rivières B 195 T 1652

Le feuilleton du Nouvelliste

Riel vient de se prouver qu'il est cet homme. Les chefs politiques du Canada, sous l'impulsion du premier ministre, Sir John-A. Macdonald, veulent un pays allant de l'Atlantique au Pacifique sans interruption. D'un océan à l'autre, c'est la devise qui les proposent aux Canadiens. Ils ont promis à l'île-du-Prince-Edouard et à la Colombie britannique un chemin de fer reliant les deux provinces. La Confédération à peine proclamée, ils entament à Londres des pourparlers dans ce but avec le Colonial Office (ministère des colonies en Grande-Bretagne) et la Compagnie de la Baie d'Hudson. Ces démarches s'effectuent à l'insu du peuple canadien et de la nation métisse, sous prétexte d'éviter toute spéculation indésirable. En 1869, les négociateurs s'entendent pour que le gouvernement canadien exerce sur les Territoires du Nord-Ouest l'autorité qui lui est conférée sur les provinces unies. La Compagnie de la Baie d'Hudson, en guise de dédommagement, recevra 300,000 livres du gouvernement canadien et de vastes concessions de terres. Elle étendra, de plus, la traite des fourrures au Canada tout entier, mais sans exclusivité. L'accord n'a pas encore pris forme que William McDougall, ministre des travaux publics dans le cabinet Macdonald, ordonne qu'on délimite les lots destinés aux futurs colons. Il s'attend à être nommé gouverneur des territoires nouvellement acquis. Durant l'été de 1869, des équipes d'arpenteurs, sous la direction du colonel Stoughton Dennis, pénètrent dans la vallée de la Rivière Rouge comme en pays conquis. Ils font fi des Métis. Pour eux, ce sont des Sauvages, des mulâtres, des bâtards. Or, les Métis ont acheté leurs terres de la Compagnie de la Baie d'Hudson, souveraine aux yeux de la population du Nord-Ouest. Ils ignorent le marché conclu à Londres. Depuis longtemps ils réclament en vain les patentes qui les confirmeraient dans la propriété de leurs terres. Ils ont adressé requête sur requête à ceux qui leur paraissent en autorité. Entre temps ils se sont installés avec leurs familles, ils ont fondé une dizaine de paroisses, ils ont cultivé les terres qu'ils occupent souvent depuis plus d'une génération, comme les Riel. L'altercation de Louis Riel avec les agents de Dennis fait grand bruit. Une poignée d'Ontariens, orangistes par

surcroît, sont fraîchement établis dans la région. Entraînés par le docteur Joseph Schultz, un fanatique de la pire espèce, ils vivent à l'écart des Métis et méprisent toute autorité déjà constituée. Ils ont été instruits, semble-t-il, du marché conclu à Londres, probablement par les bons offices de William McDougall, lui aussi un orangiste à tout crin, qui les a choisis naturellement comme ses alliés dans la place. Riel, par suite de leurs accusations, est mandé chez le gouverneur MacTavish, qui tient son titre et ses pouvoirs de la Compagnie de la Baie d'Hudson. "Le colonel Dennis est venu me voir. Il a déposé une plainte à votre sujet... question d'obstruction au travail de ses hommes. Est-ce vrai?" — Les hommes du colonel Dennis étaient sur la terre de mon cousin, répond Riel. Je leur ai dit de s'en aller. — Assoyez-vous, si vous plaît, continue MacTavish. Le fait est, et vous le savez comme moi, que les directeurs de la Compagnie ont jugé bon de céder, pour un certain montant d'argent et quelques réserves de terres, tous ses droits et titres dans le Nord-Ouest. Les dernières formalités n'ont pas encore été remplies, à ma connaissance, mais le marché a été conclu avec le gouvernement canadien. Le colonel Dennis et ses équipes sont simplement à faire un arpentage, en prévision du transfert. Je vous serais obligé d'éviter des troubles inutiles. — Inutiles, sursaute Riel. Je ne cause pas de troubles inutiles parce que je tiens à ce que les droits de mes compatriotes soient respectés. Leurs pères ont vécu ici depuis cent ans et leurs mères de temps immémoriaux... Comment pouvez-vous dire que je cause des troubles inutiles? Voyez ce qui est arrivé aux Métis et aux Indiens, aux États-Unis! Pouvez-vous garantir que la même chose ne nous arrivera pas quand les gens du Canada seront ici? — Je ne puis rien garantir, termine MacTavish: tout s'arrange à Londres, et Londres n'informe même plus ses serviteurs fidèles. Ces gens du Canada, ce n'est pas moi qui les ai autorisés à venir ici avec leurs arpenteurs, pas plus que je ne les en ai empêchés. L'affaire me dépasse complètement."

Causes célèbres du Québec

Dollard Dansereau Juge des Séssions à Montréal

Louis Riel - Honoré Mercier Tunnel de la rue Ontario, Adébert Delorme - Albert Nogaret Albert Guay - Wilbert Coffin

EN BREF

Du pétrole en Corée du Sud

SEOUL (Reuter) — Le président de la République de Corée, M. Park Chung Hee, a confirmé hier que la Corée du Sud avait, pour la première fois, découvert du pétrole, ajoutant toutefois qu'il faudrait quatre ou cinq mois pour déterminer si des gisements existent en quantité commerciale.

Le chef de l'Etat a expliqué au cours d'une conférence de presse que les techniciens sud-coréens avaient recueilli quelques barils de naphte à 1,500 mètres de profondeur, dans une zone située en face de la baie de Yongil, près du port de Pohang.

Attention aux préservatifs!

LONDRES (AFP) — Les préservatifs masculins, (condoms) tout comme les paquets de cigarettes, devraient porter une mise en garde officielle sur les dangers qu'ils comportent, a déclaré à la Chambre des lords la baronne Elles, au cours d'un débat sur l'éducation sexuelle.

La marge d'échec dans le cas des préservatifs masculins peut aller jusqu'à 40 pour cent, a fait remarquer la baronne Elles.

'Si le gouvernement peut faire imprimer sur les paquets de cigarettes des mises en garde relatives à des dangers très lointains pour la santé, a conclu l'honorable membre de la Chambre des lords, pourquoi des mises en garde similaires ne pourraient-elles être imprimées sur les paquets de préservatifs masculins qui, eux, peuvent causer des tragédies en l'espace de quelques minutes?'

Geoffrey Russel: un lord ou un bâtard?

LONDRES (AP) — Le scandale, vieux d'un demi-siècle, d'une belle baronne accusée d'adultère tout en étant restée vierge, fait de nouveau l'objet d'un examen par la Chambre des lords.

But de ces audiences: décider si M. Geoffrey Russell, 54 ans, impresario de théâtre, est un baron ou un bâtard.

M. John Hugo Russell, 25 ans, fils du troisième baron d'Amphill, soutient en effet que M. Geoffrey Russell est un enfant illégitime et que c'est à lui que revient le titre de son père, décédé en 1973.

Il demande aux lords d'annuler une précédente décision, datant de 1926, en vertu de laquelle Geoffrey avait été déclaré fils légitime du futur baron John Russell.

Ce dernier avait épousé sa première femme, Christabel Hart, en 1918, et plus tard, avait affirmé que le mariage n'avait jamais été consommé. Mme

Russel n'avait pas nié les faits, mais elle avait ajouté que Geoffrey avait été conçu le 18 décembre 1920.

Dix mois après cette date, Geoffrey était né et immédiatement, John Russell intentait une action en divorce, affirmant que l'enfant n'était pas de lui. Quant à Mme Russell, elle soutenait ne jamais avoir eu de rapports sexuels avec un autre homme.

Une expertise médicale établissait qu'au moment de la naissance de Geoffrey, sa mère était vierge, ou au moins en partie.

Après toute une série de procès, la Chambre des lords donna gain de cause à Mme Christabel Russell. C'est contre cette décision que s'insurge John Hugo Russell.

Triste coïncidence: l'ex-maître Russell est morte la semaine dernière à 80 ans. Elle avait, elle, obtenu le divorce en 1935...

Un commissaire d'école est dans l'obligation de voter

QUEBEC (PC) — Un commissaire d'école présent à une assemblée scolaire ayant quorum, doit obligatoirement voter sur toute proposition que l'on y formule.

C'est ce qui ressort d'un récent jugement déclaratoire rendu par le juge Georges-René Fournier, de la Rour supérieure, qui avait été invité à statuer sur cette question par la commission scolaire régionale de Tilly, en banlieue de Québec.

Le conseil scolaire s'était adressé au tribunal après avoir été privé du quorum requis à plusieurs reprises, parce que plusieurs commissaires présents aux assemblées, refusaient de voter en alléguant que c'était leur droit.

En droit municipal, les conseillers doivent obligatoirement voter, sauf s'ils se trouvent dans une position de conflit d'intérêt, mais en droit scolaire il n'existe aucune disposition en ce sens puisque la Loi de l'instruction publique n'en souffle pas mot.

Dans une fonction

Dans un jugement de 42 pages, le juge Fournier affirme "qu'un commissaire d'école qui est resté habilité à voter et qui assiste à une assemblée régulière ou spéciale du conseil scolaire où le nombre des membres présents habiles à voter forme quorum, est tenu de voter sur chaque proposition mises aux voix".

On pourrait interdire l'achat de terrains par des étrangers

OTTAWA (PC) — En vertu des amendements proposés par le secrétaire d'Etat Hugh Faulkner à la Loi de la citoyenneté, les provinces pourraient interdire aux étrangers l'achat de terrains sur leurs territoires.

Selon la loi actuelle, les étrangers ont les mêmes droits que les Canadiens et les immigrants en ce qui concerne l'achat de terres.

M. Faulkner a soumis cet amendement à un comité des Communes qui étudie les modifications à apporter à la Loi de la citoyenneté.

Une province désireuse actuellement d'interdire l'achat de ses terres par les étrangers doit interdire la vente de celles-ci à tous, y compris aux Canadiens qui ne résident pas dans la province en cause.

La Cour suprême du Canada a récemment maintenu une loi de l'île du Prince-Edouard interdisant la vente de terres aux non-résidents. Cette interdiction est valable autant pour les citoyens de la Nouvelle-Ecosse que pour les Américains.

M. Faulkner désire permettre une alternative aux provinces qui pourraient, en vertu des

ALLEN, Docteur Marc — A l'hôpital Saint-Joseph de Trois-Rivières, le 26 février 1976, est décédé à l'âge de 57 ans, docteur Marc Allen, époux de Cécile Martin, demeurant à 3200 Nérée Beauchemin.

Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant en la cathédrale à 14 heures.

La dépouille mortelle sera exposée à compter de 14 h cet après-midi au centre funéraire Rousseau et Frère Lée, 445, rue des Volontaires, Trois-Rivières.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses quatre filles: Suzie, Jo-Ann, Francine et Claude issues du premier mariage avec Marguerite Veilleux; ses frères: Louis marié à Thérèse Lajoie, Édouard marié à Thérèse Provost; sa sœur: Migué marié à Gaston Fournier; ses beaux-parents: M. et Mme Paul Martin (Ida Beaulieu); il laisse également tous les membres des familles Veilleux, Martin, Badaeux et Dansereau. T 101-102

BACON, Mme Raymond — A l'hôpital Saint-Joseph de Trois-Rivières, le 26 février 1976, est décédée à l'âge de 69 ans 9 mois, Mme Raymond Bacon, née Bertha Saint-Arnaud, demeurant à 813, rue Principale, Batiscan.

Les funérailles auront lieu lundi le 1er mars, en l'église de Batiscan à 10 h a.m.

La dépouille mortelle est exposée aux salons de la maison Roland Hivon, 542, rue Principale, Batiscan.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Prospère.

Le défunt laisse dans le deuil: outre son époux; ses enfants: Lauréan marié à Thérèse Nadeau, Marcelle mariée à Gérard Ebacher, René, o.s.m., Gaétane mariée à Raoul Saint-Amant, Paule-Aimée mariée à Jean-Louis Labelle, Roger marié à Jacqueline Béland, Madeleine mariée à Alan Dickie et Nicole; son frère: Jean-Louis; ses sœurs: Rita, Lucette, Genèse et Madeleine, ainsi que plusieurs petits-enfants. Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans aucunes autres invitations. T 101-102

BARIL, M. Emile — A Notre-Dame-des-anges, le 25 février 1976, est décédé à l'âge de 83 ans, M. Emile Baril, époux de feu dame Bernadette Moreau.

Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant à 10 h 30, sous la direction de Raymond Paré de St-Ubal, Départ centre paroissial Notre-Dame-des-anges à 10 h 15 pour l'église de Notre-Dame-des-anges et de la au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil ses fils: Louis-Vive, marié à Winnifred Peire de Fabreville, Guy marié à Annette Marcotte de Valdor, 6 petits-enfants, et 2 arrière-petites-filles. T 101

BOUCHER, Mme Vve Anselme — A l'hôpital St-François d'Assise de Québec le 26 février 1976 est décédée à l'âge de 81 ans Mme Vve Anselme Boucher née Flora Mélançon autrefois de Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, en l'église St-Philippe à 15 heures.

La dépouille mortelle est exposée à la maison funéraire J.D. Garneau, rue St-Cécile, Trois-Rivières.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil: ses fils: Roger marié à Lucille Garneau de Québec, Marcel marié à Pierrette Laisné de St-Hyacinthe, Paul marié à Marie-Anne Ouellette de Québec; sa fille: S. Thérèse Boucher, ss; sa sœur: Mme Ernest Lavergne (Régina) de St-Elie-de-Caxton; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Alphonse Lafrenière de Shawinigan, M. et Mme Joseph Gélinas, M. et Mme Maurice Lavrière, Mme Albert Mélançon de Hull, Mme Romé Boucher, Mme Hector Boucher, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines. T-101-102

BOUCHER, M. Emile — A Notre-Dame-des-anges, le 25 février 1976, est décédé à l'âge de 83 ans, M. Emile Baril, époux de feu dame Bernadette Moreau.

Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant à 10 h 30, sous la direction de Raymond Paré de St-Ubal, Départ centre paroissial Notre-Dame-des-anges à 10 h 15 pour l'église de Notre-Dame-des-anges et de la au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil ses fils: Louis-Vive, marié à Winnifred Peire de Fabreville, Guy marié à Annette Marcotte de Valdor, 6 petits-enfants, et 2 arrière-petites-filles. T 101

BOUCHER, Mme Vve Anselme — A l'hôpital St-François d'Assise de Québec le 26 février 1976 est décédée à l'âge de 81 ans Mme Vve Anselme Boucher née Flora Mélançon autrefois de Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, en l'église St-Philippe à 15 heures.

La dépouille mortelle est exposée à la maison funéraire J.D. Garneau, rue St-Cécile, Trois-Rivières.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil: ses fils: Roger marié à Lucille Garneau de Québec, Marcel marié à Pierrette Laisné de St-Hyacinthe, Paul marié à Marie-Anne Ouellette de Québec; sa fille: S. Thérèse Boucher, ss; sa sœur: Mme Ernest Lavergne (Régina) de St-Elie-de-Caxton; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Alphonse Lafrenière de Shawinigan, M. et Mme Joseph Gélinas, M. et Mme Maurice Lavrière, Mme Albert Mélançon de Hull, Mme Romé Boucher, Mme Hector Boucher, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines. T-101-102

BOUCHER, M. Emile — A Notre-Dame-des-anges, le 25 février 1976, est décédé à l'âge de 83 ans, M. Emile Baril, époux de feu dame Bernadette Moreau.

Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant à 10 h 30, sous la direction de Raymond Paré de St-Ubal, Départ centre paroissial Notre-Dame-des-anges à 10 h 15 pour l'église de Notre-Dame-des-anges et de la au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil ses fils: Louis-Vive, marié à Winnifred Peire de Fabreville, Guy marié à Annette Marcotte de Valdor, 6 petits-enfants, et 2 arrière-petites-filles. T 101

BOUCHER, Mme Vve Anselme — A l'hôpital St-François d'Assise de Québec le 26 février 1976 est décédée à l'âge de 81 ans Mme Vve Anselme Boucher née Flora Mélançon autrefois de Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, en l'église St-Philippe à 15 heures.

La dépouille mortelle est exposée à la maison funéraire J.D. Garneau, rue St-Cécile, Trois-Rivières.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil: ses fils: Roger marié à Lucille Garneau de Québec, Marcel marié à Pierrette Laisné de St-Hyacinthe, Paul marié à Marie-Anne Ouellette de Québec; sa fille: S. Thérèse Boucher, ss; sa sœur: Mme Ernest Lavergne (Régina) de St-Elie-de-Caxton; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Alphonse Lafrenière de Shawinigan, M. et Mme Joseph Gélinas, M. et Mme Maurice Lavrière, Mme Albert Mélançon de Hull, Mme Romé Boucher, Mme Hector Boucher, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines. T-101-102

naissances

Dubois André et Louise (Bourassa) ont le plaisir de vous annoncer la naissance de leur 2e enfant, Isabelle, née le 4 janvier 1976 à l'hôpital Couillard, pesant 6 lb et 11 onces. D 195 T 99-100

FERRON, M. Georges — A Trois-Rivières le 26 février 1976 est décédé à l'âge de 75 ans, M. Georges Ferron, époux de feu Yvonne LeFrançois.

Les funérailles auront lieu lundi le 1er mars en la Cathédrale à 10 h a.m.

La dépouille mortelle sera exposée à compter de 19 heures ce soir, au centre funéraire Rousseau et Frère Lée, 445, des Volontaires, Trois-Rivières.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

Le défunt laisse dans le deuil: son fils: Michel; sa fille: Nicole; ses belles-sœurs: Mme Vve Charles Jacob, Mlle Alice Lefrançois, Mlle Auréole Lefrançois, et ses deux petits-fils: Marc et Eric. Salon fermé de 17 à 19 h. T-101-102

GÉLINAS, Mlle Annette — A Trois-Rivières, le 26 février 1976, est décédée à l'âge de 75 ans, Mlle Annette Gélinas.

Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, en l'église Ste-Catherine-de-Sienne, à 11 h a.m.

La dépouille mortelle est exposée au centre funéraire Rousseau et Frère Lée, 445, rue des Volontaires, Trois-Rivières.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

Le défunt laisse dans le deuil ses sœurs et beaux-frères: Gabrielle et M. et Mme Honoré Labonté (Angèle); ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Paul Gélinas (Cécile Thiffault), M. Bernard Gélinas, M. et Mme Rémi Gélinas (Angèle Lavasseur), Mme Vve Jules Gélinas (Claire Leveseur), M. Maximal Montour, M. Hormidas Martin. T 101-102



Gilles Bédard (Louise Masse), M. et Mme Roger Bédard (Lorette Boudreau), M. Pierre et Jean Bédard, M. et Mme Réjean Bernard (Lorraine Bédard), M. et Mme Reynald Bédard, (Ginette Bellemare) tous de Trois-Rivières, M. et Mme Henri Daviau (Pierrette Bédard) du Cap-de-la-Madeleine, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines, neveux et nièces. T 99-101

LEMAÏ, M. Georges — A l'hôpital Sainte-Marie de Trois-Rivières le 25 février 1976 est décédé à l'âge de 55 ans 8 mois M. Georges Lemaï demeurant à 261, rue Notre-Dame, Saint-Barnabé.

Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, en l'église de Saint-Barnabé à 14 heures.

La dépouille mortelle est exposée à la maison J.D. Garneau, boul. Sainte-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine.

L'inhumation aura lieu au cimetière Sainte-Madeleine.

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse; ses fils: Jean-Paul marié à Françoise Morand de Shawinigan, Maurice marié à Jeanne d'Arc Michaud de Trois-Rivières; son frère: Paul-Aimé Houle marié à Albina Trudel de Saint-Cuthbert; ses sœurs: Germaine mariée à Zéphir Capistran de Saint-Robert, Lucienne mariée à Cajetan Valois de Trois-Rivières; ses belles-sœurs: Mme Vve Gérard Houle (Cécile Roudeau) de Joliette, Mme Vve Emilien Houle (Jeanne Piquette) de Hull, Mme Vve Hector Boucher (Hortense Denomé) de Berthier, Mme Vve Félicien Denomé (Jeanne d'Arc Rémillard) de Saint-Cuthbert; son beau-frère: M. Olivier Denomé (Alice Trudel) de Saint-Cuthbert, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines. T 100-102



MONGRAIN, M. Louis-Arthur — A Grand'Mère le 25 février 1976 est décédé à l'âge de 53 ans 2 mois M. Louis-Arthur Mongrain époux de Yvonne Blais demeurant à 990, 8^e Rue, Grand'Mère.

Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, en l'église St-Roch de Mékinac à 11 heures a.m.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Pellerin et Fils, 599, 6^e Avenue, Grand'Mère.

Salons ouverts jeudi et vendredi de 14 à 17 heures, 19 à 22 heures, samedi à compter de 9h30.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse; sa mère: Mme Vve Donat Mongrain de St-Georges; ses fils: Armand, Jeannot marié à Nancy Little, Gaétan fiancé à Hélène Bélanger; ses filles: Ursule mariée à Michel Laforme, Brigitte tous de Grand'Mère, Jacqueline mariée à Jacques Carboneau de Shawinigan; sa belle-mère: Mme Vve Albert Blais de Shawinigan; ses frères: Charles et Huguette Lambert, Yvon marié à Alda Babin de Grand'Mère, Pierre marié à Lise Grenier de St-Georges; ses sœurs: Pauline mariée à Albert Parent, Lucienne mariée à Jean-Guy Lévesque de St-Georges, Alice mariée à Gerpold Richard, Aline mariée à Jean-Marie St-Amand de Grand'Mère; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Jean-Baptiste Lemaï, M. et Mme Jean Lapierre, M. Zoel Blais, tous de Montréal, M. et Mme Hervé Mongrain, M. et Mme Henri-Paul Blais, M. Welly Dumont, Mme Vve Emilie Mongrain tous de St-Roch de Mékinac, M. et Mme Albert Vézina de Grand'Mère, M. Henri Bonneville de St-Roch de Mékinac; ses petits-enfants: Mario, Guy, Nathalie, Sandra Laforme, Tina, Suzie Mongrain, Julie, Annie Carboneau, plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, oncles et tantes. T-100-101

DUBE, Mme Vve Eugène — A Trois-Rivières le 25 février 1976 est décédée à l'âge de 74 ans 11 mois Mme Vve Eugène Dubé née Yvonne Lefèvre demeurant à 298, rue Bureau, Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, en l'église St-Philippe à 10 heures a.m.

La dépouille mortelle est exposée à la maison J.D. Garneau, 1984, rue St-Olivier, Trois-Rivières.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil ses fils et filles, gendres et brus: M. et Mme Evariste Chamberland (Jeanne d'Arc Dubé), Maurice marié à Rita Champagne, Gaston marié à Thérèse Masse, Jean-Paul marié à Lucette Robitaille, Fernand marié à Colette Martel, M. et Mme Pierre Martel (Denise Dubé), Pierre marié à Claudette Cartier; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Adèle Lefebvre, M. Albert Lefebvre, M. et Mme Arthur Lefebvre, M. et Mme Alexis Traversy (Yvette Lefebvre), M. et Mme Henri Dubé, Mme Vve Arthur Dubé, M. et Mme Elphège Belhumeur, M. et Mme Édouard Dubé, M. et Mme Marcel Simard, M. et Mme André Dubé, M. Antonio Lavrenco, Mme Vve Gérard Auger; ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. T 100-101

BOUCHER, M. Emile — A Notre-Dame-des-anges, le 25 février 1976, est décédé à l'âge de 83 ans, M. Emile Baril, époux de feu dame Bernadette Moreau.

Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant à 10 h 30, sous la direction de Raymond Paré de St-Ubal, Départ centre paroissial Notre-Dame-des-anges à 10 h 15 pour l'église de Notre-Dame-des-anges et de la au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil ses fils: Louis-Vive, marié à Winnifred Peire de Fabreville, Guy marié à Annette Marcotte de Valdor, 6 petits-enfants, et 2 arrière-petites-filles. T 101

BOUCHER, Mme Vve Anselme — A l'hôpital St-François d'Assise de Québec le 26 février 1976 est décédée à l'âge de 81 ans Mme Vve Anselme Boucher née Flora Mélançon autrefois de Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, en l'église St-Philippe à 15 heures.

La dépouille mortelle est exposée à la maison funéraire J.D. Garneau, rue St-Cécile, Trois-Rivières.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil: ses fils: Roger marié à Lucille Garneau de Québec, Marcel marié à Pierrette Laisné de St-Hyacinthe, Paul marié à Marie-Anne Ouellette de Québec; sa fille: S. Thérèse Boucher, ss; sa sœur: Mme Ernest Lavergne (Régina) de St-Elie-de-Caxton; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Alphonse Lafrenière de Shawinigan, M. et Mme Joseph Gélinas, M. et Mme Maurice Lavrière, Mme Albert Mélançon de Hull, Mme Romé Boucher, Mme Hector Boucher, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines. T-101-102

BOUCHER, M. Emile — A Notre-Dame-des-anges, le 25 février 1976, est décédé à l'âge de 83 ans, M. Emile Baril, époux de feu dame Bernadette Moreau.

Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant à 10 h 30, sous la direction de Raymond Paré de St-Ubal, Départ centre paroissial Notre-Dame-des-anges à 10 h 15 pour l'église de Notre-Dame-des-anges et de la au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil ses fils: Louis-Vive, marié à Winnifred Peire de Fabreville, Guy marié à Annette Marcotte de Valdor, 6 petits-enfants, et 2 arrière-petites-filles. T 101

FERRON, M. Georges — A Trois-Rivières le 26 février 1976 est décédé à l'âge de 75 ans, M. Georges Ferron, époux de feu Yvonne LeFrançois.

Les funérailles auront lieu lundi le 1er mars en la Cathédrale à 10 h a.m.

La dépouille mortelle sera exposée à compter de 19 heures ce soir, au centre funéraire Rousseau et Frère Lée, 445, des Volontaires, Trois-Rivières.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

Le défunt laisse dans le deuil: son fils: Michel; sa fille: Nicole; ses belles-sœurs: Mme Vve Charles Jacob, Mlle Alice Lefrançois, Mlle Auréole Lefrançois, et ses deux petits-fils: Marc et Eric. Salon fermé de 17 à 19 h. T-101-102

PAUZE, M. Rosaire — A l'hôpital Ste-Marie le 24 février 1976, est décédé lors d'une courte maladie à l'âge de 52 ans et 4 mois, M. Rosaire Pauze, fils de feu Pierre Pauze et de feu Eva Lemay, époux de Pauline Bédard, demeurant à 220 rue Teller Cap-de-la-Madeleine.

Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant en l'église Ste-Famille à 14 heures.

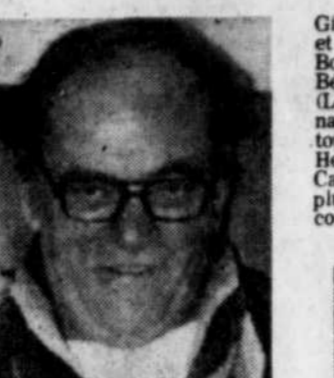
La dépouille mortelle est exposée à la maison J.D. Garneau, 274 rue St-Laurent, Cap-de-la-Madeleine.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse; ses enfants: Daniel et sa fiancée Sylvie Laramée du Cap-de-la-Madeleine, Carole et Sylvie; ses beaux-parents: M. et Mme H. Bédard de Trois-Rivières; ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Charles-Edouard St-Jean (Yvette de Saint-Louis-de-France), M. et Mme Gaston Godon (Antoinette) de Trois-Rivières, M. et Mme Louis-Georges Labbé (Jeannine) du Cap-de-la-Madeleine; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme veuve Roland Chamberland (Gisèle Bédard), M. et Mme Martin Côté (Simone Bédard), M. et Mme Gustave Bédard (Rita Girard), M. et Mme Roland St-Pierre (Yvette Bédard), M. et Mme Emile Bédard (Marie-Andrée Richard), M. et Mme Yvon Bédard (Thérèse Gervais), M. et Mme

nécrologie

Les avis de décès, services anniversaires, messes anniversaires et remerciements ne sont pas acceptés par téléphone et sont payables avant publication.



VEILLETTE, Mme Ferdinand — Le samedi 28 février 1976 à 11 h 30 en l'église de St-Stanislas sera chantée la messe anniversaire pour le repos de l'âme de Mme Ferdinand Veillette née Anna Pépin décédée le 25 février 1975. Parents et amis sont priés d'y assister. T 101-102

NOËL, Dr Frank — A Shawinigan-Sud le 25 février 1976 est décédé à l'âge de 81 ans Dr. Frank Noël époux de feu Blanche Blondin demeurant à 385, 121^e Rue, Shawinigan-Sud.

Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, en l'église de St-Grégoire à 14 heures.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Jean Carboneau, 2280, 5^e Avenue, Shawinigan-Sud.

L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Grégoire.

Le défunt laisse dans le deuil: son frère: Oscar marié à Hélène St-Ves de Shawinigan-Sud; ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Emile Bourque (Régina) de St-Grégoire, Mme Vve Placide Lafond (Alma) du Cap-de-la-Madeleine, M. et Mme Lucien Bussièrs (Laura) de Shawinigan, Mme Vve Antonio Guillemette (Corine) de St-Grégoire, M. et Mme J.B. Bourque (Rosina) du Cap-de-la-Madeleine, M. et Mme Emile Landry (Berthe) de Shawinigan; son beau-frère: M. Damaise Proulx de St-Grégoire, plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. T 100-102

BOUCHER, M. Emile — A Notre-Dame-des-anges, le 25 février 1976, est décédé à l'âge de 83 ans, M. Emile Baril, époux de feu dame Bernadette Moreau.

Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant à 10 h 30, sous la direction de Raymond Paré de St-Ubal, Départ centre paroissial Notre-Dame-des-anges à 10 h 15 pour l'église de Notre-Dame-des-anges et de la au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil ses fils: Louis-Vive, marié à Winnifred Peire de Fabreville, Guy marié à Annette Marcotte de Valdor, 6 petits-enfants, et 2 arrière-petites-filles. T 101



ROBITAILLE, M. Welley — A Shawinigan-Sud, le 24 février 1976, est décédé à l'âge de 82 ans, 1 mois, M. Welley Robitaille, époux de Mérida Loranger, demeurant à 4335, 12^e Avenue, Shawinigan-Sud.

Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, en l'église Saint-Sauveur de Shawinigan-Sud à 15 h.

La dépouille mortelle est exposée au centre funéraire Germain-Carboneau et Fils Inc., 2200, 5^e Avenue, Shawinigan-Sud.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel de Shawinigan-Sud.

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse; ses fils: Fernand marié à Laurette Guillemette de Trois-Rivières, Léo marié à Claudette Boulet de Shawinigan-Sud, ses filles: Julienne mariée à Pierre Currier de Manchester, N.H., Gisèle mariée à Maurice Désaulniers de Shawinigan-Sud, Anita mariée à Ovide Martin de Shawinigan-Sud, Mme Madeleine Robitaille de Shawinigan-Sud; son frère: Joseph marié à Ida Lambert de Shawinigan-Sud; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Eddy Loranger, rév. soeur Honoré D'Amiens de Montréal, rév. soeur Charles-Odilon de Montréal, Mme Ernest Gervais de Grand'Mère, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines. T 99-101

BOUCHER, M. Emile — A Notre-Dame-des-anges, le 25 février 1976, est décédé à l'âge de 83 ans, M. Emile Baril, époux de feu dame Bernadette Moreau.

Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant à 10 h 30, sous la direction de Raymond Paré de St-Ubal, Départ centre paroissial Notre-Dame-des-anges à 10 h 15 pour l'église de Notre-Dame-des-anges et de la au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil ses fils: Louis-Vive, marié à Winnifred Peire de Fabreville, Guy marié à Annette Marcotte de Valdor, 6 petits-enfants, et 2 arrière-petites-filles. T 101

BOUCHER, Mme Vve Anselme — A l'hôpital St-François d'Assise de Québec le 26 février 1976 est décédée à l'âge de 81 ans Mme Vve Anselme Boucher née Flora Mélançon autrefois de Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, en l'église St-Philippe à 15 heures.

La dépouille mortelle est exposée à la maison funéraire J.D. Garneau, rue St-Cécile, Trois-Rivières.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil: ses fils: Roger marié à Lucille Garneau de Québec, Marcel marié à Pierrette Laisné de St-Hyacinthe, Paul marié à Marie-Anne Ouellette de Québec; sa fille: S. Thérèse Boucher, ss; sa sœur: Mme Ernest Lavergne (Régina) de St-Elie-de-Caxton; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Alphonse Lafrenière de Shawinigan, M. et Mme Joseph Gélinas, M. et Mme Maurice Lavrière, Mme Albert Mélançon de Hull, Mme Romé Boucher, Mme Hector Boucher, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines. T-101-102

BOUCHER, M. Emile — A Notre-Dame-des-anges, le 25 février 1976, est décédé à l'âge de 83 ans, M. Emile Baril, époux de feu dame Bernadette Moreau.

Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant à 10 h 30, sous la direction de Raymond Paré de St-Ubal, Départ centre paroissial Notre-Dame-des-anges à 10 h 15 pour l'église de Notre-Dame-des-anges et de la au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil ses fils: Louis-Vive, marié à Winnifred Peire de Fabreville, Guy marié à Annette Marcotte de Valdor, 6 petits-enfants, et 2 arrière-petites-filles. T 101

THIFFEAULT, M. Emiliano (Ti-No) — A l'hôpital Sainte-Marie, le 25 février 1976 est décédé à l'âge de 38 ans et 5 mois M. Emilien Thiffault (Ti-No) époux de Marielle Mongrain demeurant à Saint-Stanislas.

Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, en l'église de Saint-Stanislas à 15 heures.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Marcel Doré, Saint-Stanislas.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse; ses enfants: Linda, Gylaine et Denis; ses parents: M. et Mme Emilie Thiffault de Saint-Stanislas; ses frères et sœurs: M. et Mme Jean-Paul Gaudet (Rose, Aimée), M. et Mme Charles-Henri Thiffault (Jeannine Bureau), M. et Mme Gérard Bureau (Armelle), M. et Mme Paul-Emile Lefebvre (Hortense), M. et Mme Albert Bordeleau (Cécile), Sr Jeannine, filles de Jésus, M. et Mme Gérard Lévesque (Estelle), M. et Mme Jacques Thiffault (Jeannine Pronovost), M. et Mme Jean-Claude Mongrain (Micheline), M. et Mme Roger Boucher (Lina); ses beaux-parents: M. et Mme Benoit Mongrain de Saint-Séverin; ses grands-parents: M. et Mme Rodolphe Mongrain de Saint-Séverin; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Martin Mongrain, M. et Mme Yvon Mongrain, M. et Mme Bernard Samuel (Lucille), M. et Mme Julien Mongrain, M. et Mme Laurier Mongrain, M. Guy-Paul Mongrain, ainsi que plusieurs oncles et tantes, religieux, cousins et cousines, neveux et nièces. T-100-101

VANDAL, Mlle Alice — Le samedi 28 février 1976 à 19 h 30 en l'église St-Séverin de Proulxville sera chantée la messe anniversaire pour le repos de l'âme de Mlle Alice Vandal décédée le 26 février 1975. Parents et amis sont priés d'y assister. T 101

BOUCHER, M. Emile — A Notre-Dame-des-anges, le 25 février 1976, est décédé à l'âge de 83 ans, M. Emile Baril, époux de feu dame Bernadette Moreau.

Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant à 10 h 30, sous la direction de Raymond Paré de St-Ubal, Départ centre paroissial Notre-Dame-des-anges à 10 h 15 pour l'église de Notre-Dame-des-anges et de la au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil ses fils: Louis-Vive, marié à Winnifred Peire de Fabreville, Guy marié à Annette Marcotte de Valdor, 6 petits-enfants, et 2 arrière-petites-filles. T 101

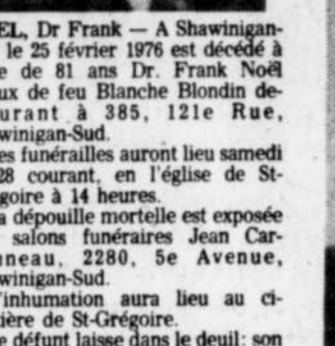
BOUCHER, M. Emile — A Notre-Dame-des-anges, le 25 février 1976, est décédé à l'âge de 83 ans, M. Emile Baril, époux de feu dame Bernadette Moreau.

Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant à 10 h 30, sous la direction de Raymond Paré de St-Ubal, Départ centre paroissial Notre-Dame-des-anges à 10 h 15 pour l'église de Notre-Dame-des-anges et de la au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil ses fils: Louis-Vive, marié à Winnifred Peire de Fabreville, Guy marié à Annette Marcotte de Valdor, 6 petits-enfants, et 2 arrière-petites-filles. T 101



BELLEVERVE, M. Alcide — Le 29 février 1976 à 11 heures a.m. en l'église Ste-Marguerite sera chantée la messe anniversaire pour le repos de l'âme de M. Joseph Avotte époux de Dora Pelletier décédé le 27 février 1975. Parents et amis sont priés d'y assister. T 101



BOUDELEAU, M. Charles-Ed. — Le samedi 28 février 1976 à 19 heures en l'église Ste-Marguerite sera chantée la messe anniversaire pour le repos de l'âme de M. Charles-Ed. Boudreau décédé le 27 février 1975. Parents et amis sont priés d'y assister. T 101

Sears

SOLDE FIN de MOIS

Pas de téléshopping*
ou de commandes
postales s.v.p.

Demain dès 9h a.m. jusqu'à épuisement du stock
s'il y a lieu avant 5h p.m.

<p>POUR GARÇONS GROUPE DE CHEMISES, MAILLOTS-T OU GILETS Rég. 2.99 à 3.99 SPÉCIAL 1.99 ch.</p>  <p>Modèles variés, tons variés, grandeurs: 8 à 16 ou P-M-G. Quantité limitée. Modèle similaire à l'illustration. Sears — Rayon 40 — Vêtements pour garçons</p>	<p>POUR GARÇONS PYJAMAS DE FLANELLETTE Rég. 5.99 SPÉCIAL 3.33 ch.</p>  <p>100% coton, belle confection, tons à carreaux rouge et bleu. Grandeurs: 8 à 16 ans. Modèle similaire à l'illustration. Sears — Rayon 40 — Vêtements pour garçons</p>	<p>POUR GARÇONS PANTALONS Rég. 9.99 SPÉCIAL 6.66 ch.</p>  <p>Velours coté, 100% coton, taille boxer, avec poche et genoux doublés, tons: marine, brun, bordeaux. Grandeurs: 7-8-10-12. Modèle similaire à l'illustration. Sears — Rayon 40 — Vêtements pour garçons</p>	<p>POUR DAMES CHANDAILS et CARDIGANS Rég. \$18. à \$30. SPÉCIAL 11.99 ch.</p>  <p>100% acrylique, 75% acrylique, 50% mohair, lavable à la machine, entretien facile. Manches longues, couleurs variées. Grandeurs: P-M-G. Quantité: 25. Sears — Rayon 19 — Vêtements pour dames</p>	<p>POUR DAMES GROUPES de VÊTEMENTS Valeur \$13. à \$26. SPÉCIAL \$5 ch.</p>  <p>Comprend: blouses à pois, pantalons, gilets, 100% polyester; 70% acrylique/30% laine; pantalons 25% laine/75% polyester. Couleurs variées, grandeurs: 7/8 à 15/16, P-M-G. Modèle similaire à l'illustration. Quantité: 60. Sears — Rayon 7 — Vêtements pour dames</p>
<p>POUR DAMES GROUPES DE MANTEAUX Valeur \$90. à \$299. SPÉCIAL \$88 ch.</p>  <p>Manteaux longs avec ou sans fourrure et manteaux 3/4 avec collet de lapin et manteau de cuir. Aussi 100% laine ou suède. Modèle similaire à l'illustration. Couleurs variées. Grandeurs: 10 à 18. Sears — Rayon 17 — Vêtements pour dames</p>	<p>1/2 PRIX! GANTS, CHAPEAUX, FOULARDS POUR HOMMES Gants: Rég. 2.98 à 7.98 SPÉCIAL 1.49 à 3.99 ch. Chapeaux: Rég. 12.95 à \$30. SPÉCIAL 6.49 à 15 ch. Foulards: Rég. 3.98 à 11.98 SPÉCIAL 1.99 à 5.99 ch.</p>  <p>Choix de modèles, de couleurs et de grandeurs. Sears — Rayon 33 — Accessoires pour hommes</p>	<p>POUR HOMMES GROUPE DE GILETS ET CHEMISES Valeur 2.99 à 15.98 SPÉCIAL 1.99 à 9.99 ch.</p>  <p>100% acrylique, lavable. Couleurs et grandeurs variées. Sears — Rayon 33 — Accessoires pour hommes</p>	<p>POUR HOMMES GARDIGANS Valeur 34.98 SPÉCIAL 19.99 ch.</p>  <p>Tons de beige, grandeurs: M-G-TG dans le groupe. Quantité: 30. Sears — Rayon 33 — Accessoires pour hommes</p>	<p>POUR HOMMES PANTALONS Valeur 27.98 SPÉCIAL 9.99 ch.</p>  <p>Pantalons 100% laine ou laine/polyester. Couleurs: marine, beige, vert. Grandeurs: 30, 32, 34, 40. Sears — Rayon 41 — Vêtements pour hommes</p>
<p>1/2 PRIX! LIQUIDATION DE VÊTEMENTS DE SKI POUR DAMES Rég. 8.98 à \$108. SPÉCIAL 4.49 à \$54 ch.</p>  <p>Comprend: vestes, pantalons, ensembles. Les tuques et les gants ne sont pas inclus. Modèle similaire à l'illustration. Sears — Rayon 6 — Articles de sport</p>	<p>VOTRE CHOIX! BOTTES 7" HAUT 26.99 pai.</p>  <p>SOULIERS "BROQUE" Double semelle de cuir, talon de construction Goodyear. Brun. Largeur D, 67R 063 926. Largeur EE, 67R 063 923. Sears — Rayon 67 — Chaussures pour hommes</p>	<p>1/2 PRIX! TENTURES "NEW-MADDEN"</p>  <p>48" x 63", Rég. 18.98 SPÉCIAL 9.49 ch. 96" x 63", Rég. 37.98 SPÉCIAL 18.99 ch. 50" x 95", Rég. 22.98 SPÉCIAL 11.49 ch. 72" x 95", Rég. 35.98 SPÉCIAL 17.99 ch. 96" x 95", Rég. 45.98 SPÉCIAL 22.99 ch. 120" x 95", Rég. 56.98 SPÉCIAL 28.49 ch. 150" x 95", Rég. 68.98 SPÉCIAL 34.49 ch. 150" x 84", Rég. 56.98 SPÉCIAL 28.49 ch.</p> <p>Fibre de verre, entretien facile, plis triple crochet inclus, tons: or, vert, orange, lilas, bleu. Quantité limitée. Sears — Rayon 6 — Articles de sport</p>	<p>1/2 PRIX! HABITS DE MOTONEIGE POUR DAMES ET ENFANTS Rég. 22.98 à 39.98 SPÉCIAL 11.49 à 19.99 ch.</p>  <p>Modèle 1 pièce, grandeurs variées. Modèle similaire à l'illustration. Sears — Rayon 6 — Articles de sport</p>	
<p>POUR HOMMES ENSEMBLES SPORT Valeur \$45. et plus SPÉCIAL 14.99 l'ens.</p>  <p>Choix de plusieurs modèles, grandeurs: 38 à 44 dans le groupe. Sears — Rayon 41 — Vêtements pour hommes</p>	<p>POUR HOMMES COMPLETS Rég. \$100. à \$150. SPÉCIAL 59.99 ch.</p>  <p>Choix de plusieurs teintes, grandeurs: 38 à 44 dans le groupe. Modèle similaire à l'illustration. Sears — Rayon 45 — Vêtements pour hommes</p>	<p>1/2 PRIX! PEINTURES DISCONTINUÉES SPÉCIAL 1.10 à 1.75 à \$3 à 6.30 gal.</p>  <p>Choix de: latex mat pour murs et plafonds, garantie pour couvrir en une couche. Peinture au latex mat fini velours pour murs et plafonds, peinture au latex acrylique pour murs et plafonds, garantie pour couvrir en une couche. Peinture à l'huile semi-lustré, lavable pour murs et plafond. Sears — Rayon 30 — Tapiserie et peinture</p>	<p>1/2 PRIX! TENTURES YORK</p>  <p>75" x 95", Rég. 65.98 SPÉCIAL 32.99 ch. 125" x 95", Rég. 75.98 SPÉCIAL 37.99 ch. 125" x 95", Rég. 96.98 SPÉCIAL 48.49 ch. 150" x 95", Rég. 116.98 SPÉCIAL 58.49 ch.</p> <p>Satin antique à motifs, ton sur ton, plis français, crochets inclus. Couleurs: or, vert, rouge. Quantité limitée. Sears — Rayon 24 — Couvre-lits et tentures</p>	<p>POUR HOMMES MANTEAUX DE CUIR ET DE SUÈDE Rég. \$115. à \$150. SPÉCIAL 64.99 ch.</p>  <p>Grandeurs: 38 à 42. Modèle similaire à l'illustration. Sears — Rayon 45 — Vêtements pour hommes</p>
<p>CASSEROLES "LE CREUSET" Rég. 17.95 SPÉCIAL 13.50 ch.</p>  <p>Couvercle compris, couleur tangerine, capacité: 1 1/2 pinte. Quantité: 14. Sears — Rayon 11 — Accessoires pour la maison</p>	<p>VERRERIE "MOUNT VERNON" Rég. 1.69 SPÉCIAL .99 ch.</p>  <p>Comprend: coupe à jus, coupe à sorbet, coupe à eau, disponible en 3 teintes: cristal, ambre, olive. Sears — Rayon 21 — Cadeaux</p>	<p>PELLE-TRAÎNEAU Rég. 10.98 SPÉCIAL 7.99 ch.</p>  <p>Largeur 24", acier galvanisé. Quantité: 30. Sears — Rayon 9 — Quincaillerie</p>	<p>TAPIS SKOAL Rég. 39.98 SPÉCIAL 29.98 ch.</p>  <p>Avec motif à relief, 100% polyester, andas caoutchouté en latex; lavable. 100% polyester. Couleurs: or, vert céleri, orange brûlé, paille. Grandeur: 48" x 68". Quantité: 20. Sears — Rayon 37 — Tapis</p>	<p>NAPPE À CARREAUX 52" x 52" Rég. 2.49 SPÉCIAL 1.77 ch.</p>  <p>52" x 70", Rég. 3.99 SPÉCIAL 60% coton, 40% lin, grandeurs: 52" x 52" ou 52" x 70", couleur: bleu. Quantité limitée. Sears — Rayon 96 — Literie</p>
<p>FER À REPASSER GENERAL ELECTRIQUE Rég. 29.98 SPÉCIAL 21.99 ch.</p>  <p>Modèle à jet d'eau pour humecter le linge, semelle téflon, 35 trous d'évaporation, cadran pour réglage de chaleur. Bleu et blanc. Garantie 1 an. Quantité: 20. Sears — Rayon 34 — Accessoires électriques</p>	<p>TERREAU AVEC GRAINES DE FLEUR Rég. .69 SPÉCIAL .49 ch.</p>  <p>Fleurs tel que: zénias, pétunias, etc. Quantité: 100. Sears — Rayon 71 — Coin du jardin</p>	<p>Simpsons-Sears Ltd.</p>		